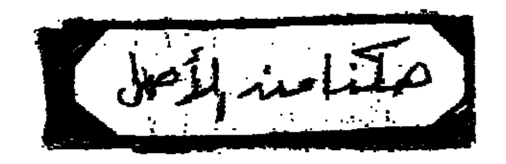
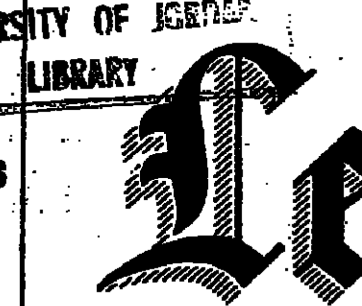


QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12170 — 4 F

MARDI 13 MARS 1984



Nouvelle victoire de M. Gary Hart aux élections primaires américaines

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde de l'économie »

Pages 19 à 22

Le cinquième anniversaire du SME

L'enlisement au Tchad

Alors que se prépare le retrait du contingent français de Beyrouth — conséquence d'un échec même si les services rendus sont incontestables et le style du repli plus digne que d'autres, — Paris se voit durement rappeler, par l'attentat qui a détruit samedi à N'Djamena un DC-8 français, qu'au Tchad, second « théâtre d'opérations extérieures » de son armée, la partie est tout aussi serrée et le terrorisme non moins menaçant. Même si rien ne le prouve encore, il est en effet fort probable que l'attentat est lié au conflit.

Depuis près de huit mois, plus de deux mille cinq cents soldats français, dotés d'un matériel moderne et d'une couverture aérienne, se trouvent au Tchad. L'opération Manta, dont la mise en place a coûté fort cher, devait, selon Paris, faciliter une solution négociée après avoir « gelé » les combats. Or, sur le plan diplomatique, l'échec est total, ainsi que l'a démontré le récent et vain voyage à Tripoli de M. Cheysson. Le colonel Kadhafi n'a pas bougé d'un pouce, son armée s'installe dans le Nord tchadien dans une impunité apparemment totale. Pour éviter qu'un Etat amputé, certes, mais viable, se reforme dans le reste du pays sous la protection du bouclier militaire français, la Libye y organise la subversion : voitures piégées, menaces d'attentats à N'Djamena même, infiltration d'agents hostiles au régime du président Hissène Habré.

Devant ce défi, la France refuse, non sans raison, d'envisager une confrontation directe avec l'armée libyenne. Elle ne peut pas davantage accepter le partage du territoire tchadien. En conséquence, elle occupe une partie du terrain, mais, faute d'un compromis qu'elle appelle de tous ses vœux, elle semble résignée à attendre. Sans doute espère-t-elle que, de guerre lasse, le colonel Kadhafi finira par abandonner son ambition d'annexer le nord du pays voisin et d'y exercer sur ce qu'il appelle un « prolongement de la Libye » une hégémonie sans partage. Pour ne pas donner l'impression de ne rien faire, Paris « amuse la galerie » avec force missions de « bons offices » assurées de rentrer bredouilles.

Le colonel Kadhafi croit pour sa part que Paris abandonnera la partie avant lui. La seule autre option ouverte à la France serait, outre un renforcement de son dispositif sur place, de soutenir plus activement les troupes de M. Hissène Habré. Si on leur donnait les moyens de mener la seule guerre que celles-ci sachent faire — celle des commandos du désert, — elles seraient à même de rendre la vie difficile aux troupes libyennes dans le nord et de faire comprendre à M. Kadhafi que la subversion qu'il entretient dans le sud peut devenir hors de prix.

On y songe sans doute à N'Djamena, mais rien n'indique que Paris soit prêt à consentir l'effort, notamment financier, nécessaire pour équiper et lancer à l'attaque les soldats du président Hissène Habré. Il faut croire, dans ces conditions, qu'une fois l'attentat de samedi oublié il sera à nouveau urgent d'attendre faute de pouvoir résoudre un conflit que nulle réconciliation ne semble écourter. Ce n'est pas le revers subi au Liban, où le colonel Kadhafi se targue d'être du côté des vainqueurs contre l'« impérialisme français », qui découragera les ambitions libyennes.

Les deux interventions extérieures de l'armée française avaient de solides motivations et des intentions louables. Se tirant, non sans contorsions, du guêpier libanais, Paris ne voit pas encore comment échapper à l'enlisement tchadien.

(Lire nos informations page 6.)

Le président syrien consolide son pouvoir

Les brigades de défense que commandait le frère du chef de l'Etat ont été dissoutes

Le président syrien Hafez el Assad a créé dimanche 11 mars trois postes de vice-président qu'il a attribués respectivement à son frère, le colonel Rifaat el Assad, à M. Abdel Halim Khaddam, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères dans le gouvernement démissionnaire, et à M. Mohamed Zouheir Macherkah, secrétaire régional adjoint du parti Baas. En outre, un nouveau gouvernement a été formé par M. Abdel Raouf el Kasm, premier ministre démissionnaire.

Des analystes compétents tirent une conclusion capitale des changements survenus au sommet de l'Etat syrien : le président Assad consolide son pouvoir au détriment de son frère. A l'appui de leur thèse, ils font valoir les arguments suivants :

● M. Rifaat el Assad figure en deuxième position parmi les trois nouveaux vice-présidents de la République, tandis que les deux autres sont des hommes entièrement à la dévotion du chef de l'Etat.

● Les Brigades de défense que commandait le frère du président ont été dissoutes et leurs effectifs ont été dispersés dans diverses unités des forces armées. M. Rifaat el Assad perd ainsi l'instrument qui, selon ses adversaires, lui conférait un pouvoir exorbitant au sein de l'Etat. Cette mesure n'a pas été rendue publique, mais des personnalités venant de Damas assurent qu'elle a été appliquée dès la semaine dernière.

● Les principaux adversaires de M. Rifaat el Assad à la tête des forces armées et de sécurité non seulement demeurent à leur poste mais bénéficient, pour certains d'entre eux, de prérogatives plus étendues. Il s'agit des généraux Mustapha Tlass, ministre de la défense, Chehabi, chef de l'état-major, son adjoint Ali Aslan, Ali Douba, directeur des renseignements militaires, Adnan Makhlouf, commandant de la garde présidentielle, Ali Heydar, commandant des brigades spéciales, et Ali Saleh, commandant des forces de la défense aérienne.

Le chef d'état-major, le général Chehabi, a été investi du pouvoir de *procéder aux mutations* et aux *nominations* qu'il jugera nécessaires à la tête des diverses unités des forces armées. Sur l'autorisation du chef de l'État, rapporte-t-on encore, le général Ali Douba a mis aux arrêts de rigueur M. Selim Barakat, directeur du cabinet du frère du chef de l'État. Le mandat qu'a reçu M. Rifaat el Assad de *« superviser »*, en sa qualité de vice-président de la République, les forces armées et les services de sécurité, aurait dès lors une valeur très relative, voire théorique.

Le conflit qui oppose M. Rifaat el Assad aux chefs militaires depuis plusieurs mois et qui avait débouché le 27 février dernier par une confrontation, qui avait failli dégénérer en une bataille rangée (*le Monde* des 8 et 9 mars), n'est pas d'ordre confessionnel, comme on a pu le croire. Tous ses adversaires cités ci-dessus, sauf deux, appartiennent comme lui à la communauté alaouite.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 4.)

Les partis de gauche tentent de répondre à la désaffection de leur électorat

M. Mauroy invite une nouvelle fois le PC à modérer ses critiques contre le gouvernement

Le week-end politique est venu à point nommé rappeler à la gauche qu'elle continue de souffrir de trois défauts majeurs : son absence d'efficacité électorale, ses divisions, son manque d'inspiration. Elle ne peut résoudre aucune de ces difficultés sans apporter simultanément une réponse satisfaisante aux deux autres. Il lui faut en effet, pour regagner la confiance d'une majorité, refaire son unité et retrouver une interprétation plausible de l'évolution de nos sociétés.

Les élections partielles, cantonales et municipales, ont *grosso modo* confirmé que la majorité est victime d'une désaffection de son propre électorat. Ainsi est-elle dans le canton de Vincennes-Fontenay éliminée dès le premier tour, faute d'avoir atteint 10 % des inscrits, l'abstention étant de 57,16 %. L'absence de la gauche officielle au second tour, pour la même raison, a permis l'élection d'un candidat divers gauche en Maine-et-Loire (canton de Chalonnes-sur-Loire) en lieu et place d'un RPR. Vont dans le même sens le ballotage favorable à l'opposition à Dozulé, canton du Calvados jusque-là détenu par le PC, et la confirmation de la victoire de cette même opposition à la tête des communes de Limeil-Brévannes et de Houplines (Nord), où la gauche est en chute libre.

A l'inverse, le PS gagne le canton de La Salvetat-sur-Agout, dans l'Hérault, où il progresse de près de 18 points. De même faut-il rappeler que les électeurs sanctionnent *immanquablement* la fraude (Limeil-Brévannes) mais confortent les maires invalidés lorsque cette fraude, bien que proclamée par le juge, n'est pas évidente, comme ce fut le cas à Ouistreham (Calvados) et à Etampes (Essonne), le 4 mars dernier. Mais ni l'un ni l'autre de ces constats ne sont de nature à modifier l'idée que l'on peut avoir, à travers scrutins partiels et sondages, de l'inversion du rapport des forces entre la gauche et la droite.

Les partis de la majorité le savent bien, qui se sont livrés dimanche à leur exercice favori : ils courent après leur « base », électorale et sociale. Le PS, comme le PC, a été ainsi conduit à prendre des positions globalement favorables à des fonctionnaires en grève contre la politique sociale du gouvernement, et nettement plus ferme que la politique de compromis scolaire défendue par MM. Mauroy et Savary.

L'alibi que les uns et les autres se donnent a été parfaitement résumé par M. Fiterman, selon lequel il ne faut pas que les gens de gauche mécontents aient besoin, pour faire valoir leurs critiques, de recourir aux services de l'opposition. L'ennui est que le volet critique éclipse bien souvent le volet « cohésion de la majorité ».

Le parallélisme entre PS et PC s'arrête au seuil de la politique économique : le discours franchement hostile n'est tenu, chez les socialistes, que par un groupe minoritaire, celui de M. Chevènement, alors qu'il est puissamment relayé au sein du PC, et amplifié sur le terrain par la CGT. C'est qu'il y a, à gauche, une question spécifique : celle de la participation communiste. Le premier ministre a dû rappeler, par deux fois en une semaine, qu'à ses yeux il existe un *« seuil »* critique à ne pas franchir.

De ce point de vue, il est toujours aussi difficile d'y voir clair : si l'on s'en tient aux déclarations, les dirigeants communistes nous ont gratifiés de deux discours contraires, tenus aux deux extrêmes, l'un par le ministre le plus responsable, puiqu'il est le premier des ministres communistes, M. Fiterman, l'autre par celui qui est le plus proghe de la « base », à savoir le secrétaire général de la CGT, M. Krasucki.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 9.)

LES IRANIENS RÉSISTENT A LA CONTRE-OFFENSIVE IRAKIENNE

La longue bataille de l'île Majnoun

Seize pays membres de la Ligue arabe ont donné leur accord à la tenue d'une réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères, réclamée par l'Irak, afin d'examiner *« les dangers qui guettent la région à la lumière de l'escalade de l'agression iranienne »*. La conférence devrait s'ouvrir mardi 13 mars à Bagdad.

De notre envoyé spécial

Bassora. — Le reconquête des champs pétrolifères de Majnoun par les Irakiens s'avère plus difficile que prévu. Recevant dimanche 11 mars un groupe de journalistes français dans son quartier général situé à une quarantaine de kilomètres de l'île occupée par les Iraniens, le général Maher Abed Rachid, commandant le troisième corps d'armée, se montre plutôt pessimiste quant à une issue rapide des combats. « *Nos blindés*, a-t-il dit, *ont réussi à pénétrer dans l'île, mais la bataille est loin d'être terminée. Nous avons, il est vrai, fait des centaines, voire des milliers de tués, mais les Iraniens continuent toujours de s'infiltrer dans l'île. Majnoun n'est pas un champ de bataille classique. Il y a des collines de sable où se terrent les infiltrés et les francs-tireurs, des marécages difficilement accessibles, des digues, qui constituent des positions de repli idéales pour l'adversaire, sans oublier le fait que Majnoun se trouve à proximité de la frontière iranienne.* »

Il y a dix jours, le général Hicham el Fakhry, principal responsable de toutes les opérations militaires *« à l'est de Bassora et du Tigre »*, avait un peu hâtivement affirmé que la reconquête de Majnoun ne posait pas de problème particulier et que l'île serait *« nettoyée en l'espace de douze heures »*, dès que l'état-major irakien estimerait le moment venu de régler cette affaire. Or l'offensive a apparemment débuté mardi dernier, et les troupes de Bagdad ne semblent pas être encore au bout de leur peine. Le général Fakhry jouit de l'entière confiance du président Saddam Hussein et est considéré comme l'une des étoiles montantes de l'armée irakienne. Ancien commandant du 4e corps d'armée, il avait été nommé, vers la fin de 1983, à la tête du tout-puissant organisme de sécurité irakien avant de se voir confier, tout récemment, le poste de coordinateur entre les 3e et 4e corps d'armée. Il serait aussi un des conseillers les plus écoutés du général Abdel Jawad Tannoun, qui a remplacé, au début de l'année, le général Chenchell à la tête de l'état-major.

Jeudi dernier encore, le général Fakhry faisait montre d'un bel optimisme, en laissant entendre aux journalistes français que la résistance acharnée des Iraniens à Majnoun s'effondrerait *« en vingt-quatre heures »*, et qu'ils pourraient alors aller constater *de visu*, *« la nouvelle victoire irakienne »*.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Rôle

Georges Marchais a mis en garde les jeunes communistes contre les histrions hypocrites : « Méfiez-vous de ceux qui ont joué la comédie toute leur vie et qui vous disent : assez de comédie dans la politique ! »

Il a raison. Au café-théâtre de la média-politique, trop de vedettes ont joué avec nos émotions et lassé le public. Y compris cet acteur accompli qui, depuis tant d'années, tient sans relâche le rôle de Georges Marchais.

BRUNO FRAPPAT.

LIBAN

Les limites de l'engagement américain : des armes sans soldats

Lire page 2 l'article de MAURICE DUVERGER

La conférence de réconciliation nationale : incertitudes et confusion

Lire page 3 l'article d'ERIC ROULEAU

LES « JÉSUITES » D'ALAIN WOODROW

Pouvoirs et mystique

par JEAN-FRANÇOIS SIX

Il existe des groupes qui ne laissent pas indifférents : ils intriguent, ils inquiètent, ils fascinent ; les francs-maçons par exemple, ou les jésuites. On parle beaucoup d'eux, on écrit beaucoup à leur sujet, souvent mal ; rares sont les propos qui ne les défigurent pas, peu ou prou. Plus rares encore sont les études qui font entrer dans la vie de ces groupes qui paraît si secrète au profane.

Pour les jésuites, on avait eu, il y a dix ans, chez Grasset, le livre précieux d'Alain Guichard, journaliste au *Monde* ; on a aujourd'hui une excellente étude d'Alain Woodrow, en collaboration avec un jésuite suisse, Albert Longchamp.

La Compagnie de Jésus, qui est née à Montmartre, il y aura quatre cent cinquante ans le 15 août prochain, a connu, depuis, mille péripéties, parmi lesquelles celle d'être dissoute, à la veille de la Révolution française, par le roi Louis XV d'un côté (parce qu'elle était un *« corps politique »* qui voulait parvenir à l'*« usurpation de toute autorité »*) et de l'autre par le pape lui-même ! Tout avait été fait, y compris des faux, pour prouver les visées de domination des jésuites, qu'on trouvait trop puissants ; A. Woodrow, avec raison, donne comme sous-titre à son livre *Histoire de pouvoirs*.

Or, dans les dix dernières années, la Compagnie a connu des événements plus graves encore, car ils ne touchaient pas à ses pouvoirs temporels, désormais fort réduits, mais à son âme. Alain Woodrow étudie la *« nouvelle stratégie »* des jésuites par rapport à la politique, à l'Etat, à la société, et leur situation actuelle dans l'Eglise. Mais, derrière ces analyses, c'est d'un gigantesque « combat spirituel » qu'il s'agit. On a souvent parlé de la Compagnie comme d'une « armée » ou même d'une « milice ». Aujourd'hui, si A. Woodrow parle de stratégie, ce n'est plus du tout en termes militaires mais, il faut le dire fortement, en termes culturels et mystiques. Cette *« nouvelle stratégie »*, A. Woodrow montre bien qu'elle est un changement de cap spirituel, que ce changement est radical et qu'il est en fin de compte, une anti-stratégie. Et d'abord, les jésuites d'aujourd'hui se placent, ils le disent nettement, *« à contre-courant d'un élitisme un peu facile qui nous détournerait du courage d'un engagement au service de tous les hommes »* (H. Madelin). Et les faits corroborent les dires : les jésuites se trouvent dans des situations et des métiers fort divers ; soixante-dix d'entre eux, en France, sont en mission ouvrière ; et, à travers le monde, ils sont souvent aux avant-postes de la justice, que ce soit en Amérique latine ou aux Philippines ; certains d'entre eux accusés, emprisonnés, exécutés pour elle ; l'engagement de la Compagnie par rapport aux populations pauvres et opprimées est incontestable.

(Lire la suite page 12.)

Le Monde

idées

Des armes sans soldats

par MAURICE DUVERGER

LE président Amine Gemayel a de la chance. Il conserve sa vie et ses fonctions. Parmi les alliés que les Américains ont abandonnés dans les dernières décennies, ses prédécesseurs ont été moins heureux. En 1963, Ngo Dinh Diem a été assassiné. En 1979, le chah d'Iran a perdu son trône et quitté son pays. En 1981, Sadate a été abattu. La série noire où prend place le nouvel échec des Etats-Unis suffirait à le rendre plus grave que les précédents. La répétition de telles catastrophes souligne l'incapacité de la plus grande puissance du monde à mener une politique de force au-delà de ses frontières.

Mais la défaite de Beyrouth est en elle-même beaucoup plus significative que celles de Saigon et de Téhéran. Napoléon aurait sévèrement jugé la fameuse théorie des dominos appliquée à l'Indochine, qui conduisait à affronter l'adversaire de l'Est à son point *le plus solide*, contrairement au principe fondamental de la *stratégie*.

Il était impossible de transformer en satellite de Washington un peuple fier de son indépendance nationale, *hostile à tout retour d'une colonisation*, aguerri par vingt ans de combats, *éloigné de l'Amérique par* des milliers de kilomètres et adossé aux deux grandes puissances *communistes* : l'URSS et la Chine. Il eût été à *peine moins irrationnel qu'on* tente de maintenir en Iran une *monarchie rejetée par son peuple*.

L'intervention au Liban n'était *pas si absurde. Bordé par une* Méditerranée où les flottes occidentales règnent en *maîtresses, voisin* d'Israël qui est le meilleur allié des Etats-Unis, *sinon le plus docile, ce petit* pays leur offrait l'appui d'une partie *des sectes religieuses et* des clans féodaux qui s'y déchirent.

L'autre partie dépend de Damas, soutenu par Moscou, mais entouré de *nations peu amicales*, tels l'Irak, la Turquie et la Jordanie. L'extrême intelligence du président syrien et l'évidente faiblesse de la diplomatie reaganienne n'auraient pas suffi à renverser le rapport des forces matérielles si la Maison Blanche n'avait été paralysée par l'hostilité manifeste du peuple américain à toute aventure extérieure.

C'est là aujourd'hui l'un des grands périls qui menacent les nations libres. Traumatisés par les souvenirs de la guerre du Vietnam, les citoyens de la plus grande puissance du monde n'acceptent plus que ses soldats soient engagés dans des opérations hors du territoire national. Comme Washington n'a pas à sa disposition l'équivalent des Cubains qui agissent pour le compte de Moscou, les Etats-Unis n'ont plus les moyens d'assurer matériellement les responsabilités internationales dont ils se déclarent toujours chargés.

Si les républicains et les démocrates du Congrès avaient admis l'envoi des « marines » à Beyrouth aussi facilement que la majorité et l'opposition de notre Assemblée nationale ont admis l'envoi de parachutistes au Liban et au Tchad, le général Assad aurait probablement accepté de négocier sur des bases moins défavorables pour l'Occident, parce qu'il se serait trouvé en situation de relative faiblesse. Mais il savait que, en année électorale, l'opinion américaine obtiendrait facilement le départ des « boys ». Quelques attentats ont suffi à précipiter le mouvement. Comment ne pas craindre qu'un tel scénario ne se répète dans des conditions semblables ? Comment les alliés des Etats-Unis ne seraient-ils pas désorientés par une telle perspective ?

Le président Reagan ne les rassurera pas en soulignant ses efforts *pour accroître les moyens militaires* de son pays face à la menace soviétique, en même temps qu'il poursuit la mise sur pied d'une force de déploiement rapide pour des conflits périphériques qui tendent à se multiplier. Dans les deux cas, les réticences du peuple américain à s'engager militairement affaiblissent l'efficacité des armes à sa disposition.

Les Européens n'apprécient pas l'éventualité d'une guerre limitée à leur continent. Les autres alliés craignent que les interventions extérieures des Etats-Unis soient bloquées dès qu'elles dépasseront le domaine des opérations aéronavales. Ces dernières suffiraient probablement en cas de blocus du détroit d'Ormuz. Mais elles resteraient inopérantes dans la plupart des situations concevables. En face de ce réveil du vieil isolationnisme, comment ne pas imaginer l'inquiétude *d'Israël, par exemple ? Comment* son gouvernement pourrait-il croire *à une garantie de Washington* susceptible d'être toujours paralysée *par le Congrès ?*

Tout n'est pas absurde, certes, *dans la répugnance des Américains* à envoyer des militaires outre-mer. *Les hommes blancs savent que* le temps des canonnières est désormais *fini, même quand elles prennent* les dimensions du *New-Jersey*. Le repli *d'un grand peuple, qui a donné* des preuves de courage dans son his*toire, repose moins sur une faiblesse* morale que sur une confusion intellectuelle. Il a raison de ne pas vouloir recommencer la folle guerre d'Indochine. Il a tort de ne pas la distinguer d'entreprises plus réalistes, qui sont parfois nécessaires dans le monde impitoyable où nous vivons.

Quel président des Etats-Unis *aura le courage de dire clairement* ces choses ? Tant qu'elles n'auront *pas été entendues et comprises* par ses concitoyens, leurs alliés ne sorti*ront pas du désarroi* où les a plongés la retraite de Beyrouth.

LU

« LA CHINE DÉCOLLECTIVISE », de René Dumont

Quand les paysans chinois sont invités à s'enrichir

A deux titres au moins, René Dumont est habilité à nous parler de l'agriculture chinoise. D'abord parce que ses visites en Chine, en qualité d'agronome, se sont répétées depuis la fin des années 30. Ensuite parce que sa vaste expérience du tiers-monde, de l'Asie méridionale à l'Amérique latine en passant par l'Afrique, lui offre une gamme exceptionnelle de termes de comparaison. A quoi il faudrait ajouter les qualités de cœur d'un homme qui ne s'exprime jamais seulement en technicien mais reste à tout instant conscient du poids des heures de travail et des misères de la faim.

De là l'intérêt de ce nouveau témoignage rapporté des campagnes chinoises à l'heure où celles-ci, selon l'expression de René Dumont, *« décollectivisent »* et s'orientent vers des voies nouvelles de développement.

Analyse et bilan définitifs d'une nouvelle politique rurale ? Certes pas. Les chiffres sont là — en particulier la très sensible augmentation de la production céréalière — pour montrer qu'il y a du bon dans les innovations introduites depuis 1979. Selon toute apparence, l'autonomie accrue dont ont bénéficié les paysans chinois a permis une mobilisation supplémentaire des énergies qui s'est traduite, localement au moins, par des résultats spectaculaires. La recherche d'une gestion plus souple, moins *« dogmatique »*, a, en outre, ouvert la voie à des productions plus diversifiées, *génératrices, à terme, d'un meilleur niveau de vie.*

Tout cela est au moins aussi politique qu'agronomique, et René Dumont insiste à juste titre sur les résistances que ces transformations rencontrent chez les cadres du PC chinois, bousculés dans leurs habitudes et leurs pouvoirs.

Plus grave est le problème sou*levé par les inégalités croissantes*, nées d'un système dans lequel *ceux qui en ont les moyens sont* invités à s'enrichir, ce qui implique *que d'autres restent en panne*, voire régressent.

Autre phénomène négatif, souvent négligé par d'autres observateurs un peu trop vite séduits par la réhabilitation des exploitations familiales : la répartition des terres entre ces dernières a abouti à un excessif morcellement.

Enfin et peut-être surtout, René Dumont insiste sur les *graves inquiétudes que continue* d'inspirer le rapport production-*population. Si l'une et l'autre ont* considérablement augmenté depuis le *quinzième siècle, écrit-il, « on n'est cependant jamais arrivé (...) à augmenter sensiblement la production alimentaire par habitant. La Chine révolutionnaire bute sur ce même obstacle : elle n'est pas encore réellement parvenue à le surmonter ».*

« La stupidité de la bureaucratie de la propagande ne connaît pas de limites », écrit René Dumont, qui dénonce sévèrement les *conditions* dans lesquelles il a souvent dû enquêter. Est-ce l'une *des raisons* pour lesquelles il nous parle d'une *« tournée rapide dans les campagnes »*, à l'issue de laquelle il ne saurait être question de *tout dire sur* l'agriculture et l'économie chinoises ? De fait, on *reste un peu sur sa faim devant* le survol parfois hâtif de certaines *questions qui, sans être passées* sous silence, auraient peut-être *mérité une étude ou un commen*taire plus approfondi de la part *d'un spécialiste aussi qualifié*.

Si la propagande, comme il le dit lui-même, a trop souvent inspiré les interlocuteurs de René Dumont, n'eût-il pas fallu, d'autre part, prendre de temps en temps un peu plus de distance par rapport à leurs propos — comme par rapport à d'autres sources, étrangères celles-là, dont la fiabilité est discutable ? La rigueur de l'ouvrage, dans son ensemble, y aurait gagné.

Il demeure que, sur un sujet particulièrement à l'ordre du jour — les structures rurales chinoises étant en pleine transformation, — René Dumont apporte un témoignage aussi qualifié qu'indépendant, tout à fait indispensable à quiconque veut étudier la Chine.

ALAIN JACOB.

★ *Fini les lendemains qui chantent... La Chine décollectivise*, Le Seuil, collection « L'histoire immédiate », 336 p., 85 F.

(Lire page 5 l'article de MANUEL LUCBERT.)

LETTRES AU Monde

Le jeu ambigu de l'URSSAF

Ingénieur électronicien, j'ai travaillé dans le domaine de la haute-fidélité. La disparition de cette activité en France m'a conduit à la presse technique, puis au chômage. Aussi ai-je entrepris de réactualiser *mes connaissances*, et d'en acquérir de nouvelles, tout en sondant divers *employeurs. Les conclusions* s'imposaient : le travail ne manquait pas, *bien au contraire* ; *les moyens de le* rétribuer existaient, chichement *certes, mais existaient* ; *cependant*, les entreprises rechignaient à l'embauche.

C'est pourquoi j'ai songé à m'installer comme ingénieur-conseil. Je l'ai fait en juin dernier, après avoir déniché une société (la société A...) susceptible de me passer des commandes en suffisance pendant le temps nécessaire au développement d'une clientèle.

Sauf l'URSSAF, tous les organismes auxquels j'étais tenu de faire déclaration d'existence m'ont enregistré comme tel : j'ai acquitté mes cotisations, et *réglé* ma TVA.

Quelques semaines après mon début *d'activité, j'ai fait, sur sa* demande, parvenir à l'URSSAF l'unique *note d'honoraires que j'avais* établie à l'époque, naturellement au nom *de la société A... Après quoi, je* fus avisé que mon dossier « faisait l'objet d'une *étude, et que la* décision prise ne manquerait pas de m'être communiquée ».

Début janvier, j'ai découvert ce que cachait cette phrase anodine : sans m'en informer, l'URSSAF avait contesté ma qualité de travailleur indépendant auprès de la société A..., pour *lui notifier* un « redressement » de cotisations à mon sujet. Ainsi pénalisée, cette dernière a dû suspendre le règlement de ce qu'elle me devait, et m'informer qu'il lui faudrait se passer de mes services...

Deux lettres à l'URSSAF, dans lesquelles j'exposais le préjudice subi et l'impasse où son intervention me conduisait, sont restées sans réponse. Par ailleurs, les renseignements que j'ai pu recueillir auprès de différents conseillers ou travailleurs indépendants concordent : *dans* ce domaine, le pouvoir de l'URSSAF est, paraît-il, discrétionnaire, de nombreux procès sont en cours, il me faut prendre un avocat.

Du procès comme unique moyen de dialogue avec une administration.. quelle dérision ! Je suis désormais en cessation de paiement. L'URSSAF le sait. Sauf miracle, ma modeste entreprise ira grossir les rangs des faillites dans le courant du mois, alors même que ma clientèle commence à s'élargir et qu'un de mes brevets retient l'attention d'une grande société.

Encore qu'elles n'aient *rien* pour me déplaire, je ne sollicite ni réduction de charges, ni diminution d'impôts, ni création d'une zone franche autour de mon bureau. Par contre, je revendique le droit d'exercer li*brement mon métier*, d'y consacrer mes forces, sans avoir à en distraire la *plus* grande part pour lutter contre une *« nuit de la raison »*, selon l'expression de J. Daniel.

GÉRARD LINK
(Paris).

L'avis d'un préposé des PTT

Votre dossier sur « La grande *colère* » de vos abonnés (*le Monde* du 2 mars) ne me laisse *pas indifférent*. Je ne suis qu'un simple préposé des PTT, âgé de trente-six ans et dont le salaire mensuel, primes incluses, avoisine à tout casser 6 000 F.

Nous avons nous, préposés à *Strasbourg, débattu souvent* et longuement de ce problème *d'acheminement et de distribu*tion du journal *le Monde*. Nous *avons même proposé de retarder* le départ en tournée si votre jour*nal n'était pas arrivé* (ça, c'est pour ceux qui s'imaginent que nous n'avons pas de conscience professionnelle). Nous en avons référé à nos inspecteurs et cadres supérieurs. Mais la réponse a toujours été la même : haussement d'épaules, soupirs, propos du genre : « C'est à cause du *« Parisien »*, train acheminant le courrier, qui est en retard, c'est à cause du centre de tri, etc. ».

Je vais certainement en surprendre plus d'un, mais j'ai à cœur la bonne marche du service postal, et j'aime la maison pour laquelle je travaille. J'ai très conscience que je suis au service du public, et rien ne m'irrite plus et ne me m'attriste plus que d'arriver chez un usager (je préfère le mot client) et de lui annoncer que son quotidien n'est pas là ou qu'il devra s'en passer pour le week-end.

Il m'est arrivé souvent, ainsi d'ailleurs qu'à mes collègues, de nous faire remettre vertement à notre place et de nous faire sentir que nous ne sommes que des *préposés, lorsque nous* conversions pour améliorer la bonne *marche de notre maison*.

Combien de fois, ils nous est arrivé de rentrer de tournée et de trouver le journal *le Monde* sur nos positions de travail le samedi matin. Un quotidien, arrivé une heure après notre sortie en tournée et qui ne sera distribué que le lundi matin. Soit avec quarante-huit heures de retard. Deux jours pour une heure !

Oui ! Notre administration ne tourne pas rond. Mais sachez que nous, les préposés, nous sommes très souvent du côté de l'usager, puisque nous les voyons et écoutons leurs doléances tous les jours ouvrables de l'année. Depuis quatorze années que je travaille aux PTT, personne, et je dis bien personne, n'est jamais venu me demander comment nous pourrions améliorer la *qualité* du service, et pourtant nous savons nous, les *préposés*, qu'avec un peu de bon sens tous ces problèmes pourraient se résoudre.

Je propose que notre administration *organise des journées* « portes ouvertes », dans les *centres de tri et les bureaux de* Paris. Pourquoi les usagers *n'auraient-ils pas le droit de sa*voir comment fonctionne l'ache*minement du courrier ? En fait, il* s'agit de leur argent.

JEAN-MANUEL DUCY
(Strasbourg).

Les originaux de Mayotte

Très simplement, nous voudrions saluer les *originaux* de Mayotte qui désirent rester au sein de la République française. Depuis 1976, avec obstination, ils n'acceptent pas de nous quitter. Il nous semble urgent qu'une poignée d'entre nous, au moins, leur disent merci.

Si nous avons bien compris *M. Lemoine, le gouvernement* se trouve plutôt embarrassé par ces cabochards qui refusent le divorce. L'affaire ne serait plus interne, mais confiée au ministre des relations extérieures. Cela suppose le problème de fond résolu aux yeux de nos dirigeants.

Vingt, trente mille Mahorais têtus, est-ce que ça compte ? Pour nous, infiniment.

JACQUELINE
et MARCEL KROP
(Paris).

La misère des centres culturels d'Afrique

Au moment où l'on institue un commissariat général à la langue française et un comité consultatif, nous vivons dans nos centres culturels d'Afrique la honte et la tristesse *de n'avoir à offrir qu'une misère*. Et cette misère, l'austérité nous oblige à la faire payer dans des pays d'une pauvreté insoutenable.

Cette austérité, je ne la refuse pas et je sais des imaginations et des participations plus efficaces qu'un gros budget. Mais il est un minimum de décence. Nous repassons depuis quinze ans *la Beauté du Diable* et *Hôtel du Nord* qui sont devenus des courts-métrages en gris et blanc presque *muets*, et nous nous étonnons de voir nos ciné-clubs désertés. *Dans* certains pays où *il n'y a ni li*brairie ni cinéma valables, les centres culturels sont les seuls points de *diffusion de livres et de films*.

Que changera le Haut Conseil de la francophonie ?

Peut-on aujourd'hui rêver d'écoute et d'accueil plus chaleureux de nos expériences ?

Il ne peut y avoir de diffusion de *notre culture que sur le terrain* des rencontres quotidiennes, que ce soit dans notre pays avec *nos* hôtes étrangers, ou dans les pays où nous sommes les hôtes étrangers.

M.-F. DELAROZIERE,
directrice du centre culturel franco-voltaïque de Bobo-Dioulasso.

Seuls, les enfants handicapés...

Un fonctionnaire, qui demande que l'on préserve son anonymat, nous écrit :

J'ai rencontré très récemment quatre chefs d'établissements secondaires américains qui passaient par Paris, en chemin vers des lycées de province avec lesquels leurs « high schools » participent à un programme d'échanges.

Assez naturellement, ces éducateurs m'ont interrogé sur les rapports école publique-école privée dans notre pays. Avec la spontanéité qui est une des forces de cette Amérique, citée fréquemment en exemple, et qui connaît elle aussi bien des problèmes scolaires, ils m'ont indiqué que *toute* revendication d'une aide publique (crédits fédéraux, ce qui est tout à fait inimaginable ou crédits d'Etat, ce qui leur semblait ne l'être guère moins) serait « anticonstitutionnelle » et dénoncée comme telle par la Cour suprême.

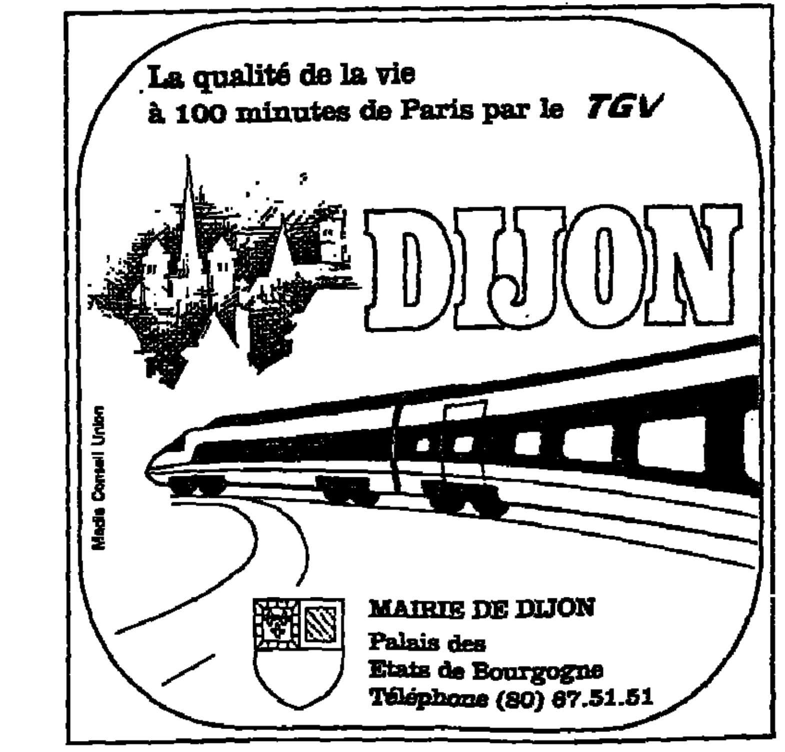
Selon mes interlocuteurs, les seuls élèves bénéficiant d'une aide publique, alors qu'ils poursuivent leurs études *dans* l'enseignement privé, sont les enfants handicapés.

La réalité des chiffres

INSTITUTRICE, SEULE :

Salaire	5 473,33
Indemnités logement	560,00
mais versées tous les trois mois souvent avec retard.	
Un mois comme un autre : mars.	
Loyer	1 495,00
Facture EDF-GDF ...	1 915,00
Révision d'une 4 L ..	782,20
Redevance télévision	331,00
Facture téléphone ...	375,10
Essence nécessaire pour aller à l'école	400,00
Le Monde chaque jour	104,00
Total	5 402,30
Il reste donc pour se nourrir, se vêtir, se cultiver ..	631,43

ALINE HARSHAW
(Chantilly).



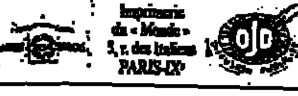
Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1088 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	838 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à *formuler leur demande* une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LE CONFLIT DU LIBAN

A Beyrouth

Les bombardements de la banlieue sud ont fait une centaine de victimes

La situation a été particulièrement tendue à Beyrouth à la veille de l'ouverture, à Lausanne, ce lundi 12 mars, de la deuxième phase de la Conférence de réconciliation nationale. Samedi, dix-huit personnes avaient été tuées et quatre-vingt-quatre autres blessées lors de violents bombardements dans la banlieue sud de la ville.

Dimanche, le front de cette zone connaissait une accalmie alors que des accrochages opposaient par intermittence l'armée libanaise aux milices antigouvernementales sur la ligne de démarcation séparant l'est et l'ouest de la capitale.

D'autre part, l'organisation Jihad islamique a accusé, dans un communiqué publié dimanche par la presse de Beyrouth, les soldats français d'avoir tué le journaliste libanais mort vendredi près de l'ambassade de France à Beyrouth-Ouest *(le Monde* daté 11-12 mars). De source militaire française, on dément formellement cette accusation, indiquant que le journaliste a été tué par des tirs de fusils d'assaut kalachnikov – utilisés habituellement par les différentes milices présentes à Beyrouth-Ouest – dirigés contre l'enceinte de l'ambassade. Le journaliste de la radio libanaise Mohamad Ismail Houmani a été tué, selon Jihad islamique, par les tirs d'une sentinelle française après qu'une roquette avaient été tirée contre l'ambassade. Cette accusation est également reprise par le frère de la victime. On dément également de source française qu'une roquette ait été tirée vendredi contre la chancellerie, comme l'affirme Jihad islamique. Cette organisation a revendiqué la responsabilité de plusieurs attentats, perpétrés, selon elle, contre l'ambassade de France et des positions militaires françaises. à Beyrouth-Ouest au cours des derniers jours.

A Lausanne De nombreuses incertitudes pèsent sur la conférence libanaise de réconciliation

De notre envoyé spécial

Lausanne. – Une certaine confusion régnait dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 mars, à quelques heures de l'ouverture du deuxième acte de la conférence libanaise, dite de réconciliation nationale. D'abord fixé à dix heures, le lever de rideau, disait-on dans les coulisses, serait ajourné à 15 heures, peut-être même à 17 heures. Tout dépendait de l'arrivée à Lausanne de l' « observateur » syrien, dont on ne connaissait pas au juste l'identité. Désigné dimanche soir vice-président de la République, M. Abdel Halim Khaddam pourrait être remplacé, ajoutait-on, par son successeur à la tête de la diplomatie de Damas, M. Farouk El-Chara.

Quant à l'« observateur » saoudien, M. Rafic Hariri, il faisait la navette entre les chambres de l'hôtel Beau Rivage, occupées par les principales « vedettes » – qui refusent de s'adresser la parole, – pour fixer les modalités du dialogue, ou plutôt des multiples monologues. En effet, la ligne de clivage ne passe pas seulement entre gouvernementaux et antigouvernementaux, mais traverse aussi chacun des deux camps antagonistes. Parmi les premiers, au moins trois voix discordantes se feront entendre : celle de MM. Pierre Gemayel et Camille Chamoun (les maronites du « Front libanais »), celle de MM. Saeb Salam (sunnite) et Adel Osseirane (chiite) et, enfin, celle du chef de l'Etat, M. Amine Gemayel.

L'opposition se présente, elle aussi, en ordre dispersé. Malgré un large champ de convergences, le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, et le président druze du Parti socialiste progressiste, M. Walid Joumblatt, dont les intérêts ne sont pas identiques, formuleront des revendicatitons quelque peu divergentes ; leurs alliés conservateurs, respectivement M. Rachid Karamé (sunnite) et Soleiman Frangié (maronite), défendront des positions beaucoup plus conciliantes.

Il y a plus grave. Les divers protagonistes ne sont même pas d'accord sur le libellé de l'ordre du jour. Vont-ils débattre en priorité de la consolidation du cessez-le-feu et de la constitution d'un gouvernement d'union nationale, comme le souhaitent les loyalistes, ou bien de la réforme des institutions et de la mise en jugement des responsables du récent bombardement de la banlieue sud de Beyrouth, comme l'exigent les opposants ?

Le président Gemayel et ses amis estiment que ces questions devraient être confiées à un gouvernement de coalition qui serait constitué après la fin de la conférence. Leurs adversaires rétorquent qu'elles devraient, au contraire, être réglées avant la formation d'un tel cabinet, et posent une condition fondamentale : la « déconfessiomalisation » du système politique en vigueur depuis une quarantaine d'années.

Ce chapitre, à lui seul, comporte une série de revendications : l'élection à la proportionnelle d'une Assemblée nationale qui ne tiendrait plus compte de l'appartenance religieuse des électeurs ; l'instauration d'un Sénat au sein duquel chacune des communautés disposera d'un nombre égal de représentants et un droit de veto pour faire échec à toute législation jugée contraire à ses *« intérêts vitaux »* ou à ceux de l'Etat libanais ; l'élection du président de la République au suffrage universel et non plus par le Parlement ; la désignation du président du conseil par l'Assemblée nationale et non plus par le chef de l'Etat.

L'administration devra, elle aussi, être déconfessionnalisée : les fonctionnaires, à tous les échelons, seraient désignés selon les critères de la compétence et de l'ancienneté, et non plus par rapport à un quota confessionnel. Tous les décrets-lois promulgués par le président Gemayel depuis son accession au pouvoir – en particulier ceux ayant trait aux nominations dans la haute administration – seraient annulés.

Le « parrain » syrien

En fait, les principaux corps de l'Etat visés par cette revendication sont ceux de l'armée et des services de sécurité, dont le contrôle est assuré, selon l'opposition, par des hommes, chrétiens ou musulmans, inféodés au Parti phalangiste. Capital entre tous, ce problème risque de constituer le principal obstacle à toute entente. Il pourrait cependant être contourné par la désignation d'une sorte de conseil suprême de la défense, représentatif de toutes les factions en présence, qui aurait la tâche d'ériger une *« armée véritablement nationale »* se substituant aux diverses milices partisanes ; ces dernières seraient dissoutes et désarmées, ou progressivement intégrées dans les forces régulières.

A ce projet, les gouvernementaux opposent un tout autre processus, à leurs yeux tout à la fois moins élaboré et plus réaliste. Il pourrait être résumé par le triptyque suivant : cessez-le-feu définitif, gouvernement d'union nationale formé sur la base de principes généraux définis en commun, réformes institutionnelles.

Ces dernières, qui excluraient un amendement de la Constitution et des changements notables dans les équilibres confessionnels, porteraient essentiellement sur une *« décentralisation administrative »*. Celle-ci, aux yeux des loyalistes, aurait le double mérite de confier à chacune des communautés la gestion de ses propres affaires, sous la protection de leurs milices respectives, transformées en forces de sécurité relevant de l'autorité centrale. Une double mesure qui rassurerait dans un premier temps des populations traumatisées et méfiantes les unes des autres, en attendant la cicatrisation des blessures infligées par la guerre civile.

Parallèlement, l'armée régulière serait reconstituée sous l'égide d'hommes bénéficiant de la confiance des deux camps, tâche, admet-on volontiers, qui ne serait pas aisée à accomplir. Cela dit, les gouvernementaux ne sont pas *a priori*, hostiles à une représentation égalitaire des chrétiens et des musulmans au sein de l'Assemblée nationale et à la création d'un Sénat, à condition que celui-ci soit présidé par un grec orthodoxe (8 % de la population) et non par un druze (communauté moitié moins nombreuse), comme l'exigerait M. Wallid Joumblatt.

La mauvaise humeur, voire la nervosité, que l'on décèle dans le comportement des uns et des autres est moins imputable à l'ampleur de leurs divergences qu'à l'incertitude qu'ils ressentent quant à l'attitude qu'adoptera « l'obervateur » syrien qui fait plutôt figure de « parrain » des deux camps antagonistes.

Certes, un accord a été conclu entre M. Amine Gemayel et le président Hafez El Assad, au cours de leurs récents entretiens à Damas. Mais, virtuellement, personne ne connaît le contenu de leur entente, les conversations s'étant déroulées sans témoin. Les opposants s'en inquiètent – de peur que les intérêts de leur alliée, la Syrie, ne coïncident pas avec les leurs – et les gouvernementaux s'en méfient. Chat échaudé craignant l'eau froide, le président Gemayel et ses partisans, dit-on, se demandent si Damas ne se livre pas à un « double jeu », malgré la volonté affichée du président Assad de jouer le rôle de conciliateur. Très affaiblis sur le terrain par leur récente défaite militaire et par le « lâchage » israélo-américain, largement dépendants de la bonne volonté de la Syrie, les gouvernementaux se posent la question de savoir si la prétendue « neutralité » du président Assad n'est pas un moyen comme un autre pour favoriser les desseins de ses alliés naturels.

Les deux camps antagonistes sont d'accord au moins sur un point : l'attitude de la Syrie sera largement conditionnée par celle de l'Union soviétique. D'où l'importance des conversations qui se déroulent actuellement entre les dirigeants baassistes et M. Aliev, l'émissaire du Kremlin. Or personne ici n'est en mesure de savoir si le gouvernement soviétique se contentera de la victoire que constitue l'abrogation de l'accord du 17 mai, ou s'il cherchera à inciter la Syrie à poursuivre son offensive en direction des accords de Camp David, pièce maîtresse de la diplomatie américaine au Proche-Orient. Inutile de dire que l'appel insolite lancé dimanche par M. Khaddam, le nouveau vice-président syrien, invitant l'Egypte à abroger unilatéralement, à l'instar du Liban, son traité avec Israël n'est pas passé inaperçu ici.

L'inquiétante incertitude qui plane à Lausanne n'empêchera pas, en tout cas, le lever du rideau, assure-t-on dans l'entourage de M. Amine Gemayel. Le président de la République devrait inaugurer, ce lundi après-midi, la conférence par un discours *« de caractère général mais néanmoins très important »*, puisqu'il a l'intention de définir les limites du dialogue qu'il est disposé à engager.

ERIC ROULEAU.

LA SYRIE APPELLE L'ÉGYPTE A ABROGER LES ACCORDS DE CAMP DAVID

Damas *(AFP)*. – M. Abdel Halim Khaddam, vice-premier ministre et ministre syrien des affaires étrangères, a appelé samedi 10 mars l'Egypte à *« suivre l'exemple du Liban et à abroger l'accord conclu avec l'ennemi israélien »* (le traité signé en 1979 entre Israël et l'Egypte à Washington).

Cet appel, cité par l'agence syrienne Sana, a été lancé par le chef de la diplomatie syrienne au cours d'un déjeuner en l'honneur de M. Ghaidar Aliev, vice-premier ministre et membre du bureau politique du PC soviétique, arrivé samedi à Damas.

M. Khaddam a souligné que toute la nation arabe *« assumera avec l'Egypte la responsabilité »* de cette décision – si elle venait à être prise – *« avec toutes les conséquences qu'elle implique »*.

L'accord libano-israélien signé le 17 mai 1983 et auquel la Syrie était opposé, a été annulé le 5 mars dernier. Le chef de la diplomatie syrienne a estimé que l'annulation de cet accord représente une défaite pour *« la politique agressive et aventuriste des Etats-Unis et d'Israël »* au Proche-Orient.

Le gouvernement israélien ajourne sa décision sur un repli de l'armée au Liban

De notre correspondant

Jérusalem. – Il est urgent d'attendre ; tel semble être le sentiment des dirigeants israéliens face à la crise libanaise au moment où s'ouvre la conférence de Lausanne. Le gouvernement de Jérusalem a coupé court dimanche 11 mars aux informations qui, depuis quelques jours, faisaient état d'un très prochain repli partiel de l'armée israélienne sur la rivière Zaharani, entre Tyr et Saïda.

A l'issue du conseil des ministres, qui n'avait même pas inscrit cette question à son ordre du jour, le porte-parole du gouvernement, M. Dan Meridor, a précisé que le cabinet n'avait pris *« aucune décision sur le principe du redéploiement »*. *« Quand les autorités responsables*, a-t-il poursuivi, *jugeront le moment venu, elles soumettront leur décision au cabinet, j'ignore quand cela se fera. Les plans d'Israël en la matière n'obéissent qu'à un seul souci, celui de sa sécurité. Ils n'ont pas à être précipités par l'évolution de la situation au Liban. Le gouvernement croit que l'actuel déploiement de l'armée est le meilleur qui soit en ce moment. »*

Le cabinet s'est contenté d'aborder une question secondaire, à savoir le projet de confier à une autorité civile – en l'occurrence la police des aéroports – le contrôle des passages frontaliers qui incombe pour l'instant à l'armée, laquelle souhaite être déchargée de cette tâche. Là non plus, le gouvernement n'a pris aucune décision définitive.

Lors d'une réunion, mercredi dernier, l'état-major semblait avoir mis la dernière main à son projet de repli sur la Zaharani. On laisse entendre maintenant, de source militaire, que le redéploiement n'interviendait pas avant quelques semaines. Plusieurs raisons expliquent sans doute l'attentisme israélien. Conformément à une ligne de conduite traditionnelle, le gouvernement n'aime pas donner à croire qu'il agit sous la pression des événements. Opérer un retrait si peu de temps après l'abrogation de l'accord du 17 mai 1983 reviendrait à gratifier la Syrie d'une seconde victoire. En outre, les luttes d'influence apparues ces derniers temps à Damas constituent une inconnue nouvelle qui ne peut qu'inciter à la prudence. Israël, qui n'a pas oublié, enfin, les griefs émis notamment aux Etats-Unis après son retrait du Chouf, souhaite ne pas prêter cette fois le flanc à la critique.

Si l'Etat hébreu repliait maintenant son armée, les diverses parties libanaises ne seraient pas en mesure d'éviter des désordes dans les zones évacuées, notamment à Saïda. On ne manquerait pas d'accuser Jérusalem d'avoir voulu *« saboter »* la conférence de Lausanne. Israël préfère donc voir quel tour prendront les discussions interlibanaises avant de modifier le *statu quo*.

En attendant, l'Etat hébreu n'a pas l'intention d'accepter un réaménagement de l'accord du 17 mai, comme M. Shamir l'a rappelé, vendredi 9 mars, dans une interview au *Yedïot Ahoronot*. *« La question*, a-t-il ajouté, *n'est pas de rester ou non à Saïda. Elle est d'assurer la sécurité de la Galilée. C'est un problème qui doit être résolu globalement. L'armée a préparé certains plans et continue d'y travailler. Dans le contexte actuel, nous devrons maintenir pendant longtemps une certaine forme de présence militaire. »*

L'idée-force de l'état-major est donc inchangée : obtenir la sécurité maximale avec une présence minimale. Le parti travailliste, quant à lui, pousse ce raisonnement jusqu'au bout en exigeant un rapatriement total et immédiat de l'armée. Selon M. Shimon Pérès, la solution réside dans un repli sur la frontière, d'où il serait ensuite légitime pour Israël de mener une politique de défense active. La multiplication des vols de reconnaissance et des patrouilles navales, le maintien d'un réseau de renseignements allégé, le renforcement des liens opérationnels avec l'armée du Liban libre, permettraient, selon lui, de riposter efficacement à la moindre tentative d'infiltration de l'OLP vers le sud tout en évitant l'enlisement.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

Les Iraniens résistent à la contre-offensive irakienne

(Suite de la première page.)

Déployant une carte d'état-major, il avait, pour la première fois, indiqué l'emplacement exact de Majnoun, située à environ dix kilomètres à l'est d'Al-Kournah et à moins de deux kilomètres de la frontière iranienne.

Un examen attentif de cette carte montre que Majnoun constitue en réalité une presqu'île artificielle d'environ 60 kilomètres de superficie, comprenant deux complexes de digues de sable de forme vaguement trapézoïdale, séparés par un plan d'eau large de 1 kilomètre. Le nord de cet ensemble aurait été, selon le général Fakhry, reconquis dès mercredi. Il semble toutefois que la plupart des passdarans iraniens, qui ont pris pied dans l'île au début de l'offensive, se soient installés dans la partie sud reliée à la terre ferme par une route que contrôlent les Irakiens. Depuis le début de l'offensive, le 22 février, ils ont eu le temps de s'y organiser et seraient ravitaillés en armes et en munitions à travers les marécages qui se prolongent à l'intérieur de l'Iran, et également par des hélicoptères Chinook et Bell, qui ont fait récemment leur apparition dans le ciel de la région.

Les communiqués militaires publiés à Bagdad se montrent, pour leur part, extrêmement prudents et ne mentionnent même pas le nom de Majnoun, affirmant à longueur de journée que la bataille se poursuit avec acharnement à *« l'est de Bassora et du Tigre »*. Ils font état de chiffres records de sorties de l'aviation irakienne – deux cent dix-sept pour la seule journée de vendredi – et de nombreuses tentatives de contre-attaques iraniennes *« à l'est de Bassora »*, ce qui semble indiquer que les troupes de Téhéran essaient de créer des diversions pour alléger la pression irakienne contre le secteur de Majnoun.

Les journalistes français, autorisés à se rendre à Bassora, à environ 80 kilomètres au sud de Majnoun, n'ont évidemment pas les moyens de vérifier sur place les informations officielles, car ils sont totalement dépendants des autorités militaires selon lesquelles il est pratiquement impossible de s'approcher sans danger des lignes. Le général Maher a été, dimanche, particulièrement précis. Il a expliqué aux envoyés spéciaux qui, las d'être confinés à l'hôtel, souhaitaient visiter le front, qu'il n'avait personnellement aucune objection, mais *« qu'un tiers d'entre eux ne reviendraient pas vivant d'une visite à Majnoun !... »* Cela donne une indication sur l'acharnement des combats et un ordre de grandeur des pertes apparemment subies par les militaires.

Le général Maher s'est efforcé, pourtant, de minimiser l'importance de la bataille de Majnoun. *« La véritable bataille,* dit-il, *se livre sur toute l'étendue du front, du port de Fao à l'extrême sud du chott El-Arab jusqu'au nord, à Piranchahr, dans le Kurdistan. Pour notre part, nous nous refusons de nous laisser prendre au piège de l'ennemi et d'être entraînés dans une guerre d'usure interminable dans les marécages. Au contraire, nous attendons avec impatience la « grande offensive » qu'ils ont, à plusieurs reprises, annoncée, afin que nous puissions les exterminer. »*

Une guerre d'extermination

Le commandant du 3e corps d'armée, connu pour son franc-parler, a évoqué à maintes reprises la nécessité d'une *« guerre d'extermination »* qui mettrait fin à une situation impossible. *« Notre mission,* dit-il, *est de détruire l'ennemi là où nous le trouvons. J'aurais même souhaité qu'il soit déjà à Bassora pour avoir l'occasion de l'exterminer ou bien d'être moi-même exterminé. Je pourrais alors dormir en paix »*, a-t-il ajouté, trahissant ainsi l'exaspération de certains chefs militaires devant une guerre qui s'éternise.

Le général Maher a utilisé le même langage lorsqu'on l'a prié de commenter les accusations concernant l'utilisation par l'Irak d'armes chimiques, notamment dans la bataille de Majnoun. Il a laissé entendre que si cela dépendait de lui, il utiliserait bien volontiers des armes chimiques et même d'autres armements plus performants. *« Je peux vous assurer,* a-t-il dit, *que je n'ai jamais donné ou reçu l'ordre d'utiliser des armes chimiques, et s'il est prouvé que mon pays a bien utilisé ces armes, vous pouvez me traiter de menteur. Mais j'affirme que tout pays qui désire se défendre doit disposer de tous les moyens pour assurer sa défense. Mon devoir, je l'ai déjà dit, est d'anéantir l'ennemi par tous les moyens. Je suis prêt pour cela à utiliser des armes encore plus destructrices que les armes chimiques. Mais mon commandement me l'interdit et nous n'avons jamais utilisé ce genre d'armement. D'ailleurs, nous n'en avons nullement besoin, car nous avons d'autres armements conventionnels encore plus meurtriers que nous n'avons jusqu'à présent pas employés. »*

L'affaire des armes chimiques n'a pas eu, ici, un grand retentissement. La plupart des Irakiens, civils ou militaires, que nous avons pu interroger à ce sujet partagent les idées et l'exaspération du général Maher et pensent que l'utilisation d'armes chimiques, qu'il ne condamnent pas sur le plan moral, pourrait hâter la fin d'une guerre dont ils ne voient pas l'issue. Ils refusent cependant d'envisager l'éventualité d'une riposte iranienne qui constituerait une nouvelle escalade dans l'horreur d'une guerre qui a déjà tant coûté à l'Irak sur le plan matériel et humain.

JEAN GUEYRAS.

Nouveaux témoignages sur l'utilisation d'armes chimiques par Bagdad

La controverse sur l'utilisation par l'Irak d'armes chimiques continue en dépit de nouveaux démentis de Bagdad. Selon Téhéran, quatre cents combattants iraniens ont été atteints vendredi 9 mars par des *armes chimiques* lors d'une attaque irakienne contre les îles Majnoun, au sud de l'Irak, et plusieurs d'entre eux sont décédés depuis.

Un combattant iranien a raconté au journal *Kayhan* les circonstances de l'attaque : six avions irakiens ont tiré au moins neuf roquettes contre les positions iraniennes dans ces îles à 17 heures (heure locale), vendredi. Une fumée blanche a envahi les positions iraniennes, rendant la respiration difficile et provoquant des brûlures au nez et aux yeux. Pendant ce temps, un avion irakien épandait un liquide sur les marais entourant les îles et des poissons morts sont aussitôt apparus à la surface de l'eau.

Tandis qu'une mission d'experts de l'ONU doit se rendre incessamment à Téhéran pour enquêter sur les accusations iraniennes, des médecins autrichiens qui soignent des soldats iraniens hospitalisés à Vienne ont affirmé, d'autre part, avoir trouvé des traces de gaz de combat dans le sang et l'urine de deux de leurs patients. Selon ces médecins, les gaz de combat découverts sont du gaz moutarde et une mycotoxine (« pluie jaune »), selon les conclusions des médecins, trois soldats iraniens hospitalisés en Suède et un soldat hospitalisé en Autriche sont morts d'empoisonnement.

L'Irak s'est doté d'une usine souterraine, située au cœur du désert, à Akashat, à 280 km à l'ouest de Bagdad, où, sous prétexte de fabriquer des pesticides, le gouvernement irakien manufacture des substances toxiques similaires aux gaz innervants. C'est il y a cinq ou six ans que des savants irakiens ont pris contact avec des fabricants de produits chimiques en Europe et aux Etats-Unis, afin de mettre sur pied des laboratoires capables de fabriquer des pesticides. Selon l'*Observer*, la société britannique ICI aurait refusé de se joindre à ce projet, en raison de la nature très dangereuse des produits que l'Irak voulait fabriquer, notamment de l'amiton, du demeton, du paraoxon et du parathion, substances chimiquement semblables aux gaz innervants. Le gouvernement américain, poursuit l'hebdomadaire, a, pour sa part, refusé une licence d'exportation à une société américaine, Pfaudler. Les Irakiens se seraient alors adressés à la société italienne Montedison, qui aurait accepté de construire l'usine pour 29 millions de livres (350 millions de francs). Interrogée, Montedison a affirmé qu'elle n'a jamais construit une usine de ce type en Irak.

Les services de renseignement américains, cités par l'*Observer*, ont indiqué que l'Irak possède trois usines capables de fabriquer des gaz de combat, et a déjà utilisé du gaz moutarde à plusieurs reprises depuis l'automne dernier dans la guerre du Golfe.

Syrie

Le président Assad consolide son pouvoir

(Suite de la première page.)

Ils lui reprochent essentiellement d'avoir des ambitions démesurées et de vouloir succéder à son frère dans le cas où la maladie de celui-ci l'empêcherait d'assumer ses fonctions. Ils ont fourni à cet égard au président Assad des preuves apparemment irréfutables pour demander que l'ancien chef des brigades de défense soit nommé à un poste d'ambassadeur à l'étranger.

Le chef de l'État, après une longue et orageuse *« explication »* avec son frère, n'a pas voulu aller jusqu'à cette extrémité. Il a préféré arbitrer en imposant une formule de *« compromis »* qui sauve au moins les apparences.

Il est vrai que le président Assad avait vraisemblablement d'autres raisons pour réduire les pouvoirs de son frère. L'une d'elles, assure-t-on de bonne source, a trait à la conduite de la politique étrangère, *« domaine réservé »* du chef de l'État. A en croire certains de nos informateurs, M. Rifaat el Assad s'appliquait non seulement à déconsidérer le rôle moteur du Parti Baas au pouvoir, mais avait également constitué une coterie d'hommes politiques et de militaires favorables à une ouverture plus large envers les États-Unis et leurs alliés arabes au Proche-Orient.

Le président Assad aurait fait, en clair, allusion à *cette tendance « capitularde »* au cours d'une récente réunion de la direction du Baas. Il aurait déclaré, selon une personnalité proche de ce parti : *« Il faudrait que l'on sache une fois pour toutes que notre alliance avec l'Union soviétique est d'ordre stratégique. Toutes les autres ne sont que tactiques.* E. R.

LE NOUVEAU CABINET

Damas *(Reuter, AFP)*. – Voici la composition du nouveau cabinet syrien :

– *Premier ministre :* M. Abdel Raouf Al Kasm ;

– *Vice-premier ministre et ministre de la défense :* général Moustapha Tlass ;

– *Vice-premier ministre pour les services publics :* M. Walid Hamdoun ;

– *Vice-premier ministre pour les affaires économiques :* M. Abdel Kader Kaddoura.

● MINISTRES. – *Affaires étrangères :* M. Farouk El Chareh ; *information :* M. Yassine Rajjouh ; *intérieur :* général Nassereddine Nasser ; *ravitaillement et commerce intérieur :* M. Mohammed Ghabbache ; *éducation :* M. Mohamed Nagib Sayed Ahmed ; *industrie :* M. Mahmoud Kaddour ; *administration locale :* M. Abdel Karim Addi ; *culture :* Mme Najah Attar ; *affaires sociales et travail :* M. Youssef Jouaidani ; *économie et commerce extérieur :* M. Selim Yassine ; *finances :* M. Hamdi Sakka ; *tourisme :* M. Naouras Al Dakr ; *justice :* M. Khaled Al Malki ; *communications :* M. Raafat El Kurdi ; *habitat :* M. Ahmed Selim Darwiche ; *santé :* M. Ghassoub El Rifai ; *wakfs (biens religieux) :* M. Mohamed Mohamed Al Khatib ; *enseignement supérieur :* M. Ziad Choueki ; *électricité :* M. Kamel El Baba ; *pétrole et ressources minières :* M. Ghazi El Droubi ; *construction :* M. Riad Bagdadi ; *transports :* M. Younes Mohammed ; *agriculture et réforme agraire :* M. Ammache Jdeih ; *irrigation :* M. Abdel Rahmane El Madani.

● SECRÉTAIRES D'ÉTAT. – *Affaires du Conseil du peuple (Parlement) :* M. Nayeftaani ; *affaires du Plan :* M. Kamal Charaf ; *affaires de la présidence de la République :* M. Wahib Fadel ; *affaires de la présidence du Conseil :* M. Antoine Gebrane ; *sans portefeuilles :* MM. Dib Al Masri, Hikmat Bayazid, Daoud Hido, Mikhail Nakkoul.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

A LA VEILLE DU « SUPER-MARDI »

M. Gary Hart obtient dans le Wyoming sa quatrième victoire

De notre correspondant

Washington. – Trois jours avant que ne se prononcent d'un coup, mardi 13 mars, neuf nouveaux Etats, M. Gary Hart a remporté, samedi, dans le Wyoming, sa quatrième victoire consécutive dans la course à *l'investiture démocrate*. Distançant M. Walter Mondale de 25 points (61 % contre 36 %), dans cet Etat conservateur et dépeuplé du Nord-Ouest, il a ainsi démontré, pour la première fois, sa force dans une autre région que la Nouvelle-Angleterre, où il avait obtenu ses trois précédents succès (New-Hampshire, Maine et Vermont).

A la veille d'une journée capitale, où seront élus 613 des 3 933 délégués à la convention, cette nouvelle victoire donne à M. Hart l'avantage de tenir plus que jamais la vedette dans la presse et à la télévision. Elle a pourtant son revers, car le jeune sénateur du Colorado est maintenant devenu la cible privilégiée des quatre autres candidats à l'investiture. M. Mondale qui, du temps où il se croyait invincible, ne s'attaquait qu'à M. Reagan, concentre depuis deux semaines déjà ses tirs sur le nouveau *« coureur de tête »*, mettant en doute la *« nouveauté »* de ses idées et sa *« sensibilité »* à la situation des plus défavorisés.

Dimanche, au cours d'un débat télévisé organisé à Atlanta entre les cinq candidats démocrates en lice, l'ancien vice-président a encore haussé le ton en accusant M. Hart d'être *« dans l'erreur, naïf »* et *« faible »*, et en prédisant un *« désastre »* économique s'il était élu. Le sénateur Glenn, dont le dernier espoir de se remettre en selle dépend de ses résultats de mardi en Alabama, Floride et Géorgie, s'est joint à l'assaut, affirmant qu'il ne croyait pas à *« la politique de l'impulsion et du chorus »* et contestant les propositions de M. Hart en faveur d'un renforcement des armements conventionnels et moins sophistiqués. Très caustique, M. McGovern a, pour sa part, ironisé sur les nouvelles idées de son ancien protégé qui avait, en 1972, dirigé sa campagne contre M. Nixon. De tous, M. Jackson aura finalement été le seul à véritablement développer ses propres arguments électoraux, essentiellement dirigés vers les Noirs, qui constituent 26 % de la population en Alabama, 14 % en Floride et 27 % en Géorgie.

Calme et très assuré, M. Hart a, lui, réitéré ses appels à un *« nouveau départ »* pour l'Amérique. Il a eu les rieurs de son côté lorsque M. Mondale a vigoureusement affirmé qu'il serait « pour » la défense des intérêts des groupes particuliers. Ce lapsus malheureux a cruellement souligné l'efficacité de la dénonciation par M. Hart des engagements électoraux, qu'il accuse M. Mondale d'avoir pris, notamment auprès des syndicats. A la fin de la semaine dernière, le sénateur du Colorado paraissait certain de gagner, mardi, le Massachusetts, être très bien placé dans le Rhode Island et fort dans l'Etat de Washington. Sa situation semblait prometteuse, mais nullement assurée en Floride, et il avait peu de chance de distancer M. Mondale en Alabama et en Géorgie, l'Etat de M. Carter qui soutient son ancien vice-président.

La seule chose sûre est que la bataille de l'investiture se joue uniquement entre MM. Hart et Mondale. M. Jackson peut, néanmoins, espérer des résultats significatifs dans ces trois Etats du Sud, à partir desquels M. Glenn escompte encore opérer un redressement. M. McGovern a, lui, déjà annoncé son intention de se retirer s'il n'arrivait pas premier ou deuxième dans le Massachusetts.

BERNARD GUETTA.

Les Soviétiques montent dans le train de M. Hart

La presse soviétique participe toutes proportions gardées à la vague d'enthousiasme général en faveur du sénateur Gary Hart. Dès les premiers succès de M. Hart aux primaires, plusieurs journaux soviétiques avaient adopté à son égard un ton plutôt affable, et dimanche 11 mars le quotidien *Sovietskaya Rossia* (Russie soviétique) note avec satisfaction que le candidat s'est prononcé en faveur d'une reprise du dialogue entre Moscou et Was- hington et du gel des armements nucléaires.

Autres qualités reconnues à M. Hart, qui *« poursuit la ligne de John Kennedy »* : *« Il s'appuie sur les jeunes électeurs, les étudiants et les militants syndicaux »* (étrange affirmation si l'on songe à l'appui massif apporté par les syndicats à son concurrent direct, M. Mondale) et, d'une manière générale, sur les *« forces hostiles »* au président Reagan : c'est bien là la qualité essentielle du sénateur Hart, puisque, selon *Sovietskaya Rossia*, les électeurs américains savent que quatre années supplémentaires de reaganisme équivaudraient à une *« catastrophe nationale »*.

Le soutien apporté par le journal soviétique à un démocrate n'est pas surprenant, tant M. Reagan fait à Moscou figure de bête noire. Mais il est plus remarquable de voir la presse soviétique dévoiler dès maintenant ses préférences pour un candidat précis, sans craindre apparemment que cet empressement ne fasse du tort à son bénéficiaire. – J. K.

Equateur

● LE TRIBUNAL ÉLECTORAL CONFIRME L'AVANCE DE M. BORJA. – Le tribunal électoral suprême a annoncé vendredi 9 mars à Quito que le décompte officiel des suffrages à l'élection présidentielle de janvier place en tête le candidat social-démocrate Rodrigo Borja, avec 602 532 voix, soit 22,54 % des bulletins dépouillés. M. Borja, qui représente la gauche démocratique, est suivi par le candidat du Front de reconstruction nationale (FRN, droite), M. Leon Febres Cordero, qui recueille 547 313 voix, soit 22,29 %. MM. Borja et Febres Cordero brigueront la présidence, conformément à la loi, au deuxième tour, le 6 mai. – *(AFP.)*

La Grenade

● CENT MILLIONS DE DOLLARS DE DOMMAGES-INTERETS RECLAMES AUX ETATS-UNIS. – Les Grenadins ont déposé 580 plaintes auprès de la justice américaine et réclament à Washington plus de 100 millions de dollars de dommages-intérêts pour les pertes humaines et les dégâts matériels subis pendant l'intervention américaine d'octobre 1983.

Chine

Un tiers des paysans devront cesser d'exercer une activité agricole dans les vingt ans à venir

De notre correspondant

Pékin. – Les campagnes chinoises, qui ont connu une transformation en profondeur des structures de production depuis cinq ans, sont appelées à vivre de nouveaux bouleversements au cours des deux prochaines décennies. Selon un plan actuellement à l'étude, environ 30 % à 40 % de la main-d'œuvre rurale cessera d'exercer une activité agricole dans les vingt années à venir. L'existence de ce projet a été révélée, mardi 6 mars, par M. Du Runsheng, président du Centre de recherches sur le développement agricole auprès du comité central du PCC.

La population active à la campagne est généralement chiffrée à trois cents millions de personnes, sur un total d'environ huit cents millions de ruraux. Le plan du gouvernement chinois signifie donc qu'aux alentours de l'an 2000 entre quatre-vingt-dix et cent vingt millions de paysans auront changé de métier. Cette évaluation paraît conforme à l'estimation, mentionnée parfois dans la presse chinoise, selon laquelle le surplus de la main-d'œuvre agricole serait actuellement de l'ordre de cent millions d'individus.

Cette extraordinaire mutation sociale ne devrait pas nécessairement entraîner, dans l'esprit de ceux qui la conçoivent, un exode massif des bourgs vers les grandes villes. Il s'agira, tout au contraire, d'orienter la main-d'œuvre disponible vers de petites activités industrielles, commerciales ou artisanales qui seront créées sur place, dans les villages ou dans les chefs-lieux de districts ruraux.

Une telle évolution, qualifiée par M. Du Runsheng de *« développement rural intégré »*, se fera, pour l'essentiel, au travers de structures coopératives, sans que soit pour autant exclue l'initiative individuelle. La propriété du capital sera collective et les profits, compte tenu des prévisions et investissements nécessaires, seront répartis équitablement entre les différents membres de la collectivité. De telles entreprises pourront naître dans le secteur des services, des transports, de la petite exploitation minière et de l'industrie manufacturière de faible envergure.

Se trouve-t-on de nouveau devant l'une de ces visions utopiques, qui, de la multiplication des hauts fourneaux de poche à la campagne, lors du Grand Bond en avant, en passant par la communalisation intégrale de la vie quotidienne, ont nourri depuis trente ans les rêves des dirigeants chinois ? En fait, ce projet d'avenir est déjà, pour partie, inscrit dans la réalité de certaines régions économiquement avancées du pays. Ainsi, dans les zones rurales des faubourgs de Shanghai, la valeur de la production industrielle et agricole provient pour près de 70 % de la petite industrie et pour moins de 15 % de l'agriculture. La moitié seulement des « paysans » sont engagés dans le travail aux champs.

Il apparaît, au demeurant, que l'existence de ces petites entreprises industrielles à la campagne est le facteur principal de l'émergence d'une catégorie de « paysans riches ». Ce phénomène et la spécialisation accrue des foyers agricoles ont permis aux revenus des familles paysannes, – dont l'un des membres peut être engagé dans une activité non agricole – de faire, ces dernières années, un bond tout à fait remarquable. Alors qu'en 1978 un tiers des paysans avaient un revenu annuel par tête inférieur à cent yuans (1 yuan = 4 francs), cette catégorie ne représentait plus, en 1982, que 2,7 % du total. Pour les revenus inférieurs à 150 yuans, les chiffres sont tout aussi parlants : 64,3 % du total en 1978, mais seulement 10,8 % en 1982.

Le diplôme de « paysan riche »

Si l'amélioration des conditions de vie est donc générale, il n'en est pas moins évident que certains s'enrichissent plus vite que d'autres. Loin d'être contesté, ce fait est plutôt considéré aujourd'hui, en Chine, comme positif. M. Wan Li, membre du bureau politique, qui supervise la politique agricole, ne déclarait-il pas en novembre que *« les paysans riches sont les représentants des forces productives d'avant-garde à la campagne »* ? *« Il n'est pas correct de se débarrasser des différences de revenus »*, a expliqué, quant à lui, M. Du Runsheng, qui a demandé aux familles les plus pauvres de *« ne pas se montrer jalouses des autres »*. Les paysans les plus défavorisés doivent être aidés par l'octroi de prêts ou par une assistance technique, mais il n'est plus question, sauf exceptions, de les porter à bout de bras. Il faut surtout, en cas d'échecs répétés, les inciter à abandonner leurs terres au profit d'autres plus compétents et les orienter vers d'autres activités.

A en juger par certains échos, le statut de *« paysan riche »* ne paraît pas être cependant de tout repos. Y accéder, c'est généralement encourir le risque d'être sollicité par toutes sortes d'individus et dans des buts qui ne sont pas toujours honorables. D'autant que certains cadres locaux distribuent – malicieusement ? – aux heureux fortunés des diplômes de *« paysan riche »* qui attirent sur eux une attention dont ils se passeraient bien. Dans la province du Fujian, relevait récemment M. Wan Li, la police a dû protéger ces familles privilégiées contre les menaces du reste de la population.

Le pouvoir conteste l'idée qu'on assiste actuellement à l'apparition dans les campagnes d'un phénomène capitaliste, puisque la propriété de la terre reste collective. M. Du Runsheng a cependant admis que certains paysans engagés dans des activités industrielles ou artisanales ne respectaient pas les limites imposées à l'emploi de personnel salarié (deux assistants et cinq apprentis au maximum). Mais, a-t-il affirmé, le nombre de ces contrevenants est *« très réduit »*, et ils ne représentent pas une menace pour le système socialiste.

Diminution de la main-d'œuvre paysanne, concentration des terres, spécialisation de la production, renforcement de l'industrie rurale : telles sont les grandes lignes qui sont tracées pour le développement des campagnes d'ici à la fin du siècle. Mais est-on vraiment sûr que les tensions sociales qu'engendre déjà une telle révolution – le mot n'est pas trop fort – ne déboucheront pas, un jour ou l'autre, sur de violents soubresauts ?

MANUEL LUCBERT.

Lin Biao et la vérité historique

De notre correspondant

Pékin. – Le « phénomène » Lin Biao pose un problème à l'historiographie chinoise. Comment honorer le héros tout en flétrissant le traître ? Pendant les premières années qui suivirent sa mort violente, en septembre 1971, et jusqu'à une date récente, l'appareil de la propagande occulta délibérément la « bonne moitié » de l'ancien dauphin de Mao et mit en valeur le côté le plus sombre de son âme de « comploteur ».

Cette conception très manichéenne et fort peu scientifique de l'histoire est peut-être en train de changer. A quelques jours d'intervalle, le *Quotidien du Peuple*, évoquant des événements du passé, a mentionné, ces jours-ci, le nom de l'ancien maréchal, sans rappeler par ailleurs les « noires » intrigues des dernières années de sa vie.

L'un des épisodes-clés du passé, qui, depuis des années, permet de mesurer l'attitude du pouvoir envers Lin Biao, est celui de la bataille du col de Pingxin. Ce combat, qui se déroula en septembre 1937, mit aux prises plusieurs divisions de la 8e armée de route (communiste), nouvellement créée, aux Japonais qui descendaient de Mandchourie vers le centre de la Chine. L'estocade victorieuse, c'est un fait établi, fut portée par la division 115, que commandait alors Lin Biao.

Depuis presque quinze ans, il était convenu d'ignorer dans le récit de cette bataille le rôle joué par le commandant de la division 115. Règle suivie, en particulier, par les livres scolaires publiés après la chute de l'ancien « plus proche compagnon d'armes » de Mao. Il y a deux ans, *China Daily*, quotidien en anglais de la capitale, avait publié la lettre d'un électeur indigné de cette omission et qui écrivait : *« Tout personnage historique important, quelles qu'aient été ses actions, qu'il ait été un héros ou un criminel, mérite que son souvenir ne soit pas déformé. Il faut donner son dû au diable, comme dit le proverbe. »*

Il faut croire que cette protestation, qui n'était sans doute pas isolée – une partie de l'armée a toujours regretté le sort subi par Lin Biao, – a été entendue. Vendredi 2 mars, dans sa rubrique « Apprendre l'histoire de la révolution », *le Quotidien du peuple* a clairement mentionné le nom et et les fonctions de Lin Biao dans une nouvelle version du récit de la bataille du col de Pingxin.

Lin Biao réhabilité ? Certainement pas. Mais, sans doute, assiste-t-on aux manifestations d'une nouvelle tendance consistant à parler des événements révolutionnaires du passé avec un plus grand souci de la vérité historique. Dans ces conditions, l'organe du Parti n'aurait plus aucune raison de ne pas rappeler un certain nombre d'autres faits et, par exemple, comme il l'a fait lundi, que Lin Biao figurait parmi les vingt personnes présentes à la célèbre réunion de Zunyi, en janvier 1935, au cours de laquelle Mao Zedong établit durablement son ascendant sur le Parti et l'armée rouge. Cette information, qui n'est pas une révélation pour les spécialistes, est contenue dans un document « nouvellement découvert » appartenant au « camarade Chen Yun », l'un des dirigeants historiques du PC, aujourd'hui membre du comité permanent du bureau politique. – M. L.

Vietnam

Rome s'inquiète de la situation des catholiques

De notre correspondant

Cité du Vatican. – Les tentatives de certains régimes socialistes d'isoler de Rome leur communauté catholique préoccupent le Saint-Siège. En témoignent de récents discours du pape, en particulier aux évêques de Taiwan et aux pèlerins lituaniens venus à Saint-Pierre pour le cinquième centenaire de saint Cassimir, patron de leur nation.

Un autre pays où, affirme-t-on de source proche du Vatican, le risque semble se préciser est le Vietnam. Selon ces sources, les autorités de Hanoï auraient entrepris une campagne visant, à terme, à couper la communauté catholique vietnamienne (3 millions de personnes) de toute dépendance à l'égard de Rome. C'est ainsi que l'année dernière a été créé un « Comité de solidarité des catholiques patriotes du Vietnam » dont les soixante-quatorze membres sont élus et qui, aux yeux des autorités, est le seul interlocuteur représentant l'Eglise.

Les archevêques de Ho-Chi-Minh-Ville et de Hué ont protesté contre la création de cet organisme qui, bien que catholique, échappe au contrôle des évêques. Jouant sur l'antagonisme entre le Vietnam et son voisin du Nord, Mgr Nguyen Van Binh, archevêque de Ho-Chi-Minh-Ville, a notamment mis en garde contre les risques de commettre les mêmes erreurs qu'en Chine.

Dans une lettre du 19 octobre 1983 adressée au Comité national de liaison des catholiques (un organisme existant à Hanoï depuis 1855), l'évêque de Hué, Mgr Nguyen Kim Dien condamne également la création du nouveau comité, affirmant qu'il ne peut que provoquer *« confusion, anxiété et division dans l'Eglise »*.

150 prêtres détenus

Toujours selon les mêmes sources, aucune négociation, même informelle, ne serait en cours sur cette question entre le Saint-Siège et le Vietnam. La dernière visite *ad limina* (accomplie tous les cinq ans) par les évêques du Vietnam à Rome a eu lieu en 1981.

Selon un récent rapport d'Amnesty International, rappelle-t-on, il y aurait actuellement au Vietnam cent cinquante prêtres détenus dans des camps ou emprisonnés. Deux épisodes survenus en 1983 témoignent, soulignent nos interlocuteurs, de l'état de tension grandissante existant entre l'Etat et l'Eglise. Le premier est le cas du Père Nguyen Van Ly, curé du village de Doc-So. Il a été arrêté en mai 1983 sous l'accusation *d'« opposition à la révolution »*. Son arrestation n'a été connue qu'en décembre. Il est accusé d'avoir enfreint les interdictions de pèlerinage à Notre-Dame de La Vang, près de Quang-Tri. Il n'a été appréhendé qu'après plusieurs tentatives infructueuses de la police pour pénétrer dans son village que défendait la population. On ignore son lieu de détention.

Un autre cas est celui des condamnations l'été dernier de six prêtres dont un provincial jésuite, le Père Nguyen Cong Doan, un Père dominicain et cinq de leurs collaborateurs laïques. Tous ont été condamnés à des peines particulièrement lourdes : la prison à perpétuité pour un laïque, M. Nguyen Van Hien, soixante et un ans, ancien officier de l'armée sud-vietnamienne, quinze ans pour le Père Le Thanh Que, quarante-cinq ans, jésuite, douze ans pour le Père Doan. Les autres accusés se sont vu infliger des peines de cinq à deux ans avec sursis.

L'accusation était de propagande antirévolutionnaire » et de tentative de renversement du régime. Les arrestations avaient eu lieu en 1981 et avaient durement touché le centre jésuite Alexandre-Rhodes de Ho-Chi-Minh-Ville auquel collaboraient les accusés. Le Père Doan était le conseiller personnel de l'archevêque de Ho-hi-Minh- Ville.

PHILIPPE PONS.

AFRIQUE

Tchad

Les autorités de N'Djamena accusent la Libye d'être à l'origine de l'attentat qui a détruit un avion d'UTA

L'explosion du DC-8 de la compagnie UTA, qui a eu lieu le samedi après-midi 10 mars, sur l'aéroport de N'Djamena, a fait vingt-cinq blessés (vingt-huit selon les autorités tchadiennes). C'est un retard dans l'horaire de décollage qui a empêché l'avion d'exploser en plein vol. Une ou deux explosions, selon les témoignages, se sont produites à 14 h 20 locales au moment où une opération de ravitaillement en carburant était en cours, provoquant immédiatement un incendie. Quatre-vingt-sept personnes étaient à bord et trente-six autres s'apprêtaient à embarquer.

Selon toute vraisemblance le ou les engins explosifs avaient été placés dans la soute à bagages au cours des escales précédentes, Brazzaville et Bangui. Les secours se sont organisés très rapidement et la compagnie UTA a envoyé un autre appareil samedi après-midi dans la capitale tchadienne pour rapatrier les blessés, qui sont arrivés à Paris dimanche matin.

Une mystérieuse organisation, le « groupe Idriss Miskine » (du nom de l'ancien ministre des affaires étrangères du président Hissène Habré, décédé d'une crise de paludisme le 7 janvier dernier), a revendiqué dimanche la responsabilité de l'attentat.

Dans un appel téléphonique aux agences de presse, un correspondant a déclaré que cet attentat était destiné à « *donner une leçon à la dictature gorane* (ethnie de l'est du Tchad) *à N'Djamena, obstacle à la réconciliation nationale* », ajoutant : « *Nous demandons à la France et à la Libye de ne pas s'ingérer dans nos affaires intérieures* ». Cet interlocuteur a précisé que le groupe « Idriss Miskine » était une « aile gauche » des forces armées du nord. Selon lui, M. Miskine a été « *assassiné de manière barbare par Hissène Habré* ».

De son côté, M. Soumaila Mahamat, ministre tchadien de l'information, a accusé le chef de l'Etat libyen, le colonel Kadhafi d'être le « maître penseur » de cette action, dans le but de porter atteinte aux intérêts de la France au Tchad et en Afrique. L'ambassadeur du Tchad à Paris, M. Allam-Mi, a porté les mêmes accusations indiquant notamment : « *Le recours à de tels procédés ne peut être inspiré que par ceux qui les pratiquent ailleurs, les Libyens, qui possèdent une base à Brazzaville.* »

Le gouvernement libyen a formellement démenti, dimanche, être à l'origine de cet attentat. Un porte-parole du bureau populaire (ministère) des relations extérieures, cité par l'agence de presse libyenne Jana, a affirmé que la Jamahiriya n'est concernée « *ni de près ni de loin par cet accident* » et a condamné les « mensonges » des autorités tchadiennes.

Cet accident, a-t-il ajouté, « *prouve que la sécurité se détériore à N'Djamena* » et que le régime du président Hissène Habré « *n'est pas maître de la situation dans la capitale tchadienne. Il témoigne également de l'indignation du peuple tchadien et de son refus de la présence militaire française dans les territoires tchadiens* »

Le GUNT de M. Goukouni Oueddeï a « déploré », dimanche soir, la destruction du DC-8 d'UTA et a accusé les « milieux militaristes » français de la capitale tchadienne d'en être responsable. Dans un communiqué daté de Bardaï (nord du Tchad), le GUNT rejette les « *allégations et les insinuations irresponsables* » de M. Allam-Mi « *tendant à mettre en cause essentiellement des pays amis* ». Le GUNT « *n'a jamais utilisé le terrorisme aveugle comme méthode de combat, de surcroît lorsqu'il s'agit d'un appareil de transport civil* ».

Parlant des milieux militaristes français et des FAN (Forces armées du Nord du gouvernement de N'Djamena), le GUNT indique que ceux-ci « *visent essentiellement à faire échouer la conférence sur la réconciliation nationale au Tchad sous l'égide de l'OUA. Ils tentent également de torpiller les efforts diplomatiques que déploie actuellement le GUNT en vue d'aboutir à la réconciliation entre Tchadiens* ».

A N'Djamena, une enquête a été ouverte par les autorités tchadiennes, associant les responsables français, civils et militaires. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Ethiopie

Addis-Abeba dénonce l'aide militaire américaine au Soudan

L'Ethiopie a annoncé qu'elle renonçait à participer à la réunion ce lundi 12 mars à Naïrobi au sujet du contentieux qui l'oppose au Soudan. La rencontre entre les ministres des affaires étrangères des deux pays avait été arrangée grâce à une médiation de l'Egypte en marge du Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine à Addis-Abeba.

En annonçant cette décision, samedi, M. Oshu Wolde, chef de la diplomatie éthiopienne, a accusé les Etats-Unis et le Soudan de « *monter un complot pour saper l'intégrité territoriale de l'Ethiopie* ». Il a reproché à Khartoum de « *ne pas vouloir vraiment un dialogue constuctif* » entre les deux pays, qui s'accusent mutuellement de soutenir leurs rebelles respectifs. « *Nous avons la preuve*, a-t-il ajouté, *que quatre à cinq avions acheminent quotidiennement à Khartoum des armes en provenance des Etats-Unis.* »

Le premier vice-président soudanais, le général Omar Mohamed Tayeb, avait affirmé la semaine dernière, à son retour de Washington, que les Etats-Unis allaient instaurer un pont aérien avec Khartoum. Le Pentagone avait alors qualifié cette déclaration de « *prématurée* », et, samedi, le président Nemeiry a démenti l'existence de ce pont militaire aérien.

L'intensification de la rébellion au Sud-Soudan et l'aide que lui apporte la Libye ont incité le chef de l'Etat soudanais à se rendre dimanche à Assouan, où il s'est entretenu avec le président Moubarak dans le cadre de l'accord de défense mutuelle liant les deux pays depuis 1976. Les autorités soudanaises ont par ailleurs annoncé avoir « *saisi d'importants documents* » prouvant l'aide que Tripoli apporte au sécessionnistes.

De son côté, le ministre libyen des affaires étrangères a convoqué dimanche les diplomates arabes pour *les informer que Tripoli* « *se réserve le droit de légitime défense* » à la suite de l'aide militaire fournie par Washington à Khartoum. – *(Reuter, AFP, UPI.)*

● *Libération de deux otages par les rebelles du Sud-Soudan.* – Les deux otages ouest-allemands, Mme Ursula Morson, enceinte de huit mois et demi, et son fils âgé de *dix-huit mois*, enlevés il y a *un mois* par l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA), sont arrivés *sains et saufs dimanche soir 11 mars* à Addis-Abeba, après avoir été remis aux autorités éthiopiennes à la *frontière soudano-éthiopienne* par la SPLA, a-t-on appris ce lundi de sources dignes de foi. – *(AFP.)*

EUROPE

URSS

AU THÉATRE DE LA TAGANKA

Les autorités éprouvent des difficultés à trouver un successeur à Iouri Lioubimov

De notre correspondant

Moscou. – Qui acceptera de remplacer Iouri Lioubimov à la tête du théâtre de la Taganka, qu'il a fondé il y a vingt ans ? Toutes sortes de rumeurs – pas toujours innocentes – circulent à Moscou depuis que le metteur en scène probablement le plus célèbre d'URSS, en tout cas le plus apprécié des intellectuels et de la jeunesse, a été démis de ses fonctions (*le Monde* du 8 mars). Lioubimov est depuis plusieurs mois à Londres, et ses amis, dont certains sont des successeurs potentiels, hésitent à parler ouvertement, ne sachant pas encore s'il a définitivement choisi l'exil en Occident.

Un bruit avait couru avec insistance dans les milieux du spectacle. Anatole Efros, actuellement directeur du théâtre Malaya-Bronnaya, aurait accepté de prendre la direction de la Taganka. Efros mène une vie discrète et ne fréquente guère les étrangers. Plus jeune que Lioubimov (il a seulement dépassé la cinquantaine), il a eu comme lui maille à partir avec la censure. En 1967, il avait été congédié du théâtre de la Ligue des jeunes communistes (théâtre Komsomol), où il était directeur artistique, à la suite d'une campagne menée dans la *Litteratournaya Gazeta*, contre son « *goût pour la mode* ».

Efros a erré, par la suite, dans plusieurs petites salles ; souvent critiqué par la presse mais toléré, il avait réussi à trouver un *modus vivendi* avec les censeurs. Sa nomination à la tête du théâtre de la rue Malaya Bronnaya marquait la fin d'un demi-ostracisme. Signe de confiance : les autorités lui avaient permis, en 1978, de se rendre aux Etats-Unis pour monter *le Mariage*, de Gogol.

Efros admet que des discussions ont lieu à ce sujet. Des amis de Lioubimov affirment qu'il a décliné la proposition de diriger la Taganka, où il a, ces dernières années, monté occasionnellement des spectacles. Un autre nom circulait jeudi : celui de Nikolaï Goubenko, qui a été jadis acteur à la Taganka. Depuis plusieurs années, Goubenko ne fait plus que des films, comme acteur et metteur en scène. Le plus connu, *les Oiseaux blessés*, raconte la libération d'un Etat après l'occupation nazie, vue par un petit garçon qui a perdu ses parents pendant la guerre. Ce film, largement autobiographique, a été présenté en Occident en 1978.

Si les talents d'acteur de Goubenko sont reconnus, certains émettent des réserves sur ses capacités de metteur en scène. On lui aurait proposé la Taganka après le refus d'Efros, mais il ne serait pas tout à fait décidé.

Tout se passe en coulisse. Aucune annonce publique n'a été faite concernant Lioubimov, mais tout le monde sait qu'il n'est plus directeur. Un représentant du ministère de la culture a, au cours d'une réunion avec les acteurs de la Taganka, donné comme explication la prolongation « *injustifiée* » de son séjour en Occident. En fait, les autorités soviétiques espéraient peut-être se débarrasser de Lioubimov dès l'été 1983 quand elles l'ont autorisé à aller à Londres avec sa femme et son fils. Il est très rare en effet que des Soviétiques puissent se rendre à l'étranger avec leur famille au complet.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Tchécoslovaquie

LA DIFFICILE RENCONTRE DU CODENE ET DE LA CHARTE 77

Des pacifistes français membres du CODENE (Comité pour le désarmement nucléaire) se sont rendus au début du mois en Tchécoslovaquie, pour tenter d'y tenir avec les représentants de la Charte 77 un colloque, auquel devaient aussi participer cinq Néerlandais membres de l'IKV (comité inter-Églises pour la paix). Ces derniers ont été interceptés par la police tchécoslovaque, pour la plupart dès l'aéroport, et expulsés en compagnie d'une Française du CODENE.

Le « colloque » prévu a cependant eu lieu, selon les représentants du CODENE, qui en ont fait connaître les conclusions (trois Tchécoslovaques, Vaclav Benda, Jiri Ruml et Jana Sternova, y ont souscrit). Les participants estiment qu' « *il ne saurait y avoir de paix durable, honnête et humaine, sans le respect des droits de l'homme* ». Ils évoquent la « *tendance déshumanisante* » du pouvoir politique, surtout « *dans les pays où le pouvoir réprime les libertés individuelles dans l'intérêt des couches sociales qui l'exercent.* »

Les participants « *dénoncent le surarmement et entendent poursuivre leur engagement contre le déploiement des missiles nucléaires, où que ce soit (...) Ils entendent cependant ne pas céder à une illusion qui laisserait croire que la destruction de telle ou telle arme, de telle ou telle base militaire, suffirait à garantir la paix* ». Pour cela, il faut « *l'implication personnelle, courageuse et réfléchie des citoyens, des groupes et des associations de tous les pays* ».

Turquie

L'AVIATION AURAIT EFFECTUÉ PLUSIEURS RAIDS CONTRE DES POSITIONS DE SÉPARATISTES KURDES EN TERRITOIRE IRANIEN

L'armée de l'air turque a lancé au cours des dernières semaines plusieurs raids contre des positions de séparatistes kurdes en Iran, dans les régions de Mahabad et de Sardacht (proches de la frontière avec l'Irak), selon des informations recueillies à Ankara.

Huit raids ont été effectués par des groupes de deux ou trois avions militaires turcs. Au cours d'un de ces raids, un appareil se serait écrasé, et son pilote, un lieutenant, serait tombé aux mains des rebelles kurdes. Aucune confirmation officielle n'a pu être obtenue à Ankara sur ces informations. Les troupes turques avaient lancé en mai dernier une vaste opération de ratissage en territoire irakien contre les rebelles kurdes.

Les raids effectués au cours des dernières semaines sont la conséquence de plusieurs attaques par des groupes kurdes de camions turcs de transport de marchandises qui assurent une part importante des exportations de la Turquie vers l'Iran.

De nombreux militants séparatistes de Turquie ont rejoint les combattants kurdes en Irak et en Iran. Cela expliquerait les interventions de l'armée turque, soucieuse de ne pas permettre la renaissance aux frontières d'un mouvement qu'elle a sévèrement réprimé sur le sol national. – *(AFP.)*

● *Selon des sources proches des parents de détenus de la prison de Diyerbakir*, les autorités militaires ont veillé à ce que les prisonniers morts les 2 et 3 mars des suites d'une grève de la faim soient enterrés dans la plus parfaite discrétion. De même source, on ajoute que les mères de prisonniers qui s'étaient rendues la semaine dernière à Ankara pour protester contre les conditions de détention dans cette prison ont été placées sous surveillance à leur retour à Diyerbakir. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

LA TENSION ENTRE PARIS ET MADRID
APRÈS LE MITRAILLAGE D'UN CHALUTIER ESPAGNOL

La visite de M. Mauroy s'est terminée par un dialogue de sourds avec M. Gonzalez

Madrid. – Les trois heures de conversation qu'ont eues, le samedi 10 mars à Madrid, le premier ministre français, M. Pierre Mauroy, et son homologue espagnol, M. Felipe Gonzalez, n'ont pas abouti à un apaisement dans les relations entre les deux pays, à leur niveau le plus bas depuis de nombreuses années.

C'est à un véritable dialogue de sourds que se sont apparemment livrés les deux hommes à propos du mitraillage d'un chalutier espagnol, le 7 mars, par un garde-côte de la marine française.

Les deux chefs de gouvernement ont convoqué séparément les journalistes, ce qui rendait encore plus patent leur désaccord. M. Mauroy s'est contenté de lire une courte déclaration et de distribuer une « *note de mise au point* » de son cabinet, développant la version de Paris.

La France affirme avoir, dans cette affaire, le droit international en sa faveur et souligne que l'incident du 7 mars n'est que la conséquence d'une longue suite d'accrochages avec des chalutiers espagnols. Pas moins de mille cent quatre-vingt-quinze infractions de la part de ces derniers ont été enregistrées, en 1983, dans les eaux françaises. A de multiples reprises, l'équipage des chalutiers pris en flagrant délit s'est enfui ou a résisté par la force à l'arraisonnement du bateau par les autorités navales françaises.

On confirme dans la délégation française que les autorités espagnoles avaient été averties, le 11 février dernier, que Paris entendait désormais prendre des mesures énergiques pour mettre fin à cette situation. Le gouvernement espagnol avait alors demandé un répit jusqu'aux élections régionales au Pays basque, qui ont eu lieu le 26 février.

Après cette date toutefois, le problème est resté entier. Lors de l'incident du 7 mars, les deux chalutiers espagnols ont fui pendant près de quatre heures, repoussant un canot envoyé par le garde-côte français et faisant fi de plusieurs coups de semonce avant l'épilogue du mitraillage.

Du côté espagnol, on se refuse à centrer la discussion sur les aspects à la fois juridiques et factuels de l'affaire. « *Nous n'avons pas une connaissance suffisamment précise des faits qui nous permette de donner une version complète de l'incident* », a reconnu M. Gonzalez, pour qui l'important réside dans « *la disproportion entre le possible délit des pêcheurs et l'action de la marine française* ». « *On ne peut accepter l'usage de la force poussé à un extrême qui puisse mettre en danger des vies humaines* », a souligné le président du gouvernement espagnol. Il a, par ailleurs, affirmé qu'un communiqué avait été envoyé, le 13 février, à tous les armateurs du pays, insistant sur la nécessité de respecter les règlements communautaires.

De notre correspondant

Afin de sortir de l'impasse, MM. Mauroy et Gonzalez sont convenus d'une rencontre prochaine entre armateurs et autorités maritimes des deux pays, afin de mettre au point une procédure permettant d'éviter de nouveaux incidents. Du côté français, on souhaite que les autorités espagnoles contrôlent davantage les activités de leurs pêcheurs et qu'elles s'engagent à réprimer elles-mêmes les délits qui leur sont signalés par les autorités navales françaises.

Les Espagnols font valoir, de leur côté, qu'ils peuvent contrôler la feuille de route des chalutiers à leur départ du port mais non le cap effectivement suivi au-delà des eaux territoriales.

L'aspect basque du problème

Aux difficultés techniques s'en ajoutent d'autres, d'ordre politique : les ports de pêcheurs de la côte basque constituent le bastion du nationalisme pur et dur, traditionnellement réticent face à l'autorité du pouvoir central. Ainsi, l'officier de marine, qui s'occupait du contrôle des activités de pêche dans le port de Bermeo, a été assassiné par l'ETA à la fin de 1983 et n'a pas été remplacé depuis.

Si le dossier de la pêche apparaît donc plus épineux que jamais, les deux chefs de gouvernement ont toutefois voulu éviter que ce problème n'affecte de manière irréversible l'ensemble des relations bilatérales.

M. Mauroy s'est montré conciliant sur les autres sujets du contentieux et a tenu exactement le langage que ses hôtes voulaient entendre. Il a réaffirmé que la France souhaite que l'adhésion de l'Espagne à la CEE soit effective le 1er janvier 1986. « *La négociation progresse dans de bonnes conditions et il est permis d'ores et déjà d'envisager sa conclusion avec optimisme* », a-t-il même précisé. Sur le thème du terrorisme, il a déclaré : « *Dès lors que l'Espagne est une démocratie, nul ne peut croire qu'il peut commettre des crimes de ce côté des Pyrénées et vivre impunément de l'autre côté. Ceux qui ont choisi la violence en répondront selon le droit.* »

M. Gonzalez s'est montré sensible à ce langage. Il a manifesté son accord avec les déclarations de son hôte quant à le nécessité d'une « *intégration équilibrée* » de l'Espagne à la CEE. « *J'ai été satisfait d'entendre dire que la France n'accorderait pas le statut de réfugié politique aux Basques se trouvant sur son territoire* », a-t-il, par ailleurs, déclaré. Quant à la tension actuelle dans les relations bilatérales, M. Gonzalez a reconnu qu'aucun gouvernement « *ne peut négliger les sentiments de son opinion publique* », mais qu'il s'agit d'éviter « *de réagir avec une passion qui fasse perdre de vue la défense réelle des intérêts nationaux* ».

La francophobie de la presse

C'est là un équilibre difficile et le gouvernement socialiste espagnol en est conscient. Il sait que la surenchère nationaliste de l'opposition de droite et d'extrême droite, qui l'accuse de faiblesse sur cette question, rencontre un écho certain auprès d'une opinion publique et d'une presse traditionnellement enclines à la francophobie.

Mais il n'ignore pas non plus que l'Espagne aurait davantage à perdre qu'à gagner d'un affrontement diplomatique ouvert avec Paris. L'Espagne enregistre un large excédent de sa balance commerciale avec la France. De plus, la clé de l'adhésion de Madrid à la Communauté se trouve plus que jamais dans les mains de Paris.

Le gouvernement réussira-t-il, tout en maintenant une fermeté suffisante sur le fond, à contrôler l'inquiétante vague antifrançaise qui a submergé le pays ? La tâche est ardue et il suffisait, pour s'en persuader, de lire les éditoriaux publiés dimanche par la presse conservatrice. Selon le journal *ABC*, « *il était pénible d'entendre hier le président du gouvernement espagnol accepter le raisonnement de son homologue français, mais c'était à prévoir, d'autant que la première indignité consistait déjà à ne pas avoir suspendu la visite* ». Pour le quotidien *Ya*, « *Felipe Gonzalez s'est montré comme toujours équilibré et agréable, mais il n'a pas su adopter la position énergique que la brutale action de la France rendait nécessaire* ». Quant à *El Alcazar*, il considère tout simplement que « *le président Gonzalez a donné raison à la France* ».

Le gouvernement devra également tenir compte de l'émotion suscitée par cette affaire au Pays basque même. Samedi, les groupes de pêcheurs venus du port d'Ondarroa se sont installés près de plusieurs postes de la frontière française aux environs d'Irun pour empêcher le passage des camions transportant du poisson importé. La police nationale n'a pas eu à intervenir, les chauffeurs faisant d'eux-mêmes demi-tour en arrivant à la frontière. Par ailleurs, un camion français qui transportait des plaques de marbre a été brûlé dans la région de Deva, dans la province de Guipuzcoa.

THIERRY MALINIAK.

POUR LES ESPAGNOLS LES FRANÇAIS SONT « ARROGANTS ET ODIEUX »

Madrid *(AFP)*. – Arrogants, imbus d'eux-mêmes et franchement odieux : telle est l'image qu'ont des Français cent personnalités espagnoles du monde de la politique, de la culture, des variétés et des sports, et dont les opinions sont publiées par le quotidien madrilène *Diario 16* (centriste).

Pour l'actrice Maria Jose Cantudo, les Français « *sont des prétentieux, des orgueilleux. Il est très clair qu'ils méprisent les Espagnols de manière olympique* ». L'un des grands noms du journalisme sportif espagnol, Jose Maria Garcia, déclare que « *Quevedo* [écrivain du seizième siècle] *était un saint lorsqu'il les traitait de poux* ».

Le député basque Marcos Vizcaya commente : « *Les Français, qui ont un complexe d'infériorité vis-à-vis des Anglais ou des Allemands, essaient de le compenser avec un complexe de supériorité à l'égard des Espagnols.* »

● *Le ministre espagnol de la défense aux Etats-Unis.* – M. Narcis Serra se rend, ce lundi 12 mars, à Washington, neuf jours après l'annonce par le Pentagone de l'attribution à la Grande-Bretagne, au détriment de l'Espagne, d'un contrat de 54,6 millions de dollars portant sur l'achat de dix-huit avions de transport léger destinés à assurer la liaison entre les bases aériennes de l'armée de l'air américaine en Europe. La décision de Washington d'acheter le Sherpa britannique plutôt que le C-212 Aviocar, construit par l'entreprise d'Etat espagnole Casa, a provoqué un profond mécontentement à Madrid, où l'on estime que les Etats-Unis « *ne jouent pas le jeu* », l'Espagne ayant été, l'an dernier, le premier client des Etats-Unis en matière d'armement. – *(AFP.)*

LES PATRONS DES DEUX CHALUTIERS ARRAISONNÉS COMPARAITRONT LE 15 MARS DEVANT LE TRIBUNAL DE LORIENT

Le patron du chalutier espagnol *Valle de Achondo*, arraisonné le 7 mars au large de La Rochelle, a été inculpé le 10 mars à Lorient (Morbihan) de pêche en zone interdite, de refus d'obtempérer et de tentative de destruction d'un navire de la marine nationale, et laissé en liberté. Il est passible de peines d'amende mais aussi de lourdes peines de prison, alors que le patron du *Burgoa Mendi*, poursuivi seulement pour pêche en zone interdite et refus d'obtempérer, ne risque que de se voir infliger des amendes.

Les deux hommes comparaîtront jeudi 15 mars devant le tribunal correctionnel de Lorient, mais ne pourront, entre-temps, quitter les départements du Morbihan et du Finistère.

On se souvient que neuf marins espagnols ont été blessés – dont l'un a dû être amputé d'une jambe – lors des incidents entre les deux bateaux et les navires de la marine nationale.

D'autre part, un camion immatriculé en France et transportant une cargaison de marbre a été incendié et détruit dans la nuit du 9 au 10 mars, près de Deva (province basque du Guipuzcoa). La destruction de ce camion, provoquée par un cocktail Molotov, s'inscrit dans le cadre d'une campagne antifrançaise provoquée par l'incident du 7 mars.

EUPHORIE DANS LES RELATIONS INTER-ALLEMANDES

M. Honecker pourrait se rendre en République fédérale avant la fin de l'année

Bonn. – Une véritable euphorie règne dans les relations entre les deux Etats allemands. Alors que l'afflux de centaines de réfugiés de l'Est se poursuit au camp de transit de Giessen, dans la Hesse, tout le gratin politique ouest-allemand se bouscule, ces jours-ci, en RDA pour y être accueilli par les autorités de l'Est.

Plus d'une centaine de personnalités politiques ouest-allemandes de tous bords ont annoncé leur venue à la Foire de Leipzig, qui s'est ouverte ce week-end. Le chef de l'Etat et du parti est-allemands, M. Erich Honecker, y a reçu, le dimanche 11 mars, successivement le ministre-président de la Sarre, M. Wehrner Zeyer, le maire de Sarrebrück, M. Oskar Lafontaine, le ministre-président de Bavière, M. Franz-Josef Strauss, et le ministre de l'économie, le comte Otto Lambsdorff.

M. Strauss, qui rencontrait pour la deuxième fois en huit mois le premier secrétaire du Parti communiste est-allemand, a indiqué qu'il tenait pour possible la visite de celui-ci en RFA avant la fin de l'année. Cette visite aurait lieu non pas à Bonn, mais en Sarre, pays natal de M. Honecker.

La précédente rencontre entre le président de la CSU et le numéro un est-allemand avait suivi de peu, l'année dernière, l'attribution à la RDA d'un crédit de 1 milliard de marks garanti par le gouvernement de Bonn. M. Strauss a indiqué qu'il n'avait pas été question, cette fois-ci, de nouveaux crédits. Il s'est en revanche félicité de constater que les promesses qui lui avaient été faites en juillet par les autorités de l'Est, notamment en matière de démantèlement des installations de tir automatique à la frontière, avaient été respectées.

Correspondance

En même temps les Allemands de l'Est multiplient les efforts de bonne volonté sur le plan humanitaire ; les tracasseries à la frontière, qui avaient donné lieu en mars 1983 à une crise ouverte entre les deux Etats, ont considérablement diminué. Par ailleurs, si le rythme actuel des autorisations d'émigration accordées par Berlin-Est se poursuivait, c'est près de quarante mille Allemands de l'Est qui passeraient cette année de l'autre côté. Du jamais vu depuis la construction du mur de Berlin en 1961.

Selon diverses informations, la nièce du premier ministre est-allemand Willi Stoph, Mme Ingrid Berg, qui avait dû regagner la RDA le mois dernier après s'être réfugiée avec sa famille à l'ambassade de la RFA à Prague, serait elle-même attendue d'ici le mois d'avril à l'Ouest.

Jamais non plus les relations n'ont été d'une telle intensité sur le plan politique. La semaine dernière, une délégation du Bundestag comprenant seize députés sociaux-démocrates avait été reçue officiellement par le président du Parlement est-allemand, M. Horst Sindermann, membre du bureau politique du Parti. Cette visite avait été précédée de celle du chef du groupe parlementaire libéral ouest-allemand, M. Wolfgang Mischnick. Le chef du groupe parlementaire social-démocrate, M. Hans Jochen Vogel, reçu ce lundi à Moscou par M. Tchernenko, rencontrera à son tour M. Erich Honecker, mercredi, à Berlin-Est.

La visite du chef de l'Etat et du Parti est-allemand en RFA, reportée l'année dernière à une date indéterminée, s'annonce, dans les circonstances présentes, sous les meilleurs auspices. Berlin-Est, dont l'endettement à l'égard de l'Occident reste important, espère sans aucun doute en tirer quelques nouveaux avantages financiers. De part et d'autre on se félicite du développement des relations commerciales, qui avaient encore connu l'an dernier une progression de 8 %.

Si ces relations économiques bilatérales, qui devaient faire l'objet de nouvelles discussions, lundi, entre le ministre de l'économie de Bonn, M. Lambsdorff, et ses partenaires est-allemands, jouent un grand rôle dans les relations entre la RFA et la RDA, l'espèce d'euphorie qui règne actuellement entre les deux Allemagnes ne saurait s'expliquer uniquement par elles. De toute évidence, M. Honecker ne pourrait autant pousser à la roue sans avoir l'aval de Moscou. Il est encore trop tôt, cependant, pour savoir dans quelle partie plus vaste s'inscrit toute cette agitation.

HENRI DE BRESSON.

La Grande-Bretagne a adressé une mise en garde à la Libye après une série d'attentats à Londres et Manchester

Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a lancé, le samedi 10 mars, une mise en garde à la Libye après la série d'attentats à la bombe qui ont eu lieu dans la matinée à Londres. Cinq d'entre eux étaient dirigés contre des intérêts arabes. Deux bombes ont explosé, l'une faisant vingt-trois blessés, dont trois grièvement, dans une boîte de nuit de Mayfair, l'Auberge. La police a fait exploser trois autres engins découverts à proximité de kiosques vendant des journaux arabes. Chacune des bombes contenait environ 1 kilogramme d'explosif. Dimanche matin, la série se poursuivait à Manchester : une bombe explosait sans faire de victimes dans un quartier fréquenté par des Libyens ; peu après, la police découvrait un autre engin.

La police britannique avait mis en garde la communauté libyenne résidant en Grande-Bretagne dès le 2 mars, jour du septième anniversaire de la création de la Jamahirya libyenne, redoutant la répétition des attentats qui avaient eu lieu en 1980 contre des opposants au régime du colonel Kadhafi : un journaliste, Moustafa Ramadan, et un avocat, Mahmoud Abou Nafa, avaient été assassinés à Londres, ainsi qu'un étudiant, Ahmed Moustafan, à Manchester. Le chef de la représentation libyenne avait été expulsé de Grande-Bretagne en juin 1980.

Le chef de la brigade antiterroriste de Scotland Yard, le commandant Bill Hucklesby, a annoncé que trois Libyens, dont la présence avait été signalée dans le night club l'Auberge peu avant l'explosion, étaient recherchés. M. Hucklesby doit se rendre à Paris, mardi, pour y discuter avec une soixantaine de représentants des pays occidentaux des moyens d'améliorer la surveillance des ressortissants libyens. Onze d'entre eux au total ont été assassinés en Europe en 1980.

Dans sa mise en garde à la Libye, Sir Geoffrey Howe a indiqué, samedi, qu'« *une répétition des incidents de 1980 ne peut avoir que des répercussions sérieuses sur nos relations* ». Les échanges commerciaux entre la Grande-Bretagne et la Libye ont atteint près de 300 millions de livres (3,6 milliards de francs) en 1983. Huit mille ressortissants britanniques vivent actuellement en Libye.

Dans un communiqué publié dimanche par l'agence officielle Jana, le « bureau populaire » (ministère) des relations extérieures libyen a fait savoir que des « *explications* » avaient été demandées à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Tripoli après cet avertissement de Sir Geoffrey Howe. « *La Libye ne peut être responsable des événements et des explosions qui surviennent en Grande-Bretagne* », déclare le communiqué. Il accuse les autorités britanniques d'avoir « *refusé de remettre à la Jamahiriya* » des Libyens condamnés « *pour des actes criminels et terroristes contre le pouvoir populaire en Libye* ». – *(AFP.)*

OUVERTURE A MOSCOU D'UNE NOUVELLE SÉRIE DE CONVERSATIONS SINO-SOVIÉTIQUES

Moscou *(AFP)*. – M. Qian Qichen, vice-ministre chinois des affaires étrangères, est arrivé le dimanche 11 mars à Moscou où il conduit la délégation de la RPC à la quatrième série de conversations entre l'URSS et la Chine sur la normalisation des relations entre les deux pays. M. Qian a été accueilli à sa descente d'avion par son homologue soviétique M. Léonid Ilyitchev. Les précédentes rencontres avaient eu lieu à Pékin en octobre 1982, à Moscou en mars 1983 et de nouveau à Pékin en octobre 1983.

La normalisation entre Moscou et Pékin reste suspendue à la solution de trois questions soulevées par la Chine : problème afghan, la présence des troupes soviétiques aux frontières de la Chine – en particulier en Mongolie – et le soutien accordé par l'URSS à l'occupation vietnamienne au Cambodge. L'URSS considère quant à elle qu'il s'agit là de problèmes impliquant des pays tiers et qui ne sauraient donc être résolus bilatéralement avec les Chinois.

Si aucun progrès n'a été enregistré sur ces trois sujets, les relations sino-soviétiques se sont en revanche réchauffées sur d'autres terrains grâce à l'échange de scientifiques, d'étudiants, de touristes et de sportifs. Les relations économiques, surtout, se sont fortement développées et devraient encore s'intensifier après la visite en mai prochain à Pékin du premier vice-président du conseil d'URSS, M. Arkhipov.

A TRAVERS LE MONDE

Guinée-Bissau

● LE PREMIER MINISTRE A ÉTÉ DÉMIS DE SES FONCTIONS. – Cette décision a été prise par le chef de l'Etat, le général Joao Bernardo Viera, peu après l'ouverture, le dimanche 11 mars, d'une session du Conseil de la révolution, organe dirigeant du pays depuis le coup d'Etat du 14 novembre 1980. Le président Viera a précisé que les nouvelles fonctions de M. Saude Maria – nommé premier ministre le 17 mai 1982 – seraient arrêtées après les élections législatives qui doivent avoir lieu en avril prochain. La révocation de M. Saude Maria semble liée avec le projet de réforme de la Constitution que la nouvelle Assemblée nationale populaire devra examiner en priorité. Ce projet, déjà approuvé par le bureau politique du parti au pouvoir (PAIGC), ne prévoit pas de poste de premier ministre. – *(AFP.)*

Inde

● EXPULSION D'UN ATTACHÉ MILITAIRE SOVIÉTIQUE. – Un attaché militaire adjoint soviétique, M. Nikolai Gololobov, a été expulsé d'Inde le 27 février, pour avoir tenté de se procurer des informations secrètes, a affirmé, samedi 10 mars, un avocat indien, Me P. N. Lekhi. Le diplomate aurait été pris en flagrant délit alors qu'il essayait d'obtenir, d'un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, une lettre adressée par Mme Gandhi au chef de l'Etat du Bangladesh, le général H. M. Ershad. – *(AP.)*

Mexique

● REPRIVATISATION DES ENTREPRISES NATIONALISÉES EN 1982. – L'Etat mexicain va mettre en vente au secteur privé trois cent trente-neuf des quatre cent soixante-sept entreprises qui étaient passées sous son contrôle lors de la nationalisation des banques intervenue le 1er septembre 1982. Les modalités de cette vente, qui devrait rapporter à l'Etat quelque 490 millions de dollars, donnent un droit de priorité de rachat aux anciens propriétaires des entreprises concernées. Les prix de vente seront fixés en fonction de la cote de ces sociétés à la Bourse des valeurs mexicaine. – *(AFP.)*

LE CONFLIT NAMIBIEN

Pretoria se déclare prêt à participer à une conférence réunissant toutes les parties concernées

Les autorités sud-africaines ont annoncé, le dimanche 11 mars, que Pretoria est prêt à participer à une conférence réunissant toutes les parties concernées par le conflit namibien, y compris l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) de M. Sam Nujoma. Dans un communiqué publié au Cap, M. « Pik » Botha, chef de la diplomatie sud-africaine, a déclaré que cette conférence devrait réunir les gouvernements de Pretoria et de Luanda, la SWAPO, la conférence multipartite namibienne et l'UNITA de M. Jonas Savimbi.

La République Sud-Africaine, a précisé M. Botha, est prête à participer à une telle conférence « *sans aucune autre condition que la réalisation de la paix. Le temps est venu pour les dirigeants d'Afrique australe d'aplanir eux-mêmes leurs divergences* », a-t-il souligné. « *En cas d'acceptation de cette offre*, a-t-il ajouté, *les parties intéressées devraient convenir d'un président, d'une date et d'un lieu pour abriter une telle conférence. Mais le gouvernement sud-africain préférerait que de telles assises se déroulent dans un pays africain.* »

M. « Pik » Botha a, d'autre part, implicitement rejeté toute perspective de négociations en vue d'aboutir à un cessez-le-feu séparé avec la SWAPO, affirmant que le gouvernement sud-africain « *n'a déclaré la guerre à aucun parti du territoire* » (la SWAPO se refuse à être assimilée aux autres partis politiques namibiens, et a réclamé à de nombreuses reprises l'ouverture de discussions directes avec l'Afrique du Sud).

L'offre du gouvernement de Pretoria survient alors qu'une commission conjointe angolo-sud-africaine continue de contrôler sur le terrain le « désengagement » militaire des troupes sud-africaines en cours dans le sud du territoire angolais. Vendredi 16 mars, à Komatipoort (en territoire sud-africain), les autorités de Pretoria doivent, par ailleurs, signer un pacte de non agression avec les représentants du gouvernement mozambicain. – *(AFP, Reuter.)*

LES TRAVAUX DU COMITÉ DIRECTEUR DU PS

Les socialistes restent divisés sur la politique économique du gouvernement

Outre l'élaboration de la liste socialiste pour les élections européennes, les travaux du comité directeur du PS, samedi 10 et dimanche 11 mars à Paris, ont été dominés par deux débats : sur l'école, d'une part ; sur la politique économique et sociale, d'autre part. A travers ces deux débats s'est aussi exprimée une interrogation sur la cohérence du discours du parti avec l'action du gouvernement, compte tenu notamment de la nécessité, pour les socialistes, de retrouver, vis-à-vis de l'opinion, une démarche offensive.

La querelle scolaire a suscité plusieurs interventions à tonalité très laïque, notamment celle de Mme Véronique Neiertz, député de Seine-Saint-Denis, porte-parole du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, proche de M. Pierre Joxe, qui a affirmé la « *nécessité* » pour les socialistes de « *prendre clairement et avec insistance la défense de l'école publique* ». Mme Neiertz a estimé que les socialistes peuvent encore « *influer* » sur les résultats des négociations entre le gouvernement et les représentants de l'école privée. Elle a ajouté : « *Ne laissez pas cette négociation se conclure sur un accord qui ferait obligation aux communes de subventionner l'école privée. Il ne s'agit pas, sur ce point, d'apprécier où est le point d'équilibre, il s'agit de ne pas faire d'erreur politique grave.* »

M. André Laignel, membre du secrétariat national du PS, réputé porte-parole des laïcs du parti, a affirmé que « *toute contrainte pour les collectivités locales serait un point de refus* ».

D'accord avec Mme Neiertz et M. Laignel pour souhaiter que l'obligation pour les communes de financer les écoles privées ne soit pas inscrite dans la loi, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a rappelé qu'il ne veut « *ni la guerre avec le privé ni la renonciation à nos principes* ». M. Jospin a poursuivi : « *Si toucher au caractère propre* [de l'école privée], *c'est ouvrir la guerre scolaire, il ne faut pas toucher au caractère propre. Ce n'est pas une raison pour toucher à un certain nombre de principes de la laïcité. Il faut s'arrêter au niveau où on peut s'arrêter.* »

M. Jospin a aussi répondu à M. Bernard Derosier, député du Nord, qui s'était interrogé sur l'opportunité de la déclaration du premier secrétaire appelant à faire preuve de « *souplesse* » (*le Monde* du 29 février), compte tenu, notamment des interprétations auxquelles elle a pu donner lieu. M. Jospin a affirmé que son intervention n'avait pas été malvenue, mais au contraire opportune, au moment où s'affirmait la montée d'un mouvement, à droite, qu'il aurait été maladroit de renforcer ou de cristalliser.

A propos de la publication d'un appel, signé par soixante-dix-sept membres du PS, dont plusieurs secrétaires fédéraux (*le Monde* daté 11-12 mars), demandant au gouvernement une plus grande fermeté, M. Jospin a estimé que les signataires de ce texte sont sur une ligne de « *séparation des deux écoles* », alors que la ligne du gouvernement est celle du « *dépassement du dualisme* ». De son côté, M. Laignel a estimé que cet appel est « *tactiquement* » maladroit, mais c'est déclaré d'accord sur le fond avec les signataires.

M. Sarre : la « dérive » économique

L'idée émise par M. Pierre Joxe, président du groupe politique socialiste à l'Assemblée nationale d'un collectif budgétaire consacré à l'éducation nationale, a été reprise par plusieurs orateurs, assortie parfois de réserves sur l'efficacité ou l'opportunité d'un tel collectif.

Second thème de débat pour les membres du comité directeur : la politique économique et sociale du gouvernement. Le CERES, notamment par la voix de M. Georges Sarre, député de Paris, a renouvelé les critiques exprimées dans la revue *En jeu* (*le Monde* du 24 février) par M. Didier Motchane, membre du secrétariat national, à l'endroit de la politique gouvernementale, et notamment de l'action de M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances. M. Sarre a notamment affirmé : « *Un nouveau plan de rigueur est inévitable, ou plutôt le contenu du premier va s'intensifier. Ce dérapage va nous entraîner très loin, chacun le pressent. Est-ce que le parti peut laisser se poursuivre cette dérive, en se contentant d'acquiescer ou de justifier, par référence à la trop célèbre pratique du « moindre mal » ?* »

Le CERES n'est pas le seul à exprimer ce type de préoccupation. M. Laignel, proche de M. Pierre Joxe, a estimé que le gouvernement devrait réorienter, à l'automne, sa politique vers une relance de l'investissement productif. Comme l'avait déjà fait M. Jean-Pierre Chevènement, chef de file du CERES, M. Laignel a estimé que 30 milliards de francs, dans le budget de 1985, devraient être consacrés à cet objectif.

M. Jospin : Soyez « lucides sans être moroses »

Dans sa réponse au CERES, M. Jospin a fait remarquer que l'« *autre politique* » prônée par le CERES ne serait pas moins rigoureuse que la politique actuellement suivie, et ne permettrait pas de faire l'économie de relations difficiles avec l'opinion. Le premier secrétaire du PS a, aussi, estimé qu'un changement à court terme de politique aboutirait à limiter à ses seuls inconvénients les effets de la politique actuelle, et poserait, de surcroît, un problème de crédibilité. M. Jospin a rappelé aux socialistes qu'ils savent, en tout état de cause, que la politique menée ne sera pas changée à court terme. Il les a appelés à être solidaires du gouvernement, afin de ne pas ajouter des difficultés politiques aux difficultés économiques et sociales, et leur a demandé d'être « *lucides sans être moroses* ».

Le premier secrétaire n'a pas convaincu le CERES. Les amis de M. Chevènement ont déposé un amendement à la résolution finale, qui précise que « *le comité directeur craint qu'un écart ne s'élargisse entre la démarche du gouvernement et les orientations définies par le parti socialiste au congrès de Bourg-en-Bresse* », et rappelle la nécessité de « *retrouver le chemin de la croissance* ». Cet amendement ayant été repoussé, le CERES, souhaitant marquer le coup, s'est abstenu lors du vote.

Les rocardiens « dissidents » du groupe AGIRS font le même constat que le CERES sur l'origine du malaise que tous deux discernent dans le parti et dans l'opinion, mais ils proposent des remèdes inverses.

Les deux courants constatent une distorsion, pour le moins, entre le discours politique du PS et l'action du gouvernement. La CERES propose, pour sa part, de mettre l'action du gouvernement en conformité avec son propre discours et avec celui du parti, pour sortir de la « *schizophrénie* », selon l'expression de M. Motchane. Les rocardiens dissidents estiment, à l'inverse, que le parti doit adapter son discours à la politique du gouvernement qu'il soutient, ce qui a conduit MM. Alain Richard et Jean-Pierre Worms, députés respectivement du Val-d'Oise et de Saône-et-Loire, à s'interroger sur le concept de « *base naturelle de la gauche* », et à convier le PS à occuper un « *espace politique laissé vacant* ».

Cette remise en cause leur a valu une verte réplique de M. Poperen. Elle a amené M. Jospin, qui a parlé de « *révisionnisme* », à rappeler que l'infléchissement de l'action engagée pour tenir des réalités n'implique pas de revenir sur les principes.

La plupart des intervenants du comité directeur, sans se ranger, nécessairement à l'une ou l'autre analyse, ont exprimé les mêmes doutes et les mêmes interrogations. M. Arthur Notebart, député du Nord, a souligné la désaffection du parti devant la « *politique de la samba* » (deux pas en avant, un pas en arrière) du gouvernement. M. Jean-Paul Bachy, membre du secrétariat national chargé des entreprises, s'est alarmé de l'inquiétude, voire d'une certaine « *désespérance* », qui touche le monde du travail. Il a souhaité que la gauche puisse mettre en perspective l'action du gouvernement et donner des raisons d'espérer. Il a estimé que le manque de réussite de la campagne commune PC-PS sur les droits nouveaux des travailleurs s'explique par cette inquiétude, comme par ses rapports trop lointains avec les problèmes concrets des travailleurs. M.-L. Michel de la Fournière, enfin, chef de file des rocardiens, s'est inquiété du malaise de l'opinion, et de la potentialité d'explosion qu'il contient, selon lui. Il s'est interrogé sur le relatif optimisme de M. Poperen vis-à-vis des résultats des dernières élections partielles.

De son côté, M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national chargé des fédérations, qui a rendu compte de la campagne de sensibilisation menée pendant plusieurs semaines dans la fédération par les responsables nationaux du parti, s'est fait, sous une forme plus mesurée, l'écho du même malaise, et de la même attente : « *Il n'est* (...) *ni étonnant, ni regrettable, mais au contraire sain* [que le parti] *soit le reflet des aspirations, parfois des inquiétudes, qui existent dans la population* (...). *Les expériences des militants socialistes restent riches et diverses* (...). *Le gouvernement doit* [en] *tirer une plus juste perception de l'opinion et une meilleure adéquation de ses projets aux réalités* (...). *Le besoin se manifeste que notre discours ne se limite pas à la gestion* (...). *Les socialistes sont pleinement conscients aujourd'hui que leur victoire de demain dépend autant de leurs résultats économiques que du succès de leurs idées.* »

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

LA LISTE EUROPÉENNE

Mme Nicole Pery, numéro deux M. Max Gallo en cinquième position

La liste de candidats du PS aux élections européennes, mise au point par le comité directeur, ne deviendra définitive qu'après la convention nationale prévue pour les 24 et 25 mars à Alfortville. Derrière M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, tête de liste, figurent, dans les vingt premiers, quinze signataires de la motion 1 (majoritaire) au congrès de Bourg-en-Bresse, dont dix membres de l'ex-courant A (Mitterrandistes), trois membres de l'ex-courant B (Mauroyistes), deux membres de l'ex-courant C (Rocardiens) ; un membre du groupe AGIRS (Rocardiens dissidents, motion 3) ; 3 membres du courant E (CERES, motion 2).

Le numéro deux de la liste est Mme Nicole Pery, quarante et un ans qui présente l'avantage — compte tenu des facteurs intervenant dans le choix des candidats — d'être une femme, d'être déjà député européen, donc « sortante », de représenter le Pays basque, ce qui est un atout dans la perspective de l'élargissement de la Communauté européenne à l'Espagne, et de s'être spécialisée, au Parlement européen, dans les questions de la pêche.

Malgré le « casse-tête » et les choix, douloureux pour les individus, que suppose la constitution d'une telle liste, la commission des résolutions chargée de ce travail n'a eu besoin que de la soirée de samedi pour choisir les quelque soixante premiers noms, qui comptent une femme par « tranche » de dix candidats. La composition de la liste vise aussi à assurer un certain renouvellement, à établir un équilibre entre les régions, à représenter les différents types d'activité, à faire une place aux jeunes, aux élus, aux représentants des DOM.

Pour ce qui est des « dosages » entre courants, les rocardiens « orthodoxes » sont les plus mal traités puisqu'ils n'ont que deux représentants dans les vingt premiers. Le premier secrétaire du PS a pris l'engagement que tous les courants seraient représentés chez les candidats éligibles, quelles que soient les modifications ultérieures apportées à la liste. Mme Marie-Noelle Lienemann, représentante des néo-rocardiens, qui occupe la vingtième place, devrait donc, en toute hypothèse, la garder.

En fonction des décisions que prendra le MRG, la liste sera « décalée » afin de dégager deux ou trois places pour les radicaux de gauche. Enfin, la convention nationale inclura dans la liste, le cas échéant, une ou plusieurs personnalités extérieures. Pour le moment, M. Jacques Huntzinger, membre du secrétariat national chargé des relations internationales, ne figure pas sur la liste.

Le quatre-vingt-unième de la liste est M. Jacques Piette, compagnon de la Libération.

Cette liste a été adoptée à l'unanimité par le comité directeur, moins 2 votes contre et 6 abstentions.

Les trente actuels premiers candidats (1) sont MM. et MMmes Lionel Jospin, Nicole Pery (★), Jean-Pierre Cot, Gisèle Charzat, Max Gallo, Roger Fajardie, Bernard Thareau (★), Didier Motchane (★), Alain Bombard (★), Yvette Fuillet (★), Léon Fatous, Jean-Paul Bachy, Henry Saby (★), Georges Sutra (★), Michel De la Fournière, Jean Besse, Martine Buron, Colette Gadioux, Louis Eyraud (★), Marie-Noëlle Lienemann, Jean-Marie Alexandre, André Sousi, Charles-Émile Loo (★), Louis Chopier, Didier Migaud, Marie-Claude Vayssade (★), Paule Duport, Marie-Thérèse Mutin, Marc Dolez, Pierre Manger.

(1) Les sortants sont signalés par une astérisque.

Efficace !

« Être efficace en Europe » : tel est, selon M. Lionel Jospin, le principe qui a commandé l'élaboration de la liste socialiste aux élections européennes. On peut toutefois douter, au vu d'une telle liste, de la validité de cette affirmation. En effet, qui mieux que M. Jacques Moreau s'est montré en membre actif du groupe socialiste de l'Assemblée de Strasbourg un ardent défenseur de l'Europe au point qu'il s'était vu confier, à la tête de la commission économique et monétaire du Parlement européen, la succession de M. Delors ? Que constate-t-on ? Que M. Moreau, malgré ses brillants états de service, figure en... trente-cinquième place, c'est-à-dire avec aucune chance de retrouver son siège. Que dire également de l'absence de M. Alain Barreau, membre du secrétariat national, qui est lui aussi depuis plusieurs années l'une des chevilles ouvrières du groupe socialiste, ou de celle de M. Jacques Huntzinger, membre du secétariat national chargé des relations internationales, qui aurait pu être retenu ès qualités ?

En fait, l'élimination de M. Jacques Moreau, militant de la CFDT, est à mettre au compte des effets pervers du jeu des courants et des sous-courants du parti. M. Moreau a été victime du « laminage » du courant rocardien au sein du PS (de quatre candidats « éligibles » en 1979, il passe à deux) et des choix de son propre courant qui l'a négligé au profit d'un « poids lourd », M. Jean-Pierre Cot, et d'un membre du secrétariat national, M. Michel de La Fournière.

A l'inverse, on remarque que M. Didier Motchane (CERES), sortant, est reconduit (il figure en huitième position), bien qu'il ne se soit guère fait remarquer par sa présence et son activité à l'Assemblée de Strasbourg.

J.-M. C.

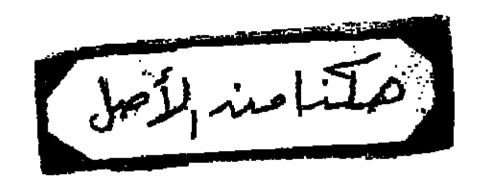
LA RÉSOLUTION FINALE

Fidélité à l'objectif d'un « service public unifié et laïque » de l'enseignement

La résolution adoptée par le comité directeur du PS affirme, à propos de la politique de rigueur : « *Nous réussirons si nous continuons à tenir le cap. Le Parti socialiste réaffirme sa solidarité au choix stratégique du gouvernement : la modernisation économique.* » A propos de la grève des fonctionnaires, la résolution précise : « *Il ne paraît pas scandaleux* [que les fonctionnaires] *cherchent des assurances et des apaisements sur l'évolution de leur niveau de vie. Pour les socialistes, la stabilité de l'emploi ne saurait en aucun cas être considérée comme un privilège* (...). *C'est précisément parce que peu à peu nous réunissons les conditions du redressement économique que nous devons veiller aux conditions politiques du succès, c'est-à-dire à la préservation de nos liens avec les forces sociales qui constituent la majorité de gauche.* »

A propos de l'école, la résolution affirme : « *Nous mènerons une vigoureuse campagne en faveur de l'école publique, qui a toujours été l'école de la liberté au service de tous les enfants sans aucune exclusive.* » Après avoir rappelé la responsabilité de l'actuelle opposition dans la dégradation de l'enseignement public, la résolution poursuit : « *Les socialistes souhaitent que cette situation ne se prolonge pas car elle provoque des gaspillages financiers et renforce la ségrégation et les inégalités sociales. Les socialistes sont attachés à l'objectif d'un service public unifié et laïque de l'éducation nationale et ils estiment que les négociations en cours doivent résoudre, en restant fidèles aux principes de la laïcité, les problèmes de carte scolaire, de l'ouverture des classes, de la répartition et du contrôle des crédits publics, du statut des établissements d'intérêt public (EIP) et de la situation des personnels de l'enseignement privé, qui forment un tout.* »

● *Baisse des cotes de popularité de MM. Mitterrand et Mauroy.* — Publié par *le Journal du dimanche* du 11 mars, un sondage réalisé par l'IFOP entre les 22 et 29 février auprès de 1 919 personnes en âge de voter indique que 32 % (au lieu de 35 % il y a un mois) des Français sont « *satisfaits* » de M. Mitterrand comme président de la République, et 51 % (au lieu de 49 %) en sont « *mécontents* ». De son côté, M. Mauroy voit son indice de satisfaction diminuer de deux points (26 % au lieu de 28 %) et celui de mécontentement augmenter d'autant (54 % au lieu de 52 %). La cote de popularité des quatre principaux responsables de l'opposition progresse : + 5 points pour M. Chirac (42 % au lieu de 37 % le mois précédent), + 4 points pour MM. Barre (45 % au lieu de 41 %) et Giscard d'Estaing (42 % au lieu de 38 %), + 1 point pour Mme Veil (50 % au lieu de 49 %).



LE PCF ET LE GOUVERNEMENT

M. FITERMAN : il faut faire preuve d'esprit de responsabilité

M. Charles Fiterman a déclaré, dimanche 11 mars, au « Club de la presse » d'Europe 1 que *« la cohésion du gouvernement »* avait été *« totale »* dans le conflit des transporteurs routiers, et que M. Jacques Delors était intervenu en tant que premier ministre par intérim, le 23 février, alors que *« tous ceux qui* [avaient] *suivi de près le mouvement (...) savaient bien à ce moment-là qu'on allait vers la levée des barrages ».*

Le ministre des transports a souligné que *« la majorité est pluraliste »*, et qu'il est bon que s'exprime en son sein *« une critique constructive »* visant à *« faire progresser les choses ».* Interrogé sur les déclarations de M. Pierre Mauroy, rappelant qu'il y a un *« seuil »* à ne pas franchir dans cette critique, M. Fiterman a déclaré : *« C'est une remarque de bon sens (...). Si le fond des propositions devenait complètement divergent, antagoniste, alors nous serions dans une situation nouvelle, c'est tout à fait évident ; mais je pense — et je ne crois pas me tromper en disant que c'est également l'opinion du premier ministre — que ce seuil n'est pas franchi, et que nous ne sommes pas dans cette situation. Au surplus, il n'existe pas la volonté de créer une telle situation. En fait, il s'agit de faire preuve d'esprit de responsabilité pour les uns et pour les autres, de savoir écouter ce qui se passe, prendre en compte et se déterminer en fonction de l'intérêt général du mouvement, en particulier quand il s'agit de prendre des décisions qui sont fondamentales, qui sont des votes, des choix sur des questions décisives. »*

M. Fiterman a ajouté : *« Il y a eu une mode dans certains partis, dans le passé (1), de mettre les ministres en congé de parti. Cela ne s'est jamais fait, et je ne crois pas que cela se fassse au Parti communiste. (...) Je suis dans un gouvernement en assumant des responsabilités à la place qui est la mienne et sans confondre avec d'autres responsabilités. Je ne me vois pas — et je ne vois pas que cela soit possible — figurer dans un gouvernement auquel s'opposerait le parti auquel j'appartiens.* [Or] *il n'est pas question que je m'en aille (...). »*

« On peut reprocher au gouvernement de prendre des décisions dont on trouve que le contenu n'est pas celui qui conviendrait, a poursuivi le ministre, *mais je ne crois pas qu'on puisse lui faire le reproche de ne pas pratiquer la concertation. Il n'y a jamais eu autant de rencontres, de discussions, de contacts de toute sorte. Evidemment, cela ne veut pas dire que, automatiquement, on est d'accord, mais tout cela existe. S'agissant des fonctionnaires (...), le gouvernement a dit, me semble-t-il, qu'il veillerait à ce que le pouvoir d'achat moyen de ses salariés soit préservé. Je ne vois pas qu'il ne tienne pas ses engagements.*

Interrogé sur les propos de M. Georges Marchais (*le Monde* du 9 mars), selon lesquels le nombre des chômeurs pourrait atteindre trois millions, M. Fiterman a déclaré : *« Ces déclarations expriment une inquiétude à l'égard du problème de l'emploi (...). Pour ce qui me concerne — et sans doute aussi pour les autres membres du gouvernement, — c'est une préoccupation ; nous y sommes attentifs. Dans cette situation où il s'agit de réduire l'inflation et un certain nombre de déficits, il faut veiller à ce que le chômage ne dérape pas, et, en même temps, prendre les mesures nécessaires. Certaines ont déjà été prises. Je suis persuadé que si cela est nécessaire — et cela peut l'être — d'autres mesures seront prises. Dans ces conditions, il est effectivement tout à fait prématuré de parler de trois millions de chômeurs. Nous n'en sommes pas là, et je suis convaincu que nous n'irons pas là. »*

(1) M. Fiterman paraît faire allusion au RPR dans les premières années du septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing.

M. MARCHAIS : aider le pouvoir face à la droite et au patronat

M. Georges Marchais a souligné, dimanche 11 mars, devant le congrès de la Jeunesse communiste, réuni à Pantin (Seine-Saint-Denis), que *« la gauche a été élue, en 1981, pour mettre en œuvre une politique nouvelle permettant d'améliorer réellement la situation du peuple et du pays ». « Vous considérez donc,* a déclaré le secrétaire général du PCF, *qu'avec la gauche au gouvernement ce doit être plus facile de se faire entendre et d'obtenir satisfaction. Vous avez raison. Mais, en même temps, pas d'illusion ! Nous ne perdons pas une occasion de l'expliquer à tous les travailleurs, et nous vous le disons également à vous, les jeunes : n'attendez pas que les améliorations que vous souhaitez viennent toutes seules, d'en haut, vous seriez déçus. Sans vous, sans votre intervention, rien de bon ne se fera pour vous. »*

M. Marchais a souligné que *« la gauche a accompli un travail important »* et que *« des mesures comme les nationalisations, la décentralisation, les droits nouveaux des travailleurs dans les entreprises, la loi sur la formation professionnelle continue et celle sur l'égalité professionnelle des femmes peuvent constituer des moyens efficaces, aux mains de notre peuple, pour limiter la toute-puissance du capital ».* Mais *« le patronat a programmé des dizaines de milliers de suppressions d'emplois »*, a ajouté M. Marchais, *« et il veut les obtenir tout de suite ». « La droite et le patronat parviendront-ils, par leurs pressions énormes, à empêcher la gauche de tenir les engagements qu'elle a pris ? Ou bien le mouvement populaire créera-t-il, face à chaque problème posé, des rapports de forces permettant d'aider le gouvernement à réussir ? Cette question centrale est au cœur de chaque développement de la situation politique »*, a déclaré le secrétaire général du PCF.

« Est-ce que la gauche peut vraiment réussir ? a demandé M. Marchais. *A cette question, sans hésitation, je réponds : oui ! Bien sûr, la droite et le patronat crient très fort. Mais leur offensive n'est pas irrésistible ! Nous les avons déjà battus en 1981. Nous le pouvons encore aujourd'hui, et nous le pourrons en 1986, et ensuite ! ».*

M. Mauroy invite une nouvelle fois le PC à modérer ses critiques

(Suite de la première page.)

M. Fiterman « colle » au gouvernement, récusant la notion de *« participation sans soutien »* redoutée par M. Mauroy ; M. Krasucki prévient le même M. Mauroy que les mouvements déclenchés par la CGT ne sont pas *« un feu de paille »* ou une *« grogne sans suite ».* Quant à M. Marchais, il mêle le bilan positif aux constats négatifs.

Un jour, le PCF « colle », le lendemain, il décolle : tantôt le raidissement, tantôt le recadrage. la seule question qui vaille n'est pas de savoir ce que veut le PC, mais de mesurer ce qu'il peut faire *(le Monde* du 8 novembre 1983). Que se passe-t-il ? Voilà un parti dont la situation rappelle, à s'y méprendre, celle de la SFIO des débuts de la Vᵉ République, à savoir : une audience réduite autour de 15 % de l'électorat (les sondages préélectoraux en vue du scrutin européen sont encore plus bas) assise sur quelques bastions régionaux, lesquels subissent de plein fouet la politique de reconversion industrielle.

Qui plus est, ce parti est face à une échéance — les élections européennes — pour laquelle il n'a pas vraiment de discours cohérent. Alors qu'en 1979 le PCF et le RPR se confortaient l'un l'autre par une rhétorique « nationale », les communistes sont cette fois seuls sur ce terrain. Ils en sont réduits à se replier sur la défense de quelques intérêts locaux à travers leur refus de l'élargissement du Marché commun. Bref, ils n'ont d'autre recours que d'apparaître comme le meilleur défenseur des « travailleurs ».

Cela ne résoud pas le problème du « seuil », que la CGT et le PCF, ont déjà allègrement franchi, même s'ils s'en défendent. Cela contraint M. Fiterman à l'exercice « centriste » auquel il s'est livré, devant les journalistes du Club de la presse d'Europe 1. Le ministre des transports a successivement condamné les camarades communistes qui seraient tentés d'oublier ce que signifierait le retour de la droite au pouvoir, et les camarades socialistes qu font peu de cas, lorsqu'ils interpellent le PC, du mécontentement que suscite la politique économique.

D'une façon plus générale les communistes, comme les socialistes, sont embarqués dans une expérience qui les contraint à une révision de leurs propres valeurs culturelles. Le réalisme gouvernemental ne suffit pas. La tâche est d'autant plus rude pour le PCF, qui risque d'y perdre son identité : c'est le « fonds commun de la gauche », dit-il, qui est en question. En outre, le PC comme le PS sont naturellement conduits à refléter les fortes résistances de leur base à ce nouveau cours, qu'ils s'agissent des fonctionnaires ou des enseignants du secteur public.

Lorsque, parlant de « l'effondrement des mythes » de la gauche, M. Alain Richard a eu, devant le comité directeur du PS, cette formule : « Les vaches sacrées tombent comme des mouches », il oublie que les partis et leurs électeurs restent attachés à leurs idoles. Et que ceux qui, à gauche, veulent s'en détacher, ne leur ont pas encore trouvé un substitut.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LE PCF ET LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Conforter l'électorat de 1981

Le conseil national du Parti communiste se réunit, mardi 13 et mercredi 14 mars à Vitry (Val-de-Marne) pour avaliser la liste des candidats du PCF aux élections européennes, adoptée par le comité central le 16 février dernier et conduite par M. Georges Marchais (*le Monde* du 18 février). Le conseil national, qui comprend le comité central, les premiers secrétaires de fédération et les parlementaires, adoptera, aussi, une orientation de la campagne du parti pour ces élections.

La réunion de Vitry, dont la seconde journée sera ouverte à la presse, marquera donc le lancement de la campagne du PCF pour le scrutin du 17 juin prochain. A la fin de la semaine, au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris, les communistes organisent un « forum » pour l'emploi et les mutations technologiques. Ce sera l'occasion, pour les responsables du PCF, de réaffirmer leur point de vue sur les restructurations industrielles et leurs critiques à l'encontre de la politique gouvernementale dans ce domaine.

L'orientation retenue par les communistes pour les élections européennes consiste à comforter dans ses convictions l'électorat qui leur avait été fidèle en 1981. M. Georges Marchais a souligné, dimanche 11 mars, devant les Jeunes communistes réunis en congrès à Pantin, *« l'importance extrême »* de ce scrutin, dont l'opposition veut faire *« un véritable « référendum » contre la gauche ».* Soumis à un sondage en vraie grandeur, les communistes estiment que le plus sûr, pour eux, est de chercher à retrouver les électeurs qu'ils avaient rassemblés, il y a trois ans, sur un discours de défiance vis-à-vis des socialistes.

L'heure est donc venue, pour eux, de confirmer cette défiance, en soulignant que si la gauche à des atouts pour réussir, il n'est pas sûr qu'elle résiste aux *« pressions de la doite et du patronat »*, qui misent à la faire dévier de ses engagements qu'elle avait pris en 1981. Pour autant, les communistes ne veulent pas paraître s'engager dans un processus de rupture. M. Charles Fiterman est là pour équilibrer les critiques par la défenses de la politique gouvernementale, en appelant *« les uns et les autres »* à faire preuve d' « esprit de responsabilité ».

La dominante, dans les interventions des communistes, demeure l'expression d'une désaprobation, plus ou moins explicite, des choix gouvernementaux et des conséquences qui en découlent. Il s'agit de montrer, en toute occasion, que cette politique n'est pas la leur et que l'esprit qui l'inspire est tout à fait opposé à leurs conceptions. Dans le numéro de mars du *Cahiers du communisme*, M. Félix Damete, membre du comité central, souligne, à l'adresse du Parti socialiste, que *« le socialisme n'est pas un état d'âme, mais un projet de société, qui se définit en opposition avec le capitalisme et se construit en confrontation avec les forces du capital ».* Et M. Damette se demande si les socialistes, qu'il n'est pas surprenant, dit-il, de *« voir s'orienter en fonction d'un rapport de force insuffisant, défavorable aux forces populaires »*, ne s'engagent pas *« dans une fuite en arrière en direction de l'électorat de droite ».*

Ce genre de formule porte la suspuscion au plus haut degré que les communistes puissent exprimer actuellement, IIII de leur présence au gouvernement. Elles trahissent, aussi, une inquiétude réelle sur l'avenir que l'expérience en cours depuis 1981 prépare à la gauche. La conversion de celle-ci au réalisme économique ne risque-t-elle pas d'entamer un fonds commun, sur lequel le PCF vit aussi ?

La résurgence, de plus en plus nette, d'un langage qui renvoie le PS à la tentation du compromis qui serait, éventuellement, la sienne, est révélatrice du climat dans lequel les communistes conçoivent leur action aujourd'hui. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les initiations communes qu'ils ont prises avec les socialistes aient eu peu de retentissement. De part et d'autre, le cœur n'y est pas.

M. Lionel Jospin avait proposé à M. Marchais d'aller ensemble expliquer les nouveaux droits des travailleurs aux portes des usines Renault de Billancourt. Les communistes ont proposé que les deux dirigeants aillent rencontrer les sidérurgistes de Longwy. Résultat : aucune visite commune de MM. Jospin et Marchais, ni à Billancourt, ni à Longwy, ni ailleurs. Ce sont bien deux politiques qui s'opposent, de façon feutrée, au sein de la majorité, et aucun des deux partenaires n'est disposé à retrancher sur les choix qu'il a faits.

PATRICK SARREAU.

● *Mᵐᵉ Pelletier et Mᵐᵉ Veil.* — Mᵐᵉ Monique Pelletier, président du mouvement de femmes d'opposition Dialogue des villes de France et ancien ministre de la condition féminine du gouvernement Barre, regrette d'avoir été tenue à l'écart de la liste de Mᵐᵉ Veil pour les élections européennes.

M. PERREUX REMPLACE M. ZARKA A LA TETE DU MJCF

Le congrès du mouvement de la jeunesse communiste (MJCF) a élu, samedi 10 mars, le conseil national du mouvement, qui compte cent-vingt neuf membres. Le bureau national comprend vingt-trois membres et le secrétariat national, cinq : M. Robert Abad, Mᵐᵉ Laurence Bernier, MM. Bernard Calabuic, Jacques Perreux et Mᵐᵉ Josiane Voyant, membre du comité central du PCF.

M. Pierre Laurent a été élu secrétaire général du MJCF, en remplacement de M. Pierre Zarka.

[Né en 1952 dans le Calvados, entré à la Jeunesse communiste en 1968 et au PCF en 1969, M. Jacques Perreux, aide-chimiste, installé dans le Val-de-Marne depuis 1970, était devenu permanent du MJCF en 1975. Membre du bureau national du mouvement depuis 1976, du secrétariat national depuis 1980, M. Perreux était directeur du bimensuel du MJCF, *Avant-garde.*]

POLITIQUE

M. MÉHAIGNERIE : constuire un centre hors de l'opposition est impossible

« Le centre tout entier est dans l'opposition. Les démarches récentes faites par l'Elysée, la volonté de construire un centrisme quand il y en a déjà un, sont une mission impossible », a affirmé dimanche 11 mars M. Pierre Méhaignerie. Le président du centre des démocrates sociaux tirait, devant quelque deux cents militants, les conclusions du conseil politique de ce mouvement réuni depuis la veille à Issy-les-Moulineaux, pour examiner et amender son projet de programme politique (*le Monde* du 10 mars). Aucun doute, donc, pour le président du CDS : *« Le président de la République ne parviendra pas à construire un centre hors de l'opposition. »*

Si les tentatives de reconstruction d'un centre gauche sont une occasion pour la formation de M. Méhaignerie de réaffirmer son existence et sa singularité, la préparation des élections européennes au sein de la liste unique d'opposition en fournit une autre, peut-être plus pressante. Interrogé sur le comportement de M. Jacques Chirac et sur ses récentes déclarations, M. Méhaignerie a déclaré que *« le message de Jacques Chirac est clair »*, mais qu'doit être sur le plan politique beaucoup plus ouvert ».

Cette « ouverture » avait paru pour le CDS, traditionnellement très soucieux de l'avenir de l'Europe, faire défaut lorsque le maire de Paris avait évoqué l'idée d'une sortie temporaire de la Grande-Bretagne de la Communauté. *« Allons-y de façon déterminée »* mais *« ne caricaturons pas la position de la Grande-Bretagne »*, a répété M. Méhaignerie, *« ne cherchons pas de boucs émissaires ; si elle sortait de la Communauté, nous n'aurions résolu aucun de nos problèmes »*. C'est encore M. Chirac qui est visé lorsque le président du CDS se refuse à propos de l'Europe à *« additionner des revendications catégorielles »*.

Se démarquer encore des positions tardivement nuancées de M. Chirac, tel paraissait l'un des buts de M. Jacques Barrot, déclarant à propos de l'enseignement que le CDS, *« partisan d'un vrai pluralisme, a toujours manifesté le même attachement à l'école privée qu'à l'école publique »* et qu'il n'est pas bon de *« dénigrer les fonctionnaires »*.

Le président du CDS a tenu à placer avec résolution le nouveau programme centriste en cours d'élaboration sous le signe de l'échéance de 1986 : *« Dans deux ans jour pour jour, nous connaîtrons le résultat des élections. »* Ces deux années, le Centre des démocrates sociaux les voue à *« transformer une majorité négative de rejet en une majorité d'adhésion »*. Son arme : le programme en cours d'élaboration, qui se veut résolument adapté aux contraintes du temps, sans abandonner l'inspiration démocrate-chétienne et *« personnaliste communautaire »* du CDS.

TROIS ÉLECTIONS MUNICIPALES

ESSONNE : La Ferté-Alais (2e tour).

Inscr., 1 523 ; vot., 1 055 ; suff. ex., 1 044. Opp. (M. Conte, UDF, anc. m.) 565 voix en moyenne, 6 ÉLUS ; maj. (*M. Karrer, PS, m.) 459 voix* en moyenne.

[Cette élection partielle pour sept sièges était consécutive à la démission de sept conseillers minoritaires parmi lesquels M. Conte, l'ancien maire de la ville. En mars 1983 celui-ci avait été battu par M. Karrer qui avait obtenu 12 des 19 sièges du conseil municipal.

La liste conduite par M. Conte avait obtenu un siège au premier tour et *465 voix en moyenne*; celle de M. Karrer 370 voix en moyenne et la liste d'action locale conduite par M. Devilliers, 113 voix en moyenne, pour 965 suffrages exprimés et 984 votants. Il y avait 1 523 électeurs inscrits.]

NORD : Houplines (1er tour).

Inscr., 5 166 ; vot., 3 978 ; suff. ex., 3 872. Oppos. (*M. Deruyter,* s. étiquette, maire invalidé), 2 293 (59,22 %) *24 ÉLUS* ; un. g. (M. Destin, PS) 1 195 (30,86 %), *4 ÉLUS* ; div. g. (M. Dumur, PS diss.) 384 (9,91 %), *1 ÉLU.*

[Cette élection partielle faisait suite à l'annulation par le Conseil d'Etat du scrutin de mars 1983, pour distribution d'un tract en dehors des délais légaux.

Les résultats du second tour de l'élection de mars 1983 avaient été une sévère défaite pour la gauche et pour le parti socialiste notamment qui gérait cette municipalité depuis le début du siècle. La liste conduite par M. Destin avait obtenu 1 714 voix (39,29 %), celle de l'opposition 1 738 (39,84 %), et celle conduite par M. Dumur, socialiste dissident, hostile à l'union de la gauche, 918 voix (21,04 %).

Un an plus tard, les électeurs ont confirmé, en l'amplifiant, leur choix, et cela dès le premier tour. C'est un succès pour M. Deruyter, maire invalidé, qui, à la tête de la liste d'opposition, améliore son score de mars 1983 de près de 20 points. Il obtient trois sièges supplémentaires. La défaite de la majorité est rude : elle perd 8,43 points et un siège. Les socialistes dissidents n'ont pas davantage conservé leurs acquis : ils perdent deux sièges et reculent de 11,13 points.]

VAL-DE-MARNE : LIMEIL-BRÉVANNES (*1er tour*) :

Inscr., 8 012 ; vot., 6 093 ; suff. ex., 5 897. opp. (M. Bessière, RPR, 3 142 (53,28 %), *26 Élus* ; un. g. (M. Berjal, PC), 2 755 (*46,71 %*), *7 Élus.*

Cette élection partielle était consécutive à la dissolution du Conseil municipal prononcée par le Conseil des ministres du 1er février dernier. Il s'agissait de mettre un terme à l'imbroglio juridique et politique qui régnait dans cette commune. Le 21 décembre 1983, le Conseil d'État confirmait, pour fraude, l'inversion des résultats du scrutin de mars 1983 et proclamait élue la liste de M. Bessière, tout en maintenant le maire communiste M. Berjal à son poste, puisque l'opposition n'avait pas déposé de recours dans les délais. *Le 25 janvier dernier M. Bessière se faisait élire maire par la nouvelle majorité du conseil municipal. La municipalité avait donc deux maires.*

Le scrutin de dimanche a mis fin à cette situation. La liste d'opposition l'a emporté dès le premier tour avec 53,28 % des suffrages exprimés. Les résultats ont été proclamés très tard. Il a fallu attendre une 1 heure du matin pour connaître les résultats définitifs. L'urne du 5e bureau de vote est arrivée au bureau centralisateur après plus de trois quarts d'heure d'attente et une très courte panne d'électricité. Il est *des traditions tenaces...*

Les résultats du srutin de mars 1983 avaient été les suivants : inscr., 8 775 ; vot., 5 980 ; suff. ex., 5 823. un. g. (M. Berjal, PC, m. s.), 2 916 (50,07 %), 25 élus ; opp. (M. Bessière, RPR), 2 907 (49,92 %), 8 élus.

Le nouveau Conseil municipal de Limeil-Brévannes se compose de : 4 P.C. ; 3 P.S. ; 11 R.P.R. ; *6* U.D.F. ; 9 div. d.

Quatre élections cantonales

CALVADOS : canton de Dozulé (1er tour).

Inscr., 9216 ; vot., 5845 ; suffr. expr., 5714. MM. Magné, UDF, 2423 ; Giffard, PC, 2127 ; Lepoivre, div. dr., *586 ; Rivet, PS, 463 ; Lelièvre,* extr. dr., 115. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement d'André Lenormand, PC, conseiller général de ce canton depuis 1960 et décédé le 11 janvier dernier. André Lenormand avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de mars 1979 avec 3042 voix contre 1306 à M. Lepoivre, 864 à M. Tillard, PS, et 674 à M. Poirée, UDF, pour 5886 suffrages exprimés et 6072 votants. Il y avait 8 792 électeurs inscrits.

Le candidat officiel de l'opposition, M. Magné, est arrivé en tête de ce scrutin de ballottage (42,40 % des suffrages exprimés). MM. Magné et Lepoivre (div. dr.) totalisent 52,66 % des suffrages exprimés. Les candidats de la majorité sont en recul par rapport au scrutin de mars 1979. Le candidat du PC obtient 37,22 % des suffrages exprimés, alors que M. Lenormand en avait recueilli 51,68 %, et le Parti socialiste enregistre une perte de 6,57 points. Le candidat de l'extrême droite, qui n'avait pas le soutien de la fédération régionale du Front national, *n'a obtenu que 2,01 % des suffrages.]*

HÉRAULT : canton de La Salvetat-sur-Agout (1er tour).

Inscr., 1 350 ; vot., 1 029 ; suff. expr., 978. M. Jean Guiraud, PS, *512 voix, ÉLU ;* Mme Savi, CNIP, 299 ; MM.de Bérail, div. d., 146 ; Viallet, PC, 21.

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par le décès de Maurice Crozals, *UDF-PR, survenu le 2 février* dernier. Maurice Crozals était maire de *la commune depuis 1947* et conseiller général du canton depuis 1949. Il avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1979 avec 525 voix contre 317 à M. Ciagin. Le PS et 72 à M. Thiébaut, PC, pour 914 suffrages exprimés et 995 votants. Il y avait 1 316 électeurs inscrits.

L'opposition abandonne donc ce siège à la majorité. *Les deux candidats* qui la représentaient n'obtiennent que 45,50 % des suffrages exprimés alors que Maurice Crozals en avait recueilli 57,43 %. Le succès revient au PS, qui améliore considérablement son score de 1979 (+ 17,67 points). Le PC pour sa part enregistre une perte de plus de cinq points. A l'élection municipale partielle qui s'est déroulée dans la commune pour pourvoir au remplacement du maire, c'est M. Aimé Guirand (un homonyme du nouveau conseiller général) qui a été élu avec 552 voix contre *178* à M. André *Guibert, candidat soutenu par le RPR et l'UDF, pour 730 suffrages exprimés et 771 votants.* Il y avait 987 électeurs inscrits.]

MAINE-ET-LOIRE : Canton de Chalonnes-sur-Loire (2e tour).

Inscr., 7070 ; vot., 4281 ; suffr. expr., 3978. MM. Poirier (s. étiq.), 1994 voix, ELU ; Bordereau, UDF-CDS, 1984.

[*Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jean Fouillet, RPR, décédé. Il avait été réélu conseiller général de* ce canton au second tour des cantonales de mars *1979*, avec 1979 voix contre 1565 à M. Bordereau et 1356 à *M. Aberlenc, PS, pour 4900 suffrages* exprimés et 5001 votants. Il y avait *6445 électeurs inscrits.*

Favori du deuxième tour de ce scrutin partiel, le candidat du CDS, M. Bordereau, a finalement été battu par M. Alain Poirier (sans étiquette, mais classé *divers* gauche aux élections cantonales de mars 1979), maire de la *commune de Chalonnes-sur-Loire. Les* deux candidats de la majorité, éliminés au premier tour, *avaient appelé à l'abstention.* M. Bordereau, qui avait *213 voix d'avance à l'issue du premier* tour, paraissait bien placé pour l'emporter. Il n'a, semble-t-il, pas fait le plein des voix qui s'étaient portées sur le candidat du RPR au premier tour, qui n'avait pas donné de consigne de vote pour le second. M. Bordereau bénéficiait cependant du soutien du député RPR de la circonscription, M. Jean Foyer.

M. Poirier, pour sa part, a sans doute bénéficié du report des voix d'une partie de l'électorat de gauche et de celles qui s'étaient portées sur M. Nouaille-Degorce, soutenu par le CNIP, maire de Rochefort-sur-Loire.

Les résultats du premier tour de ce scrutin partiel avaient été les suivants : inscr., 7070 ; vot., 4439 ; suffr. expr., 4349. MM. Bordereau, 1 136 ; Poirier, 923 ; Nouaille-Degorce, *627 ; Baulan,* PS, 619 ; Perpoil-Draillard, RPR, 617 ; *Bernier-Duprélle, UDF, 278 ; Martin,* PC, 149.]

VAL-DE-MARNE : canton de Vincennes-Fontenay-Nord (*1er tour*).

[Inscr., 14 689 ; vot., 6 292 ; suff. ex., 6 203. MM. Baloup (opp.), 1 735 ; Tryzna (RPR) 1 465 ; Mme Garand, PC, 1 183 ; MM. Pecker (FN), *669* ; Imbert-Bouchard, PS, 572 ; Mmes Perigueux, écol., 193 ; Domelot, UDF-CDS, 164 ; M. Caron, s. étiq., 66 ; Mme Preud'homme, MRG, 62 ; *MM.* Roudier, union gaulliste et action sociale, 60 ; Imbembo, s. étiq., 34. *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Marc Favas, CNIP, décédé le *18 janvier dernier. Il avait été élu* conseiller général de ce canton en 1980 et réélu dès le premier tour des élections cantonales de mars 1982 avec 5 192 voix, contre 2 101 au candidat socialiste, M. Boespflug, et 1 735 à la candidate communiste, Mme Garand, pour 9 028 suffrages exprimés et 9 138 votants. Il y avait 14 996 électeurs inscrits.

M. Baloup est arrivé dimanche en *tête* de ce scrutin de ballottage avec 27,97 % des suffrages exprimés.

Aucun des candidats de la majorité n'a atteint la barre des 10 % des inscrits nécessaire pour participer au second tour. La candidate du PC, Mme Garand, a recueilli 19,07 % des suffrages exprimés (au lieu de 19,21 % en mars 1982). Son élection au conseil général ayant *été par deux fois annulée* pour fraude (*le Monde* du 9 mars), sa candidature était interprétée comme un abandon du canton par le PC. Le Parti *socialiste, pour sa part,* enregistre une perte de plus de 14 points. Son candidat, M. Imbert-Bouchard, est devancé par le candidat du Front national, qui recueille 10,78 % des suffrages exprimés.

Le second tour de ce scrutin partiel donnera lieu à un duel au sein de l'opposition entre M. Baloup, soutenu par M. Raymond Barre, le PR, le CNIP et le parti radical, et M. Tryzna, candidat du RPR. L'*affrontement risque* d'être sévère. M. Tryzna a fait condamner en référé, le 9 mars, M. *Baloup* pour fraude à la propagande. Celui-ci s'est vu dans l'obligation de faire détruire toutes ses affiches par lesquelles il se prévalait du soutien du RPR.]

Propos et débats

M. PIERRE MAUROY : je suis le cocher de l'attelage majoritaire

M. Pierre Mauroy, dans une interview au *Journal du dimanche* du 11 mars, déclare notamment : *« Nous avons connu l'état de grâce pendant un moment. Aujourd'hui, les sondages de popularité ne sont plus ce qu'ils étaient. Mais les Français commencent à être convaincus que c'est cette politique qui est nécessaire pour leur pays. Ils ne le sont pas encore complètement. »*

Interrogé sur ses relations avec les ministres communistes, M. Mauroy répond : *« Il faut la sérénité de l'unité au sein de la majorité. J'en suis en quelque sorte garant. Ma tâche est de conduire le plus loin possible l'attelage majoritaire. J'en suis le cocher. (...) J'entends bien les commentaires des uns et des autres. I y a des critiques, des observations, des prises de position, et parfois des distances qui sont prises à l'égard de la politique du gouvernement. Bien. Mais il y a un seuil à ne pas dépasser. On ne peut tout de même pas concevoir une participation sans soutien. »*

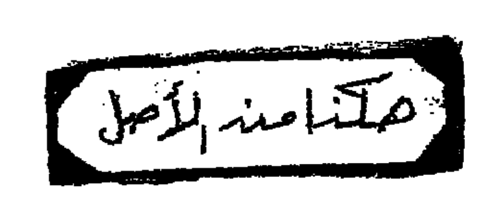
M. JEAN-PIERRE FOURCADE : pour une plate-forme de l'opposition

M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur des Hauts-de-Seine (UDF), ancien ministre de l'économie et des finances, a déclaré dimanche 11 mars au « Grand Jury RTL-*Le Monde* » : *« Je suis partisan, d'abord, d'une définition par le RPR et l'UDF d'un certain nombre de principes et d'orientations politiques, économiques, sociales, de politique étrangère, militaires, comme d'une définition de perspectives générales.*

» Je suis partisan, ensuite, pour les élections de 1986 – nous allons le faire pour les élections européennes dans quelques semaines – d'une « plate-forme » réunissant tous les éléments communs des deux formations et par laquelle nous dirions très clairement à nos concitoyens : si vous nous donnez la majorité aux prochaines élections législatives, voilà ce que nous ferons à court et à moyen terme, voilà les points de réforme que nous attaquerons, voilà les efforts de redressement auxquels nous vous convierons. (...)

» Le fait de conserver le système actuel permettrait de mieux mesurer le changement de majorité de ce pays. J'ai peur que la modification du système électoral pour les prochaines législatives n'ait en fait pour objectif de masquer le changement profond de majorité. »

A propos d'une éventuelle collaboration entre l'actuel président de la République et une majorité parlementaire différente qui serait élue en 1986, M. Fourcade estime que le chef de l'Etat pourrait alors dissoudre l'Assemblée pour en appeler à l'opinion publique. Il indique enfin qu'il est favorable à la réduction du mandat présidentiel à cinq ans.



Le Monde

société

METTANT EN ÉCHEC UNE TENTATIVE D'ÉVASION PAR HÉLICOPTÈRE

Les policiers bordelais ont tué le « bras droit » de Bruno Sulak

La police judiciaire de Bordeaux a formellement identifié comme étant Radiça Joanovic, un malfaiteur yougoslave âgé d'une trentaine d'années, l'homme qui a été tué, le dimanche 11 mars vers 8 h 30, à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, par des inspecteurs du groupe de répression du banditisme du SRPJ de Bordeaux.

Il est désormais établi que Joanovic allait tenter de faire s'évader par hélicoptère de la prison de Gradignan (Gironde), où il est détenu, Bruno Sulak, vingt-huit ans, chef du « gang des Yougoslaves », arrêté le 9 février, sous une fausse identité, à la frontière franco-espagnole (*le Monde* du 29 février).

Dimanche matin, trois hommes circulant à bord d'une Mercedes immatriculée à Paris stoppent devant les hangars de la société de location d'avions de tourisme et d'hélicoptères Airlec. L'un d'eux, qui a réservé la veille, sous le nom de Grégory-Jacques Fanelli, citoyen belge, un hélicoptère et déposé un plan de vol réglementaire, se dirige, un sac de voyage à la main, vers le bureau de la société.

Radiça Joanovic ignore que les hommes du GRB le filent depuis plusieurs jours et connaissent son projet. A peine est-il entré dans la pièce, où se tiennent plusieurs policiers, qu'il devine le piège. « *Aussitôt,* nous a déclaré le commissaire Michel Henault, chef du SRPJ, *il a sorti son arme, un pistolet Magnum 357, et tenté de braquer mes hommes. Mais ils ont tiré les premiers...* »

Dans ses poches, outre un passeport suédois (Bruno Sulak était en possession d'un passeport suédois lors de son arrestation) établi au nom de Tabensz Turic, citoyen polonais, et une carte d'identité au nom de Fanelli, les policiers découvrent un plan de la prison de Gradignan et une lettre, non signée, d'un détenu de cet établissement où est décrit le meilleur chemin à suivre pour réussir son évasion. Dans le sac, « *plusieurs armes de gros calibre et deux grenades* », indique le commissaire Henault.

Pour les policiers bordelais, il ne fait pas de doute que Joanovic ait été de longue date le « bras droit » de Bruno Sulak. Et, notamment, son complice immédiat dans les trois hold-up commis en janvier et août 1983, à Paris et à Cannes, contre les joailleries Van Gold et Cartier, hold-up dont le montant total se situe autour des 100 millions de francs.

« LÉGITIME DÉFENSE » ET LA CRIMINALITÉ

Une lettre de M. François Romerio

A la suite de la publication d'un article titré : « la Légitime défense » et la boue montante de la criminalité, dans le Monde *daté 12-13 février, qui rendait compte d'un livre de Mᵉ Germain Latour,* Légitime défense, *M. François Romerio, président de l'association du même nom, nous écrit :*

L'objectif principal de Légitime défense est l'étude du crime vu, non pas à travers le criminel, comme il est d'usage en criminologie traditionnelle, mais à travers la victime. Que cette initiative ne plaise pas à tous les juristes, c'est leur droit le plus absolu. Mais je n'admets pas que cette divergence de méthodes me vale des insultes. C'est donc contre le membre de phrase suivant que je tiens à protester : « Mᵉ Latour décèle dans leur discours [celui des militants de Légitime défense], *la marque du totalitarisme.* »

J'indique, pour ceux qui ne me connaissent pas, que je suis un ancien déporté de la Résistance, et le seul magistrat à avoir subi la torture. C'est parce que j'ai résisté au crime politique que je tiens à résister au crime de droit commun, qui ne vaut pas mieux, et que Légitime défense est au premier rang des groupes qui défendent les droits de l'homme, quotidiennement enfreints par les assassins, les terroristes, les violeurs, les voleurs, les sadiques. Ce sont eux, les « totalitaristes », puisqu'ils exercent leur dictature sur les honnêtes gens qui ne demandent rien à personne.

Un mot encore : deux tortionnaires de la Gestapo, Barbier et Vasseur, viennent d'être libérés après de longues années de prison. A des époques différentes, ils avaient, l'un et l'autre, été condamnés à mort, puis graciés. Il se trouve que c'est le même magistrat qui a présidé les deux audiences : un certain président Romerio. Un fasciste, sans doute !

Faits divers

Maître d'aveugles

Malataverne. – Les époux Garnier ont quitté leur villa cossue de Malataverne (Haute-Loire) pour une cellule de la maison d'arrêt du Puy. Grandeur et décadence. Ils étaient haïs et craints, mais en même temps respectés par les habitants de ce village situé dans les vallonnements de l'Yssingelais. Pour Albert et Paulette Garnier, vingt années de notabilité viennent de s'effondrer.

Les passions déclenchées, depuis vendredi 9 mars, derrière les rideaux et dans les deux cafés de Malataverne sont à la mesure des charges retenues contre l'ancien directeur des Cèdres, une maison pour aveugles de tous âges installée au cœur du village depuis 1933, propriété de l'Union amicale des aveugles Loire et Haute-Loire-Centre.

Parti – ou poussé – à la retraite en 1982, Albert Garnier, âgé aujourd'hui de soixante-trois ans, devra répondre d'« *abus de confiance, de faux, de destruction de documents, et de violences sur des personnes en état d'être protégées* ». On reproche en outre à Paulette Garnier, cinquante-quatre ans, d'avoir exercé illégalement la profession d'infirmière. Elle aurait tenu ses fonctions de sous-directrice avec une poigne de fer. Tout le pays dresse d'elle le portrait d'un « *adjudant de compagnie* ». Si M. Fernand Treveys, ancien maire, trouve à la femme cette ressemblance, il est au contraire fasciné par l'époux, conseiller municipal pendant six ans, jusqu'en 1983. Un « *vrai Monsieur* », Albert Garnier...

Toutefois, M. Treyes a entendu parler d'étranges pratiques aux Cèdres, où une soixantaine de non-voyants vivaient en permanence. Il y a trois ou quatre ans, l'ancien maire avait passé une demi-journée dans l'établissement en compagnie du major de la gendarmerie d'Yssingeaux : des pensionnaires s'étaient plaints.

Ce que Paulette et Albert Garnier appelaient un « *dirigisme nécessaire* », était en fait un régime de punitions qui consistait à priver de vêtements et de canne, par conséquent de sortie, les non-voyants. Pour l'ancien maire des « *saouleries et d'autres cochonneries* » auraient motivé ces mesures, ce que réfutent les cafetiers, qui ne portent pas Albert Garnier dans leur cœur. Ce dernier leur avait promis par lettre les pires ennuis si ses pensionnaires continuaient de fréquenter les tavernes de Malataverne. L'enquête, toujours en cours, établirait qu'à l'ombre des Cèdres le dirigisme dérapait vers des coups. Sur ce point, les langues se délient avec moins d'assurance que pour disserter sur la noble arrogance d'Albert Garnier, dont chaque parole pesait, dans la vie communale, de tout le poids de la maison des aveugles. Pendant les élections animées – depuis cinquante ans, l'existence de deux sections, celle de Beaux et celle de Malataverne, empoisonne l'atmosphère, – Albert Garnier tenait l'urne, lui, non-voyant également, ce qui ajoutait à son « mystère » et forçait le respect.

L'enquête confiée aux policiers de Clermont-Ferrand aura fait craquer le vernis du notable. Les inspecteurs ont découvert des liasses de bons du Trésor pour une valeur de 800 000 francs détournés de la gestion des biens des pensionnaires. Ces malversations présumées en laissent supposer d'autres, notamment au préjudice de l'action sanitaire et sociale, muette depuis l'ouverture du dossier, bien que des vérifications sur les conditions médicales et de soins lui aient été réclamées.

Pendant ce temps, « *on lui léchait les bottes, figurez-vous, monsieur,* dit la propriétaire d'un des deux cafés. *C'était le président de la République en personne...* ». Malataverne est soulagée, la loi du silence est rompue. Renié, l'ancien maître des Cèdres est devenu l'incarnation du Malin, mais sans doute aussi de la mauvaise conscience de tout un village.

LLIBERT TARRAGO.

TRACASSERIES, SUSPICION ET DÉLATION

Les frontaliers qui travaillent en Suisse en ont assez de l'« inquisition douanière »

De notre correspondant

Annemasse. – « *Halte aux tracasseries aux frontières et à l'inquisition douanière !* » Les trente mille frontaliers de l'Ain et de la Haute-Savoie en ont assez, disent-ils, d'être constamment suspectés et de faire l'objet d'une « *attention toute particulière* » de la part des fonctionnaires des douanes françaises. « *Certains douaniers, depuis 1981, se croient investis d'une mission de justicier mettant à mal toute une région* », n'hésite pas à déclarer M. Jean-Pierre Buet, président du groupement des travailleurs frontaliers de la Haute-Savoie et du pays de Gex.

La frontière franco-suisse, jusqu'alors très perméable, est devenue beaucoup plus difficile à franchie, les douaniers contrôlant de plus en plus souvent les frontaliers qui travaillent en Suisse et qui résident en France. Contraints de rapatrier la quasi totalité de leur salaire touché en Suisse, ces travailleurs estiment contribuer au rétablissement de l'équilibre de la balance commerciale française. Ils supportent donc de plus en plus mal d'être suspectés de conserver par devers eux des avoirs à l'étrangers dont le montant maximum autorisé depuis 1981 est de 8 000 francs français.

« *La réglementation française suit la loi des extrêmes,* souligne M. Buet. *Ainsi, les fonctionnaires internationaux de nationalité française peuvent disposer librement de leurs avoirs en Suisse comme les frontaliers étrangers résidant en France ; alors que nous, nous devons tout rapatrier. Nous exigeons que le montant légal maximun pouvant être laissé en compte-salaires dans les banques genevoises soit porté à 20 000 francs suisses au lieu des 8 000 francs français actuels.* »

Le président du groupe des frontaliers reconnaît que le secret des trois mille comptes à numéro de la Caisse d'épargne de Genève a été effectivement percé par les douaniers français. Quelques travailleurs frontaliers ont été identifiés. « *Deux inspecteurs de la direction générale des enquêtes douanières, accompagnés d'un officier de justice, sont venus chez moi un soir pour tout visiter et pour connaître ma situation fiscale et le montant des avoirs dont je dispose à l'étranger, mais aussi pour éplucher mon budget familial et mon train de vie* », raconte une jeune femme d'Annemasse qui travaille à Genève.

Plus grave, selon M. Buet, « *un climat de délation gratuite et de dénonciation* » rend l'atmosphère insupportable. Le président des frontaliers dénonce « *les pièges tendus aux employés français des banques helvétiques afin d'obtenir des renseignements sur les comptes bancaires français ou sur le fonctionnement de l'établissement dans lequel ils exercent leur profession* ».

De l'autre côté de la frontière, les mille quatre cents Français qui travaillent dans les banques genevoises font également l'objet d'une certaine suspicion. Des « restructurations » opérées dans plusieurs établissements ont permis récemment d'écarter des frontaliers d'un accès, direct ou indirect, à des fichiers confidentiels. Un climat de méfiance, engendré à la suite des premières « fuites » intervenues au mois d'octobre 1983, a déjà abouti, à Genève, au ralentissement, voire à l'arrêt total, de l'embauche de travailleurs frontaliers dans les établissements bancaires de la ville. Après le second « succès » des services des douanes, les Français en poste dans les banques helvétiques redoutent une réaction beaucoup plus « brutale » de leur employeur, et ils n'écartent plus la possibilité de licenciements.

CLAUDE FRANCILLON.

Deux campagnes parallèles contre le cancer

La Semaine d'action nationale contre le cancer aura lieu du 12 au 18 mars. Seule le Ligue nationale française contre le cancer bénéficie cette année du label « *grande cause nationale* ». A ce titre, elle diffusera gratuitement des messages publicitaires sur les chaînes de radio et de télévision nationales. L'Association pour le développement de la recherche sur le cancer à Villejuif (ARC) a vivement critiqué la décision prise par les pouvoirs publics au seul profit de la Ligue. Bien qu'ils n'aient pas fait de démarche officielle pour obtenir ce label, les membres du bureau de l'ARC menaçaient récemment de ne plus financer les travaux scientifiques qu'ils soutiennent si une décision n'était pas prise en leur faveur. Menace sans effet.

L'ARC a néanmoins décidé de contre-attaquer. Diverses actions sont prévues à son initiative entre le 12 et le 18 mars. Le Syndicat national des télévisions et radios lacales s'est associé à l'ARC, ainsi que la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie : les boulangers mettront à la disposition de leurs clients une carte « *pour l'espoir d'une vie sans cancer* » vendue 20 F. Son envoi à l'ARC permettra au public de se procurer un dossier – bilan sur la recherche cancérologique. Les trois cent cinquante radios locales privées SNTRL (Syndicat national de télévisions et radios locales) devaient relayer cette action sur leurs antennes. Enfin, FR 3 Provence-Côte d'Azur diffusera, le 17 mars, un gala, et vingt-deux expositions sur la recherche et l'ARC se tiendront dans les préfectures des régions Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées, Corse.

A la Ligue, on se borne à rappeler que l'aide à la recherche constitue l'un des principaux buts de l'association : sur 100 F donnés, 60 F sont répartis entre différents laboratoires, et cinquante à soixante bourses nationales sont attribuées chaque année à de jeunes chercheurs. Cette Semaine d'action s'achèvera, le 18 mars, par une quête sur la voie publique.

J.-Y. N.

A Reims

UN LABORATOIRE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE A QUINZE MÈTRES SOUS TERRE

(De notre correspondant)

Reims. – Le professeur Jacques Valeyre, directeur du département de médecine nucléaire de l'institut Jean Godinot à Reims, est aujourd'hui un biophysicien comblé. Une unité destinée à évaluer la radio-activité totale d'un individu à des doses infinitésimales, unique en Europe, installé à quinze mètres sous terre, vient d'être inaugurée dans son service.

Il existe très peu d'appareils de ce type au monde. On connaît les compteurs sur corps entier à très bas bruits de fond de l'université de Berkeley ou de l'Académie des sciences de Moscou. Pourquoi une telle unité à Reims ? Tout simplement parce que la craie champenoise dans laquelle sont creusées les chambres de mesures offre le double avantage d'une protection sans pareille et peu onéreuse contre les rayonnements cosmiques.

Cette installation actuellement en cours d'étalonnage permet d'évaluer la radioactivité totale d'un individu, ce qui est nécessaire lors de l'étude de certains métabolismes pour lesquels les mesures exigent plusieurs semaines. Le compteur sur corps entier donne des informations très utiles, notamment sur les caractéristiques des informations du sang d'un sujet, sur le devenir du calcium, l'absorption gastro-intestinale, les échanges et le renouvellement des électrolytes. Il autorise également une évaluation intéressante de la masse maigre, élément important pour apprécier l'efficacité de certains traitements anti-cancéreux par exemple.

D. L.

EN BREF

Les motards manifestent contre la surtaxe

Pour protester contre le projet d'instauration d'une surtaxe de 9 % sur les assurances-moto, les motards ont manifesté un peu partout en France, le samedi 10 mars, à l'appel de la Fédération française des motards en colère (FFMC). A Paris, Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Bourges, Troyes, Quimper, Nice, Rouen, Dijon, Metz, Laval, Mulhouse et ailleurs, des cortèges d'importance variable ont sillonné les rues, ne provoquant que des perturbations du trafic. D'autre part, des motards ont occupé pacifiquement divers péages autoroutiers.

Record

La vitesse n'attend pas le nombre des années : M. Didier Receveur, dix-neuf ans, domicilié à Rioz (Haute-Saône a été pointé à 233 kilomètres heure, le samedi 10 mars, alors qu'il roulait, au guidon d'une moto Kawasaki de 1100 centimètres cubes de cylindrée, sur la route départementale 486, à Marchaux (Doubs). Le cinémomètre du peloton motocycliste de Besançon, pourtant habitué à enregistrer bien des excès, n'en croyait pas ses cadrans... Le jeune pilote, aussi intrépide qu'inconscient, a été verbalisé, mais aucune homologation n'est prévue pour ce « record » pas ordinaire.

Le pape canonise sœur Paola Frassinetti une « femme authentique »

Jean-Paul II a canonisé, le 11 mars à Rome, Paola Frassinetti (1809-1882), religieuse italienne fondatrice de l'ordre de Sainte-Dorothée.

Au cours de la cérémonie de canonisation, le pape a fait l'éloge du « *féminisme authentique* » de la nouvelle sainte. Sainte Paola, a-t-il déclaré, « *est un exemple des véritables valeurs féminines, des qualités les plus délicates de la femme, de l'affirmation de l'identité et de la dignité de la femme, que l'Église a toujours protégées* ».

ÉDUCATION

Les négociations sur l'école privée seraient sur le point de se conclure

La commission permanente de l'enseignement catholique, dirigée par le chanoine Paul Guiberteau, devait être reçue, lundi 12 mars, au ministère de l'éducation nationale pour l'ultime phase de négociations sur l'avenir de l'enseignement privé. M. Alain Savary pourrait en effet présenter ses conclusions au prochain conseil des ministres du 14 mars. L'objectif du gouvernement, ainsi que l'a rappelé le premier ministre durant le week-end, est de trouver un *« point d'équilibre »* entre les positions des *« uns et des autres »*.

La volonté exprimée de part et d'autre d'aboutir à un accord n'est pas la moindre des évolutions, depuis le 24 janvier, date à laquelle les négociations se sont engagées au terme de deux ans de consultations et de discussions. La commission permanente de l'enseignement catholique n'avait alors accepté de discuter que de deux des quatre propositions inscrites à l'ordre du jour des négociations par le ministre de l'éducation nationale. La première concerne la carte scolaire, c'est-à-dire les conditions d'ouverture et de fermeture de classes et les règles d'inscription au budget de l'Etat des crédits destinés à rémunérer les maîtres de l'enseignement privé. La seconde proposition vise à fixer les conditions de la participation financière des communes, départements et régions à l'égard des établissements privés sous contrat, en application de la loi de décentralisation.

En revanche, à l'ouverture des négociations, la commission permanente de l'enseignement catholique avait catégoriquement refusé d'aborder les deux autres propositions qui, selon elle, remettaient en cause la spécificité des écoles : d'une part la création de l'établissement d'intérêt public (EIP), nouvelle entité juridique regroupant un ou plusieurs établissements de même niveau à qui elle répartit les fonds publics, d'autre part la *titularisation éventuelle des maîtres.*

Or, à la veille de la manifestation qui a rassemblé à Versailles plusieurs centaines de milliers de personnes (*le Monde* du 6 mars), les négociations ont avancé sur l'EIP, les catholiques acceptant que l'État et les collectivités locales y soient majoritairement représentés pour recueillir et répartir les fonds publics, à condition que l'autonomie financière et pédagogique des écoles soit garantie. Le statut des enseignants est à l'ordre du jour de la dernière rencontre. C'est sans doute le point le plus délicat sur lequel – comme sur l'EIP – l'enseignement catholique a formulé des contre-propositions.

Le Comité national laïque a pour sa part choisi de ne pas participer officiellement aux négociations afin de ne pas cautionner un éventuel compromis.

Cette évolution vers un accord a surpris les dirigeants politiques. L'opposition a déjà pris ses distances avec la hiérarchie catholique, tandis que le Parti socialiste, tente, tant bien que mal, de concilier l'évolution du gouvernement et les revendications de ses militants laïques. Ceux-ci ont eu l'occasion de s'exprimer au cours du comité directeur du parti socialiste qui a rappelé, dimanche, l'objectif d'un service public unifié et laïque de l'éducation nationale, mais souhaité aussi que les négociations aboutissent à une solution sur les quatre propositions en discussion.

CATHERINE ARDITTI.

M. PIERRE MAUROY : « Nous arriverons à une solution acceptable »

M. Pierre Mauroy, dans une interview publiée, dimanche 11 mars, par *le Journal du dimanche*, a notamment déclaré : *« Il y a beaucoup d'ambiguïtés dans les motivations de ceux qui manifestent. La liberté d'enseignement n'a jamais été mise en cause (...). Vous verrez, nous arriverons à une solution acceptable. Nous ne nous sommes pas pressés jusqu'à présent. Si on arrêtait tout, ça ne rendrait service à personne. Nous remettrions simplement à plus tard le règlement du problème (...). Il fallait une concertation. Elle a été conduite pendant deux ans. Et nous allons arriver dans les prochains jours à une décision. Nous trouverons un point d'équilibre. »* Après cette échéance, a précisé le Premier ministre, *« il faudra encore mettre au point le texte de loi. La concertation sera toujours notre règle »*.

Interrogé sur son attitude à l'égard de la religion, M. Mauroy a indiqué : *« Quand je suis arrivé au Parti socialiste, ce qui m'a choqué, c'est le caractère antireligieux de certains militants (...). Je suis un fils d'instituteur, ma famille, c'est l'école (...). Mais, en même temps, ma mère est très pieuse. Et je suis l'aîné de sept gosses, j'avais donc des responsabilités. Je ne pouvais pas imaginer qu'on puisse figer cette ligne de démarcation : gauche contre chrétiens. J'étais alors un novateur (...). La renaissance du PS est passée par l'intégration des chrétiens. »*

Le PCF propose une manifestation laïque

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du PCF, a déclaré, le 10 mars : *« Devant l'ampleur et la gravité de l'offensive de la droite qui constitue une véritable mise en cause de l'école publique, il faut que rapidement, tous ceux qui sont attachés à l'école de la liberté et de la diversité, l'école publique, manifestent leur volonté de la préserver et de la transformer (...). Nous ne voulons pas donner à cette manifestation une dimension laïcarde dépassée, mais revivifier l'idée de laïcité, valeur de notre temps »*. M. Hermier a rappelé que son parti adhérait à « l'objectif du gouvernement qui est d'aller de l'avant par la discussion et sans contraintes (...). » « Notre seule inquiétude cependant, a-t-il ajouté, *serait de ne pas voir d'avancées positives vers un grand service public unifié à l'issue des discussions. »*

M. PIERRE DANIEL (UNAPEL) : un accord total n'est pas possible dans l'immédiat

M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), interviewé dans *les Dernières Nouvelles d'Alsace* du dimanche 11 mars, a déclaré : *« Il n'est pas possible qu'un accord total sur les thèmes proposés par le ministère puisse s'établir d'ici au prochain conseil des ministres. Cependant, il m'apparaît que des orientations générales d'accord pourraient être soulignées sur les trois premiers thèmes (budget limitatif, décentralisation et établissements d'intérêt public), si, d'ici à mercredi, le ministère de l'éducation nous met par écrit les résultats de nos dernières rencontres. »*

Sur le quatrième point en discussion – la titularisation des maîtres, – M. Daniel précise que *« rien ne doit nuire à l'autonomie de nos équipes éducatives, et notamment au choix et à la gestion des personnels enseignants »*.

LE FONDS SOCIAL JUIF SOUHAITE AVOIR LES MOYENS DE DÉVELOPPER SON ÉCOLE CONFESSIONNELLE

Le conseil national du Fonds social juif unifié (FSJU), réuni à Paris les 3 et 4 mars, a adopté une motion demandant *« aux pouvoirs publics que, dans l'évolution des rapports de l'Etat avec l'ensemble de l'enseignement privé, les solutions adoptées permettent à l'école juive d'assurer son maintien et son développement »*.

M. David Saada, directeur du FSJU, a annoncé des projets de développement de l'enseignement juif, répondant à un regain d'intérêt de la part de nombreuses familles juives pour cet enseignement. Des centres pédagogiques régionaux vont être créés dans plusieurs grandes villes, ainsi qu'un centre d'enseignement supérieur, associant un enseignement libre et un enseignement dispensé dans le cadre d'unités de valeur reconnues par l'université Paris-I (Sorbonne).

Le FSJU, qui regroupe les activités sociales, éduvatives et culturelles de la communauté juive, connaît des difficultés financières. Ses dirigeants espèrent revenir à l'équilibre budgétaire en 1984-1985. Le conseil national a décidé de présenter une demande de reconnaissance d'utilité publique, qui permettrait au Fonds de recevoir dons et legs et aux donateurs de bénéficier des avantages fiscaux prévus par la loi.

Le FSJU a vu la demande d'assistance de première nécessité croître de 15 % en 1983, sous l'effet de la crise et du chômage. Il aide, en outre les immigrés, qui demeurent nombreux en provenance du Maroc et de la Tunisie.

M. David de Rothschild, président du FSJU, a annoncé la mise en place d'une institution commune, coiffant les activités sociales, culturelles et éducatives du Fonds, la collecte assurée par l'Appel unifié juif, les activités de l'Agence juive et celles de l'Alya (mouvement en faveur de l'émigration en Israël). M. de Rothschild a relevé la relative faiblesse de l'engagement communautaire des juifs français, par rapport à ceux du pays anglo-saxons, et il a émis le souhait que les jeunes prennent davantage de responsabilités dans la communauté organisée.

P. J.

EN DÉPIT DE LA PRESSION DES MOUVEMENTS ÉCOLOGISTES

La RFA relance son programme d'équipement nucléaire civil

Bonn. – Après plusieurs années d'immobilisme, l'Allemagne fédérale s'efforce aujourd'hui de rattraper le retard pris par son programme d'équipement nucléaire civil. Le manque d'infrastructures en matière de traitement et d'élimination des déchets a obligé l'actuel gouvernement à mettre les bouchées doubles pour répondre aux besoins de son industrie électro-nucléaire d'ici à l'an 2000. Présenté en octobre dernier au Bundestag, un ambitieux plan d'action a été mis en œuvre. Il prévoit d'accroître dans l'immédiat les capacités de stockage provisoire en attendant la mise en service de centres de retraitement et de conditionnement, ainsi que l'aménagement de sites de stockage définitif.

L'industrie électro-nucléaire allemande, qui avait dû freiner considérablement ses ambitions, à la fin des années 70, sous la pression du mouvement écologiste, prévoit de porter à la fin du siècle sa puissance installée de 11 637 MW à 30 000 MW. Ce qui veut dire que la quantité cumulée d'éléments combustibles irradiés sortis des centrales, dont il faudra bien se débarrasser d'une manière ou d'une autre, augmentera de 464 tonnes à environ 11.000 tonnes. La quantité de déchets faiblement radioactifs augmentera également.

La seule solution dont disposait jusqu'à présent l'industrie nucléaire allemande était d'entreposer ces résidus sur le site même des centrales ou d'envoyer les barres irradiées en France et en Angleterre pour qu'elles y soient retraitées. Devant l'ampleur du mouvement antinucléaire, le gouvernement de l'ex-chancelier Schmidt avait, en effet, laissé peu à peu s'établir une situation bloquée, qui menaçait à terme d'obliger les centrales à fermer leurs portes faute de savoir que faire de leurs combustibles irradiés.

A son arrivée au pouvoir à la fin de 1982, le gouvernement du chancelier Kohl a paradoxalement bénéficié de la crise des missiles, qui a détourné l'attention des écologistes ailleurs. Ces derniers se heurtent en outre, depuis quelques mois, à un

Correspondance

durcissement de la justice à leur égard. Plusieurs militants antinucléaires, qui avaient déposé des plaintes contre les projets de l'industrie nucléaire, ont été condamnés à assumer des frais de procédure extrêmement lourds, ce qui en a conduit un certain nombre, faute de pouvoir payer, sous les verrous.

Une solution définitive

La mise en service, ce printemps, à Gorleben, en Basse-Saxe, d'un premier site spécialisé dans le stockage provisoire de résidus hautement radioactifs constituera pour les uns et les autres un test important. Toute une série de manifestations, qui permettra de juger de la capacité de mobilisation actuelle du mouvement écologiste, est programmée à partir du 24 mars.

L'ouverture du centre de Gorleben, d'une capacité de 1 500 tonnes, fait partie du programme prioritaire du gouvernement. Elle sera suivie, l'année prochaine, de l'ouverture d'un autre centre spécialisé de même capacité, à Ahaus, près de la frontière néerlandaise. Les centrales ont été autorisées, parallèlement, à agrandir leurs propres installations de stockage, dont la capacité passera de 1 282 tonnes à la fin de 1983 à 5 600 tonnes à la fin de l'an 2000. Au total, la capacité de stockage provisoire sur le territoire ouest-allemand devrait atteindre 10 500 tonnes environ à la fin du siècle.

Pour ce qui est des déchets faiblement ou moyennement radioactifs, dont les quantités s'élevaient à la fin de 1982 à 19 500 mètres cubes conditionnées et 12 400 mètres cubes non conditionnés, deux centres spécialisés de stockage provisoire, d'une capacité de 35 000 et de 40 000 fûts, sont prévus à Gorleben et à Mitterteich. En outre, les centres de recherche et les Landers vont porter leur capacité à 100 000 fûts. Vers la fin des années 80, deux centres de stockage définitif doivent ouvrir leurs portes dans l'ancienne mine de fer de Konrad, en Basse-Saxe, et dans les formations de sel d'Asse, en Bavière.

Le principal problème pour les autorités allemandes, reste de trouver une solution définitive pour les déchets hautement radioactifs. Les contrats passés avec la COGEMA (France) pour le retraitement, à l'usine de La Hague, de 2 800 tonnes, et avec la British Nuclear Fuels Limited pour 760 tonnes, ne pourront suffire dans l'avenir à répondre aux besoins. L'Allemagne envisage de se doter elle-même, vers 1992, d'une usine de retraitement d'une capacité de 350 tonnes par an. Deux sites sont actuellement en vue, ceux de Wackersdorff, en Bavière, et de Dragahn, en Basse-Saxe.

HENRI DE BRESSON.

RELIGION

Pouvoirs et mystique

(Suite de la première page)

Cette nouvelle situation n'est pas politique d'abord, mais mystique. Le tournant a été pris tout particulièrement à travers le Père Arrupe, nommé « préposé général » de la Compagnie à la fin du concile, en 1965 ; ce Basque espagnol qui arrivait du Japon, où il avait vécu vingt-sept ans, et où il avait assisté à l'explosion atomique de Nagasaki, avait appris à estimer et à aimer la culture japonaise et s'était rendu compte de la difficulté à lui présenter, en termes latins, le message chrétien ; il avait alors voulu renverser la méthode que L. Massignon, de son côté, appelait « colonialiste », une méthode de violence où l'on veut contraindre et convaincre de l'extérieur ; pour lui, il s'agissait d'entrer dans la mentalité de l'autre et de l'aimer pour ce qu'il est.

Dès lors, la priorité des priorités proposée aux jésuites consistait à s'« inculturer », c'est-à-dire à se déprendre de sa culture propre, à la relativiser et à s'ouvrir aux autres cultures. De nombreux jésuites à travers le monde ont alors suivi avec des actes l'impulsion du préposé général et les orientations de la congrégation générale de 1974 ; certains parfois avec excès, la plupart avec discernement, beaucoup à leurs risques et périls, comme on l'a vu. Engagements qui ne sont pas du goût de tout le monde : les accusations de pseudo-marxisme par exemple vont pleuvoir sur bien des membres de la Compagnie, et les milieux intégristes vont désormais, au mépris des faits, déceler un complot mondial fomenté par la Compagnie de Jésus en vue d'un rapprochement et d'une collaboration entre chrétiens et communistes !

Ces milieux intégristes ont toujours été actifs à Rome pour y orchestrer des campagnes contre ceux qui leur déplaisent. Et, depuis dix ans, leur travail souterrain pour dénigrer et atteindre les jésuites au plus vif de leurs projets et de leurs actions a été plus virulent que jamais. Ils n'ont pas peu contribué à une certaine méfiance qui s'est développée, à Rome, envers les jésuites. Par ailleurs, il y eut certainement un manque de communication entre la Compagnie de Jésus et le nouveau pape, Jean-Paul II. Ne faut-il pas souligner aussi, ce qu'A. Woodrow ne dit pas, mais qui a son importance : la différence de caractère entre Jean-Paul II et le Père Arrupe ? Le premier, accoutumé aux manifestations spectaculaires et aux enthousiasmes collectifs, voulant tenir seul le gouvernail ; le second, effacé, cherchant à promouvoir la liberté des siens (je l'ai entendu dire, au début de son généralat : « L'obéissance aujourd'hui, c'est de prendre des initiatives. ») Différence de tempérament et de mode de gouvernement.

C'est dans ce climat que le Père Arrupe, rentrant d'Asie, est terrassé sur l'aéroport même de Fiumicino, le 7 août 1981, par une thrombose cérébrale ; il désigne aussitôt comme « vicaire général » un jésuite américain, le Père O'Keefe, homme ouvert ; mais coup de théâtre deux mois plus tard : Jean-Paul II, désavouant le Père Arrupe, accomplit ce qu'aucun pape ne s'était permis de faire : au mépris des contitutions de la Compagnie, il envoie à celle-ci un « représentant personnel », le Père Dezza, qui a toute sa confiance et qui est chargé de diriger la Compagnie et de réaliser les changements que le pape estime « nécessaires ».

Comment vont réagir les jésuites ? Une petite minorité d'entre eux triomphent (A. Woodrow ne parle pas de ce courant, pourtant fort actif, qui existe dans la Compagnie et qui, de l'intérieur, veut la « restaurer » de manière conservatrice, courant parfois inquisitorial et dénonceur que l'on retrouve assez, par exemple, dans Communio, mouvement auquel *Esprit* (février 1984) vient de consacrer un dossier important). La plupart sont atteints au plus vif d'eux-mêmes, d'autant plus atteints que les jésuites ont pour particularité, on le sait, le « quatrième vœu » c'est-à-dire le vœu d'obéissance au pape. Sans doute, Jean-Paul II, en politique, a-t-il pensé que la bonne manière était ainsi de prendre les jésuites en tenaille en les mettant au pied du mur, le dos contre ce vœu qui les obligeait à acquiescer aux volontés du pape.

L'étonnant est que l'ensemble des jésuites vont réagir, eux, en mystiques : ils parleront d'une « mise à l'épreuve de notre foi ». C'est ici, à travers l'histoire de cette affaire et de ses péripéties, qu'A. Woodrow nous livre, un itinéraire spirituel. Comme ces mystiques qui s'appellent Foucauld ou Thérèse de Lisieux, la Compagnie passe par une « nuit ».

Par le fait même, elle a montré qu'elle était, au plus profond d'elle-même, cohérente avec la nouvelle stratégie d'inculturation, méthode non violente s'il en est ; et elle a manifesté, plus nettement peut-être qu'elle ne l'avait jamais fait au cours de toute son histoire, l'intuition de son fondateur, qui voulait établir une mystique nouvelle : une mystique à l'inverse de la volonté de puissance, une mystique de marcheurs et de chercheurs quotidiens, une mystique humble à vivre en plein monde. On peut ainsi vérifier que cette réponse de la Compagnie à Jean-Paul II n'a pas été celle d'un contre-pouvoir vis-à-vis d'un pouvoir mais celle d'un grain de blé qui accepte de s'enfoncer en terre ; ce qui fait espérer que cette réponse produira beaucoup de fruits.

En donnant cette réponse, la Compagnie, culturellement, rejoint la pointe extrême de la modernité qui, aux affirmations totalisantes et aux définitions - une - fois - pour - toutes, préfère une certaine incertitude et un nomadisme. En même temps, elle questionne les adeptes du « tout-politique », quels qu'ils soient, et souligne que les mystiques, qu'ils s'appellent Gandhi ou Martin Luther King, par exemple, sont pour eux une pierre d'achoppement quasi incontournable. Mais les gens de tous les jours en quête d'espérance ont aussi intérêt à lire ce livre ; ils y découvriront, pour leurs luttes obscures, un arsenal d' « armes de lumière ». Les jésuites gagnent plus que jamais à être connus.

JEAN-FRANÇOIS SIX.

★ Alain Woodrow, *les Jésuites, histoire de pouvoirs*, Jean-Claude Lattès, 310 pages, 88 F.

M. Hernu répond à des critiques du PCF sur la professionnalisation de la force d'action rapide

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a répondu indirectement, samedi 10 mars à Villeurbanne, à des critiques de M. Louis Baillot, chargé des questions de la défense au PCF, sur *« les dangers de la force d'action rapide »* et *« les menaces sur la conscription »* qui aboutiraient à créer deux armées en France.

S'abritant derrière des propos de M. Georges Marchais (*le Monde* des 14 et 17 février), M. Baillot écrivait, dans *l'Humanité* du 9 mars, que *« les partisans d'une défense européenne* (à laquelle les communistes sont résolument hostiles) *ont été les premiers à se réjouir des missions confiées à la force d'action rapide au centre-Europe, pensant trouver là l'embryon de ce dispositif militaire intégré de l'OTAN qu'ils appellent de leurs vœux »*. Le dirigeant du PCF, après avoir noté que l'état-major a créé des régiments professionnalisés pour mettre sur pied la force d'action rapide, estimait, d'autre part, que *« penser défendre un pays sans y associer étroitement le peuple est pure folie. Ou alors, c'est donner à la notion de défense une tout autre signification : celle d'une défense européenne inféodée aux Américains et à leurs ambitions hégémoniques »*.

A Villeurbanne, ville dont le ministre de la défense est le maire, M. Hernu a tenu à préciser qu'il n'était en aucun cas dans ses intentions de rompre le lien entre l'armée et la nation. *« Il ne s'agit pas de professionnaliser nos armées. Les changements opérés répondent au seul souci d'une meilleure répartition entre appelés volontaires du service long et engagés. »*

« La force d'action rapide, a ajouté le ministre, *n'est pas, contrairement à ce qu'affirment certains, destinée à être exclusivement engagée en cas de conflit en Europe. Même dans ce cas, elle demeure entièrement sous l'autorité du chef de l'Etat. L'hypothèse de l'engagement en Europe n'en est qu'une parmi d'autres, tout aussi importantes. La force d'action rapide peut constituer une réserve de la Ire armée, être engagée à servir dans la Ire armée ou bien outre-mer dans des missions de maintien de la paix. »*

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ON A TOUS LES JOURS CENT ANS – Parc de La Villette, sous chapiteau (241-31-53), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 20 h 30 : Soirée de ballets (R. Noureev).

BEAUBOURG (277-12-33), Concerts/animations, 18 h 30 : L'Ecole de Vienne (D. Jameux). – Cinéma-vidéo, de 13 h 30 à 22 h : voir cinémathèque ; 13 h : A. Zenana : scènes and recollections ; Benarès : les origines de la musique indienne ; 16 h : Fela, musique au poing ; 19 h : La guerre d'un seul homme. – Théâtre/Danse, 20 h 30 : Des écritures scéniques contemporaines 2 : « Des sites », chorégraphie de S. Buirge.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concert, 18 h 30 : Y. Loriod-Messiaen (piano) ; R. Muraro (piano) (Mozart, Chopin, Liszt, Messiaen).

Les autres salles

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Reveum de l'étoile.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : J'arrive. Zebra Crossing ; L. à 21 h, dim. à 18 h : Match d'impro.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 et 22 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf.).

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : l'Accompagnement.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons. – II. 20 h 15 : Six heures au plus tard. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

POCHE (548-92-97), 20 h 30 : le Pharaon.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en marr... ez vous ; 22 h 15 : les Reconvertis.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : Une poubelle nommée Désir ; 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉATRE 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

Lundi 12 mars

Les concerts

LUNDI 12

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Freni, N. Ghiaurov (Mozart, Verdi, Puccini...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, I. Stern, A. Wolf (Mozart, Enesco, Franck).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ch. Ivaldi, E. Razimowsky, Maîtrise de Radio-France (Schubert, Rossini, Schumann...).

Th. La Bruyère, 20 h 30 : Ensemble instrumental La Bruyère (Mozart, Debussy, Ravel).

Cité universitaire, 20 h 30 ; G. Moutier, G. Burgos (Mozart, Poulenc, Prokofiev).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

De 13 h 30 à 22 h, cinéma du réel : VIe Festival international de films ethnographiques et sociologiques.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A MORT L'ARBITRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) : Impérial, 2e (742-72-52) : UGC Danton, 6e (329-42-62) : Ermitage, 8e (359-15-71) : Georges V, (563-41-46) : Marignan, 8e (359-92-82) : Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral 14e (539-52-43) ; UGC Convention 15e (828-20-64) ; Images 18e (522-47-94).

LES ANGES DU MAL (A., v.f.) : (**) : Arcades 2e (233-54-58).

A NOS AMOURS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) : Berlitz, 2e (742-60-33) : Quintette, 5e (633-79-38) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ASCENSEUR (Holl., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Paramount City, 8e (562-45-76) – (V.f.) : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) : Parmount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES FILMS NOUVEAUX

BAD BOYS (*), film américain de Rick Rosenthal, v.o. : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

DANIEL, film américain de Sidney Lumet, v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DEAD ZONE, film américain de David Cronenberg, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

L'ENFANT INVISIBLE, dessin animé français d'André Lindon : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

BANDES DE FEMMES, festival du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCARFACE (*) film américain de Brian de Palma : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-14-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

VIVE LES FEMMES, film français de Claude Confortès : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

WEND KUUNI (LE DON DE DIEU), film de la Haute-Volta de Gaston Kaboré : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Calypso, 17e (380-30-11).

Le Monde

culture

DANSE

« LA TEMPÊTE », de Noureev à l'Opéra de Paris

Une longue croisière dans le désordre

Cruelle déception, surprise consternée devant *la Tempête*, la première chorégraphie originale présentée, vendredi 9 mars, par Rudolph Noureev à l'Opéra. *Trois rideaux seulement ont consacré cette création annoncée comme une « première »* d'importance, tandis que d'énergiques « Hou !-Hou ! » d'une partie du public se démarquaient judicieusement des acclamations inconditionnelles. Si cette *Tempête* a provoqué des vagues, c'est bien celles-là qui doivent compter.

La Tempête est une production *d'origine britannique. Covent Garden* l'avait montée en décembre 1982 et, grâce à Noureev, *nous avions pu assister* à une des répétitions dans les studios *tout neufs du Royal Ballet*. Mais la ligne, les thèmes d'un ballet se discernent mal le long des barres à exercices. Quand l'œuvre affronte les feux de la rampe, autre histoire !

Nous sommes bien fâché de constater que *la Tempête* parisienne, bien que vigoureusement soutenue par la splendide marine nationale de *l'Opéra, n'est finalement qu'une* longue croisière dans le désordre, sans *relation affective avec l'inspiration* poétique de Shakespeare qu'elle a la *prétention d'invoquer*. A se demander si Noureev ne ferait pas mieux de revaloriser le répertoire-maison des cinquante dernières années, quitte à faire appel à des chorégraphes étrangers (Neumeier, Taylor, Tetley) pour de modernes productions. L'homme a quarante-six ans, il peut donc encore danser, et sa façon de payer *d'exemple provoque une émulation* salutaire dans le corps de ballet. Côté recette, il fera encore longtemps le bonheur des théâtres lyriques. Mais allez reprocher à une star – ou un tsar – de la danse sa boulimie, son égocentrisme, sa répugnance atavique à l'autocritique !

Rudolph Noureev a donc tenu, *pour ce premier soir, à incarner* en personne le rôle écrasant de Prospéro, meneur de jeu, qui occupe la scène pendant près d'une heure *d'horloge. Or, que représente-t-il* exactement ? Un « agité », qui jongle *avec des couronnes pour galette des* rois, trépigne avec des grimaces de possédé, agite les bras comme des branches de sémaphore, boxe dans le vide, nage la brasse, brandit sa hampe magique comme la perche de notre recordman Vigneron – toutes contorsions d'une répétition abrutissante, où le chorégraphe s'épou*mone à retrouver le souffle créateur* du *Fils prodigue* ou d'*Apollon Musagète de Balanchine*.

Au milieu de ces débordements, on en arrive à regarder à peine les solistes. Seul rôle bien dessiné, celui de Caliban, que M. Eric Vu An marque de sa juvénilité bondissante. Mais la délicieuse Mlle Yannick Stephant, sous le casaquin à fronces de Miranda, a peu d'occasions de déployer *ses séductions*. Quant aux danseurs des ensembles, soumis à des efforts *exorbitants, ils ont un mérite fou à se* montrer « performants », la prouesse de l'exploit revenant à M. Frédérick Olivieri (Ariel), croché dans les airs comme une sylphide.

Buckingham et Bretecher

Le décor et les costumes sont signé Nicholas Georgiadis. Un simple rideau de scène où s'éclipsent à vue des courtines de forteresse, où des voilures et des cordages s'abattent des cintres, tandis qu'un méchant *tombereau pour voirie municipale est* véhiculé à travers le plateau et qu'un petit navire pour jardin des Tuileries dérive sur des fonds en tissu synthétique. Costumes de parade réduits à quelques justaucorps, bottes à entonnoir, moustaches à la royale façon Buckingham, le reste relevant de la pure anatomie de « naturels ».

On aurait pu reprendre la partition originale que Purcell composa pour *la Tempête*, à la fin du dix-septième siècle, puisque l'Opéra-Comique, aussi bien, va nous présenter *Didon* et *Enée*, du compositeur britannique. Mais sans doute la recherche de cette vieille partition *et les études* musicales auraient entraîné trop de dépenses, et M. Bogianckino a eu raison de monter la production de Covent Garden aux moindres frais. Nous avons donc eu droit à l'arrangement (!) de John Lanchbery sur des extraits particulièrement vacarmeux de Tchaïkovski assénés par M. Ashley Lawrence, le chef d'orchestre anglais qui paraît sorti d'un carton de Bretecher.

La soirée avait commencé par *la Bayardère* de Minkus. Noureev s'y était révélé au Palais Garnier quand il était venu danser avec le Kirov en 1961. Malheureusement, il a édulcoré la fameuse variation acrobatique *de Solor-le-Guerrier – due à Petipa* – qui avait vu son triomphe. Dans la version 1984, M. Guizerix, privé de turban à aigrette, ne saurait diffuser le charme exotique qui aurait idéalement convenu à M. Didière ou à M. Vu An précité. De leur côté, des ballerines du corps de ballet, si joliment écloses une à une des tentures *de velours, n'ont pas témoigné par la* suite la même harmonie. Immobili*sées sur deux files, elles contem*plaient, la tête diversement tournée, les variations de l'étoile, Mlle Platel, et de ses camarades solistes, toutes, sauf Mlles Gaida, Guillem et Pietragalla, trois sujets qui sont les reines de demain.

En vedette américaine, et véritable triomphateur du spectacle : Serge Lifar. *Chef-d'œuvre chorégraphique* celui-là que ce ballet *les Mirages*, qu'il nous offrit en 1947 sur une ravissante partition d'Henri Sauguet, un décor saisissant et des costumes polychromes de Cassandre. Merveilleuse interprétation de M. Cyril Atanassoff (le Jeune homme) et de Mlle Monique Loudières (l'Ombre), dont la *longue variation dite de* Chauviré fut exécutée avec une telle *musicalité, un tel lyrisme, un tel brio*, qu'elle provoqua des rafales d'applaudissements – une tout autre tempête...

OLIVIER MERLIN.

MUSIQUE

CRÉATION DE « H. H. ULYSSE », à l'Opéra du Rhin

Odyssée onirique

La création d'un grand opéra, à Paris ou en province, est en soi un événement si remarquable (encore qu'un peu moins rare depuis quelques années) qu'on ne saurait trop louer l'Opéra du Rhin de sa fidélité à une tradition sans doute bien établie mais qui reste courageuse. Son actuel directeur, René Terrasson, avait créé à Nantes la Traverse du temps *de Jean Prodromidès sur un livret de Serge Ganzl. Aussi est-il tout naturel de retrouver les mêmes auteurs et une partie des mêmes interprètes pour cette nouvelle adaptation de* l'Odyssée, *présentée à Strasbourg début mars.*

Les deux initiales qui précèdent le nom du héros grec font référence à Howard Hughes, « figure typique, *nous dit-on,* d'une certaine mytholo*gie américaine, image du pionnier et* de l'aventurier dont la fin étrange défraya la chronique ». *En quête de lui-même, le héros moderne revit à sa manière quelques-unes des aventures d'un roitelet grec auquel il ressemble par certains côtés. Point de machine à remonter le temps, le passage entre les deux époques est permanent, contribuant à désorienter le spectateur, qui ne saisit souvent pas bien où il en est ni quel est l'enjeu de cete odyssée onirique. Il n'est pas mauvais, à l'opéra, que le sujet garde une part de mystère, que les approches soient multiples, cela compense le caractère nécessairement sommaire des dialogues.*

Jean Prodromidès a trouvé en Serge Ganzl un librettiste conscient des difficultés de l'art lyrique : ses phrases sont brèves, bien dessinées, avec des formules frappantes et d'autres qui se prêtent au commentaire musical. L'écriture vocale est animée du souci de rendre chaque mot compréhensible sans s'assujettir trop étroitement aux inflexions naturelles de la parole, aussi doit-on s'étonner de les comprendre si peu. La responsabilité en incombe principalement aux chanteurs, qui ne prennent pas tous la peine d'articuler clairement, mais aussi à la violence de l'orchestration à certains moments ou à la mise en scène qui peut à son tour accentuer ces défauts.

L'orchestre est utilisé par larges blocs auxquels certains procédés d'écriture confèrent la souplesse nécessaire au théâtre. Les techniques de la musique aléatoire sont appliquées avec bonheur à certains groupes d'instruments et, en général, aux parties chorales, qui profitent de l'expérience acquise par le compositeur lorsqu'il dirigeait le cours d'études musicales et d'improvisation de l'Opéra-Studio à Paris.

Parmi les pages les mieux venues de l'ouvrage, texte et musique réunis, on notera la mort de Polyphème, l'épisode des lotophages, les chœurs de la barrière des Enfers à la fin du premier acte, le rêve d'Ulysse, et son dernier monologue. Paradoxalement, le rôle écrasant d'Ulysse, presque toujours en scène, n'offre guère que du récitatif dont les dessins, en lignes brisées, accusent à la longue une certaine monotonie contre laquelle tout le talent de chanteur et d'acteur de Peter Gottlieb ne peut rien. Sa voix n'est pas celle d'un baryton héroïque, à la Wotan, qu'il faudrait peut-être ici. Michel Lecocq (Eole), Claude Méloni (Poséidon), Jean Nirouet (Hélas) sont mieux mis en valeur par la partition. On émettra quelques réserves, à des degrés divers, sur la partie féminine de la distribution : Anne-Marie Liautaud (Nausicaa), Elizabeth Weingartner (Circé), Marie Duisit (Calypso), tout en reconnaissant qu'il s'agit là de véritables performances pour lesquelles les candidates sont si peu nombreuses que toute critique semble déplacée.

L'Orchestre symphonique du Rhin-Mulhouse avait pris la place, dans la fosse, de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg. La direction convaincante de Claude Schnitzler et l'attention des musiciens ont réussi à atténuer la différence. Le décor et les costumes de Bernard Daydé, la mise en scène de René Terrasson, n'appellent pas de commentaires particuliers. Ils ne suffisent pas toujours à créer l'illusion, ils la détruisent parfois, mais, comme le rappelle une note liminaire du programme : « Faire implique le risque de manquer, ceux qui font ne sont pas ceux qui parlent ».

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations le 14 *mars* à Colmar, les 16 et 18 à Mulhouse, puis les 27 et 29 à Liège. FR3, qui filme le spectacle, le diffusera ultérieurement.

■ **OPÉRA DU NORD. – M. Jean-Pierre Le Pavec, directeur du Festival de Saint-Denis, vient d'être nommé administrateur général de l'Opéra du Nord. Sa candidature a été retenue par le syndicat intercommunal de l'Opéra du Nord qui rassemble les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing, et qui devrait être prochainement élargi à la région. Cette nomination entre dans le cadre de la restructuration de l'Opéra du Nord (*le Monde* du 1er février). Celle-ci, décidée pour des raisons financières, doit se traduire par trente-quatre licenciements, dont celui du directeur, M. Elie Delfosse, qui se trouve en désaccord avec les responsables du syndicat intercommunal. M. Le Pavec entrera en fonctions le 1er septembre 1984.**

THÉATRE

« LE ROI LEAR », au Théâtre de Paris

Le jeu des mots et des couleurs

Marcel Maréchal présente au Théâtre de Paris, à partir du 15 mars, sa mise en scène du *Roi Lear*, de Shakespeare, qui était jouée à Marseille depuis le début de février. La version française est de Jean Vauthier, l'un des auteurs préférés de Maréchal, et son ami. C'est une adaptation assez libre, qui se soucie avant tout de faire entendre le plus clairement possible l'esprit de Shakespeare, l'esprit de la pièce. *Adaptation* aussi de «quelqu'un du bâtiment», qui sait ce qu'est la voix *de l'acteur, son corps, sa respiration*. Le texte français de Vauthier est superbe de couleur, d'harmonie, de dynamisme.

Entre autres mérites, cette adaptation éclaire bien le balancement incessant entre les deux «lignes dramatiques» de l'œuvre : le père (Lear) abandonné et persécuté par ses filles, le père (Gloucester) trahi par son fils.

Le *décor que* Maréchal a *fait* réaliser par Alain Batifoulier est une *simple* draperie *rouge qui* apparaît ou disparaît, qui dissimule ou révèle l'enchaînement des choses. Ce grand mirage rouge magique évolue au centre de l'espace scénique, lequel est cerné d'une légère architecture de bois naturel, qui fait songer à la charpente démontable d'un théâtre ambulant, et qui s'évanouit, par fragments, au fur et à mesure de la désintégration du roi. Au-delà de ce champ de jeu apparaît parfois, au lointain, une lande vide, blanche, *sous un ciel froid*, bleu clair : les fous, vrais ou faux, y battent la campagne.

Maréchal a confié le rôle capital d'Edmond, le fils bâtard de Gloucester, qui par vengeance pousse obstinément tous les événements de la pièce au désastre, à l'acteur Thierry Fortineau. Or Fortineau, qui use volontiers d'une voix de carabosse enrouée, d'un regard glauque oblique, et d'*une démarche* passe-muraille de troisième couteau de mélodrame, nous propose un Edmond carrément comique, dont chaque réplique fait crouler la salle sous les rires.

Le résultat est étrange, et assez beau, en tout cas très attachant, car ce «comique pur», sans attache, *transparent, ne dénature* ni la parole ni l'action de la pièce, mais détermine *une sorte de dédoublement* de personnalité du drame, qui n'est pas sans analogie avec la poésie de Shakespeare.

Comme l'a fait remarquer, en effet, le critique et romancier anglais John Berger, les mots *qu'écrit* Shakespeare *n'ont* pas un contour net, mais font penser à ces estampes *réalisées par l'apposition*, sur le papier, de plusieurs pierres ou bois de couleur successifs, qui ne se superposent pas exactement : la figure de chaque « plaque » est légèrement décalée par rapport à l'autre. Ainsi, derrière ou sur les côtés des paroles de Shakespeare, d'autres paroles pointent le nez, font signe, sans que Shakespeare avance toujours un « jeu de mots » proprement *dit, comme* il aime tant le faire. John Berger ajoute que ce tremblement immobile *des mots* a *pu* être possible sans doute parce que la langue anglaise qu'emploie Shakespeare était alors encore très jeune, que les termes n'étaient pas usés, pas arrondis, et que les tranches nettes des mots ne se fondaient pas dans une seule «bordure» un peu vague, – de même que les pierres ou les *bois des estampes*, à l'usage, ne font plus apparaître ces décalages des couleurs.

Eh bien, cette impalpable « *danse optique et auditive* » de la poésie shakespearienne, si difficile à traduire dans les mots, est étrangement *présente* dans la mise en scène, dans le jeu, du *Roi Lear*, de Maréchal, pas *seulement* grâce à l'ambiguïté de l'interprétation de Fortineau, mais grâce à celle d'Alexis Nitzer (Glousester), à celle d'Aurélien Recoing, d'Isabelle. Petit-Jacques (une Cordélia très « Jeanne d'Arc »), et des autres comédiens, mais aussi, bien sûr, avant tout, grâce à ce que Marcel Maréchal fait *du rôle du roi Lear : une folie plus* douce que sauvage, une retombée en enfance, une solitude incrédule, aveuglée, mille vestiges d'un sublime vaisseau décomposé par la tempête.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Paris, à partir du 15 mars.

CINÉMA

FILMS D'HUMOUR A CHAMROUSSE

Le grand prix à « Local Hero »

Le film anglais *Local Hero*, de Bill Forsyth, a obtenu le grand prix du Festival international du film d'humour de Chamrousse.

Fable écologique, ethnologie loufoque, contestation douce, *Local Hero*, le film du réalisateur britanni*que Bill Forsyth, rappelle par bien des* côtés le titre de gloire du palmarès du Festival 1982 : *les Dieux sont tombés sur la tête*, de James Uys, qui a remporté ensuite le triomphe public que l'on sait.

Il ne s'agit plus là d'un aborigène *à la découverte de la civilisation*, mais d'un Américain envoyé par son entreprise dans un miniscule port d'Ecosse. Il a pour tâche de racheter toutes les propriétés du village qui *doit servir à l'implantation d'un com*plexe pétrolier. Bien entendu, les «pittoresques» Ecossais font monter les enchères.

Aucune des qualités supposées des *habitants* de la *région n'échap*pent au héros qui succombera sans surprises aux vertus *euphorisantes* d'un whisky de vingt-trois ans d'âge. Son patron (Burt Lancaster, très élégant) venu admirer une aurore boréale cèdera, lui aussi, à la séduc*tion de l'Ecosse et oubliera avec un* vieil excentrique local les avanies que son analyste américain *lui* fait subir.

Pas de rires ravageurs au long de cette histoire baignée par la lumière douce des somptueux paysages écossais, mais plutôt des sourires *provoqués par la tendresse qu'inspire* ce gentil monde qui ne connaît pas vraiment les mauvais sentiments.

Le public anglo-saxon des deux côtés de l'Atlantique a déjà fait un *sort à ce tableau qui le caricature* sans excès.

CHRISTOPHE DE CHENAY.

★ Sortie le 14 mars.

■ **LA SACEM CONTRE LES DISCOTHEQUES. – La cour d'appel de Douai vient de rendre treize arrêts favorables à la SACEM dans les litiges opposant celle-ci à des établissements qui avaient repris les thèses développées par la Chambre syndicale de la discothèque (SYNDIS). La cour a notamment reconnu «juste et équitable» les taux et assiette des droits réclamés par la SACEM et conclu que ces discothèques étaient redevables du paiement de ces droits, soit 500 000 F environ.**

■ **LE HUITIÈME GALA DES GRANDES ÉCOLES aura lieu sous le chapiteau BASF à l'Espace Balard, du 21 au 24 mars. Des numéros multibonds proposés par les élèves de Saint-Cyr aux figures de cordes imaginées par les étudiants de l'Ecole nationale d'agronomie, en passant par clowneries, trapèze, monocycles, saut à la perche, gymnastique acrobatique, etc., (Tél. : 553-65-27.)**

A LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Un film d'Antoine ressuscité par Henri Colpi

Il y a un an déjà, et davantage, que la *Cinémathèque française* annonçait la reconstitution d'un film d'Antoine (le créateur du théâtre libre), *l'Alouette et la Mésange*, 1920, à partir de bobines de *négatif retrouvées* dans les archives. Tâche stimu*lante et délicate car, si l'on en* croit André-Paul Antoine, fils d'André Antoine, dans un entretien avec Philippe Esnault (*la Revue du cinéma*, avril 1973), un premier «bout à bout» du film fut présenté à la presse à *l'ancien Artistic, rue de Douai*.

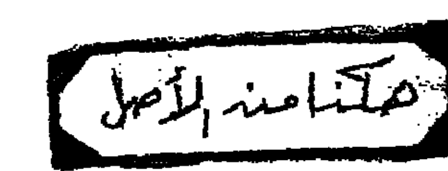
Henri Colpi a assumé la responsabilité de donner une forme définitive à ce qui n'en avait pas. Auteur de deux ouvrages devenus des classiques, *le Cinéma et ses hommes* et *Défense et Illustration de la musique dans le film*, monteur, notamment d'*Hiroshima mon amour* pour Alain Resnais, de *Détruire, dit-elle* pour Marguerite Duras, il a réalisé lui-même *Une aussi longue absence*, palme d'or *du Festival de Cannes 1961 (ex-aequo* avec *Viridiana* de Bunuel).

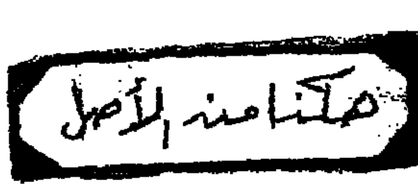
Pour se guider, Henri Colpi a disposé d'un scénario, pas tout à fait celui du film, publié dans le *numéro de la Revue du cinéma*, ainsi que d'intertitres corrigés de *la main* d'Antoine et retrouvés à la Bibliothèque de l'Arsenal, toujours par Philippe Esnault. Le montage a été fait à partir de ces indications, mais aussi en observant les costumes, le décor, l'arrière-plan sur lequel évoluent *les personnages. Les soixante*-dix-neuf minutes de la projection, au rythme de dix-huit images/seconde, à la Cinémathèque, seront accompagnées d'une musique de Raymond *Alessandrini, exécutée par huit* musiciens et conduite par l'auteur. Trois thèmes ont été empruntés au compositeur Maurice Jaubert : l'un est repris de *Trois-mâts Mercator* (Henri Storck), les deux autres de *Quai des Brumes* (Marcel Carné).

Commandité à l'époque par la SCAGL (Société cinématographi*que des auteurs et gens de lettres*), *l'Alouette et la Mésange* ne fut jamais achevé, semble-t-il, parce que Charles Pathé, avec qui la firme productrice était liée par un accord de distribution, trouvait la partie documentaire *disproportionnée. « A travers une histoire de contrebande*, explique Henri Colpi, *Antoine décrivait le voyage de deux péniches d'Anvers et de Gand jusqu'en France. Le film comporte effectivement beaucoup de prises de vues des berges, du passage des ponts, du travail marinier, ce que Antoine consignait sous le titre* Bouts de voyage. » *Antoine filmait avec plusieurs caméras tournant simultanément, ce qui était rare à l'époque. Il voulait fuir le studio, tout ce qui pouvait recréer les trois murs de la scène, la caméra étant le quatrième mur. On joue trop pour la caméra, disait-il. Il avait derrière lui une longue expérience de photographe. Il a laissé plus de vingt mille clichés. Et les rares moments où la caméra bouge sont parfaits. »*

LOUIS MARCORELLES.

★ Cinémathèque française, Palais de Chaillot, mardi 13 mars, 21 heures.





SPECTACLES

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) : Vendôme, 2e (742-97-52) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) : Ambassade, 8e (359-19-08) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) : Athéna, 12e (343-00-65) : Parnassiens, 14e (329-83-11) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) : Français, 9e (770-33-88) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

CARMEN (Esp.) : (v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2e (236-83-93) : Berlitz, 2e (742-60-33) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) : Ambassade, 8e (359-19-08) : George-V, 8e (562-41-46) : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) : Pathé Clichy, 18e (522-46-01) : Gambetta 20e (636-10-96).

LES COMPÈRES (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) : Maxéville, 9e (770-72-86).

CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

CHRISTINE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19) – V.f. : Arcades 2e (233-54-58).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) : Marignan, 8e (359-92-82).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) : Cinoche, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., v.f) : Rex, 2e (236-83-93) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) : Normandie, 8e (359-41-18) : Miramar, 14e (320-89-52) : Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

ÉMMANUELLE IV (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Marignan, 8e (359-92-82) : George V, 8e (562-41-46) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) : Français, 9e (770-33-88) : Maxéville, 9e (770-72-86) : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Fauvette, 13e (331-56-86) : Mistral, 14e (539-52-43) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) : Images, 18e (522-47-94).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) : Pagode, 7e (705-12-15) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) – (v.f.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ETINCELLE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) : Normandie, 8e (359-41-18) : UGC Boulevards, 9e (246-66-44) : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : UGC Convention, 15e (828-20-64) : Murat, 16e (651-99-75) : Paramount Maillot, 17e (758-24-24) : Secrétan, 19e (241-77-99).

LA FEMME FLAMBÉE (All.) (**) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) : Ambassade, 8e (359-19-08) : Olympic, 14e (545-35-38) : Parnassiens, 14e (320-30-19) – (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Français, 9e (770-33-88) : Nation, 12e (343-04-67) : Montparnos, 14e (327-52-37) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27) : Pathé Clichy, 18e (522-45-01).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) : UGC Montparnasse 6e (544-14-27) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) : Normandie, 8e (359-41-18) : Marbeuf, 8e (225-18-45) : UGC Boulevards, 9e (246-66-44) : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) : UGC Convention, 15e (828-20-64).

GORKY PARK (A.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) : Parnassiens, 14e (320-30-19) – (V.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) : Passy, 16e (288-62-34) : Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

GWENDOLINE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount City, 8e (562-45-76) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE JOUR D'APRES (A.) (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97).

KRULL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) : Bretagne, 6e (222-57-97) : Lumière, 9e (246-49-07).

LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE LÉZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) : Logos-I, 5e (354-42-34).

LE MARGINAL (Fr.) : George-V., 8e (562-41-46).

MEIN VATER (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts (Hsp), 6e (326-80-25).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Angl., v.o.) Forum Orient Express, 1er (233-42-26) : 14 Juillet et Racine, 6e (326-19-68) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : George-V, 8e (562-41-46) : Lumière, 9e (246-49-07) : 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic (Hsp), 14e (545-36-38).

LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

PLANETE DES FEMMES (Fr.). Le Marais, 4e (278-47-86).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98).

REBELOTE (Fr.), version concert : Espace Gaité, 14e (327-95-94) : Ranelagh, 16e (288-64-44). Version Film sonore : Loges, 5e (354-42-34) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LE RETOUR DU JEDI (Am.) : Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LE ROI DES SINGES (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : Marbeuf, 8e (225-18-45) : 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Marignan, 8e (359-92-82) : George-V, 8e (562-41-46) : Parnassiens, 14e (329-83-11) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Français, 9e (770-33-88) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : Grand Pavois, 15e (554-48-85).

SOB (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) : UGC Biarritz, 6e (723-69-23) : 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) : UGC Boulevards, 9e (246-66-44).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STAR 80 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) : Colisée, 8e (359-29-46) : Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) : Montparnos, 14e (327-52-37) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles : L'empire contre-attaque : le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) : UGC Danton, 6e (329-42-62) : Biarritz, 8e (723-69-23) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Nation, 12e (343-04-67) : Mistral, 14e (539-52-43) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) : Murat, 16e (651-99-75) : Montparnos, 14e (327-52-37) : Images, 18e (522-47-94).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : George-V, 8e (562-41-46) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault : Gal : Saurova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Colisée, 8e (359-29-46) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) : St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Pagode, 7e (705-12-15) : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-42) : UGC Boulevards, 9e (246-66-44) : Athéna, 12e (343-00-65) : Fauvette, 13e (331-56-86) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-48) : PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) : Miramar, 14e (320-89-52) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27) : Mayfair, 16e (525-27-06) : Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-Portugais, v.f.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) : Olympic, 14e (545-35-35).

SPECTACLES

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).
AGENT SECRET (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
ALLEZ COUCHER AILLEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
AMERIQUE INTERDITE (A. v.f.) (**) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
L'AS DES AS (Fr.) : Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).
BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 5e (359-19-08).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suisse) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).
DERNIER COMBAT (Fr.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).
LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).
DIVORCE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
DON GIOVANNI (Angl., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
EUROPE 51 (It., v.o.) : Logos III, 5e (354-42-34).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Rialto, 19e (607-87-61).
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Logos III (Hsp.), 5e (354-15-04).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).
FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (Hsp), 15e (532-91-68).
GIMME SHELTER (A., v.o) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).
L'HOMME DE LA RUE : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LUDVIG VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).
MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MONTY PITHON LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
ŒIL POUR ŒIL Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
ONIBABA (Jap.) : Templiers, 3e (272-94-56).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PAIN ET CHOCOLAT (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA PARTY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE 7e SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
SHINING (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34). – V.F. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
TUEUR DE DAMES (A., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).
UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA VEUVE JOYEUSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97)

COMMUNICATION

VU

Hors norme

Tout de même, brûler un billet de 500 F, en direct, sous notre nez, alors qu'on ne sait pas comment on va payer la note d'électricité ni comment finir le mois, ça nous a bousculé hier davantage que l'émission sur l'inceste ! Toucher à l'argent en France, voilà le vrai, le seul tabou.

Provocateur, Gainsbourg ? Mal rasé, les yeux en valoche mal bouclée, éclaté, identique à lui-même. Invité du magazine « 7 sur 7 », il a pris le « risque de faire de la prison » pour nous faire une démonstration-panache de ce qui lui reste après que le fisc a passé, il a défendu les petits enfants de l'Union soviétique, mélangé le cul et la politique, suggéré qu'Andropov était mort d'avoir trop bu de vodka polonaise, fait apparaître obscènes les convenances, les discours tout faits, et terminé sur Bossuet.

Gainsbourg, c'est le contraire de Ménie Grégoire. Il n'est jamais là où on l'attend, il ne répond à aucune demande. Les autres, en face – les journalistes, – avaient l'air de premiers communiants, un peu abasourdis, proprets. Provocateur, Gainsbourg ? Esthétique, hors norme.

CATHERINE HUMBLOT.

[En brûlant publiquement un billet de 500 F, Serge Gainsbourg a-t-il commis un délit ? Il existe un article 439 du code pénal qui punit « *quiconque aura volontairement brûlé ou détruit (...) des registres (...) des titres, billets, lettres de change, effets de commerce ou de banque* ». La peine prévue est de deux à cinq ans d'emprisonnement et une amende de 500 à 8 000 F.

Une décision de 1975 de la chambre criminelle de la Cour de cassation a toutefois exclu le billet de banque du champ d'application de cet article. Si on se réfère à cette décision, Serge Gainsbourg est donc à l'abri de poursuites. Il l'est d'autant plus que le parquet de Paris manifestait, lundi matin, plus d'amusement que de courroux devant le geste du chanteur, qualifié par les responsables de l'action publique de « *plaisanterie douteuse* ».]

Quatre spots pour les européennes

Les téléspectateurs français ont commencé à voir apparaître sur leurs écrans des spots publicitaires les engageant à participer aux élections au Parlement européen. Quatre spots différents ont été préparés, évoquant les actions entreprises en commun par la CEE (lutte contre la pollution, libre circulation des biens et des personnes, formation des jeunes, coopération avec le tiers-monde) sur le thème : « Une démocratie nous réunit : l'Europe ».

L'originalité de cette campagne, pour la deuxième consultation européenne, est que l'Assemblée européenne a agi pour la première fois en annonceur international, chargeant une agence française (Publicis) et son réseau international (Intermarco) (1) de la mise au point de cette campagne. Le trait le plus marquant de celle-ci est l'uniformité, les quatre spots publicitaires étant visuellement identiques, tout comme les photographies qui paraîtront dans la presse des dix pays de la Communauté. Les seuls aménagements d'un pays à l'autre consistent en des changements mineurs de texte et... dans la personnalité des parlementaires européens, qui ont accepté de paraître sur l'écran en s'exprimant dans leur langue maternelle, avec, en surimpression sonore, la voix d'un traducteur professionnel.

La règle du jeu a été qu'aucun d'entre eux n'apparaisse sur les écrans de son propre pays, pour éviter, bien sûr, de politiser cette campagne, en faisant bénéficier ces parlementaires de base d'une publicité anormale. Un Allemand, deux Britanniques (dont une femme), une Italienne, un Français, deux Irlandais, un Grec, une Luxembourgeoise et un Danois ont accepté de se prêter au jeu et de dire le même texte.

En fait, les quatre spots télévisés ne seront diffusés que dans cinq pays, sur les dix de la Communauté européenne : Italie, Irlande, Luxembourg, France et Belgique, cette campagne ayant été refusée dans les autres pour des raisons diverses, telles que la réglementation en vigueur dans le pays concerné en matière de publicité commerciale télévisuelle (comme en Grèce ou en Allemagne fédérale) ou l'opposition des syndicats (comme en Grande-Bretagne). Dans ces pays, des pages publicitaires véhiculant les mêmes messages seront publiées dans la presse. Aucun recours à l'affichage n'est prévu.

Le montant total de ce budget publicitaire est d'environ 6 millions d'ECU, soit un peu plus de 40 millions de francs. En France, 6,2 millions de francs seront répartis entre TF 1 (trente-deux passages), A 2 (vingt-neuf passages) et FR 3 (seize passages). La campagne s'arrêtera au plus tard le 30 avril, au moment où les campagnes électorales politiques commenceront.

J. D.

(1) Intermarco Farner, réseau international du groupe Publicis, exerce son activité avec seize agences situées dans onze pays. Son chiffre d'affaires en 1983 a été de 2,4 milliards de francs.

Lundi 12 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Casque d'or.
Film français de Jacques Becker (1951), avec S. Signoret, S. Reggiani, C. Dauphin, R. Bussières, G. Modot (N.-Rediffusion).
En 1898, un ouvrier menuisier s'éprend d'une prostituée liée à une bande de malfaiteurs. Elle l'aime aussi. Les lois et les intrigues de la pègre vont faire de leur passion une tragédie. Vérité humaine, psychologique et sociale de personnages appartenant à la légende des bas-fonds de Paris, à la Belle Epoque. Le grand réalisme français de Jacques Becker se manifeste jusque dans la direction d'acteurs exceptionnels.
22 h 10 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
Ciné story : évocation de la comédienne Gaby Morlay, interview de Sidney Lumet, portrait de Hildegarde Kneff.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : l'Astronome.
De D. van Cauwelaert, mise en scène J. Rosny, réal. J.-M. Coldefy. Avec C. Rich, E. Dandry, J.-C. Dauphin, N. Dubois.
Deux femmes dans la salle d'attente d'un psychanalyste découvrent qu'elles sont là pour le même homme : Jérôme, un jeune astronome. Comédie grave ou drame joyeux ?
22 h Magazine : Plaisir du théâtre.
De Pierre Laville.
Autour de Roger Pierre et Jean-Marc Thibault ; la Russie d'Antoine Vitez ; Marcel Maréchal et la mise en scène du Roi Lear *; Georges Herbert ; Gildas Bourdet :* le Pain dur, *etc.*
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : l'Homme qui aimait les femmes.
Cycle François Truffaut (1976), avec C. Denner, B. Fossey, N. Borgeaud, G. Fontanel, L. Caron, N. Baye (rediffusion).
Un ingénieur de Montpellier a aimé et collectionné toutes les femmes dont il remarquait les jambes. Il a raconté ses expériences dans un roman, qui le fait revivre après sa mort. L'étrange histoire d'un homme possédé par une idée fixe (thème fréquent chez Truffaut). Double jeu de la création cinématographique et de la création littéraire pour un récit représentant la réalité et le mythe de la séduction. Charles Denner, étonnant, est entouré d'actrices typiques de l'univers du cinéaste.
22 h 35 Journal.
22 h 55 Thalassa, magazine de la mer de G. Pernoud.
Le monocoque *33 Export.*
23 h 40 Avec le temps : Sylvie.
Emission de Ménie Grégoire.
23 h 45 Prélude à la nuit.
Six pièces pour piano, *de Pierre Jansen, par Colette Zerah, pianiste.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en bandes dessinées.
17 h 11 Les voyages du professeur Lorgnon.
17 h 22 Cabaret : Danièle Borano.
18 h 7 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
18 h 30 Sports.
18 h 54 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le chevalier d'Harmental.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Dramatique : « le Client », de G. Brulotte, avec J. Galipeau, J. Faubert, M. Lachance. Et D. Boucher, violon, D. Chartrand, synthétiseur.
21 h L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Le feu secret, avec D. Guyoton et B. Chastanet.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : (en direct de la salle Gaveau) : Chœurs pour voix de femmes avec accompagnement de piano de Schubert ; *La Fede, La Speranza, La Carita,* de Rossini ; Romances de R. Schumann ; Duos de Mendelssohn par la Maîtrise de Radio-France, dir. K. Aerts, sol. E. Razimowsky, soprano, C. Ivaldi, piano.
23 h Les nuits : Florilège lyrique ; œuvres de Verdi, Monteverdi, Bizet, Mozart, Bartok, Moussorgski.

Mardi 13 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Les rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Portes ouvertes.
Le magazine des handicapés.
14 h 5 Série : La mer est grande.
14 h 55 Série : Frédéric Pottecher.
L'affaire du siècle (diffusé le 2 mars).
15 h 50 Magazine : Santé sans nuages.
Flash santé : les médicaments ; les médecines d'ailleurs ; *mots pour maux.*
16 h 45 Histoires naturelles.
La louveterie (rediff).
17 h 15 Les écrivains publics.
Que sont-ils devenus ? (rediff.)
17 h 30 Dessins animés.
17 h 40 Reprise : Hip-hop.
Danse (Diffusé le 11 mars).
18 h Feuilleton : la Folie des bêtes.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météo première.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Edition spéciale : le Parti communiste en question.
Emission de la rédaction de TF1 animée par Anne Sinclair.
Autour du Parti communiste français et de ses rapports avec l'U.R.S.S. Sans représentant officiel du PCF, avec des spécialistes de l'histoire et de la vie du mouvement communiste.
21 h 55 Vagabondages.
Emission de M. Soro et R. Gicquel, réal. N. Cahen.
En direct de Conflans-Sainte-Honorine, avec Lacombe-Asselin, le Quatuor, Y. Moreau, B. Crimet, A. Sachs, A. Guedj et B. Berr, M.-P. Belle...
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : l'Instit.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Les gagneuses.
14 h 55 Série : Hawaï, police d'Etat.
15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors.
A Majorque (diff. le 11 mars).
16 h 45 Entre vous.
De L. Bériot.
C'était pour demain, La rançon du progrès.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 40 Cinéma : le Jeu de la puissance.
Film anglo-canadien de Martyn Burke (1978), avec P. O'Toole, D. Hemmings, D. Pleasence, B. Morse, J. Granik.
Dans un pays dont le gouvernement est incapable de faire cesser le terrorisme, un officier accepte, par devoir civique, de préparer un coup d'Etat militaire. Or il est secrètement manipulé. Douteux, ambigu dans ses intentions politiques, le film assaisonne son sujet de scènes de tortures et de massacres. Réalisation médiocre.
22 h 30 Mardi cinéma.
Emission de Pierre Tchernia.
Avec Claude Brasseur, Dominique Lavanant, Fanny Cottençon, Pierre Trabaut, Denise Grey, Jean-Pierre Kalfon.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Essayons d'apprivoiser un fonctionnaire sauvage.
20 h 35 Cinéma : Sale Rêveur.
Film français de Jean-Marie Périer (1977), avec Jacques Dutronc, Léa Massari, J. Bouise, M. Benichou, N. Périer, G. Germain
Un loubard-cascadeur, vivant sur la zone en compagnie de quelques marginaux, invente et raconte la grande passion qu'il est censé réaliser avec une jolie femme simplement aperçue dans la rue. Retour au « réalisme poétique », pour le portrait d'un voyou romantique dont Jacques Dutronc incarne avec fièvre la solitude et les chimères. Film dont l'originalité n'a pas été suffisamment perçue lors de sa sortie.
22 h 5 Journal.
22 h 30 La vie en face : Allons-y jeunesse.
Emission enregistrée à la fête des Loges, à Saint-Germain-en-Laye, enquête de E. Raffoul, avec les regards croisés de Cabu, dessinateur, et de C. Steels-Perkings, photographe.
23 h 30 Avec le temps : Jean-Marc.
Emission de Ménie Grégoire.
23 h 35 Prélude à la nuit.
Hexade, *de R. Tessier, par le Sextuor d'ondes Jeanne Loriod.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Cinéma : Le Voyage.
De Vittorio de Sica.
18 h 45 Court métrage.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le chevalier d'Harmental.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : Langue et culture alsaciennes.
8 h Les chemins de la connaissance : Electre ; à 8 h 32, les Braconniers ; à 8 h 50, le Sarment de lune.
9 h 7 La matinée des autres : Le Harem.
10 h 45 Albert Caraco, penseur paradoxal et apocalyptique.
11 h 2 Musique : Souvenirs de Quatuor (à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « le Dernier Eden », avec G. Charpy.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Grenoble ; à 15 h 20, Rubriques internationales ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Sciences : Les états limites d'un point de vue clinique, avec J.-C. Benoit, neuropsychiatre.
20 h Dialogues : « Grandeur et misère du spiritisme », avec le Père Biondi et J. Thuillier.
21 h 15 Musique : Souvenirs de Quatuor (à propos de Schoenberg et Berg ; œuvres d'Aperghis).
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

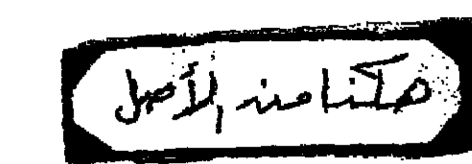
6 h Musique légère.
7 h 10 Actualités du disque.
9 h 5 D'une oreille à l'autre : œuvres de Bach, Stravinsky, Ravel...
12 h 5 Concert : œuvres de Brahms, Stravinsky *par le* Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, sol. M.-A. Nicolas, violon.
13 h 32 Repères contemporains : Bernard Cavanna.
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h Musiciens à l'œuvre : les grandes voix du Canada (2e). – E. Albani, M.-L. Edvina, P. Alarie, sopranos, etc.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : feuilleton ; portrait d'un musicien, par A. Gerbert.
20 h Premières loges : œuvres de Delibes, Offenbach, Lalo, Gounod, Massenet *par* M. Angelici, soprano.
20 h 30 Concert : ouverture de l'oratorio « Il Trionfo del tempo o del disinganno », Cantate BWV 170 de Bach, « Concerto en sol mineur » de Haendel, « Cantate BWV 35 » de Bach par la Capella Coloniensis, dir. et orgue T. Koopman, sol. R. Jacobs, haute-contre, H. Hucke, hautbois.
22 h Cycle acousmatique.
23 h Les nuits : Jazz-club (en direct du New Morning) ; le quartette du guitariste L. Van Winsberghe.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 12 MARS

– *Le chanoine Paul Guiberteau,* secrétaire général de l'enseignement catholique, est invité à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

– *M. Jean-Pierre Chevènement,* ancien ministre et chef de file du CERES, et *M. Jean-Pierre Fourcade,* ancien ministre et sénateur républicain indépendant des Hauts-de-Seine, participent à l'émission « Europe plus », sur Europe 1, à 19 h 30.



LE CARNET DU Monde

Décès

Frédéric BEAUFILS,

vingt-cinq ans,
décédé accidentellement
à Pointe-Noire,
(République populaire du Congo),
le 23 février 1984,
prendra congé de ses amis parisiens,
lors d'une cérémonie en l'église
Saint-Médard,
(métro Censier-Daubenton),
le mardi 13 mars, à 10 h 30,
avant d'être inhumé le même jour à Bretteville-l'Orgueilleuse (Calvados).
68 *bis*, avenue des Gobelins,
75013 Paris.

– M. François-Xavier Boudringhin,
son époux,
Mme René Catin,
sa mère,
MM. Jean-Pierre et Jean-Claude Catelain,
ses frères,
Elisabeth, Catherine, Sophie,
ses nièces,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline BOUDRINGHIN,
née Catin,
avocat à la cour d'appel de Paris,

survenu le 5 mars 1984, à l'âge de cinquante-deux ans.

Suivant sa volonté, la cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 9 mars 1984, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

8, rue Léon-Vaudoyer,
75007 Paris.
48, avenue de La Motte-Picquet,
75015 Paris.

– L'Association des avocats à la cour d'appel de Paris,
François-Xavier Boudringhin,
André Moulin,
François Mordant,
Gilbert Filior,
Ainsi que son secrétariat,
fait part de la douloureuse disparition de son fondateur et administrateur,

Me Jacqueline BOUDRINGHIN,
née Catin,

survenu le 5 mars 1984, après une lutte longue, courageuse et lucide contre le cancer, qu'elle avait appris à regarder en face en coopération étroite et sans concession avec l'équipe oncologique de la Fondation Curie.

Ceux qui l'ont connue et aimée n'oublieront pas son sourire, son amitié indéfectible, son courage exemplaire.

Sa mort terrestre lui a donné la vie. Elle repose enfin dans la paix du Seigneur.

Selon son désir, des dons peuvent être adressés pour la lutte contre le cancer à la Fondation Curie, 12, rue Lhomond, 75005 Paris.

176, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

– Mme Jacques Defrenois,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques DEFRENOIS,
avocat honoraire au conseil d'Etat
et à la Cour de cassation,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 mars 1984, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 14 mars 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.
16, route des Andelys,
27510, Pressagny-l'Orgueilleux.

– Grenoble. Saint-Germain-et-Mons. Paris.

Mme François Dugain.
François et Brigitte Dugain
et leur fils.
Marc et Françoise Dugain
et leurs fils,
M. François Dugain,
Mme Germaine Fournier,
M. et Mme Jean Dugain,
leurs enfants et petite-fille.
M. et Mme Gilbert Leys,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Marie Kernavanois,
Les familles Dugain,
Kernavanois,
Dubourne, Champseit,
Fournier, Galiegue, Bessing,
Croquelois, Ducrot,
Parents, alliés, amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François DUGAIN,
ingénieur ENSCP,
ancien directeur de recherche,
au groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann,

survenu dans sa cinquante-huitième année.

L'absoute et la levée de corps auront lieu le mardi 13 mars 1984, à 8 h 45, en la chapelle de l'hôpital de La Tronche.

La cérémonie sera célébrée en l'église de Saint-Germain-et-Mons (Dordogne), le mercredi 14 mars, à 15 heures.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Oran. Paris.
Mme Etienne Gay,
son épouse,
M. Louis Gay
et ses enfants,
M. et Mme Paul Gay
et leurs enfants,
M. et Mme Gay-Lucentini
et leurs enfants,
Mme Françoise Lagesse,
Les familles parentes et alliées,
M. Gomez,
M. Garcia,
Ses fidèles collaborateurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne GAY,
négociant en vins à Oran,
officier de la Légion d'honneur,
ancien sénateur d'Oran,

survenu à Nice le 4 mars 1984.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Gairaut, à Nice, dans l'intimité familiale.

39, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

– Nous apprenons la mort de notre confrère

Maurice HERR,

décédé subitement dans la nuit du 9 au 10 mars, à son domicile de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

[Né en 1912, Maurice Herr entre à la rédaction de « la Croix » en 1931. Il en est le premier secrétaire de rédaction en 1940 lorsque le quotidien catholique se replie à Limoges. Il conserve ce poste jusqu'en 1960.

Maurice Herr devient ensuite rédacteur en chef de l'hebdomadaire « Dimanche actualité 78 », qui succède à « la Croix de Seine-et-Oise » jusqu'en 1979. Simultanément, il assume la direction du Bureau international de Presse et est animateur de l'émission « Le Jour du Seigneur ». Après son départ de Bayard-presse, il prend la direction des Editions du Secours catholique SOS qu'il assume jusqu'à sa mort.]

– Ses enfants,
Françoise Kourilsky,
François Kourilsky,
Marie-Thérèse
et Christian Join-Lambert,
Elizabeth et Robert Modigliani,
Philippe Kourilsky,
Olivier Kourilsky et Sophie Pfeifer,

Ses petits-enfants,
Laurent et Michel,
Nathalie et Odile,
Sylvie, Yves et Delphine,
Alexandre et Raphaël,
Gregory,

Mme Raymond Kourilsky
et ses enfants,
La famille Porta,
Mme Geneviève Clements
et ses enfants,
La famille Develay,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Simonne KOURILSKY,
née Develay,

survenu le 9 mars 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 14 mars, à 14 h 30, en l'église de Blandy-les-Tours (Seine-et-Marne), et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Blandy-les-Tours.

– Nous apprenons le décès, survenu le 4 mars à Paris, du vice-amiral d'escadre

Ronald MIDOUX,
grand officier de la Légion d'honneur,
dont les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

[Né le 3 décembre 1913 à Château-Regnault-Bogny (Ardennes) et ancien élève de Navale, Ronald Midoux, après avoir servi en Afrique, a appartenu, en 1944, à la Direction générale des études et recherches (qui devait devenir le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage). En mai 1958, il commande l'escorteur d'escadre « La Bourdonnais » à Toulon. Après diverses fonctions à l'aéronautique navale, il commande, en 1963, le porte-avions « Arromanches ». Promu contre-amiral en 1968, il commande les porte-avions et l'aviation embarquée.

Chef de la division de l'aéronautique navale à l'état-major de la marine avec le grade de vice-amiral en 1971, Ronald Midoux est élevé au rang de vice-amiral d'escadre en 1972.]

– Mme Jean Mougin,
son épouse,
M. et Mme Pierre-Eric Mougin,
M. et Mme Claude Mougin,
Mlle Anne Mougin,
ses enfants,
Anaïs, Luc, Solange, Zoé,
ses petits-enfants,
Mlle Odile Mougin,
sa sœur,
M. Bernard Mougin,
M. François Mougin,
ses frères,
Mme Claude Schlicklin,
sa belle-mère,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Jean MOUGIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
ancien conservateur
des monuments historiques,

survenu à Grasse le 2 mars 1984 dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le 6 mars, à Magagnosc.

Paradis-Roc,
Chemin Saint-Christophe,
06130 Grasse.

– Mme Yvonne Noizet,
Agnès et Jean-Marie Noizet,
Irène et Michel Théry,
Lise Noizet et Jean-Pierre Talon,
Valérie Noizet
et leurs enfants,
M. et Mme André Noizet,
Mme Andrée Davydoff,
Mme Hélène Déat,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort de

Georges NOIZET,
professeur à l'Université
René Descartes (Paris-V),

le 11 mars 1984.

L'inhumation aura lieu le jeudi 15 mars, à 10 h 30, au cimetière de Saint-Marc-Jaumegarde, Aix-en-Provence.

Il est demandé de ne pas envoyer de fleurs.

3, square des Muses,
91370 Verrières-le-Buisson.

Domaine de la Source,
Saint-Marc-Jaumegarde,
13100 Aix-en Provence.

– Il a plu au Seigneur de rappeler à lui

Pierre RAPEAUD,
ancien conseiller municipal
de la ville d'Asnières,

qui a quitté ce monde,
au milieu des siens,
dans la prière et dans la paix,
le 10 mars, dans sa quatre-vingtième année.

Une messe nous rassemblera autour de lui, le mardi 13 mars 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Maurice-de-Bécon, 218, rue Armand-Silvestre, à Courbevoie, sa paroisse.

De la part de
Yvonne Rapeaud,
Michel et Suzanne Rapeaud,
Jean et Cécile Rapeaud,
Maryvonne et Christian Leblond,
Marie-Odile et Marc Vallois,
Didier et Arlette Rapeaud,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue Auguste-Bailly,
92600 Asnières-sur-Seine.

– Nelly Silvagni-Schenk,
son épouse,
Muriel et Gilles,
Philippe, ses enfants,
Mère Marie-Paul, bénédictine,
sa sœur,
Leurs parents et alliés,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès du

comte SILVAGNI,
écrivain, peintre,
croix du combattant 1939-1945,

survenu le 5 mars, dans sa quatre-vingt-quatrième année, en son domicile, 90, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Remerciements

– Marie-Dominique Lancelot-Mistler,
profondément touchée par les marques d'affection, d'amitié et de sympathie qui lui ont été témoignées, lors de la disparition de son mari,

Michel LANCELOT,
journaliste, écrivain,

remercie très sincèrement tous ceux qui se sont associés à sa peine et qui la partagent.

– Mme Jean Piermay,
M. Michel Piermay,
M. et Mme Stephan Blackwell,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jean PIERMAY,

remercient toutes les personnes qui se sont unies à leur peine par leur présence, leur pensée, ou leurs prières.

12 *bis*, rue Diderot,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– La direction,
Et l'ensemble du personnel
de la société SECODIP,
remercient très profondément toutes les personnes qui, par leurs pensées, leur présence, leurs envois de fleurs, se sont associées à leur peine, lors du décès de leur président,

M. Jean PIERMAY.

Rue Francis-Pedron,
78241 Chambourcy.

Anniversaires

– Il y a trois ans,

Ariel CORONE,

nous quittait, vous qui l'avez connue et aimée, pensez à elle.

– Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui ont connu

Patrice
MABILLE de PONCHEVILLE,

pour le dixième anniversaire de sa mort et pour le vingtième anniversaire de sa fille

Sophie,

en union de prières avec la messe qui sera célébrée en la cathédrale Saint-Louis de Versailles, chapelle de la Providence, le samedi 17 mars, à 11 heures.

10, rue du Refuge,
78000 Versailles.

– Le 12 mars 1981, il y a trois ans, disparaissait

Albert SAINT-MAXEN.

Une pensée (une prière) est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

INFORMATIONS « SERVICES »

EN BREF

BOURSES

VAINCRE LA FAIM. – Dans le cadre de la dotation nationale de l'*aventure*, Sopad-Nestlé *attribue* des bourses d'une valeur de 5 à 10 000 F destinées à encourager toute forme d'étude ou d'action favorisant l'autosuffisance *alimentaire* locale dans le tiers-monde, notamment en Afrique, dans des *domaines concrets* et *immédiatement* utiles. Remise des dossiers avant le 15 mars.

★ **Dotation nationale de l'aventure, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél. : 326-97-52.**

COLLOQUE

COMMUNE ET ENVIRONNEMENT. – La Fédération des élus autogestionnaires (FEA) et l'Association pour la démocratie et l'éducation *locale et sociale* (ADELS) organisent, les 16 et 17 mars, à Poitiers, le colloque « Commune et environnement », sous le patronage du *secrétariat à l'environnement* et à la qualité de la vie. Ce colloque est destiné aux élus locaux, aux militants associatifs, aux *syndicalistes et aux intervenants* locaux concernés. Frais de participation : 400 F ; frais de colloque uniquement : 150 F.

★ ***Association régionale des élus* autogestionnaires de Poitou-Charente (AREAPCh), 13, rue *Cloche-Perse, 86000 Poitiers. Tél.* : (49) 88-19-75.**

SÉCURITÉ SOCIALE

ACCIDENTS DU TRAVAIL. – Le paiement des rentes accidents du travail, majorées de 1,80 % au *1er janvier 1984, aura lieu, pour* les assurés sociaux de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, du *Val-d'Oise, des Yvelines et de la* Ville de Paris, le 15 mars pour les assurés nés en mars, juin, septembre et décembre et le 15 avril pour *ceux nés en janvier, avril, juillet et* octobre.

STAGES

DÉPISTAGE DES FAUX. – Le Centre d'initiation à la connaissance *des meubles anciens organise une* nouvelle série de stages : du 12 au 23 mars, du 16 au 27 avril et du 7 au 18 mai. Envoi du programme *sur demande* : CICMA, 12, rue Desaix, 75015 Paris. Tél. 273-02-05 et 783-71-14.

Des stages de dépistage des faux auront lieu également à Royan du 27 mars au 2 avril, du 3 au 9 avril, du 18 au 24 avril, du 1er au 7 mai, du 22 au 28 mai. *Pour tous renseignements* : IPA, 8, rue P.-et-V.-Billaud, 17200, Royan. Tél. (46) 05-46-99.

TECHNOLOGIES DE POINTE. – Ingénieurs, *cadres, chercheurs* et dirigeants d'entreprise sont conviés à des stages de formation aux technologies de pointe organisés *par l'Université des sciences* et des techniques de Lille. Gestion de projets, instrumentation Raman laser et ses applications scientifiques *et industrielles à la microanalyse*, mesure et contrôle des transferts thermiques, réseaux câblés : ces quatre stages auront *lieu à Bordeaux ou à Lille en mars*, en avril ou en octobre.

★ **Université des sciences et techniques de Lille-I, Mme *Belanger*, SUAIO, 59655 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : (20) 91-92-22, poste 2631.**

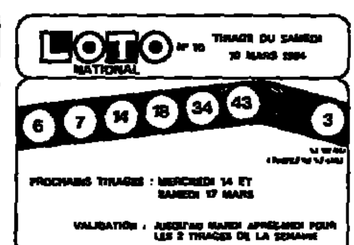
Automobile

UN COLLOQUE SUR « LIBERTÉ ET SÉCURITÉ »

Sur le thème « Liberté et sécurité », la FIA (Fédération internationale de l'automobile) (1) organise, du *13 au 15 mars 1984*, à Estoril (Portugal), une « table ronde » internationale qui réunira les représentants des constructeurs automobiles, des *fabricants* d'équipements, des laboratoires de recherche, des concessionnaires et des pouvoirs publics.

Il s'agira, en l'occurrence, d'une *première confrontation entre toutes* les parties concernées, qui devront répondre à l'interrogation de cinquante millions d'automobilistes *représentés par leurs clubs et associations* : « Instrument de liberté par excellence, l'automobile est, pour des raisons de sécurité, de plus en *plus soumise à des contraintes de* construction et d'usage. Or, le nombre des victimes de la route reste encore insupportable. Pourquoi ? Et *comment* rendre *l'automobile* plus sûre ? »

(1) Fédération internationale de l'automobile, 8, place de la Concorde, 75008 Paris. Tél. : 265-34-70. Organisations affiliées : Automobile-Club de France (ACF), Association française des automobilistes (AFA), Fédération française du sport automobile (FFSA).



Ordre du Mérite

– A l'occasion du vingtième anniversaire de la création de l'Ordre national du Mérite, le « Journal officiel » du 10 mars a publié une série de nominations et de promotions dans cet ordre.

Sont élevés à la dignité de grand croix : le général Jean Becam et l'amiral Philippe de Gaulle.

Sont élevés à la dignité de grand officier : MM. Pierre Damelon, préfet honoraire ; Louis Sanmarco, gouverneur honoraire de la France d'outre-mer, et Eugène Sixdenier, ancien pilote.

ÉCHECS

La finale du Tournoi des prétendants

PREMIÈRE PARTIE NULLE

La première partie de la finale du Tournoi des prétendants au championnat du monde d'échecs qui oppose Kasparov à Smyslov à Vilnious (URSS) s'est terminée, le samedi 10 mars, par la nullité.

Kasparov, avec les blancs, s'est heurté pour la première fois de sa carrière à la variante Schlechter de *la défense slave, une arme familière* de Smyslov.

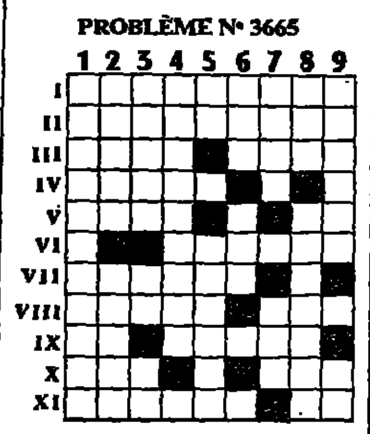
Pour jouer ses dix premiers coups, le jeune grand maître a mis une heure cinquante minutes sur les deux heures trente dont il dispose, pour arriver au quarantième coup. Smyslov n'a eu besoin que de cinquante minutes. S'il n'a jamais été inquiété, Kasparov n'a pu forcer la défense précise de son adversaire et, après le trente-troisième coup, alors qu'il ne restait que dix minutes à chacun des deux joueurs pour arriver à l'ajournement, il proposait la nullité que Smyslov acceptait. Score : 0,5-0,5.

Blancs : KASPAROV
Noirs : SMYSLOV
1ère partie
Défense slave, variante Schlechter

1. d4	d5	18. Dé2	Da3
2. Cf3	Cf6	19. Dé1	Dd6
3. ç4	ç6	20. Fg3	Dé7
4. Cç3	g6	21. Dd1	Tfd8
5. Fg5	Fg7	22. Ça4	Txç2
6. é3	0–0	23. Dxç2	Cxa4
7. Fd3	Fé6	24. bxa4	Cé8
8. Dé2	Cbd7	25. Tb1	b5
9. 0–0	h6	26. a5	b4
10. Fh4	Fg4	27. Ff4	Ff6
11. çxd5	çxd5	28. Db3	Td7
12. h3	Fxf3	29. Tç1	Cd6
13. Dxf3	é6	30. Db6	Rg7
14. Tfç1	a6	31. Db4	Cé4
15. Tç2	Taç8	32. a3	Dxb4
16. Taç1	Cb6	33. axb4	Cd6
17. b3	Dé7		Nulle.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3665



HORIZONTALEMENT

I. Mot de recommandation. – II. Qui semble donc un peu rongée. – *III.* Fit un choix. Un des principaux centres protestants du XVIe siècle. – IV. Qui a donc une bonne couverture. – V. Une île qui ferme un golfe. Qui avait donc été tiré. – VI. Des deux côtés d'une colonne. – VII. Où il y a quelque chose de stupéfiant. – VIII. Descend de l'Himalaya. Portait les armes. – IX. Coutumes. Ne suit pas quand il est mauvais. – X. Endroit où l'on voit le jour. Etait payée au porteur. – XI. Sans chaperons. Point de départ.

VERTICALEMENT

1. Des forts en thèmes. – 2. Parfois mis sur un piédestal. Quand elle est mauvaise, tout est noir. – 3. Est plus difficile à réparer qu'un accroc. Morceau de pain. Pas annoncé. – 4. Une opération très utile sur une barbue. – 5. Conjonction. Tache sur une robe. – 6. Boisson anglaise. N'est pas belle quand elle est noire. – 7. Peut se mettre en boule. Vivait avec le premier venu. – 8. Très salé et très gras. La première couche. – 9. Fit un cadeau empoisonné. Article.

Solution du problème n° 3664

Horizontalement

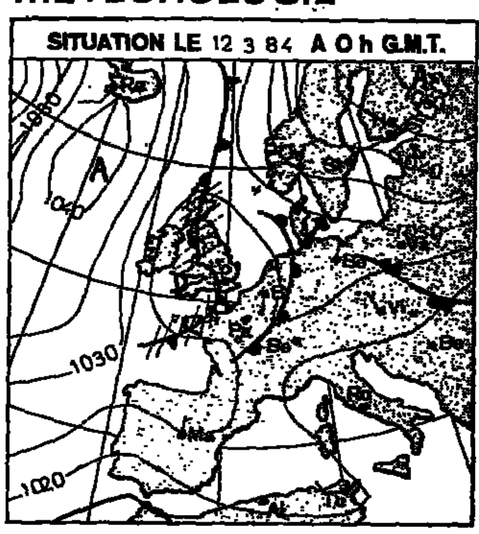
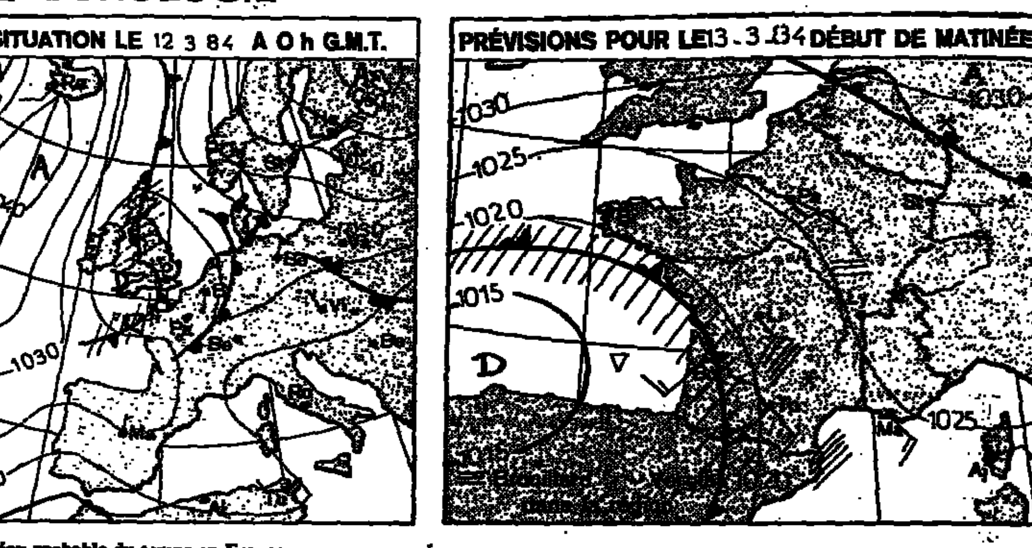
I. Cataracte. Etape. – II. Alésoir. César. – III. Talentueux. Eric. – IV. Hie. Cu. Ille. – V. E.N.S.O. Pilule. Tel. – VI. Cri. Véreuse. – VII. Ironiser. Unie. – VIII. Nèpe. Or. Ester. – IX. Ela. Imbécile. – X. Tige. Milo. Ter. – XI. Tee. Résinier. Râ. – XII. Eu. Ou. Tressée. – XIII. Rentrée. Imbu. – XIV. RD. As. Dernier. – XV. Argent. Ver. Erne.

Verticalement

1. Catherinette. La. – 2. Alain. Relieur. – 3. Téléscopage. Erg. – 4. Ase. Orne. Onde. – 5. Rond. II. Rut. – 6. Ait. Somme. Rat. – 7. Cruciverbistes. – 8. Euler. Elire. – 9. Ecu. Ur. Icône. De. – 10. Exiler. Ister. – 11. Es. Leu. Elues. – 12. Taël. Suse. Reine. – 13. Arrêtent. Emir. – 14. Ieper. Ben. – 15. Escalier. Ramure.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 12 mars à 0 heure et le mardi 13 mars à 24 heures.

En ce début de semaine, changement de situation. Les températures vont *remonter à un niveau normal pour la saison*. La petite dépression qui s'est glissée dans le golfe de Gascogne va nous donner *du vent de sud et provoquer* des remontées d'air chaud d'Afrique du Nord.

Mardi, seules les régions du nord-est de la Seine, la Franche-Comté et le Jura garderont un temps frais et très brumeux. Les gelées seront tout de même *moins fortes que les jours précédents*, de l'ordre de – 1 degré : localement en Alsace, encore quelques pointes à *– 5 degrés. Sur toutes les autres* régions, ciel couvert et petites pluies intermittentes, neige sur le Massif Central au-dessus de 600 mètres.

Au cours de la journée, de la Picardie et des Ardennes à l'Alsace, des éclaircies se développeront, il fera environ 8 degrés, tout juste une menace de flocons de neige sur les frontières du Nord-Est. Des Pyrénées occidentales à l'Aquitaine, aux Charentes et à la Vendée, ciel variable avec éclaircies et nuages, des averses côtières probables et une température de 10 à 12 degrés. Sur toutes les autres régions, entre ces deux zones d'éclaircies, ciel chargé avec quelques pluies. Ces pluies seront plus abondantes *en bordure de la Méditerranée et* sur les versants sud du Massif Central et des Alpes. Neige en montagne au-dessus de *1 000 mètres. En milieu d'après*-midi, 8 à 10 degrés au nord de la Loire, 7 à 9 degrés autour de la région lyonnaise *et 12 à 14 degrés en Méditerranée.*

La pression atmosphérique réduite, au niveau de la mer, à Paris, à 8 heures, était de 1 020,8 millibars, soit 765,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 mars ; le second le minimum de la nuit du 11 au 12 mars) : Ajaccio, 14 et 7 degrés ; Biarritz, 9 et 1 ; Bordeaux, 9 et 2 ; Bourges, 9 et 0 ; Brest, 9 et 2 ; Caen, 10 et 5 ; Cherbourg, 7 et 1 ; Clermont-Ferrand, 6 et 0 ; Dijon, 8 et – 3 ; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 7 et – 4 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 5 et – 6 ; Lille, 7 et 3 ; Lyon, 7 et – 4 ; Marseille-Marignane, 10 et – 2 ; Nancy, 8 et – 7 ; Nantes, 10 et 3 ;



Nice-Côte d'Azur, 13 et 4 ; Paris-Montsouris, 9 et 4 ; Paris-Orly, 9 et 2 ; Pau, 9 et – 1 ; Perpignan, 12 et 4 ; Rennes, 10 et 4 ; Strasbourg, 7 et – 6 ; Tours, 8 et 4 ; Toulouse, 9 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 11 et 3 degrés ; Amsterdam, 6 et 2 ; Athènes, 12 et 6 ; Berlin, 5 et – 1 ; Bonn, 10 et – 3 ; Bruxelles, 5 et 1 ; Le Caire, 29 et 12 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 3 et – 2 ; Djerba, 17 et 8 ; Genève, 5 et – 6 ; Jérusalem, 13 et 7 ; Lisbonne, 15 et 6 ; Londres, 11 et 3 ; Luxembourg, 6 et – 3 ; Madrid, 10 et – 4 ; Moscou, 6 et – 3 ; Nairobi, 29 et 15 ; New-York, 3 et – 10 ; Palma-de-Majorque, 12 et – 4 ; Rome, 12 et 1 ; Stockholm, 1 et – 2 ; Tozeur, 17 et 6 ; Tunis, 14 et 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 14 MARS

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Arts conférences).

« Exposition Camille Claudel », 15 heures, 77, rue de Varenne (Arts et curiosités de Paris).

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (P.-Y. Jaslet).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, sur la place (Tourisme culturel).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 11 mars :

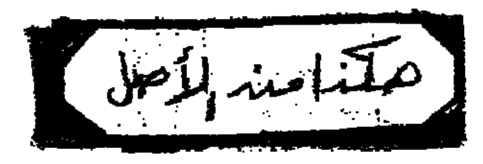
DES DÉCRETS

● Modifiant diverses dispositions du code du travail (2e partie) relatives à la main-d'œuvre étrangère.

● Modifiant le décret du 10 juin 1983 relatif au répertoire des *métiers*.

UN ARRÊTÉ

● *Fixant le taux des allocations* mentionnées à l'article 10 du décret du 10 novembre 1983 et les modalités de revalorisation du salaire de référence des *allocations*.



Le Monde

ECONOMIE

Le cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur du SME

Mieux que rien

DU système monétaire européen (SME), dont les ministres de l'économie et des finances des Dix célèbrent ce lundi, à Bruxelles, le cinquième anniversaire (bien que la Grande-Bretagne ne participe que nominalement au système, et la Grèce pas du tout), on peut dire que tout compte fait, malgré ses insuffisances, son existence est toujours mieux que rien.

Un jugement qui n'a rien d'exaltant, mais qui est plus élogieux qu'il n'y paraît à première vue, si l'on peut raisonnablement conclure que sa mise en vigueur a épargné aux monnaies des pays qui y participent pleinement, dans leurs relations réciproques, quelques-uns des plus graves désordres dont les marchés des changes n'ont pratiquement cessé d'être le théâtre, avec plutôt une tendance à l'accélération, depuis que le dollar flotte librement (mars 1973).

Si l'on doit porter ces avantages, qui apparaissent par contraste, au crédit des deux hommes politiques, MM. Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, qui, dans le scepticisme général, prirent l'initiative (en avril 1978) de cette vaste affaire, on leur laissera la responsabilité de la part d'utopie que comportait leur proposition. Non pas qu'il faille s'interdire d'assigner à l'Europe des objectifs ambitieux. Mais les rêves peuvent aussi être dangereux pour le but à atteindre, quand, faute d'avoir leur répondant dans la réalité, ils suscitent de faux espoirs qui, à force de se répéter, conduisent au découragement.

Avant de lancer le SME, les pays de la Communauté avaient, en 1972, créé le « serpent monétaire », qui devait constituer la première étape d'une « union économique et monétaire » complète, impliquant, entre autres choses, la fixité absolue (sans marge de fluctuation ni changement de parité possibles) entre les monnaies des pays de la Communauté. Faut-il rappeler que ces derniers s'étaient tout juste donné huit ans pour sceller cette union qui devait être parachevée en 1980 ?

Les négociateurs de 1978 étaient déjà plus prudents. Ils avaient tout de même prévu que deux ans seulement après la mise en vigueur effective du SME (13 mars 1979), celui-ci pourrait passer de sa phase de transition à son existence pleine et entière, consacrée par l'émancipation de l'ECU (aujourd'hui, simple unité de compte) et surtout par l'institution d'un fonds monétaire européen, pourvu d'une certaine autonomie à l'égard des banques centrales nationales (Banque de France, Bundesbank, etc.).

La gauche n'était pas encore arrivée au pouvoir en France que le conseil des ministres de la CEE devait ajourner *sine die* ce projet qui n'était même pas un beau projet, dans la mesure où une analyse objective de la situation aurait dû, dès le départ, conduire ses auteurs à s'abstenir de présenter à l'opinion un mirage de plus.

Un postulat contestable

L'argument du « mieux que rien » est loin, encore aujourd'hui, de faire, notamment en France, l'unanimité. Il existe, sinon un véritable courant d'opinion rallié à l'idée que le franc devrait quitter le SME, du moins un certain nombre de partisans de cette solution. Tels sont les membres du CERES. Leur postulat est qu'en s'affranchissant des contraintes du SME, la France pourrait mener une politique plus indépendante de croissance. La thèse revient à mettre en avant le fameux dilemme dans lequel se sont enfermés maints économistes contemporains. Le choix, pour un gouvernement, serait entre ou bien une stabilisation de la monnaie, « payée » par un rythme ralenti de l'activité (et, dans les circonstances d'aujourd'hui, par l'acceptation d'un chômage accru), ou bien un risque de dépréciation accepté du franc pour se donner toutes les chances d'une « relance » durable. L'expérience et le raisonnement tendent plutôt à montrer que la stabilité monétaire est une condition nécessaire (mais pas suffisante) d'une saine croissance.

Il est évidemment aussi difficile de savoir quels ont été globalement les effets du fonctionnement du SME sur l'activité économique que de savoir quelle aurait été la santé d'un malade auquel on a administré une thérapeutique controversée s'il avait subi un autre traitement.

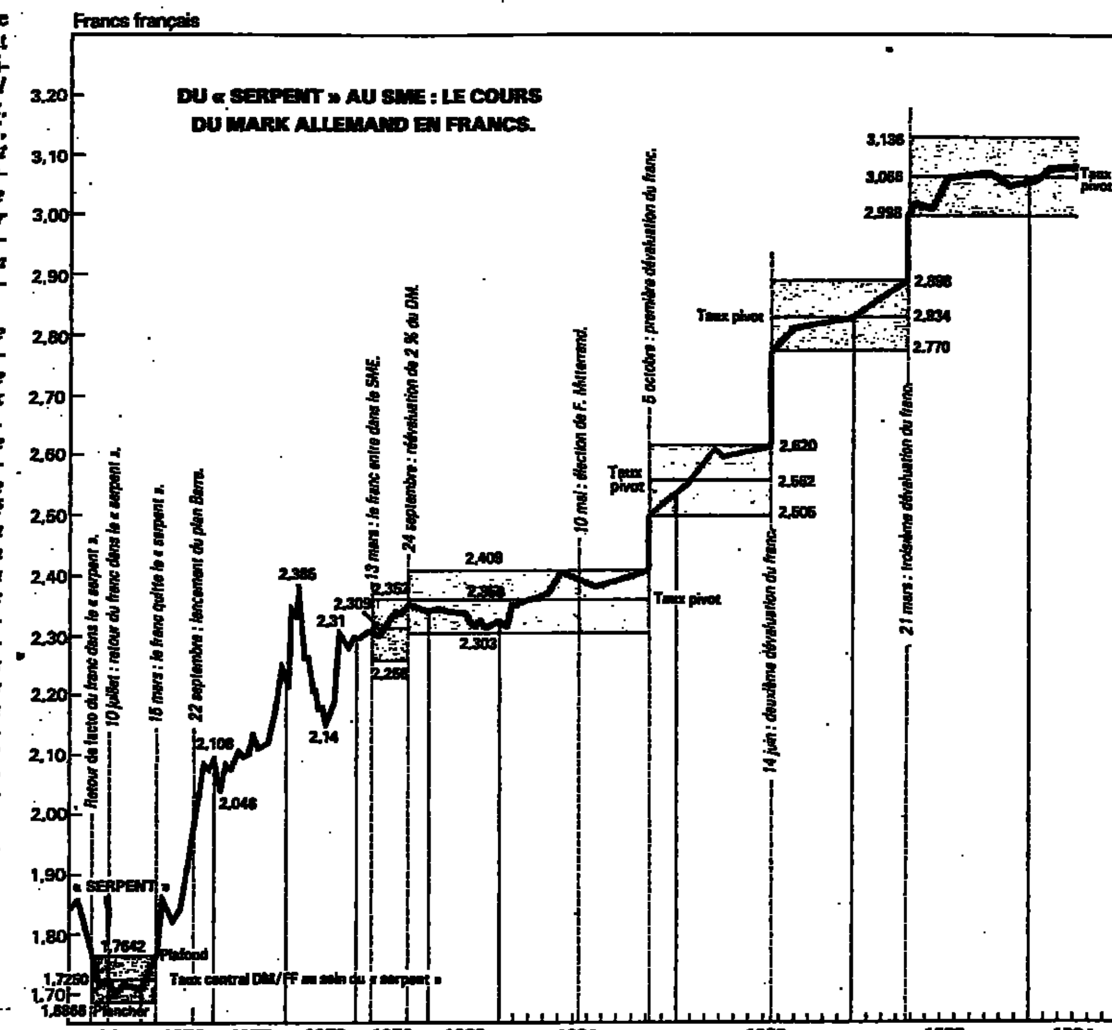
Les auteurs d'une étude préparée à la demande du FMI et récemment publiée par cette institution expriment le jugement suivant : « *Il apparaît que dans, virtuellement, tous les pays participants au SME, les obstacles à la croissance sont venus d'un besoin reconnu de combattre l'inflation intérieure, de l'influence déprimante exercée par un climat international de stagflation et de la nécessité d'assurer un équilibre global des paiements extérieurs.*

« *En général, des obstacles ne peuvent être attribués aux conséquences des mesures mises en œuvre pour maintenir la stabilité du taux de change à l'intérieur du SME. Certes, il est arrivé, parfois, que certaines de ces mesures, et, en particulier, celles qui concernent le niveau des taux d'intérêt, aient été prises en réponse à l'évolution de la situation au sein du SME. Mais on pourrait aussi bien dire qu'au vu des tendances au relèvement des taux constatées sur le marché international et du besoin général de discipline dans l'ensemble des pays participants au SME, ces mesures auraient de toute façon été mises en vigueur. Tout au plus peut-on soutenir que la date à laquelle elles ont été introduites aurait été différente en l'absence des contraintes propres au SME.* »

En ce qui concerne plus particulièrement la France, la question, vue sous l'angle de la croissance et de la politique interne du crédit, n'est pas tant de savoir si elle appartient ou non au SME que si elle accepte de supporter sans essayer de tricher les conséquences de son inflation, étant entendu que toute politique visant à les éluder par des moyens artificiels ne peut qu'aggraver à terme le mal.

PAUL FABRA.

(*Lire la suite page 20.*)



Depuis le 10 mai 1981 la dévaluation du franc par rapport au mark allemand aura été de 30 %. Elle avait été de 25,2 % sous le septennat précédent (entrée du franc dans le SME à un taux dévalué — s'exprimant par un cours du mark plus élevé — par rapport au taux en vigueur dans l'ancien « serpent »).

Des interventions faites surtout en dollars

NEUF pays de la CEE adhèrent au SME, mais la Grande-Bretagne ne participe pas au « mécanisme de change », qui est la pièce principale du dispositif qui ressemble comme un frère à celui de l'ancien « serpent » européen, que le franc avait quitté en mars 1976. En revanche, la livre sterling entre dans la composition de l'ECU, unité de compte du SME, dont la valeur est calculée tous les jours sur la base d'une formule où intervient la valeur de chaque monnaie des pays de la CEE (drachme exclue, la Grèce étant le seul pays de la CEE à ne pas participer du tout au Système), affectée d'un coefficient de pondération. Le DM, suivi du franc français, est la plus « grosse » monnaie.

Le mécanisme de change comporte l'établissement d'une grille de parités où la valeur de chaque monnaie est exprimée en chacune des autres, sur le modèle de notre graphique *(ci-contre)* pour le taux de change entre le franc et le mark allemand. Une monnaie peut s'éloigner de son taux pivot à condition que l'écart — dans l'un ou l'autre sens — ne dépasse pas 2,5 % environ. Quand une monnaie s'affaiblit au point de descendre à son cours plancher, la Banque centrale est obligée d'intervenir en la rachetant sur le marché, en principe en utilisant une autre monnaie du Système mais, dans la réalité, le plus souvent en vendant du dollar, ce qui est normal puisque les perturbations ont souvent pour origine les mouvements de la devise américaine. La Banque centrale d'une monnaie forte a l'obligation inverse d'empêcher sa devise de crever son plafond. Mais vendre sa propre monnaie, pour racheter celle du partenaire qui s'affaiblit, consiste en fait à faire crédit à la Banque centrale émettant cette dernière. Ce système n'exclut nullement les changements de parité, qui sont décidés de concert.

Le SME comporte un système de crédit à très court terme (entre banques centrales, pour des montants théoriquement illimités, remboursement dans les quarante-cinq jours suivant l'intervention, avec possibilité de prolongation) ; à court terme (trois mois, renouvelable une ou deux fois) ; à moyen terme (une décision politique est nécessaire).

Grand cas avait été fait lors de la création du SME de la mise en place d'un dispositif d'alerte, obligeant les pays à se concerter avant le moment où une monnaie se trouverait en danger (dévaluation) ou risquerait de se trouver en situation durable de surévaluation. Un « indicateur de divergence » a été créé à cet effet (le seuil est franchi quand une monnaie a parcouru les trois quarts du chemin qui l'éloigne de son cours pivot). Si la sonnette d'alarme retentit, cela signifie qu'il existe une « présomption » en faveur d'une action correctrice. Ce gadget a peu fonctionné.

Les pays participants (Grande-Bretagne comprise) déposent 20 % de leurs réserves respectives en devises (essentiellement des dollars) et en or auprès du Fonds européen de coopération monétaire (FECOM), lequel n'est qu'un compte commun. En contrepartie, ils reçoivent des ECU, qui font partie intégrante de leurs réserves. Les jeux d'écritures qui relatent les transferts relatifs aux règlements des soldes entre les pays participants sont eux-mêmes passés en ECU. La contrepartie de ces ECU est évaluée sur la base d'un prix proche du cours du marché de Londres (moyenne des trois derniers mois). En ce sens, on peut considérer que, par le biais de l'ECU, le SME a remis l'or dans le circuit monétaire. Cependant, les paiements réels effectués entre les banques centrales ne peuvent se faire en or.

L'évolution des salaires dans le secteur concurrentiel

La décélération semble s'accentuer : avec ou sans accord patronat-syndicats, les majorations prévues ne dépassent pas 5 %

EFFET des lois Auroux, les entreprises ayant une ou plusieurs sections syndicales sont désormais assujetties à l'obligation annuelle de négocier les salaires réels. Quinze mille entreprises, représentant une population salariée de 4,5 millions, se sont donc trouvées confrontées à cette obligation. Selon un bilan établi par les services du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, auprès de 9 860 entreprises, la moitié des entreprises couvrant environ 70 % des salariés concernés ont engagé des négociations, et près de 1 800 accords — entrant pour la plupart dans le cadre des recommandations gouvernementales — ont été conclus. Aucun syndicat ne s'est distingué dans ce bilan par l'absence totale de paraphe à un accord d'entreprise. 85 % des accords portent sur les salaires.

Alors que le secteur public a été le théâtre, le 8 mars, d'une grève importante pour le maintien du pouvoir d'achat et contre la mise en cause de l'indexation *a posteriori* — pourtant illégale — des salaires sur les prix, le secteur privé et même le secteur nationalisé semblent accepter une certaine discipline salariale. Du moins, il s'y résigne. Les menaces sur l'emploi jouent dans ce réalisme, qu'on ne retrouve pas dans la fonction publique. Quelques exemples, relevés dans un nombre bien sûr limité d'entreprises, semblent attester une telle évolution, même s'il ne faut pas en tirer de conclusions générales.

Des partenaires inattendus

Au niveau des branches, les accords ont été peu nombreux. Sur le plan national, il n'y en a eu ni dans la métallurgie, ni dans la chimie, ni dans l'industrie textile. Un certain nombre d'entreprises ont réussi, en revanche, à faire signer des partenaires syndicaux parfois inattendus sur des textes que ne renierait pas M. Jacques Delors.

Ainsi, dans cet établissement d'une entreprise agro-alimentaire situé près de Montpellier, la CGT a signé un accord qui prévoit une augmentation en niveau de 5 % pour 1984 (2 % au 1er février, 2 % au 1er juin et 1 % au 1er octobre) pour les seuls ouvriers et employés, les agents de maîtrise ne se voyant accorder que 4,5 %. L'année 1983 y a été soldée par une prime ; un simple « bilan d'application », sans clause de sauvegarde en bonne et due forme, est programmé pour la fin novembre 1984.

Dans une petite entreprise métallurgique de Melun, FO a paraphé un accord qui annonce + 9,5 % au 1er janvier 1984 et + 0,5 % au 1er juillet, mais c'est... au titre de 1983, de façon à arriver à une augmentation en niveau, sur les deux années 1982 et 1983, de 18,2 %, ce qui rejoint les « recommandations » du gouvernement. Pour 1984, outre des mesures sur la durée du travail, il est prévu 1,75 % au 1er janvier, 1,20 % au 1er avril, 1,75 % au 1er juillet et 1,20 % au 1er octobre. Un bilan aura lieu en fin d'année « *en fonction des résultats de l'entreprise* ».

Dans une entreprise du Morbihan, la CGT, la CFTC et un syndicat indépendant ont accepté de se serrer la ceinture pour 1984, en signant un texte qui prévoit 2 % au 1er avril et 2 % au 1er octobre, mais aussi une réduction d'une demi-heure de la durée du travail. S'ils ont exprimé la crainte que l'inflation dépasse 5 % en 1984, ils ont cependant fait le pari, un bilan devant là aussi avoir lieu en fin d'année.

A La Roche aux fées (huit cent cinquante salariés), qui s'était illustrée dès la fin septembre 1982 en signant un accord jugé « *exemplaire* » sur la sortie du blocage des salaires, la veine contractuelle s'est prolongée pour 1984. La CGT, la CFDT et la CGC ont paraphé un texte qui n'annonce qu'une seule augmentation de 2 % en février, un rendez-vous étant prévu en juin pour décider de la suite de la politique salariale.

A la société Astra-Calvet, la CGT a rejoint, pour la première fois depuis plusieurs années, le peloton des signataires pour entrer dans le cadre des 5 % (2 % au 1er février, 1,5 % au 1er juillet et 1,5 % au 1er octobre), un plancher étant mis à la prime de vacances pour favoriser les bas salaires. La CGT s'est fondée sur une consultation du personnel pour arrêter sa position.

A Châlons-sur-Marne, à l'entreprise Cames (trois cent dix salariés), spécialisée dans les travaux de génie civil, de terrassement, de construction de chaussées et d'hygiène publique, M. Bernard Cames, son dirigeant, « *s'est tenue à la règle gouvernementale* ». Il a fixé une enveloppe globale de 5 % pour 1984, mais selon des modalités originales. Une augmentation de 2 % est décidée pour mars, les 3 % restant devant être accordés en deux fois (soit 2 % en juillet et 1 % en fin d'année, soit deux fois 1,5 %). La CGC et la CGT ont signé.

Sans doute le risque pour l'entreprise de se voir évincer d'appels d'offres publics a-t-il joué dans cette discipline salariale, mais M. Cames s'inquiète des perspectives économiques pour cette année, un licenciement d'une trentaine de personnes étant prévu dans une de ses trois sociétés. « *Si toutefois*, précise-t-il, *l'entreprise marche bien, il pourrait y avoir un supplément qui serait donné sous forme d'intéressement.* » Déjà pour 1983, où les salaires ont augmenté de 8,65 % sans qu'il y ait rattrapage, « *il y a eu un bon intéressement, qui a été équivalent à un treizième mois pour tout le monde* ».

Pas de « fantaisie » dans le secteur nationalisé

L'accord relève certes davantage de l'exception que de la règle. Dans le secteur nouvellement nationalisé, Pechiney n'a enregistré que trois accords sur trente-cinq sociétés. Les mauvais résultats de l'entreprise ne lui laissaient qu'une bien faible marge de manœuvre. Elle ne pouvait « *se permettre aucune fantaisie* » et s'est fiée à la fois aux recommandations du gouvernement et à celles de l'Union des industries chimiques (UIC). Les négociations ont été engagées dans la quasi-totalité des sociétés — avec parfois des arrêts de travail, — mais elles n'ont généralement pas abouti. La direction a opté pour la fermeté en prévoyant pour 1984 des hausses de 5 % en niveau et de 6,1 % en masse, comme le souhaitaient MM. Mauroy et Delors, avec, dans la plupart des cas, deux augmentations — l'une au 1er mars, l'autre au 1er septembre. Il n'y a pas eu de rattrapage pour 1982 et 1983, les 18 % prévus sur ces deux années ayant été respectés.

Si pour cette année il existe, en petit nombre, quelques « *clauses de revoyure* », fixant des rendez-vous en fin d'année, il n'y a pas de clause de sauvegarde en bonne et due forme. Mais, ici, comme dans d'autres sociétés nationalisées, on garde l'œil sur la fonction publique en espérant que M. Le Pors ne sera pas chargé de lâcher du lest après la grève du 8 mars.

Dans une autre entreprise nationalisée depuis 1981, on se réjouit de la loi sur l'obligation de négocier, estimant qu'« *il vaut mieux négocier dans les entreprises que dans les branches, car cela responsabilise mieux les acteurs et permet de coller au moins coûteux* ». On note qu'en mettant toutes les statistiques salariales sur la table des discussions « *on a fait un certain nombre d'exercices concrets, levant ainsi quelques tabous et inhibitions* ». Les syndicats ont adopté une démarche prudente, ne voulant pas intervenir sur la fixation du taux des augmentations mais négocier « *les calendriers et les répartitions entre les augmentations générales et les augmentations individuelles* ».

MICHEL NOBLECOURT.

(*Lire la suite page 22*).

Le cinquième anniversaire du SME

(Suite de la page 19.)

Abaisser, par exemple, les taux par une politique de « déconnexion » vis-à-vis du marché international systématique, a nécessairement pour effet d'encourager la perpétuation des déficits, de susciter des investissements « anti-économiques », de retarder de nécessaires « mutations » grâce à d'abusives facilités de crédit. Le gouverneur de la Banque de France, M. Renaud de la Genière, s'est récemment exprimé sur le sujet en des termes particulièrement nets.

Quant à la question de savoir si l'appartenance au SME a conduit les gouvernements successifs à maintenir trop longtemps un taux de change trop élevé pour le franc, elle n'est pas non plus de celles que l'on peut trancher par un oui ou un non sur la base d'un raisonnement purement objectif. Une part d'intuition (plus ou moins divinatrice, selon le cas) et de subjectivité entre inévitablement dans ce genre de jugement.

Beaucoup d'industriels français ont presque en permanence l'impression d'être victimes d'un franc pas encore assez dévalué. Ce que l'on peut dire est que les gouvernements successifs ont eu soin de veiller, conformément à un réflexe qu'on retrouve constamment à l'œuvre depuis plus de cinquante ans (à de rares exceptions près, dont celle de la politique Laval de déflation en 1935), à ne pas mettre l'industrie en difficulté par un franc trop cher.

Le gouvernement Barre, quoi qu'on en ait dit, n'a pas agi autrement. Il avait largement calculé le taux de change pour l'entrée du franc dans le SME (13 mars 1979), et cela dans l'intention d'assurer aux entreprises exportatrices une confortable avance de compétitivité. Le nouveau taux (1 DM = 2,309 FF) correspondait à une dévaluation de 25,2 % par rapport au cours officiel du DM avant le 15 mars 1976, date à laquelle la France avait dû, cédant à la spéculation, retirer sa monnaie du « serpent ». Depuis la création du SME, sept réalignements de parités ont eu lieu, dont cinq ont affecté le taux de change entre le franc et le mark (ce sont ceux qui sont représentés dans notre graphique de la page 1).

L'objectif de stabilité

L'un des deux principaux objectifs assignés au SME était de promouvoir en Europe une zone de plus grande stabilité monétaire. Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'a pas été atteint. Doit-on pour autant parler d'échec ?

Le Fonds monétaire, qui n'aime guère cette construction (l'ECU est un concurrent potentiel non pas du dollar, comme on l'a dit un peu vite, mais de cette autre unité de compte aspirant au rang de monnaie à part entière qu'est le droit de tirage spécial), écrivait dans son dernier rapport (arrêté au 30 avril 1983) : « *En fait, les variations cumulées des taux de change nominaux au cours des quatre dernières années ont été plus amples que celles des quatre années précédentes. En outre, la fréquence des réalignements a été telle que s'il ne s'opère pas bientôt une certaine convergence des taux d'inflation et si le réalignement continue d'avoir lieu si souvent, le système finira peut-être pur ressembler à un système de parité mobile* » (un système, soit dit en passant, appliqué avec le succès que l'on sait par... le Brésil).

Cependant, on peut se demander si la période de référence choisie par le FMI (les quatre années antérieures) est bien celle qui s'imposait logiquement (les ciconstances changent tellement vite pendant cette crise, qui est avant tout une crise monétaire et financière, interminable). Il est peut-être plus significatif de comparer l'amplitude des variations de change constatées entre les monnaies du SME (environ 30 % au maximum pour les deux monnaies, mark et lire, ayant le plus varié l'une par rapport à l'autre) à l'écart enregistré pendant la même période (de 1979 à nos jours) sur les taux de change des grandes monnaies extérieures au SME.

Notre graphique ci-contre montre que la revalorisation de la livre, entrecoupée de brèves rechutes, a été égale à celle du DM. La seule chose que l'on peut dire avec prudence est qu'il est probable que, si la livre avait participé au mécanisme de change du SME, sa montée aurait été paradoxalement plus régulière (sans retour en arrière).

L'argument de la stabilité relative est l'inverse de l'argument abordé précédemment touchant la question de savoir si la participation au SME avait obligé la France à sacrifier la compétitivité de son industrie au fétichisme du « système » européen. Encore une fois, on ne peut faire à ces interrogations de sens contraires une réponse globale irréfutable.

Il existe toutefois une forte présomption en faveur du rôle positif joué par le SME. Elle résulte d'une comparaison avec la formidable ascension du dollar, qui a eu lieu (avec de courtes interruptions) entre l'automne 1980 et le début de 1984. Il n'est pas douteux que ce mouvement a été déterminé par des déplacements massifs de capitaux et qu'il a abouti à une « surévaluation » de la monnaie américaine, ou, si l'on préfère, à une sous-évaluation des monnaies européennes par rapport au dollar, un phénomène dont nos dirigeants n'ont cessé d'affirmer qu'il entraînait de graves dommages pour le reste du monde, notamment pour la France.

M. Alexandre Lamfalussy, directeur général adjoint de la BRI (Banque des règlements internationaux) estime que le principal mérite du SME est d'obliger les pays participants à négocier entre eux leur taux de change, ce qui a finalement pour résultat l'établissement de rapports de change aussi proches que possible – pour des périodes effectivement assez courtes, d'où la fréquence des réajustements – du point d'équilibre théorique, c'est-à-dire celui qui exclut toute sous-évaluation ou toute surévaluation manifeste du point de vue commercial.

Convergence et automaticité

Il reste que le SME n'a pas encore subi à proprement parler l'épreuve du feu. Il avait été créé pour préserver l'Europe des conséquences d'une chute brutale du dollar (celle qui s'était produite avant sa création, en 1977 et 1978). Or c'est le contraire qui a eu lieu, ce qui a beaucoup facilité les choses, car il est plus facile à une équipe dont les membres sont de force très inégale de dévaler ensemble la pente (toutes les monnaies européennes ont glissé par rapport au dollar) que de la remonter sans se disperser, ce qu'il faudrait faire si le dollar devait maintenant continuer à baisser.

A supposer que M. Lamfalussy ait raison, il serait tentant de voir dans le SME la préfiguration d'un accord monétaire plus large, qui finirait par englober l'ensemble constitué par les monnaies européennes, le dollar, le yen, cela afin précisément de parvenir à la fixation en commun de taux de change révisables, propres à égaliser plus ou moins le pouvoir d'achat des différentes monnaies. Ce serait là commettre une nouvelle et très grave erreur d'appréciation. Faire du SME un modèle pour le monde, c'est supposer le problème résolu.

Les fondateurs du système européen avaient assigné à celui-ci un deuxième grand objectif : la convergence de leurs politiques économiques et monétaires et, partant, de leurs taux respectifs d'inflation. Ce résultat n'a pas été atteint. Il ne pouvait pas l'être, car le SME n'est pas un substitut à un système monétaire international digne de ce nom, qui n'existe plus depuis longtemps et dont le système de Bretton-Woods n'était déjà qu'une très imparfaite approximation. Un tel système n'est pas concevable sans une certaine dose d'automaticité, assurant la régulation des économies concernées par des mécanismes calqués sur ceux qui fonctionnaient plus ou moins bien, mais qui fonctionnaient quand même avec l'étalon-or de jadis.

PAUL FABRA.

LIVRE STERLING (Francs français)

MARK ALLEMAND (Francs français)

* Depuis l'élection présidentielle.

Finalement le pourcentage de revalorisation de la livre, dont le cours a continué à flotter, a été pratiquement égal sur le marché de Paris à celui du mark allemand : respectivement + 32,7 % et + 33 %. Cependant la livre a fait l'objet d'une évolution plus mouvementée, n'excluant pas des chutes de brève durée. Si le mark n'avait pas fait partie du SME, on l'aurait vu baisser à Paris en 1980 et au mois de janvier 1981, ce qui aurait constitué une gêne indéniable pour l'économie française.

POINT DE VUE

La crise des transporteurs ramenée à ses justes proportions

par JACQUES COLIN (*)

LE récent conflit des transports routiers a jeté une lumière crue sur le secteur vital et méconnu du transport de marchandises, sans pour autant en éclairer les problèmes. Qu'a-t-on cru observer ? Un scénario-catastrophe : quelques milliers de camions qui en bloquent quelques autres milliers – français et étrangers – ont fait peser sur le pays la menace d'une thrombose économique : la route de la marchandise est coupée, la France s'immobilise, les structures économiques puis sociales et politiques s'effritent à vue d'œil ! Qu'en est-il au-delà des idées reçues, largement entretenues par la profession.

– *Première idée reçue : les routiers, tous solidaires, ont bloqué le pays.*

En réalité, les barrages n'ont impliqué (volontairement ou non) qu'un faible pourcentage du parc français de camions et se sont établis en quelques dizaines puis quelques centaines de points de relative « moindre gêne » pour la circulation des marchandises. D'autres choix plus stratégiques, pas nécessairement plus nombreux, auraient exercé des effets d'une toute autre ampleur...

–Seconde idée reçue : le secteur des transports routiers de marchandises est atomisé.

On dénombre actuellement 29 000 entreprises de transport routier de marchandises et auxiliaires de transport. Juridiquement, le fait est indéniable, mais il en va différemment si l'on retient le critère économique de « centre de décision et de gestion » pour caractériser l'entreprise. Dans ce cas, il n'existe en France que quelques centaines d'entreprises de transport et sensiblement autant de « chargeurs » (industriels et distributeurs détenteurs de fret) qui, soit directement (par des pratiques de sous-traitance systématique), soit indirectement (par la maîtrise du fret), contrôlent toutes les autres.

Juridiquement morcelée économiquement concentrée

Juridiquement très morcelée, la profession est déjà très fortement concentrée au plan économique. Le processus de mutation est largement engagé, mais il est très inégalement réparti. Il existe une masse de micro-entreprises artisanales – la figure du « routier » – qui connaissent des conditions de travail très dures. Le chauffeur est souvent son propre patron, ou en passe de le devenir avec l'aide de son employeur. A côté se trouvent des entreprises au plein sens du terme. Elles imaginent, organisent et offrent des prestations de services très complexes et complètes, dont le caractère logistique de plus en plus affirmé dépasse singulièrement le cadre du transport proprement dit.

Ces entreprises, très innovatrices et prospères, n'hésitent pas à recourir parfois à des solutions techniques traditionnelles dans les opérations de conduite sous-traitées à des artisans « tractionnaires », ce qui leur confère cette forme « archaïque-moderniste » qui déroute l'observateur. Elles sauraient cependant appliquer sans grande difficulté la nouvelle réglementation sur les temps de conduite, en prévoyant systématiquement des relais aux points de rupture de traction et de charge qu'elles ont déjà organisés par ailleurs, ou en développant les techniques rail-route. Le récent conflit, qui témoigne de l'instabilité des « tractionnaires », ne peut que contribuer à les marginaliser encore un peu plus.

Troisième idée reçue : le secteur des transports, prisonnier de sa spécificité, est coupé du système productif.

Avec la montée de la logistique chez eux, les grands industriels, les grands distributeurs et maintenant les « transporteurs modernistes » connaissent des solidarités et des alliances qui s'expriment dans la très fine interpénétration de leurs réseaux informatiques et de leurs moyens logistiques de traitement physique de fret. En outre, ces « transporteurs modernistes » deviennent les principaux « prescripteurs » et même les organisateurs de la logistique des PMI, dont ils prennent en charge les opérations.

Profondément liés au système productif, ils ne semblent pas avoir participé très activement au récent mouvement. N'a-t-on pas vu à la télévision défiler devant un barrage routier de la Maurienne un convoi ferroviaire portant des remorques routières, des caisses mobiles et des conteneurs, certains à l'emblème de grandes entreprises, dont les dirigeants exercent des responsabilités dans les fédérations de transporteurs ?

Une mutation en cours

Quatrième idée reçue : les PME sont condamnées à brève échéance.

Les entreprises moyennes de transport routier (de 6 à 49 salariés) ont vu leurs recettes par personne occupée progresser de 44 % de 1980 à 1981 ! Certaines d'entre elles se constituent en réseaux capables de collecter et/ou de distribuer des marchandises sur l'ensemble du territoire, et font largement plus que surmonter la crise ; c'est le cas, par exemple, de France Distribution Système, qui regroupe huit transporteurs régionaux et est le principal opérateur français de transport combiné. Seules les micro-entreprises sont en danger, si elles restent individuelles.

Mais le développement actuel des terminaux de fret (les plates-formes), qui permettent, à l'instar de ce qui se passe en Allemagne fédérale (centrales de distribution des marchandises), une rationalisation des dessertes et donc une meilleure organisation des temps de conduite, offre aux PME une possibilité de modernisation, sans réaliser elles-mêmes des investissements hors de leur portée. Il ne s'agit plus de n'être que transporteur, à moins d'accepter de perdre son identité, et c'est de cela que pâtissent ceux qui croient pouvoir vivre de leur seul camion.

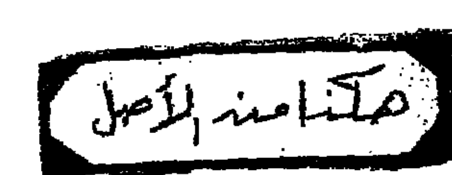
Il se dégage de l'observation attentive du monde des transports, que la mutation en cours, qui le touche au même titre que d'autres secteurs, et dans des formes très comparables (montée de l'information de gestion avec toutes ses conséquences sur le contenu et la répartition des tâches productives), engendre une forme d'entreprise efficiente et florissante, que nous qualifions d'a-modale, car dégagée de son mode originel.

Elle se consacre prioritairement à l'organisation et à la gestion d'une chaîne étroitement articulée aux exigences de ses partenaires industriels et distributeurs, et dont certains maillons peuvent être sous-traités à des opérateurs très spécialisés (tractionnaires routiers, ferroviaires, maritimes, fluviaux, manutentionnaires, etc.), qui, eux, peuvent entrer en crise à l'occasion d'un redéploiement.

Il est clair que, au-delà de mesures conjoncturelles d'apaisement, qui, comme on l'a observé, sont de nature à ralentir les restructurations en cours, il est urgent d'engager une réflexion de fond sur le devenir économique du secteur des transports et sur les effets en termes d'emploi et de conditions de travail des mutations déjà à l'œuvre.

Les enjeux externes n'en sont pas minces : la modernisation d'un secteur pleinement impliqué dans la circulation physique des marchandises, dont on sait le poids grandissant dans les économies développées, ne peut que contribuer à l'efficacité de l'ensemble de l'appareil productif (l'objectif industriel du « stock-zéro » est déraisonnable s'il ne peut pas s'appuyer sur la fiabilité du système de transport de marchandises), et à l'amélioration des performances de notre commerce extérieur.

(*) Centre de recherche d'économie des transports (CRET), faculté des sciences économiques, université d'Aix-Marseille-II.



LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA BANDE MAGNÉTIQUE

Compétition acharnée sur le marché de la vidéo

Le vingt-sixième Festival international du son – qui s'appelle désormais « du son et de l'image » – s'est ouvert le 11 mars et se terminera le 18 au palais du CNIT à la Défense. Il est marqué par le cinquantième anniversaire de la bande magnétique, dont l'avenir est maintenant en grande partie entre les mains de la vidéo.

LE 18 juillet 1877, Thomas Alva Edison parvenait à graver sa voix sur un rouleau et à la reproduire. Du rouleau au disque, peu à peu la maîtrise de l'enregistrement allait s'affirmer. Mais il fallut encore un demi-siècle avant qu'un nouveau pas réellement décisif ne soit franchi dans ce domaine.

Au début des années 30, BASF, un des grands groupes de la chimie allemande alors rassemblés au sein de l'IG Farbenindustrie, parvenait, en collaboration avec AEG, à recueillir des sons sur une bande d'acétate de cellulose recouverte d'une mince couche de fer et à les reproduire. La seconde révolution en matière d'enregistrement était en route. En 1934, BASF livrait sa première commande : 50 000 mètres de bandes pour magnétophone AEG. Le 19 novembre 1936, le concert donné dans son auditorium privé de Ludwigshafen par l'Orchestre philharmonique de Londres, sous la direction de son chef, Sir Thomas Beecham, était enregistré en première mondiale. Le mot « révolution » n'est pas trop fort : depuis lors, tous les enregistrements sont initialement réalisés sur bandes magnéto avant d'être retranscrits sur d'autres supports.

Les noces d'or du support magnétique et de l'information méritaient bien une messe. Au début de cette année, à Ludwigshafen, l'événement fut célébré en présence de la presse. Ce fut l'occasion pour BASF de faire le bilan et d'exposer les grandes lignes de sa stratégie.

Pionnier de l'enregistrement, BASF s'est efforcé de rester le numéro un. Il y est parvenu non sans mal, car les concurrents n'ont pas non plus ménagé leurs efforts. Pour faire front, à la japonaise, la firme a joué la carte de l'intégration. Presque tous les produits dont elle a besoin sont fabriqués à domicile. Sa division supports magnétiques, baptisée « division opérationnelle systèmes d'information » (DOSI), est aujourd'hui forte de huit unités : trois en RFA (Ludwigshafen, Willstätt, Ettenheim), deux en France (Gien, Obenheim), une aux Etats-Unis (Bedford, Massachusetts), une au Brésil, la dernière en Indonésie.

Jusqu'à une date récente, le chiffre d'affaires de la DOSI était gardé secret. Pour le jubilé, BASF a levé le voile : 1,5 milliard de DM (5,3 milliards de francs) en 1983, en augmentation de 13 % d'une année sur l'autre. Il se répartit à raison de 48 % dans l'audio-vidéo (pour la première fois, moitié dans l'audio, moitié dans la vidéo), 45 % dans l'informatique, 7 % dans les systèmes d'information.

Par sa dimension, BASF reste aujourd'hui encore, tous produits confondus, le plus grand fabricant mondial de supports magnétiques. Le groupe est aussi le seul en mesure d'offrir à sa clientèle toutes les gammes de supports existants. Il est, en Europe, le premier fournisseur de bandes de l'industrie musicale, le premier fournisseur aussi des industries de presse (planches d'impression en relief), un des tout premiers de l'informatique (20 % du marché). A l'échelon mondial, BASF est numéro un de la bande audio, avec une part du marché évalué entre 15 % et 20 %, correspondant *grosso modo* à une production de 300 millions à 400 millions de cassettes (1). Mais BASF s'est fait distancer dans la bande vidéo pour avoir tardé à réagir.

Un marché fabuleux

Le japonais TDK arrive à la deuxième place, tous produits confondus. Viennent ensuite, au troisième rang, l'américain 3 M (Minnesota Mining and Manufacturing Company) et, au quatrième, AGFA Gevaert (groupe allemand Bayer). Suivent dans le désordre (les fabricants gardent secrètes leurs statistiques) : Maxell, Memorex, Sony, Philips et Fuji, ce dernier assurant qu'il détient 12 % du marché mondial des disques magnétiques, avec la volonté de porter ce taux à 17 % grâce à une nouvelle usine qu'il projette de construire en Californie.

C'est la ruée sur le marché du support magnétique, qu'on peut évaluer à 140 milliards de francs, et qui progresse à vive allure (+ 20 % par an). Dans ce chiffre, les cassettes audio entrent pour plus de 100 milliards de francs, les cassettes vidéo pour 18 milliards environ et les supports magnétiques employés dans l'informatique pour 23 milliards. Le marché des cassettes audio est maintenant saturé, son expansion (2 %) n'est due qu'au phénomène de substitution avec le disque en désaffection (– 15 % en 1983). Aussi les fabricants visent-ils le marché très prometteur des cassettes vidéo.

Toutes les études réalisées sur le sujet ne concordent pas, mais elles vont dans le même sens : au moins 30 % de croissance par an en volume, avec une accélération du phénomène à l'approche des années 90.

Le groupe japonais TDK travaille sur cette hypothèse. Il chiffre la demande mondiale à 320 millions de cassettes pour 1984, contre 245 millions l'an dernier. Il table en particulier sur un développement considérable aux Etats-Unis (+ 44 %) où, selon lui, les achats devraient aisément franchir la barre des 100 millions de cassettes. Toujours d'après TDK, la progression serait de 36 % au Japon (65 millions de cassettes) et de 23 % en Europe (92 millions).

BASF partage l'avis de son rival nippon sur le taux d'expansion, mais, n'utilisant pas la même méthode d'appréciation, ses évaluations sont très supérieures : 388 millions de cassettes pour 1984, contre moins de 300 millions en 1983. Surtout, les experts du groupe se sont risqués à prolonger leur graphique (518 millions de cassettes en 1985, 951 millions en 1988) et à mesurer la valeur du marché, qui s'élèverait, dès cette année, à 5,8 milliards de DM (+ 28,9 %) pour atteindre 14,3 milliards de DM en 1988 (+ 146,5 %), soit 44 milliards de francs. Toutes les prévisions japonaises s'appuient sur un essor considérable des ventes de magnétoscopes. Toujours à l'échelon mondial, TDK table pour 1984 sur un développement des ventes de 45 % (52 millions d'appareils contre 36 millions).

En revanche, les responsables de la DOSI raisonnent moins sur la croissance des ventes de magnétoscopes, jugées très inférieures (21 millions d'appareils en 1984, 35,8 millions en 1988) que sur le renouvellement rapide du parc des cassettes. Quels que soient les chiffres retenus, les uns et les autres arrivent à la même conclusion : l'avenir est à la vidéo.

Soucieux d'assurer leur domination, les fabricants rivalisent sur tous les fronts. Mais, dans ce climat de conflit commercial doublé d'une terrible guerre des prix (– 25 % en un an) (2), nul n'est assuré d'arriver le premier. Les jeux ne sont pas encore faits. La diversité des standards est là pour en témoigner.

L'avance des Japonais

Malgré leur avance commerciale et technologique, avance reconnue par BASF, les Japonais ne forcent pas trop l'allure. Il est impossible de tout fabriquer, être en même temps les premiers partout sans prendre d'énormes risques commerciaux. Conscient du danger, le groupe allemand a décidé de faire passer le prestige avant tout. A Ludwigshafen, l'accent est mis sur la qualité. BASF s'est fixé une expansion de 15 % l'an en chiffre d'affaires, tous produits confondus, l'idée étant, en Europe du moins, de renforcer la position occupée dans la vidéo. « *Nous avons une bonne chance d'améliorer notre part de marché de 11 %* », assure le professeur Manfred Heckle, directeur de la division.

Reste à savoir à combien se monte cette part de marché. Mais le professeur se refuse à le dire. Entre 5 % et 8 % ? Cela paraît plausible.

Suivant la catégorie de produits, la division dépense entre 5 % et 10 % de son chiffre d'affaires à cet effet (200 millions de DM pour 1984, soit plus de 600 millions de francs). Sa recherche s'oriente tant sur le transfert à l'informatique de la technologie au dioxyde de chrome déjà éprouvée dans les cassettes, l'objectif étant d'accroître encore la densité de mémorisation, que sur le développement des films minces pour la vidéo et l'informatique.

Autres objets d'étude : l'introduction de films minces métallisés sous vide destinés à l'enregistrement sur bandes vidéo, sur disques magnétiques et sur disquettes ; la mise au point de nouveaux procédés plus performants (enregistrement vertical, enregistrement numérique, systèmes d'entraînement de petites dimensions pour disques et disquettes employés dans les ordinateurs domestiques). Résultat de cette recherche intensive, le groupe lance trois produits originaux : une nouvelle bande d'ordinateur à haut rendement, une disquette de 3,5 pouces pour ordinateur, dont la fabrication va prochainement commencer aux Etats-Unis et un peu plus tard en France, un disque magnétique à film métallique mince.

BASF accroît partout ses capacités. Il commencera cette année à fabriquer en France des bandes vidéo. Il se tient prêt aussi à se lancer dans le 8 mm, quoique aucun des responsables de la DOSI ne croie en l'avenir de ce nouveau standard vidéo.

La pérennité du support magnétique est déjà en question. A Ludwigshafen, personne n'est assuré que BASF célébrera son soixante-quinzième anniversaire. Certes, d'immenses progrès ont été accomplis dans sa fabrication, notamment dans la réduction de l'épaisseur d'enduction (de 20 microns à 1/10 de micron) et d'autres seront encore faits. Mais « *le support magnétique a des limites physiques* », explique le docteur Werner Grau, directeur du développement. A ce jour, il est impossible de dire, selon lui, si, en l'an 2000, l'enregistrement opto-électronique n'aura pas pris le pas sur l'enregistrement magnétique.

Pour ne pas rater la troisième révolution dans l'enregistrement, BASF, dans un coin retiré à l'abri des regards indiscrets, a réuni une poignée de chercheurs chargés de travailler sur le sujet. La mise au point d'un disque compact à lecture laser effaçable et réenregistrable lui donnerait un sérieux avantage pour prendre le virage. Mais gageons que le groupe allemand n'est pas seul à orienter sa recherche dans cette voie.

ANDRÉ DESSOT.

(1) Le marché mondial des cassettes audio est estimé à 2 milliards de pièces en 1983.

(2) En 1983, trop optimistes, les négociants avaient accumulé des stocks qu'ils ont ensuite été obligés de brader, causant ainsi un sérieux préjudice aux fabricants.



Notes de lecture

par Alfred SAUVY

● GERMAN VELASQUEZ. – *L'industrie du médicament et le tiers-monde.*

Un ouvrage de haute qualité, sur un sujet d'un intérêt exceptionnel, encore qu'assez mal connu, illustré par le contraste entre des hommes pauvres qui souffrent et des sociétés en quête de profit.

Colombien de naissance, spécialiste de l'économie et de la santé, l'auteur enseigne en Sorbonne, après plusieurs années de travail dans une multinationale suisse.

Un solide historique de l'industrie pharmaceutique depuis 1950 est suivi d'une série de données actuelles aussi pressantes que difficiles à trouver. Citons : la composition du coût de revient pour l'ensemble (*15 % pour la publicité, 4 % de bénéfice*) et pour quelques produits particuliers, l'inutilité ou la nocivité de divers médicaments (*notamment* aux Etats-Unis et souvent par abus de consommation), la part de la recherche (presque entièrement le fait des *multinationales*), les *monopoles* de fait ou de droit, le nombre de spécialités autorisées en divers pays (de 9 000 en Belgique à *35 000 aux Etats-Unis*). *La critique* est multiple, variée, mais dirigée plus encore contre le système de santé que contre les *multinationales*.

Vient ensuite la description de la médecine occidentale, avec une teinte de Illich et une vue mondiale : disparité considérable des dépenses de santé par habitant (140 fois plus dans les pays industriels que dans certains pays pauvres), opposition entre science et relents de magie, répartition selon les thérapeutiques, différences entre villes et campagne, densité médicale en divers pays (de 350 personnes par médecin en URSS, à 69 300 en Ethiopie) et bien d'autres données encore, qui font un tableau saisissant.

Après des vues curieuses sur les relations Sud-Sud, encore modestes, mais en progrès, vient une description spéciale de huit pays, dont quatre particulièrement étudiés : *Bengladesh*, dominé par les multinationales britanniques, *Lesotho* (société hollandaise à but non lucratif), *Mozambique* (centralisation d'Etat et limitation à 430 du nombre de produits), *Sri-Lanka* (60 % des dépenses de santé assumées par le secteur *public*).

Une analyse plus poussée des pays socialistes d'Europe eût été d'autant plus désirable que la mortalité (non infantile) y a augmenté depuis 1970.

Lecture puissamment révélatrice, fortement recommandée.

★ L'Harmattan, Paris, 1983. 21,5 cm, 207 pages, 65 F.

● PIERRE MULLER. – *Le technocrate et le paysan. Essai sur la politique française de modernisation de l'agriculture, de 1945 à nos jours.*

Après une bien utile chronologie des *événements* et particulièrement de la modernisation de l'agriculture, nous attaquons l'évolution, assez tourmentée, à partir de 1945, divisée, un peu systématiquement, en trois phases : la suprématie du professeur d'agriculture, son déclin et sa revanche.

Il ne s'agit cependant en rien d'agronomie ; le terme lui-même est à peine prononcé. Aucun développement sur l'engrais ou l'élevage du bétail ; hors du sujet aussi, les montants compensatoires de Bruxelles et l'objectif du « pétrole vert ».

Jusqu'en 1939, la politique agricole était d'entretien de l'existant, le sommet étant atteint par le protectionnisme de Méline. Il eût été utile de souligner ici le refus formel d'enseignement agricole, par le Parlement, vers 1875 et l'influence défavorable de la stagnation démographique française.

Après 1945, entrée en mouvement, symbolisée par la transformation des *directeurs* des services agricoles en *ingénieurs*, et matérialisée par la mécanisation.

Le *professeur d'agriculture* s'efface ensuite devant une poussée d'interventions. Vers 1960-1965, se précise l'essor de la *profession* (*notamment* les chambres d'agriculture et la célèbre FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles). Sont ensuite créés divers organismes (notamment les SAFER et le CNASEA (Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles). La distinction s'accentue entre « paysans travailleurs » et « paysans entrepreneurs ».

La question de la diminution de cette *population n'est que rarement* abordée de façon franche. L'objectif des Jeunes agriculteurs (la maintenir le plus possible, contrairement aux vues de M. Mansholt) n'a pas été atteint, mais sera repris par Edith Cresson. Ce maintien relatif ne doit cependant pas, selon elle, être malthusien par refus du progrès technique.

Il eût été utile de souligner ici le vieillissement de la population agricole qui, sauf *apports nouveaux, doit entraîner sa diminution*, et devrait suggérer une nouvelle politique.

★ Editions Economie et humanisme. Paris 1984, 11,5 cm, 180 pages, 80 F.

● BERNARD GAZIER. – *La crise de 1929.*

Le voici, à nouveau, ce spectre, ce grand événement d'une époque dont il reste bien *peu de survivants et* qui n'a que *rarement* été décrit et commenté au moyen d'une observation suffisante des faits.

En dépit de quelques légendes classées (« déclenchement » le 24 octobre 1929, jour où les boursiers américains se sont « aperçu » de la crise, commencée huit mois plus tôt, « reprise » due au Front populaire, croyance aux « cycles », etc.) et de la sous-estimation, non moins classique, de divers *événements*, (politique Schacht en 1932, erreurs et chance de Roosevelt, rechute de 1937 et théorie « stagnationniste »), nous trouvons une interprétation forte, avec de judicieux commentaires sur les diverses explications données (opposition de J. Rueff et E. Varga, critique vigoureuse de Milton Friedman, etc.).

L'étendue et la profondeur des recherches donnent à regretter l'extrême concision, nécessaire dans cette précieuse collection. Alors que le fond de tant d'ouvrages, d'une épaisseur imposante, aurait pu tenir en quelques cinquante pages, le contraste entre la masse de réflexions et la faible dimension nous donne à espérer un ouvrage étoffé, où l'auteur pourra, au plein sens du mot, s'exprimer.

★ PUF. « Que sais-je ? » Paris 1983. 17,5 cm. 126 pages. 20 F.

● JACQUES DUPAQUIER. – *Pour la démographie historique.*

Elle n'est *pas sans reproche* l'expression « démographie historique » : quelqu'un parle-t-il d'« économie historique ? » Il s'agit *plus particulièrement* d'une contribution inestimable à la classique *Histoire de la population*, grâce au dépouillement *rétrospectif* de registres paroissiaux. Commandés en France par un édit de François Iᵉʳ, ces registres accumulés, *gênants*, souvent détruits, n'ont été pendant longtemps utilisés qu'à des fins de généalogie. *Le premier essai est, sans doute, dû au Suédois* Hyrénius, mais c'est au grand démographe français Louis Henry que revient le *mérite d'avoir* lancé cette *immense* aventure, en créant la méthode de reconstitution des familles, utilisée aujourd'hui dans le monde entier, du Japon au Brésil et ailleurs.

Du reste, le régal que constitue la préface de Pierre Chaunu nous découvre un champ immense qu'on pourrait presque appeler l'histoire de l'histoire de la population, aussi mal connue des enseignants et, par suite, des enseignés, que la démographie elle-même.

Louis Henry a eu l'heureuse fortune d'être relayé par un historien de grande classe, Jacques Dupaquier. *D'autres* historiens de renom (comme Pierre Goubert), d'autre démographes de grande valeur (*comme J.-N. Biraben*), *ont certes exploré* le champ, mais l'étude systématique et l'utilisation des résultats ont trouvé le grand *pionnier*, l'*inlassable conquérant, qui nous* présente aujourd'hui cette science nouvelle, inconnue il y a trente ans.

Le gisement exceptionnel que sont les registres paroissiaux est loin d'avoir été totalement exploité. En scientifique accompli, l'auteur émet, ici et là, des doutes, source de nouveaux progrès à venir, et souligne la nécessité de meilleurs outils.

Il ne s'agit pas ici uniquement de méthode : dans cet incomparable ouvrage jaillissent partout les richesses. A sa lecture, nous vivons déjà, de façon profonde, diverses époques ou, plus exactement, nous pouvons enfin pénétrer la vie des populations.

(Bibliographie. Index des noms cités.)

★ Presses universitaires de France. Paris 1984, 22 cm, 110 F.

● NATIONS UNIES. – *Conséquences économiques et sociales de la course aux armements.*

En 1962, les Nations unies avaient demandé à *une commission spéciale d'examiner* les conséquences économiques d'un éventuel désarmement. Soviétiques et *Américains avaient* été d'accord *pour en* souligner les bienfaits, même du point de vue de l'emploi, dans le monde occidental, comme *dans le socialiste*. *Moins ambitieux* ou plus réalistes, deux rapports ont été demandés, plus tard, sur les conséquences *économiques et sociales de la course* aux armements et déposés en 1971 et 1977. Devant l'aggravation de la situation, *l'Assemblée générale de 1980 a décidé de* constituer, sur le même sujet, une nouvelle commission d'experts ; parmi ceux-ci figurait *l'économiste français Christian* Schmidt qui préface l'édition française et présente une étude.

C'est un long et éloquent réquisitoire qui en a résulté, suivi d'un cri d'alarme. Pendant les quatre dernières années, la progression des dépenses militaires a été plus rapide encore que pendant les années précédentes. Dépassant le cadre économique classique, les conséquences compromettent l'environnement et la justice sociale, menaçant même la démocratie.

A la dénonciation des effets immédiats *permanents est ajouté un rappel* des menaces pesant sur le monde, et notamment les cinq à dix millions de décès *supplémentaires*, *pendant* les *quarante années* qui suivent une explosion nucléaire d'une puissance de 10 000 mégatonnes, ainsi que *les dommages génétiques et les mutations* végétales et animales. Des catastrophes touchant la terre entière sont même à redouter.

Un tableau saisissant, tragique, compare l'évolution des dépenses militaires et celle de l'aide étrangère.

Parmi les recommandations, figure le recours à une large *diffusion concernant* l'étendue du risque et l'amélioration considérable du sort du monde que permettrait la renonciation à cette course suicidaire.

★ *Economica*. Paris 1983, 24 cm. 45 F.

L'évolution des salaires dans le secteur concurrentiel

(Suite de la page 19).

Ainsi, pour 1983, les syndicats se sont montrés en désaccord avec la direction sur le taux d'augmentation (8 %), mais ont ratifié quelques principes, comme un effort en faveur des bas salaires et la communication de *statistiques* salariales tous les trois mois. Dans ce groupe, les discussions 1984 – tout rattrapage *ayant été refusé pour 1983 – se sont* achevées avant celles de la fonction publique : « *Les entreprises commencent à s'autodéterminer* », commente-t-on. Sans caution syndicale, le groupe va accorder une augmentation générale de 4 % *en niveau* et une augmentation de 1 % « *individualisée* », ce qui aboutira pour cette année à une vraisemblable perte de pouvoir d'achat en masse de 0,5 % à 1 %. La direction réfléchit cependant à la possibilité de prévoir à l'avenir des négociations salariales par établissement en fonction des résultats économiques. Un « *partage de la productivité* »...

« La traversée du désert »

Chez Fichet-Bauche (deux mille cinq cents salariés en France), les syndicats ont pour l'instant refusé *toutes les propositions* de la direction, et on s'oriente vers un constat d'échec. La règle est, ici, 5 % « *tout compris* » *pour* 1984, *en comptant* à l'intérieur de cette enveloppe 0,6 % pour les promotions. La direction a fait un geste en proposant d'accorder 2,5 % pour le premier semestre, les 0,6 % venant en plus. Mais les syndicats n'ont pas mordu à l'hameçon et n'ont pas bougé.

Chez Locatel, la situation est un peu particulière puisque l'année, pour la révision des salaires, court du 1ᵉʳ septembre au 31 août, avec un réajustement annuel pour le millier de salariés. En juillet 1983, la direction avait signé avec la CGC et la CFTC – mais non avec la CFDT – un accord prévoyant une augmentation de 6,75 %, « *constat du coût de la vie depuis la précédente augmentation en novembre 1982 à la sortie du blocage des salaires* ». Contrairement à l'habitude, cette augmentation est cependant entrée en vigueur rétroactivement *au 1ᵉʳ juillet et non* au 1ᵉʳ septembre. Comme chaque année, une « prime conjoncturelle » a été accordée aux salariés à Pâques, « *pour aider la traversée du désert* ». De surcroît, des « augmentation promotionnelles » ont été octroyées en décembre 1983. La prochaine augmentation salariale *n'étant pas prévue avant le 1ᵉʳ septembre* 1984 – son taux n'ayant pas encore été négocié, – la direction de Locatel a déjà accepté de faire un geste. La « prime conjoncturelle » a été avancée au début février, elle a été majorée de 50 % par rapport à l'an dernier (ce qui porte son montant à 1 850 francs).

Chez Rhône-Poulenc, des négociations *se sont déroulées dans* toutes les sociétés du groupe, sans qu'il y ait eu d'accords. Une grève a *affecté un seul établissement* pendant une quinzaine de jours, mais elle portait plus sur l'avancement à *cinquante-cinq ans de l'âge de départ* en retraite pour les travailleurs *postés que sur des revendications salariales*. Les principes salariaux ont procédé d'une « harmonisation » entre les *recommandations* du gouvernement et, pour la chimie, celles de l'UIC. Il n'y a pas eu de rattrapage pour 1983 ; pour 1984, la direction a proposé, dans la chimie, 5 % sur les salaires minimaux et 3,5 % sur les salaires réels, en laissant une option d'application entre deux possibilités : soit 2 % au 1ᵉʳ mars et 1,5 % au 1ᵉʳ septembre, soit 1,5 % au 1ᵉʳ mars et 2 % au 1ᵉʳ septembre, une prime uniforme d'environ 300 francs étant alors dégagée pour mars. Malgré l'absence d'accord, la plupart des sociétés devraient opter pour la seconde hypothèse. Un schéma à peu près identique a été adopté dans les textiles artificiels.

Rhône-Poulenc a cependant innové en prévoyant le principe d'une prévision annuelle et d'un contrôle mensuel de la masse salariale : « *Chaque société du groupe établit une simulation annuelle des variations 1984/1983 du salaire moyen à structures et effectifs constants. L'évolution de la masse salariale à la fin de 1984, limitée à 6,1 %, tient compte de l'effet de report, du glissement vieillesse/technicité, des augmentations collectives, de l'effet de noria (c'est-à-dire l'incidence sur la masse salariale des variations du salaire moyen d'une catégorie de salariés dues aux mouvements d'entrée-sortie du personnel de cette catégorie).* » « *Le contrôle mensuel de cette prévision*, ajoute la note publiée par *Liaisons sociales*, *peut permettre une modification des décisions à prendre en matière d'augmentations individuelles afin de respecter le schéma annuel, lequel ne peut être remis en cause.* »

Des formules originales

Des clauses originales – la rigueur éveillerait-elle l'imagination ? – ont été également recherchées par d'autres entreprises sans qu'elles dérogent automatiquement aux les recommandations gouvernementales. Ainsi, à l'établissement de Saint-Barthélemy-d'Anjou de la société Cointreau, un accord a été signé par la CFDT, la CGC et la CGT. Alors qu'un rattrapage de 0,5 % au titre de 1983 est intervenu, une augmentation générale de 2,5 % a été accordée entre le 1ᵉʳ janvier et le 31 décembre 1984 – de manière à aboutir à un effet de masse de 1,25 %, – appliquée *sous* la forme de quatre paliers. Austérité, austérité... Oui, mais les salariés ont également bénéficié d'une réduction d'horaires avec la semaine de trente-sept heures payée trente-neuf heures. En fin d'année, un bilan sera établi, et une augmentation générale sera consentie, qui sera égale à 50 % de la différence entre le taux réel d'inflation et les 5 % prévus par le gouvernement. De plus, la productivité jouera aussi puisque une augmentation de 0,20 % sera accordée pour tout dépassement de litrage par tranche de 100 000 litres de production...

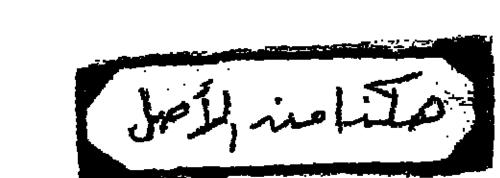
Aux Outilleurs champenois, PME de Reims *qui emploie soixante-six* salariés, il n'y a pas de section syndicale – juste un représentant de FO au *comité d'entreprise*, – *et donc* pas d'obligation légale de négocier. Mais il y a « *une tradition de discussions* », souligne M. Michel Desoblin, directeur, les propositions ayant été présentées au comité d'entreprise. Elles aboutissent à une hausse de 2 % au 1ᵉʳ juillet 1984. « *De toute façon*, ajoute-t-il, *on n'ira pas au-delà de 4,5 % pour l'ensemble de l'année.* » Le supplément de fin d'année sera calculé en fonction des résultats de l'entreprise *et de* la situation économique.

A Auchan (plus de douze mille employés), les *négociations* salariales annuelles existent depuis douze ans. La ligne directrice pour *1984, où plus de onze mille salariés* actionnaires détiennent 15,07 % du capital, est de « *limiter l'évolution de la masse salariale dans des limites compatibles au chiffre d'affaires de l'entreprise* ». FO et la CGC ont *signé un* « *plan social* » qui couvre la période septembre 1983-août 1984 (3,5 % en septembre 1983, *1,5 % au 1ᵉʳ février* 1984 et 1,25 % au 1ᵉʳ juin). Auchan, qui intègre dans la masse salariale les promotions, les *charges sociales* et les changements de fonctions, compte beaucoup sur les vertus de sa politique d'intéressement.

A la marge des recommandations gouvernementales, en sus ou en deçà, d'autres *entreprises ont arrêté* leurs politiques salariales pour 1984. A la FNAC, où un conflit sur l'échelle mobile avait *éclaté en* octobre 1982, la menace d'une nouvelle grève a plané sur les négociations, qui ont duré trois mois, et la CGT se réjouit d'avoir maintenu le principe de l'indexation avec l'accord salarial 1984, qu'elle a signé comme la CFDT et FO. Les augmentations seront différenciées par fraction de salaire – elles s'étaleront entre 5 % et 6 %, – mais, indique la C.G.T., « *une clause d'anticipation des augmentations est prévue au cas où le rythme mensuel d'inflation excéderait le rythme des 5 % prévus pour l'année* ». Pour la fin de l'année sont prévues une remise à niveau des salaires et « *une prime de rattrapage visant à compenser à 100 % la différence entre l'inflation admise et l'inflation réelle* ». Indexation, quand tu nous tiens...

Chez Heuliez (carrosserie, mille sept cents salariés), c'est une tout autre *mécanique qui va se mettre en* place si l'accord sur le premier fonds salarial, signé par la CFDT et la CGC, est homologué. Les salariés vont « prêter » à l'entreprise, avec un taux de rémunération de 10 % l'an, l'équivalent d'un treizième mois de salaire. Ce prêt d'une durée de cinq ans devrait être échelonné sur plusieurs prélèvements d'avril 1984 au début 1985. Il s'applique à tous sans recours au système du volontariat, les salaires devant évoluer pour cette année « *à peu près* » comme le souhaitent les recommandations gouvernementales.

MICHEL NOBLECOURT.



Le Monde

sports

FOOTBALL

LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

Algérie-Cameroun et Égypte-Nigéria en demi-finales

Abidjan. – La Côte-d'Ivoire n'a pu aller jusqu'au bout du défi de la 14e Coupe d'Afrique des nations de football qu'elle accueille du 4 au 18 mars. Après des débuts victorieux dans le groupe 1 contre le Togo (3-0), les « Éléphants » ont subi deux défaites logiques contre l'Égypte (2-1) et le Cameroun (2-0). Le chaos économique du Ghana n'a pas épargné les géants du football africain, vainqueurs de la compétition en 1963, 1965, 1978 et 1982, finalistes en 1968 et en 1970. Après l'exil en Somalie de Gyamsi, l'entraîneur des années fastes, puis le renvoi de son successeur Duodou deux semaines avant la Coupe d'Afrique, les détenteurs du trophée ont été défaits d'entrée par le Nigéria (2-1) et l'Algérie (2-0), avant de sauver l'honneur (1-0) contre le surprenant Malawi. Dans ce groupe, l'Algérie et le Nigéria ont assuré leur qualification dimanche 11 mars, à l'issue d'un scandaleux match nul (0-0) qui valut un avertissement aux deux capitaines, après une heure de simulacre de jeu. Les demi-finales opposeront, mercredi 14 mars, à Bouake, les deux représentants africains du dernier Mondial, l'Algérie et le Cameroun et, à Abidjan, les deux outsiders, l'Égypte et le Nigéria.

Missionnaires et mercenaires

De notre envoyé spécial

Peter Schnittger est un missionnaire du football. Le plus ancien, et sans doute le plus estimé, de ces entraîneurs européens qui prêchent la bonne parole sur le continent noir. Cette 14e Coupe d'Afrique des nations qu'il suit en observateur après y avoir participé trois fois avec la Côte-d'Ivoire (1970), le Cameroun (1972) et l'Ethiopie (1976) est pour lui un retour aux sources. C'est en Côte-d'Ivoire que le ministère ouest-allemand de la coopération l'avait envoyé pour sa première mission d'assistance technique en 1967.

Sur les huit équipes nationales réunies pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, quatre sont entraînées par des étrangers : la Côte-d'Ivoire par le Brésilien David Pereira Dukue, le Cameroun par le Yougoslave Rade Ognanovic, le Malawi par l'Ecossais Danny McLennan et le Togo par l'Allemand de l'Ouest Gottlieb Goeller. Venus en missionnaires pour certains, en mercenaires pour d'autres, ils rencontrent les mêmes écueils liés à l'identité africaine, aux structures embryonnaires et à l'absence de politique dans le domaine sportif, mais aussi à l'importance démesurée accordée aux résultats.

Action de la RFA

Plus encore que sur les autres continents, l'entraîneur est tenu ici à des résultats immédiats. « *La passion des Africains pour le football est telle que les gouvernements s'en servent pour faire oublier les difficultés économiques insurmontables auxquelles ils sont confrontés*, explique Peter Schnittger. *Souvent, les chefs d'État eux-mêmes participent à ce travail d'identification entre la nation et son équipe.* »

Recrutés comme des mercenaires pour préparer une équipe à des objectifs généralement à court terme, certains entraîneurs étrangers ne cherchent pas à adapter leurs méthodes aux réalités africaines. N'ayant pas le temps d'entreprendre un travail en profondeur, ils limitent les risques en imposant à leurs joueurs des consignes d'extrême prudence qui ne correspondent pas au tempérament africain. Ainsi, l'équipe du Cameroun, entraînée pour la Coupe du monde 1982 par le Français Jean Vincent, se retira-t-elle invaincue, mais très critiquée après ses trois matches nuls 0 à 0.

Disposant de moyens financiers limités, les fédérations africaines de football recherchent surtout des entraîneurs envoyés dans le cadre d'accords de coopération.

Curieusement, la France, qui avait délégué des entraîneurs comme Dominique Colonna ou Lucien Jafforon dans les années 60, n'est même plus présente dans les pays francophones. La médiocrité du football français dans les années 70 ne saurait expliquer à elle seule cet effacement. Les techniciens venus de Yougoslavie et des pays de l'Est européen sont, en revanche, de plus en plus nombreux, mais l'action la plus constante dans ce domaine est celle de la République fédérale d'Allemagne.

Depuis une vingtaine d'années, le ministère ouest-allemand de la coopération délègue en permanence sept ou huit entraîneurs de football en Afrique. Il leur assure une indépendance financière vis-à-vis des fédérations en réglant leur salaire et en les dotant d'un budget de l'ordre de 50 000 deutschemarks par an pour l'achat de matériel.

Pour pouvoir agir plus efficacement, Peter Schnittger a obtenu la possibilité, depuis 1970 au Cameroun, d'étendre ses responsabilités à la direction technique nationale du football dans les pays où il a exercé. A Madagascar, par exemple, où il réside depuis six ans, son action porte sur la préparation de l'équipe nationale, la formation des entraîneurs des clubs et toutes les tâches administratives, comme la rédaction du statut des cadres techniques. Après dix-sept ans d'expérience africaine, il est persuadé que, pour réussir sur ce continent, un entraîneur européen doit avant tout s'adapter aux conditions locales, qui ne changent pas seulement d'un pays à l'autre. « *Au Cameroun*, explique-t-il, *il y a soixante-cinq tribus ou ethnies avec des coutumes et des comportements différents. Sans faire du cas par cas, il faut tenir compte de ces différences.* »

Plus de vingt ans après l'accession à l'indépendance de la plupart des États africains, le football reste en friche sur ce continent. La pénurie des éducateurs est encore plus dommageable au niveau des jeunes livrés à eux-mêmes dans les rues ou sur les terrains vagues. Cette école forme encore des artistes incomparables pour leurs arabesques balle au pied, leurs jongleries, mais débouche trop souvent sur la recherche de l'exploit personnel. Il en résulte un décalage entre la valeur individuelle des joueurs et le rendement modeste des équipes.

Sorcellerie

Une fois les problèmes de préparation physique et technique surmontés, l'entraîneur étranger butte souvent sur les aspects tactiques et psychologiques de la préparation.

En Afrique noire surtout, l'entraîneur doit encore composer avec le sorcier. Même si sa présence est discrète, car il opère souvent à distance, ce dernier n'en exerce pas moins une énorme influence sur les joueurs. Au lieu de rétribuer des éducateurs, les clubs n'hésitent pas à dépenser de fortes sommes pour s'attacher les services des meilleurs sorciers. Ce sont eux qui sont chargés d'éloigner les mauvais esprits avant un match ou, au contraire, de jeter le mauvais sort sur l'équipe ou le gardien de but adverse, à partir de cérémonies rituelles, de la confection de gris-gris ou de préparations spéciales que les joueurs doivent boire ou se passer sur le corps.

Formation de cadres locaux

L'influence des sorciers s'exerce même au sein des équipes nationales. Les autorités n'osant pas condamner ces pratiques doivent composer avec. « *Si le fétichisme peut servir à mettre les joueurs en confiance, pourquoi pas ?* estime Peter Schnittger. *Mais l'entraîneur doit veiller à ce que le sorcier ne dépasse pas certaines limites en cherchant à influencer la composition de l'équipe ou à réunir les joueurs pour une cérémonie rituelle la nuit qui précède le match.* »

Cet ensemble de contraintes, souvent mal perçues ou mal acceptées par les entraîneurs européens, explique le nombre élevé d'échecs. En football aussi l'avenir de l'Afrique passe par la formation de cadres locaux compétents et en nombre suffisant. Depuis son élection à la présidence de la Fédération internationale de football (FIFA), M. Joao Havelange a lancé trois plans de développement à l'intention des pays du tiers-monde.

Le premier, en 1976, baptisé « projet n° 1 », consistait à envoyer dans tous ces pays un groupe composé de quatre experts (un entraîneur, un médecin sportif, un administrateur et un arbitre) pour organiser des stages de quinze jours : soixante-seize des cent cinquante pays affiliés à la FIFA en ont bénéficié. Le deuxième plan, appelé « projet n° 7 », était plus spécialisé. Les quatre volets du projet n° 1 étaient traités dans des stages séparés et plus approfondis : cent quatre pays ont été visités. Le troisième plan, baptisé « projet X », devrait permettre de former des experts africains qui pourront ensuite multiplier les stages dans leur propre pays. Six stages destinés à ces futurs experts africains devraient être prochainement organisés au Cameroun, en Côte-d'Ivoire, au Kenya, au Maroc, à l'île Maurice et au Zimbabwe. Ces trois projets de développement sont entièrement financés par Coca-Cola.

Sans attendre les retombées du projet X, la Confédération africaine de football (CAF) envoie déjà ses propres experts pour former essentiellement des éducateurs du premier degré. Une initiative qui n'est pas toujours appréciée. « *L'Afrique ne s'est toujours pas libérée de ses complexes*, regrette M. Ydnokatchev Tessema, le président éthiopien de la CAF. *Lorsque nous envoyons nos experts, nous constatons qu'ils sont moins bien accueillis que les experts européens ou sud-américains de la FIFA. Le mythe de l'homme qui vient des pays développés existe toujours.* »

GÉRARD ALBOUY.

CYCLISME

Caritoux, l'homme du Ventoux

De notre envoyé spécial

Miramas. – Le jeune routier provençal Eric Caritoux est sans doute l'un des meilleurs grimpeurs actuels, et c'est de surcroît le spécialiste du mont Ventoux. Originaire du Vaucluse, il s'entraîne depuis ses débuts en compétition sur les pentes de cet obstacle difficile, mais aussi très particulier, dont il connaît les moindres détails... et les secrets : ici plus que partout ailleurs il faut attaquer au bon moment, en évitant le sur-régime ou les efforts prématurés.

Caritoux n'ignore rien de tout cela. Il avait déjà battu les professionnels au sommet du Ventoux alors qu'il était amateur, et le lieu l'inspire. On ne s'étonnera donc pas qu'il ait remporté dimanche 11 mars au Chalet-Reynard, devant des coureurs de grande notoriété, la quatrième étape de Paris-Nice. Son succès, acquis avec autorité, paraît d'autant plus logique qu'il avait récemment gagné le Tour du Haut-Var : une épreuve disputée sur un parcours accidenté, qui exige une solide condition physique.

Pour franchir la ligne d'arrivée en tête dans les neiges du mont Ventoux à 1 500 mètres d'altitude, Caritoux utilisa opportunément la contre-attaque, une arme souvent efficace en montagne. A deux kilomètres du but, il surgit d'un groupe réduit comprenant Hinault, Kelly, Bagot, Roche et Michel Laurent, afin de rejoindre le Britannique Millar, qui s'était détaché peu avant. Et s'il nous offrit en la circonstance un joli numéro d'escaladeur, il enleva finalement la décision à la manière d'un sprinter, en tirant profit, là encore, de sa connaissance du terrain.

Millar sous surveillance

Robert Millar n'a cependant pas tout perdu, c'est le moins qu'on puisse dire, puisque sa bonne ascension du mont Ventoux lui a permis de se hisser à la première place du classement général. Il compte moins d'une minute d'avance sur Kelly, Caritoux et Bagot, trois hommes de Jean de Gribaldy, qui font une excellente course groupée, tandis que Roche suit à 55 secondes et que Bernard Hinault, pénalisé par l'étape contre la montre de Moulins, se retrouve à 1 minutes 8 secondes.

Cet Ecossais incorporé à l'équipe Peugeot est, comme Caritoux, un grimpeur de talent. Il s'adjugea l'an passé à Luchon la grande étape pyrénéenne du Tour de France. C'est une référence. Mais, alors que la course approche de son dénouement, il reste sous la menace de Kelly et de Roche... qui sont justement deux anciens vainqueurs de Paris-Nice.

JACQUES AUGENDRE.

RUGBY

Vingt-deux clubs pour la phase finale

Le rideau est tombé, dimanche 11 mars, sur la phase de qualification du championnat de France de première division (groupe A). Cette quatorzième journée des poules de huit a permis à quatre clubs – Oloron, Toulouse, Tulle et Lourdes – d'entrer dans la phase éliminatoire, pour laquelle dix-huit autres équipes – Toulon, Brive, Tyrosse, Hyères, Mont-de-Marsan, Pau, Perpignan, Nice, Narbonne, Bayonne, Dax, Agen, Graulhet, Montferrand, Grenoble, Bègles, Tarbes et Béziers – étaient déjà qualifiées.

Pour les douze clubs les moins bien classés, un tour préliminaire aura lieu le 1er avril. Les huitièmes de finale seront disputés par les seize équipes restantes en matches aller et retour les 15 et 29 avril. Quatre clubs – Bourg-en-Bresse, le PUC, Vienne et Hagetmau – sont relégués dans le groupe B de la première division pour la saison prochaine. A cette occasion, la Fédération française de rugby (FFR) a décidé de renoncer, après deux ans d'expérience, à la formule des poules de huit pour revenir à quatre poules de dix. Aucun resserrement de l'élite n'est donc envisagé. La sélection pour la phase finale se fera de la façon suivante : les deux premiers de chaque poule, soit dix clubs, seront qualifiés directement pour les huitièmes de finale, auxquels accéderont, après un tour de barrage, les vainqueurs des douze matches opposant les six suivants de chaque club, soit douze équipes.

TENNIS

LE TOURNOI DE BRUXELLES

La nouvelle arme de McEnroe

C'est une démonstration, une leçon de tennis, qu'a donnée l'Américain John McEnroe, dimanche 11 mars, en finale du Tournoi de Bruxelles, doté de 250 000 dollars, pour battre le Tchécoslovaque Ivan Lendl (6-1, 6-3).

Devant les 6 000 spectateurs du stade couvert de la capitale belge, Lendl a « craqué » une fois de plus.

Invaincu en 1984, l'Américain a remporté le 11 mars sa vingt-quatrième victoire de rang et son quatrième titre en quatre tournois.

Depuis le début de l'année, John McEnroe connaît une forme étincelante. Il aligne les victoires : 24 matches, 24 succès. Toutefois, même au sommet de son art, l'Américain, qui s'est assuré le titre de champion du monde en gagnant le Tournoi des maîtres le 15 janvier, se présente toujours sur le terrain avec la volonté de mieux faire et le souci de montrer au public un match de haut niveau. Il recherche la perfection en exécutant chaque coup, et peste contre lui-même à la moindre erreur de sa part. Il n'est pas moins exigeant avec les autres : A Bruxelles, il rencontra, en huitième de finale, le numéro un yougoslave Marco Ostoja, qui tentait de défendre ses chances en dépit d'une blessure à la cuisse. Au début du second set, McEnroe a estimé que le spectacle offert au public était d'une piètre qualité, et il apostropha vivement Ostoja.

Les colères du New-Yorkais, qui a fêté ses vingt-cinq ans le 16 février, n'ont pas fini d'étonner. Avant un match, il lui arrive de s'en prendre au « cordeur » de ses raquettes s'il estime que la tension des cordages ne lui convient pas.

Les organisateurs du Tournoi de Bruxelles ont également pu mesurer le degré de sensibilité – et le manque d'humour – de ce petit-fils d'Irlandais. Pour faire la promotion de leur épreuve, ils avaient fait placarder dans la ville des portraits des principaux joueurs auxquels ils faisaient dire quelques mots amusants. Ainsi McEnroe affirmait dans une « bulle » : « *Je ne suis pas ici pour me calmer* ». Cela n'a pas été du goût du champion de Wimbledon, qui a attendu un an avant d'être accepté comme membre du All England Club en raison de ses écarts de langage sur les courts : il a laissé entendre qu'il ne mettrait plus les pieds dans ce tournoi, qui lui a pourtant rapporté plus de 50 000 dollars.

Il est vrai que son entourage ne l'incite guère à plus de modération. Son père, un avocat d'affaires qui gère ses intérêts pour le cabinet Paul Weiss Riskind Wharton et Garrisson de Wall-Street, entretient une guérilla larvée contre toutes les autorités du tennis. « *Le Grand Prix veut régner en maître incontesté. Ce n'est ni juste ni nécessaire. Je crois, quant à moi, au système capitaliste de la libre entreprise. Les règlements du Grand Prix ont été conçus en partie pour empêcher la concurrence. Voilà mon grief principal. Je crois qu'un joueur devrait pouvoir jouer où et quand et s'il le désire* », disait-il récemment (1).

Le plus curieux est d'ailleurs que ce tempérament ne nuise pas à la qualité du jeu de McEnroe dans un sport où la concentration est primordiale. Au contraire, depuis que « Super Brat » n'est plus handicapé par une entorse récidivante à la cheville gauche, il semble que son service-volée se soit enrichi d'une plus grande régularité en fond de court. C'est d'autant plus surprenant que McEnroe n'est pas un forcené de l'entraînement, qui, seul, est censé permettre de tenir longtemps la balle dans le court. A Bruxelles, l'ex-Sud-Africain Johan Kriek et Lendl en ont néanmoins fait l'expérience : dans l'échange, ils ont été poussés à la faute les premiers. C'est une nouvelle arme dans la panoplie de McEnroe : elle risque de faire très mal en 1984 !

A. G.

(1) *Le monde du tennis*, n° 49, mars 1984.

Résultats

Alpinisme

HIVERNALE AU MONT-BLANC

Trois semaines après avoir réalisé la première solitaire hivernale de l'arête intégrale de Peutrey, un aspirant guide de vingt-trois ans, Christian Profit, a réussi un exploit en effectuant dans la journée la Première ascension solitaire hivernale de « l'hyper couloir du Brouillard » sur le versant italien du Mont-Blanc, qui est composé de murs de glace verticaux.

Athlétisme

MARATHON DE MARSEILLE

Le sociétaire du GA Basse-Seine Christian Geffray, qui effectuait sa première course sur la distance, a remporté dimanche 11 mars le premier marathon de Marseille, couvrant les 42,195 km en 2 h 17 min. 50 sec., devant André Hodicq, de Montargis, et Robert Murters, d'Albi.

Automobilisme

DEUXIÈME VICTOIRE DE MIKKOLA AU RALLYE DU PORTUGAL

Le Rallye automobile du Portugal, troisième épreuve du championnat du monde des rallyes, a été gagné par le Finlandais Hannu Mikkola (Audi Quattro), avec 27 secondes d'avance sur son compatriote Markku Alen (Lancia-Martini).

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Nationale I

(Vingt-quatrième journée)

*Le Mans b. Monaco	103- 83
*Vichy b. Avignon	84- 69
*Caen b. Reims	80- 72
Stade Français b. *Tours	88- 86
*Antibes b. Challans	86- 78
Limoges b. *Villeurbanne	102-100
*Orthez b. Lyon	110- 92

Classement. – 1. Limoges, 63 pts ; 2. Antibes, Stade Français, 61 ; 4. Le Mans, 59 ; 5. Orthez, 57 ; 6. Villeurbanne, 52 ; 7. Avignon, 46 ; 8. Vichy, 43 ; 9. Caen, 41 ; 10. Monaco, 40 ; 11. Challans, Tours, 39 ; 13. Lyon, 34 ; 14. Reims, 33.

Escrime

TOURNOI DE LONDRES

Après le succès de Philippe Boisse sur l'Allemand de l'Ouest Pusch dans le challenge Martini à l'épée le 9 mars, l'équipe de France composée de Riboud, Boisse, Salesse et Henry a remporté le 10 à Londres la compétition par équipes qui l'opposait aux sélections de Grande-Bretagne, de Suède et de Suisse.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Division I

(Trentième journée)

*Brest et Sochaux	0-0
Nancy b. *Metz	2-1
*Saint-Etienne b. Nîmes	3-1
*Monaco et Lille	1-1
*Paris-SG b. Rennes	3-2
*Auxerre et Bastia	1-1
*Nantes b. Toulouse	3-1
*Laval et Strasbourg	1-1
*Lens b. Bordeaux	3-1
*Toulon b. Rouen	1-0

Classement. – 1. Bordeaux, 42 pts ; 2. Monaco, 40 ; 3. Paris-SG, 39 ; 4. Auxerre, 38 ; 5. Nantes, 36 ; 6. Toulouse, 35 ; 7. Laval, 31 ; 8. Lens, 30 ; 9. Rouen, Strasbourg, 29 ; 11. Sochaux, Lille, Bastia, 28 ; 14. Metz, Nancy, 26 ; 16. Toulon, 24 ; 17. Brest, Saint-Etienne, 23 ; 19. Nîmes, 20 ; 20. Rennes, 19.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PREMIÈRE DIVISION
Groupe A

(Quatorzième journée)

Poule 1

Montauban b. Tarbes	3- 4
Oloron b. Béziers	16- 7
Bagnères b. Hyères	26- 6
Carcassonne b. Castres	21- 7

Classement. – 1. Béziers, 36 pts ; 2. Tarbes, Hyères, 31 ; 4. Oloron, Montauban, 27 ; 6. Bagnères, 26 ; 7. Carcassonne, 24 ; 8. Castres, 22.

Poule 2

Nice b. Brive	21- 7
Graulhet b. La Voulte	32-16
Toulon b. Angoulême	28-15
Grenoble b. Vienne	28- 6

Classement. – 1. Graulhet, 34 pts ; 2. Grenoble, 33 ; 3. Toulon, 32 ; 4. Nice, 32 ; 5. Brive, 31 6. Angoulême, 23 ; 7. La Voulte, 21 ; 8. Vienne, 18.

Poule 3

Lourdes b. PUC	36- 3
Le Boucau b. Agen	18- 7
Stade Toulousain b. Dax	36-13
Tulle b. La Rochelle	24- 9

Classement. – 1. Agen, 32 pts ; 2. Dax, Tulle, Lourdes, Stade Toulousain, 31 ; 6. La Rochelle, 27 ; 7. Le Boucau, 26 ; 8. Paris U.C., 14.

Poule 4

Aurillac b. Aire-sur-Adour	37- 3
Bayonne b. Hagetmau	26-12
Tyrosse b. Perpignan	22-15
Montferrand b. Albi	18- 7

Classement. – 1. Montferrand, 35 pts ; 2. Bayonne, Tyrosse, 32 ; 4. Perpignan, 30 ; 5. Aurillac, 28 ; 6. Albi, 25 ; 7. Aire-sur-Adour, 23 ; 8. Hagetmau, 19.

Poule 5

Narbonne b. Bourg	21-13
Bègles-Bordeaux b. Romans	24- 6
Biarritz b. Mont-de-Marsan	17- 9
Nîmes b. Pau	23- 0

Classement. – 1. Narbonne, 36 pts ; 2. Bègles-Bordeaux, 32 ; 3. Pau, Mont-de-Marsan, 29 ; 5. Biarritz, 28 ; 6. Nîmes, 26 ; 7. Romans, 22 ; 8. Bourg-en-Bresse, 22.

Tennis

COUPES D'EUROPE D'HIVER JUNIORS

A Crémone (Italie), l'équipe de France masculine a remporté le 11 mars la coupe d'Europe d'hiver junior en battant en finale l'Italie par trois victoires à une. Devide (Ita.) bat Champion (Fra.) 7-6, 6-2 ; Errard (Fra) bat Ricci (Ita) 6-1, 6-4 ; Champion (Fra) bat Ricci (Ita) 7-5, 6-4 ; Errard (Fra) bat Devide (Ita) 3-6, 7-6, 6-2.

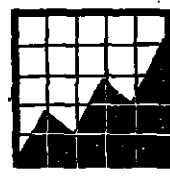
A Litvinov (Tchécoslovaquie) l'équipe féminine de Tchécoslovaquie a gagné la coupe d'Europe d'hiver en battant en finale la France, par 4 victoires à 1. Votavova (Tch) bat Demongeot (Fra) 7-5, 7-5 ; Holikova (Tch) bat Tauziat (Fra) 6-3, 6-4 ; Votavova (Tch) bat Tauziat (Fra) 4-6, 7-5, 6-3 ; Holikova (Tch) bat Demongeot (Fra) 6-4, 6-3 ; Tauziat/Phan Than (Fra) bat Holikova/Souckova (Tch) 6-4, 1-6, 6-1.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le l.m./col.*	Le l.m./col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Gestionnaire et organisateur dans le bâtiment

Cette entreprise industrielle, qui compte dans un fort bon rang parmi les mille premières françaises, filiale de grands groupes internationaux, exerce son activité dans le domaine des travaux et services *destinés au bâtiment* et à l'industrie. Elle se porte bien, est même en progression constante, reprenant régulièrement des affaires de son secteur.

Le réexamen de l'organisation et de la gestion de ces nouvelles unités, parfois peu armées sur le plan administratif et comptable, leur coordination aussi, imposent à son équipe dirigeante une tâche plus lourde. C'est pourquoi elle a décidé de s'étoffer. Elle souhaite recruter un diplômé d'une grande école de commerce, de 35 ans environ, présentant une expérience en matière de comptabilité et de finances, des compétences en organisation et en informatique, des notions enfin concernant les matières juridiques, les assurances, le personnel. Un professionnel capable soit de prendre en charge toutes les fonctions d'un SECRETARIAT GENERAL de PME, soit d'effectuer des missions administratives et financières diverses.

Ce poste, qui est donc une création, auprès du secrétaire général de la société mère à Paris, pourra amener son titulaire à être détaché dans une des filiales. Une progression de carrière intéressante en perspective. Les candidatures seront étudiées rapidement par les consultants en recrutement du Cabinet CLEAS. Ecrire sous référence 8421 LM.

CLEAS

6, Place de la République Dominicaine - 75017 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

directeur commercial

PAP FÉMININ HAUT DE GAMME — NICE

Nous sommes un important fabricant de PAP Féminin haut de gamme, et réalisons 70 % de notre C.A. à l'exportation. Nous recherchons un collaborateur capable de prendre en charge la Direction Commerciale de notre entreprise : définition de notre stratégie, animation et contrôle des représentants et des agents, mise en place des structures adaptées à notre développement, participation à l'élaboration des collections. Ce collaborateur, proche de la Direction Générale, sera associé à la marche de la société. Il doit impérativement avoir une expérience de Direction Commerciale France *et Export (Europe), acquise si possible dans une entreprise de PAP, ou, à défaut dans une industrie de* produits influencés par la mode (cosmétiques, parfums, etc.). Il doit parler l'Anglais et si possible l'Allemand. *Nous sommes prêts à bien rémunérer un excellent professionnel.*

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence *351.84 M à notre conseil — 61, boulevard Haussmann — 75008 PARIS.*



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Organisation et Publicité

VILLE DE SÈVRES (HAUTS DE SEINE) recrute par voie de mutation

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

- DEA de droit public.
- DESS de droit et gestion des collectivités locales.

(Salaire net de départ 7.600 F)

Adr. C.V. et candid. + ph. à MONSIEUR LE MAIRE, Hôtel de Ville, 54, Grande Rue, 92310 SÈVRES.

URGENT

RECHERCHONS pour un Centre médical (140 lits) situé en Loir-et-Cher un DIRECTEUR DE LABORATOIRE d'analyses de biologie médicale. Ce Laboratoire est ouvert sur l'extérieur. Le Directeur aura le statut de salarié. Envoyer c.v. à la F.N.C.P.G.-C.A.T.M. 46, *rue Copernic*, 75016 PARIS.

Agence immobilière réputée banlieue ouest gérance, copropriété et transactions, 15 personnes recherche

DIRECTEUR

Pour gestion administrative informatique et financière. Solide expérience professionnelle et

PRATIQUE TRANSACTIONS

Lettre manuscrite et C.V. à M. DUMARTIN, 10, résidence Foch, 92380 GARCHES.

CLUB DE PRÉVENTION DANS L'ESSONNE recherche

UN DIRECTEUR

devant assumer la responsabilité du fonctionnement de l'association et assurer en partie une fonction d'éducateur. Réf. C.C.N. 66. Poste à pourvoir rapidement.

Ecrire sous le n° T 044.679 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSOCIATION DE TOURISME recherche

DIRECTEUR

Pour résidence de vacances. *Expérience en gestion et animation exigée.*

Env. C.V. + lettre manusc. + photo, sous n° T044-693 M REGIE-PRESSE *85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.*

ILE-DE-FRANCE 80 KMS DE PARIS

UN MARCHÉ PORTEUR DES PROJETS NOVATEURS

PMI - 160 PERSONNES, recherche

UN DIRECTEUR INDUSTRIEL

Ingénieur, vous avez 10 ans d'expérience en entreprise. Rendant compte au Comité de Direction dans le cadre d'une large autonomie, vous aurez pour missions prioritaires :
- la réorganisation des moyens existants,
- *la modernisation du processus de fabrication*,
- la mise en place des techniques nouvelles de production.

Responsable très opérationnel, vous saurez par votre tempérament d'animateur améliorer les comportements et les méthodes, former, stimuler, promouvoir vos collaborateurs.

Adresser lettre motivée, CV, photo et prétentions, sous n° T 044.704 M. RÉGIE PRESSE — 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Nous sommes un groupe français de BTP dynamique, se développant bien à l'exportation. Nous cherchons pour l'Algérie :

un directeur d'affaire

Agé d'au moins 35 ans, ingénieur diplômé (ECP, ESTP...), il a au moins 10 ans d'expérience des grands chantiers (bâtiment et génie civil), de préférence à l'export. C'est un véritable patron alliant sens des contacts et autorité.

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 4484 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10. RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

S.S.C. en INFORMATIQUE (Paris)

en vue de développer son C.A. auprès de nouveaux clients recherche

UN DIRECTEUR COMMERCIAL
240 000 F

- Ayant acquis une solide expérience dans la vente de logiciels et la délégation d'Ingénieurs.
- Rémunération fonction des introductions initiales et des perspectives de projection.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous le n° 284.354 à REGIE PRESSE, 85 bis, *rue Réaumur* 75002 PARIS.

Directeur commercial
350.000 F

Gérant - articles techniques en caoutchouc - Un important groupe international spécialisé dans la transformation du caoutchouc recherche le directeur commercial, futur gérant, de sa filiale française de distribution. Basé en proche banlieue ouest de Paris, il rendra compte aux divers directeurs de division de la société mère. Chargé de contribuer au développement de l'organisation française (20 personnes) il aura pour mission de définir et de mettre en œuvre la politique la mieux adaptée en vue d'augmenter la pénétration du marché national. Personnellement responsable de l'évolution du chiffre d'affaires, il devra faire progresser les ventes des produits classiques, destinés à une clientèle très diversifiée (toutes industries, BTP, milieu hospitalier...) et en introduire de nouveaux, dans une optique de diversification. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 34 ans minimum, *diplômé de l'enseignement supérieur, justifiant d'une expérience réussie de direc*tion des ventes de produits standards et non standards en caoutchouc et témoignant d'une profonde connaissance du monde industriel. La pratique de l'allemand et/ou de l'anglais constituerait un atout non négligeable. Compte tenu de l'évolution possible, la rémunération fixe annuelle de départ pourra atteindre, voire dépasser 350.000 francs. *Elle* sera assortie d'un intéressement aux résultats et d'une voiture de fonction. Ecrire à JM JACLOT en précisant la référence A/R9050M.

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

L'UNIVERSITÉ DE COMPIÈGNE
PREMIÈRE UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE EN FRANCE

recherche pour son ASSOCIATION GRADIENT
20 MILLIONS DE C.A., 60 SALARIÉS

SON DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Responsable de l'administration et de la comptabilité, il assistera les chercheurs dans la négociation et la gestion des contrats de recherche et de formation (financement, brevets...)

Nous souhaitons recruter un cadre de formation supérieure en gestion avec option juridique ayant déjà une première expérience professionnelle réussie.

Créatif et entreprenant, il bénéficiera d'un contexte intellectuellement motivant et d'un environnement agréable.

Nous vous remercions d'adresser C.V. et prétentions à notre Consultant : Françoise BERNET, 52, Route du Pavé-des Gardes, 92310 SÈVRES. Qui traitera votre dossier confidentiellement.

Important magasin de Sports. Région Sud-Ouest recherche

DIRECTEUR DE MAGASIN

confirmé responsable de sa gestion. (achats, ventes, rotation des stocks, et commandement d'une équipe de 10 personnes). Connaissance approfondie des articles de sports et de leur gestion exigées (sinon s'abstenir).

Position cadre.

Ecrire C.V. manuscrit avec prétentions et photo récente à HAVAS 8.530, 65000 TARBES.

Municipalité banlieue sud recherche

DIRECTEUR (TRICE)

Pour centre culturel *communal (statut associatif)* exp. animation exigée

Niveau : CAPASE, *DEFA ou équivalent* (stage niveau II ou III)

Env. C.V. détaillé + photo à REGIE PRESSE sous N° 283954 M *85 bis rue Réaumur*, 75002 PARIS.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

SOCIETE INTERNATIONALE DE MANAGEMENT D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE
- Groupe Caisse des Dépôts - Développement -
recherche pour
AFFECTATIONS RESIDENTIELLES OUTRE-MER

INGENIEURS INFORMATICIENS

diplômés grandes écoles - option informatique ou écoles d'ingénieurs

- Expérience confirmée en informatique de gestion
- Connaissances 43 XX, DPS 4, HP 3000 appréciées.

Adresser curriculum vitae, prétentions et date de disponibilité sous référence 6501 à

SINORG *RECRUTEMENT*

7 RUE ROYALE 75008 PARIS

futur directeur général

Une PME leader sur le marché de la distribution de matériels destinés à l'industie, recherche son :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER

Directement rattaché au D.G. il a la responsabilité de l'ensemble de la fonction financière, administrative et juridique ; de *plus, il participe* au *developpement* de la *société*, et *il est* le conseil pour tout ce qui concerne la diversification des activités.

Diplômé d'études supérieures (Ecole Sup de Co, DECS, et équivalent), vous avez plusieurs années d'expérience réussie à un poste similaire, et vous voulez donner une nouvelle dimension à votre carriere, en prenant des responsabilités qui peuvent vous conduire à la D.G. de la Société.

Poste situé à Paris.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 402 126 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac - 75007 PARIS

Société de moyenne importance, leader dans sa branche, commercialisant des ***PRODUITS INDUSTRIELS DE CONSOMMATION*** *sur tout le marché français et à l'export, cherche son*

Directeur commercial

Dépendant directement du Directeur Général, il participera à la définition de la politique commerciale et sera entièrement responsable de sa mise en oeuvre.

Il s'appuiera sur une unité de production en développement et disposera d'une équipe technico-commerciale (+ de 40 personnes) en prise directe avec l'industrie.

De nouveaux produits en lancement entraînent une recherche d'adaptation des structures existantes et l'utilisation de nouveaux canaux de distribution.

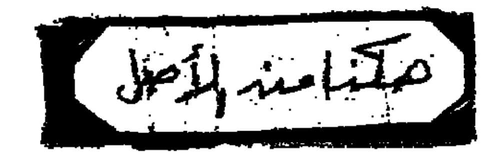
Ce poste ne peut s'adresser qu'à un cadre de formation supérieure. 34 ans minimum, connaissant bien la vente de produits industriels et l'animation d'une équipe commerciale.

Bonne connaissance de la langue allemande et/ou anglaise très souhaitable. Poste à pourvoir dans agréable ville universitaire de l'Est de la France. Déplacements à prévoir (30 % environ).

Veuillez écrire en précisant prétentions, sous réf. 3910. à ***INTERCARRIÈRES***
5 rue du Helder 75009 Paris.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.





emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

LE CONSEIL EN GESTION

NOUS SOMMES la société de pointe à l'échelle européenne dans notre domaine d'activité et jouissons d'une renommée exceptionnelle. Nous conseillons en permanence de nombreuses sociétés internationales bien connues. Suite à notre expansion, nous avons besoin de nous adjoindre de jeunes consultants.

VOUS ÊTES âgé de 25 ans environ. Vous aimez prendre l'initiative, vous êtes ambitieux et vous avez un certain don pour la communication. Vous aimez provoquer les événements. Vous êtes, de préférence, licencié en économie, gestion commerciale, marketing, comptabilité, finances, engineering. Une expérience préalable dans le domaine serait utile mais pas essentielle. **Une connaissance active et parfaite de l'anglais est requise et une connaissance de l'italien est souhaitable.** Vous acceptez de faire des voyages intensifs chaque semaine à partir de votre domicile.

NOUS VOUS APPRENDRONS nos techniques qui permettent d'exceptionnelles améliorations dans tous les domaines de la rentabilité des sociétés, techniques qui ont fait leurs preuves dans des activités aussi diverses que le management, la fabrication, l'administration, les ventes et la formation du personnel. Vous devez être de ceux qui apprécient les progrès tangibles et qui aiment voir le succès couronner leurs efforts.

Les candidats les plus performants peuvent s'attendre à une rémunération de haut niveau dès la fin de leur période de formation.

Nous attendons votre candidature et C.V. avec mention de votre niveau de rémunération actuel et sous réf. CGLM 13-03-84 (à mentionner sur l'enveloppe) à :

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.

Chaussée de Waterloo, 878 — 1180 Bruxelles (Belgique), qui transmettra.

Montréal CANADA
Carrières en Aérospatiale

Nos clients sont d'importants fabricants canadiens oeuvrant dans le domaine de la conception, de la mise au point et de la fabrication de satellites et de leurs sous-systèmes utilisés dans le secteur de la défense. Ils requièrent pour leur nouveau projet de mega-satellites à la fine pointe de la technologie, des personnes compétentes pour les postes suivants :

Directeur - Systèmes de satellites

Vous serez responsable d'assurer l'observation des normes techniques et des spécifications de performance pour les engins spatiaux. Vos fonctions comprendront l'évaluation de la documentation technique, la vérification technique des dessins d'engins spatiaux, l'achat de tout matériel, la coordination et la liaison avec les clients, les sous-traitants et les organismes responsables du lancement.

Superviseur - Analyse et contrôle de mission

Votre rôle sera d'analyser la mission d'un engin spatial et d'assurer la mise au point et l'entretien de tous les outils d'analyse informatisés. Vos responsabilités incluront le soutien technique aux directeurs des programmes et des systèmes reliés aux engins spatiaux au cours des étapes d'étude, de projet, de conception, d'intégration, d'essai, de lancement et d'après-lancement. Vous possédez de solides antécédents en analyse de missions d'engins spatiaux ainsi qu'une expérience pratique de l'usage du matériel et du logiciel informatiques.

Superviseur - Charge payante

Votre mandat sera d'assurer l'observation des spécifications techniques des systèmes de communication des engins spatiaux par la supervision et le contrôle des fournisseurs de matériel de communication, à l'intérieur comme à l'extérieur. Vos fonctions comprendront l'analyse et la conception technique de systèmes de communication en plus de la supervision des ingénieurs des services de communication, de télémesure et de systèmes de commande. Ce poste requiert une expérience pertinente et une connaissance de base des procédés de fabrication.

Superviseur - Systèmes pour engins spatiaux et bus

Le défi que vous aurez à relever sera de veiller à ce que les normes techniques et les spécifications de performance soient respectées, incluant le contrôle de l'interface des véhicules de lancement. Vous serez de plus appelé à superviser les sous-traitants dans le domaine des bus, à analyser et à concevoir des systèmes, à préparer et à évaluer la documentation technique, à fournir le soutien technique à toutes les étapes du programme et à diriger des projets de R & D. Ce poste nécessite une expérience en dessin électronique et électrique doublée de compétences éprouvées en gestion.

Ingénieurs - Composants en micro-ondes

Des postes d'ingénieur principal et intermédiaire sont à combler, aux niveaux du personnel de réalisation, de supervision et de direction. Vous possédez, de préférence, une expérience en conception et/ou en mise au point de matériel dans au moins un des domaines suivants des composants de micro-ondes en activité : amplificateurs de grande ou de faible puissance, récepteurs, amplificateurs GaAs FET, oscillateurs, émetteurs, filtres, etc, utilisés dans les satellites. Une connaissance des applications MIC ou MMIC en état solide serait un atout certain.

Spécialiste - Systèmes radar

À titre de membre d'un groupe de R & D en systèmes travaillant à l'élaboration d'un programme de satellites majeur, vous devrez posséder de solides antécédents en radar à ouverture synthétique. Une expérience dans les applications et le fonctionnement des systèmes radar ainsi qu'en élaboration de modèles informatiques est aussi essentielle.

Ne manquez pas cette occasion de vous joindre à un chef de file mondial — une entreprise en mesure de miser sur les possibilités de croissance que présentent la décennie des années 80 et l'avenir. N'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone si vous désirez plus de renseignements sur ces occasions de carrière, ou d'autres postes intéressants en aérospatiale, en télécommunication ou dans l'industrie de la défense, en Amérique du Nord. Ces demandes seront traitées confidentiellement. Il nous fera plaisir de vous renseigner.

666, rue Sherbrooke ouest, bureau 506
Montréal (Québec) Canada H3A 1E7
Tél. : (514) 288-2787

Box 29, 401 Bay Street, Suite 1402
Toronto, Ontario, Canada M5H 2Y4
Tél : (416) 865-0626

telaero CONSEILLERS SPÉCIALISTES EN TÉLÉCOMMUNICATIONS ET AÉROSPATIALE



emplois régionaux

INGENIEURS DIPLOMES
ayant une première expérience professionnelle de 3 à 5 ans en milieu industriel.

Vous avez valorisé une solide culture acquise dans une Grande Ecole ou consacrée par un diplome universitaire de 3ème cycle, venez enrichir votre expérience dans l'une des grandes unités du Groupe USINOR implantées dans la **région Dunkerque Littoral Nord.**

Pour fabriquer l'acier de demain, USINOR réalise un important programme d'investissements développant l'intégration des technologies les plus avancées dans ses processus d'exploitation.

Secteur Exploitation :
En fonction de vos compétences, de vos aspirations, de vos curiosités, vous serez en position d'opter entre des disciplines aussi porteuses d'innovation que :

- automatisme,
- robotique,
- informatique de process,
- métallurgie,
- électricité.

Une nouvelle sidérurgie est en train de naître




Adressez CV, lettre manuscrite et photo, sous référence P 110 à N. Le Bagousse, Immeuble Ile-de-France, 92070 Paris La Défense Cedex 33

BERG ELECTRONICS DIVISION

NOTRE UNITÉ EST EN PLEINE EXPANSION :

Mars 1980 : 4 personnes,
Mars 1984 : 200 personnes,
198... : 450 personnes.

Aux tout premiers rangs mondiaux dans les fabrications de systèmes d'interconnection miniaturisés, notre division a créé à BESANÇON sa deuxième unité européenne dans sa spécialité, et nous recherchons un :

INGÉNIEUR CHIMISTE

Dans le cadre du développement de notre activité traitement de surface (lignes de galvanoplastie en continu), il viendra renforcer le groupe existant afin de participer, en collaboration étroite avec la production, au développement et au suivi des procédés de **placage, traitement des effluents et contrôle qualité** pour nos nouveaux produits et nos produits existants.

Sa formation d'ingénieur chimiste lui a permis d'acquérir de solides connaissance en chimie minérale.

Sa bonne pratique de l'anglais lui facilitera la communication au sein du groupe.

Une première expérience industrielle éventuelle, acquise en assistance de production serait un atout supplémentaire.

Possibilité de prise en charge des frais de déménagement.

Merci d'envoyer votre candidature en mentionnant votre salaire actuel et vos prétentions à DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A., Berg Electronics Division - 2, rue La Fayette, 25000 BESANÇON.

HAVAS CONTACT



Région SUD-OUEST

Grand groupe BTP, recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Il supervisera plusieurs filiales et agences sur le plan comptable et administratif y compris le personnel.

Une expérience BTP est un plus pour le poste.

Rémunération 200.000 F an + avantages.

Ecrire s/réf. 501 à M.A. Dannenberger qui vous assure la discrétion CEPIAD 135, avenue de Wagram 75017 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGION SUD-EST recherche

INGÉNIEUR RESPONSABLE

RÉSEAU/BASES DE DONNÉES SYSTÈME D'EXPLOITATION

- Formation : INGÉNIEUR ou MIAGE.
- Expérience 2 ans.
- Connaissances : ANALYSE/PROGRAMMATION, ASSEMBLEUR COBOL, IBM, SYSTÈMS VM/CMS/DOS/VSE/CICS.

Adresser C.V., photo et prétentions, n° 50.790 à HAVAS 44, BD VICTOR-HUGO 30000 NIMES qui transmettra.

NICE Société cherche

PROFESSEUR

Français, langue étrangère, créateur comme responsable recherche et réalisation matériaux pédagogiques. Expér. pratique audiovisuelle et parlant anglais exigés.
Envoyer C.V. détaillé à RÉGIE-PRESSE sous n° T 044.685 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LE CENTRE DE RECHERCHE DE L'I.N.R.S. (NANCY) recrute

INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE

Pour prendre la responsabilité d'un laboratoire traitant :
- Les effets de qualification de protecteurs individuels.
- Les moyens d'intoxication d'animaux par inhalation d'aérosols.

Les candidats devront avoir une formation de type mécanique ou génie chimique.
Une première expérience dans les domaines de la biologie ou de la toxicologie serait appréciée.

Adresser C.V., prét. et photo à M. LEMAITRE CENTRE DE RECHERCHE Avenue de Bourgogne, 54501 VANDŒUVRE CEDEX.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)
emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

CENTRE EUROPÉEN POUR LES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES A MOYEN TERME

Vacance d'emploi :

ANALYSTE/ ANALYSTE CONFIRMÉ

Le CEPMMT est une organisation intergouvernementale créée par 17 Etats membres et située à Reading, Berkshire, Angleterre.

Le Centre est chargé d'établir des prévisions météorologiques à échéance de 10 jours au maximum et d'effectuer des travaux de recherche connexes. A cet effet, il dispose d'un complexe informatique comprenant un ordinateur CRAY-1A, un CDC CYBER 835, un CDC CYBER 855 et des sous-systèmes spécialisés pour les télécommunications et les graphiques. L'ordinateur CRAY-1 A sera sous peu remplacé par un CRAY X-MP auquel viendra s'ajouter un système de mémoire de masse basé sur un IBM 4341, et tous les ordinateurs seront reliés par un réseau de transmission haute vitesse.

L'analyste recherché fera partie de la Section d'assistance aux usagers de la Division Exploitation. Il (ou elle) prendra part aux divers travaux de la section et s'occupera en outre des bibliothèques de logiciels des programmes généraux d'exploitation. Le personnel de la Section d'assistance aux usagers assure la principale liaison entre les usagers des ordinateurs et les informaticiens. A cet effet, il doit se familiariser entièrement avec les systèmes CRAY et CYBER, de même qu'avec les besoins des usagers. Les responsabilités directes de l'assistance aux usagers portent sur les domaines suivants :

- **Conseil, formation et documentation.**
- **Bibliothèques de programmes et utilités.**
- **Liaison entre les usagers locaux ou à distance et les autres sections de la Division Exploitation.**
- **Affectation et comptabilité des capacités de calcul.**

Ce poste nécessite des connaissances techniques très vastes et la capacité de résoudre tous problèmes rapidement et de s'exprimer facilement.

Les candidats doivent avoir une formation universitaire ou équivalente, suivie d'une expérience d'au moins deux ans dans un centre de calcul à vocation scientifique. L'expérience des ordinateurs Control Data et des connaissances générales en météorologie seraient un avantage.

Les candidats doivent avoir une connaissance parfaite d'une au moins des langues de travail du Centre, à savoir l'anglais, le français et l'allemand, et une bonne connaissance d'une au moins des deux autres.

Le traitement de base offert se situe entre 1.108 et 1.849,50 Lst. par mois, net d'impôts. Le Centre prévoit certaines allocations supplémentaires et administre un régime de pension.

Pour obtenir un formulaire de candidature, il suffit de s'adresser au Centre même ou au Service météorologique national. Les actes de candidature, accompagnés d'un curriculum vitae, devront être envoyés avant le 4 avril 1984, dernier délai, à l'adresse suivante :
Le Director, European Centre for Medium Range Weather Forecasts, Shinfield Park, Reading, Berkshire RG 2 9 AX, Grande-Bretagne.
Téléphone : (..44) 734 87-60-00. Télex 847908.

MARKETING *managers*

VOTRE AVENIR SUR LA SCENE INTERNATIONALE

33 000 collaborateurs répartis dans le monde, 10 milliards de D.M. de chiffre d'affaires, un siège à Düsseldorf (R.F.A.). Vous avez reconnu **HENKEL KGaA, l'une des entreprises leaders de la chimie appliquée.**

Nos gammes de produits très diversifiées s'étendent des matières premières chimiques aux articles de marques (détergents et produits d'entretien, produits pour l'hygiène et le soin du corps).

Pour nos activités internationales **ARTICLES DE MARQUES**, nous voulons ouvrir la voie du succès à des cadres capables de contribuer efficacement à notre développement.

Nous recherchons des **Marketing Managers** de formation supérieure, de préférence **Grandes Ecoles de Commerce et de Gestion.**

Agé de 30 à 40 ans, vous avez une **expérience solide** dans le domaine du marketing et, si possible, des ventes de produits de grande consommation. Bien sûr, vous parlez **anglais** et une autre langue étrangère.

Votre aisance dans les milieux internationaux et votre grande mobilité géographique vous permettent de participer à la création et au développement de nos activités sur les marchés internationaux. Si vous estimez que ce profil correspond au vôtre et si vous êtes décidé à mettre votre expérience à l'épreuve dans d'autres pays que la France, nous vous invitons à écrire à la Direction des Relations Humaines de HENKEL FRANCE.

Nous nous considérons comme tenus à la plus stricte confidentialité.

Henkel France - B.P. 111 - 94258 GENTILLY

MEDIA PA.

Groupe Centrafricain de gestion commerciale recherche

1) Pour étoffer sa

DIRECTION GÉNÉRALE

en AFRIQUE

ADJOINT

POLYVALENT dynamique ayant déjà une certaine expérience de gestion générale, connaissances comptables, juridiques souhaitées.
Pourrait faire un SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Contrat deux ans départ seul pour première année.

2) Pour diriger département

QUINCAILLERIE SPÉCIALISTE

ayant CAP et expérience minima 3 à 5 ans

Envoyer C.V. détaillé avec photo SAGEP, 14, rue Portefoin 75003 PARIS.

AFRIQUE DU SUD

OFFRE DES POSSIBILITÉS

D'EMPLOIS

DANS DIVERS DOMAINES

Pour des renseignements détaillés, écrire s/réf. 50 à l'Attaché MIGRATION 59, Quai d'Orsay 75007 PARIS.

Importante Société de Distribution opérant dans 13 pays en

AFRIQUE NOIRE

FRANCOPHONE recherche

UN CADRE COMMERCIAL TEXTILES

Agé d'environ 30 ans, le candidat retenu devra être diplômé d'une école d'ingénieurs (ENSITM, ESFTE ou équivalent).

Une expérience de la vente des tissus acquise de préférence outre-mer serait nécessaire.
La situation offerte (rémunération et avantages liés à l'expatriement) devrait intéresser un véritable professionnel.

Envoyer C.V. détaillé sous référ. 4.159 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle 75083 PARIS Cedex 02 qui transmettra.



emplois régionaux

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

FILIALE FRANCAISE DE DEUX IMPORTANTS GROUPES PETROLIERS IMPLANTEE DANS LES BOUCHES-DU-RHONE (Usine de 2.500 personnes) recherche :

CADRE ADMINISTRATION DU PERSONNEL ET DE LA FORMATION

pour assister le Chef de Service.

Il assumera entre autres la responsabilité :
- de la gestion des effectifs,
- de l'ordonnancement des éléments de paie,
- de la Prévoyance et des Retraites,
- du Bilan Social,
- des enquêtes et statistiques diverses.

Il sera chargé de superviser les conditions réglementaires et conventionnelles du Travail, des horaires, de la Médecine du Travail, etc...

Il interviendra dans la préparation des élections des Comités d'Entreprise, des Délégués du Personnel, des Réunions avec les Partenaires Sociaux.

Il assurera les relations avec les différents organismes.

Ce poste sera confié à un professionnel de la fonction "Personnel" diplômé d'une école supérieure de gestion ou d'études supérieures universitaires ou comptables. Cette formation aura été complétée par une expérience d'au moins cinq ans dans un site industriel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 89664 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

Responsable Etudes et Développement

LOIR ET CHER

Nous sommes l'une des plus anciennes Sociétés françaises dans le domaine du froid commercial (effectifs 500 personnes - CA 300 M.). Filiale d'un groupe international réputé aux activités très diversifiées, nous fabriquons et commercialisons des biens d'équipement destinés aux supermarchés et aux commerces alimentaires. Avec son équipe de 13 personnes qu'il animera et en relation étroite avec les services marketing, la clientèle et la fabrication, le Responsable Etudes et Développement perfectionnera les produits existants, recherchera et concevra de nouveaux produits adaptés aux exigences de nos marchés, orientera les recherches et fera évoluer notre bureau d'études vers les méthodes modernes de CAO et de DAO. Nous souhaitons rencontrer un candidat âgé d'environ 30 ans, issu d'une grande école d'ingénieurs, ayant si possible acquis au cours d'une première expérience, de bonnes connaissances en thermodynamique, isolation et technologies tôlerie fines et matières plastiques. Le groupe auquel nous appartenons permet d'intéressantes perspectives de carrière. La rémunération envisagée est fonction des qualités requises. Le poste est situé à Romorantin. ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. 403 284 M en précisant si vous le désirez les Sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas que votre dossier soit transmis.

35 rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

Ingénieur de logiciel/conception assistée par ordinateur

Votre formation supérieure en informatique s'allie à une bonne connaissance en micro-électronique et en technologie d'intégration... Alors nous vous proposons de prendre en charge l'exploitation des outils de CAO dont dispose un de nos centres de conception de circuits intégrés, à Villeneuve-Loubet, près de NICE.

Vous évaluez et assurez la mise en service des programmes de CAO utilisés (analyse de la documentation relative aux nouveaux programmes ou à l'amélioration des anciens, mise en exploitation de ceux-ci et définition des procédures). Vous informez et formez les ingénieurs de conception à l'utilisation de ces programmes, leur apportant un support logiciel. Vous définissez et développez aussi des programmes nécessaires aux besoins spécifiques des différents utilisateurs. Enfin vous assurez l'interface avec les ingénieurs Recherche et Développement, les spécialistes de CAO et les "Services Conception" des autres usines européennes ou américaines du groupe. A cet égard, une pratique courante de la langue anglaise vous sera indispensable.

Monique Nervet vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée sous référence SCRD/0384/1M à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE – 8/10, avenue Morane-Saulnier, 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY.



Organisation et Publicité

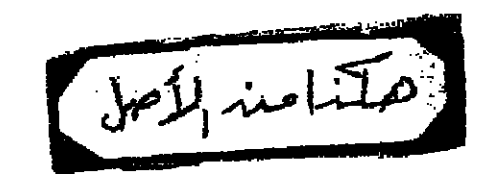
GROUPE BANCAIRE
recherche

Jeunes diplômés HF

Maîtrise de Droit Privé

pour le service Contentieux de sa Direction de réseau de Bretagne.
Les candidats retenus bénéficieront d'une première formation de 6 mois à la Direction Centrale du Contentieux de la Société.
Ecrire avec CV et photo, en précisant sur l'enveloppe la réf. 10035, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

Réponse assurée.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION
UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
ALIMENTAIRE BASÉE AU SUD DE LA LOIRE
met en place la fonction de :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Proche du P.D.G., le candidat sera un collaborateur de haut niveau qui préparera les éléments indispensables aux prises de décisions.
Il supervisera les services comptabilité, gestion financière et informatique.
Il assurera la coordination entre les services et devra dialoguer avec les partenaires du groupe et les tiers.
Formation H.E.C. - E.S.S.E.C ou équivalent avec formation comptable (D.E.C.S.).
Expérience d'environ 5 ans dans la fonction.
Poste très évolutif pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé photo et prétentions ss réf. RH/108 B à :

FIDORGA
FIDORGA
BP 578, 44018 NANTES-CEDEX.
CONSEILS DE DIRECTION
FIDUCIAIRE DE FRANCE

Implantée en REGION CENTRE, nous sommes une société à taille humaine appartenant à un groupe international produisant des ensembles mécaniques (CA 40 % à l'exportation), nous recherchons

JEUNE INGENIEUR
(A.M. ou équivalent)

pour être l'adjoint de notre directeur industriel et devenir le patron de la production.
Si vous avez quelques années d'expérience dans les secteurs méthodes et / ou fabrication,
si vous êtes interessé par un travail sur un produit évolutif et dans une ambiance dynamique,
si vous recherchez une entreprise capable de vous offrir de larges possibilités d'évolution de carrière,
si de surcroit vous connaissez l'anglais et / ou l'allemand, envoyez lettre manuscrite + C.V. détaillé + photo et prétentions s / réf. 7550 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220,
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

ORGANISME SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE
Ville de l'Ouest recherche

INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

- Expérience mini 10 ans
pour exécution recherches et essais sur l'une des plates-formes hydrauliques les plus puissantes de France.
Connaissances en électricité de puissance appréciées.
Ecrire s/n° 971-044 HAP hall petites annonces 7 X 44040 Nantes cedex.

Marketing achats électronique

Toulouse

Chef de service - Cette entreprise en plein développement (plus de 30 % de croissance annuelle), filiale de deux grands groupes internationaux, a pour vocation de devenir un des équipementiers leaders en systèmes électroniques automobiles. Elle recrute, pour sa direction des approvisionnements, un chef de service responsable du marketing d'achats ainsi que des achats de sous-traitance et de biens d'équipement à haute technologie. Il aura comme mission principale, à travers une analyse rigoureuse du coût des produits et des moyens de production, de proposer des corrections à court terme, tout en préparant à long terme les stratégies d'achat dans un environnement international en pleine évolution. Nous recherchons un ingénieur de haut niveau, diplômé d'une grande école (AM, Sup. Elec...) pouvant déjà justifier d'une solide expérience de l'industrie électronique. Ce poste évolutif, basé à Toulouse, demande un homme de terrain, très ouvert au monde des fabricants de composants électroniques et possédant de réelles qualités de négociateur. La pratique courante de l'anglais est indispensable. La rémunération d'un niveau élevé sera fonction de l'expérience. Ecrire à D. DELRIEU en précisant la référence A/T7028M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MAI — LA VITALITE INFORMATIQUE

Dans le cadre de son expansion (CA multiplié par 7,7 en 5 ans), MAI France, filiale de MAI International, constructeur d'une large gamme - du micro-ordinateur professionnel au super-mini MAI 8000, recrute des :

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

ayant réussi dans la vente de systèmes ou de services informatiques depuis au moins deux ans,

A - pour les agences de :		B - pour les distributeurs de :	
Paris	Réf. DVD1	Périgueux	Réf. DVI1
Lille	Réf. DVD2	Annemasse	Réf. DVI2
Lyon	Réf. DVD3	Sochaux Audincourt	Réf. DVI3
Nantes	Réf. DVD4		
Nancy	Réf. DVD5		
Rouen	Réf. DVD6		

MAI France vous propose :
– une formation approfondie à nos matériels et progiciels (prochain stage en avril 84)
– une rémunération très motivante :
• fixe
• intéressement (pourcentage progressif + primes)
• frais
– des opportunités de promotion intéressantes pour les candidats motivés et performants.

Adressez votre lettre de candidature manuscrite, votre C.V. détaillé et salaire actuel, en précisant la référence du poste à :
Direction des opérations commerciales
MAI FRANCE
58, rue Roger-Salengro
94126 FONTENAY-SOUS-BOIS.

Contrôle interne

180.000 F

Ouest-atlantique - Ce groupe agro-alimentaire réalise un chiffre d'affaires consolidé de 1,8 milliard de francs, emploie 3.500 personnes et contrôle six filiales de production et de commercialisation en France et à l'étranger. Il tient une position de leader dans son domaine, distribuant ses productions sous des marques de forte notoriété. Ses résultats lui permettent de mener actuellement une politique de développement et d'investissement industriel. Dans ce contexte, il recherche un contrôleur interne qui, sous la responsabilité du contrôleur financier, sera chargé d'analyser et de formaliser les règles et les procédures existantes dans les domaines comptable, financier et administratif, et de s'assurer de leur cohérence pour l'ensemble du groupe. Cette création de poste constitue une opportunité pour un cadre de formation ESC option finances-comptabilité ou équivalent, ayant acquis une première expérience d'audit, de 2 ans minimum, au sein d'une grande entreprise ou en cabinet. La fonction permet d'envisager une évolution de carrière au sein du groupe après la réussite de ce projet. Le salaire de départ sera fonction de l'expérience acquise et pourra atteindre 180.000 francs. Ecrire à S. BAQUEDANO en précisant la référence A/1263M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Ingénieur thermicien

180.000 F

Lyon - Cette société, filiale d'un important groupe national, est spécialisée dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement et de l'énergie. Afin d'accroître son potentiel dans le cadre de la diversification de ses activités, elle recherche un ingénieur thermicien. Sous l'autorité du chef du département énergie de la société, il sera chargé de développer, en collaboration avec les autres ingénieurs de ce département, une activité nouvelle d'assistance aux entreprises industrielles et assumera la responsabilité d'un certain nombre de missions d'études et de suivi de travaux confiés à la société. Ses compétences personnelles devront lui permettre de former rapidement et d'animer sa propre équipe de travail. Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé (Centrale, Mines Paris, ENSAM, ETP...), ayant acquis au cours de sa formation, puis d'une première expérience professionnelle en milieu industriel, une bonne connaissance des problèmes de chauffage, de conditionnement de l'air et industrie du froid, d'économie et de gestion de l'énergie, ainsi que des problèmes financiers s'y rapportant. La rémunération sera liée à la formation et à l'acquis professionnel du candidat retenu et pourra atteindre 180.000 francs. De réelles possibilités d'évolution en France et à l'étranger existent au sein de la société et du groupe. Ecrire à Ph. BONNEFOY en précisant la référence A/3787M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MUTUELLE ASSURANCE ARTISANALE DE FRANCE

MAAF

L'une des premières Sociétés d'Assurances en France, qui garantit les risques I.A.R.D. avec près de 4000 salariés, cherche à adjoindre à sa DIRECTION ÉTUDES COMMERCIALES, VENTES ET PRODUITS, basée à NIORT (79), un

chef de produit vie-prévoyance

Rattaché directement au Directeur du DÉPARTEMENT, il est chargé de diriger l'ensemble des opérations de création, de lancement et de diffusion des produits • suivre leur évolution et proposer leur adaptation aux besoins nouveaux.
Le candidat idéal • âgé de 28/30 ans minimum • diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (ESCAE - SUP. DE CO. ou équivalent) • aura, si possible, déjà acquis des connaissances techniques en Prévoyance et Retraite Complémentaire.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite de candidature avec C.V., photo et prétentions à Evelyne PENALBA - Service Recrutement M.A.A.F. - Chaban de Chauray - 79036 NIORT CEDEX.

Organisation et Publicité

Toulouse

Importante Société Industrielle recherche le

Responsable de son service

Comptabilité analytique

Ce service, comprenant 18 personnes, est chargé de l'établissement des comptes d'exploitation analytiques de la comptabilité clients et des immobilisations.

Les candidats auront acquis une expérience de 5 ans au moins dans une entreprise similaire, si possible dans le secteur aéronautique.

Agés de 30 ans minimum, ils seront titulaires d'un DECS ou d'un diplôme équivalent.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 9112 à Télex P.A. Jonction 34 Bd Haussmann 75009 Paris qui trans

---

Pour vous recevoir dans un cadre toujours plus agréable et à l'occasion de son quinzième anniversaire, l'équipe d'OCS a le plaisir de vous informer de sa nouvelle adresse BORDELAISE à compter du 09 Mars:

29 Cours Georges Clémenceau
33000 BORDEAUX

OCS
Notre N° de téléphone demeure inchangé
(56) 44.14.35
et à Paris 8ème
91, rue du Faubourg St-Honoré

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Avis aux passionnés du futur

Notre unité industrielle (2000 personnes) de renommée mondiale pour ses techniques de pointe d'élaboration et de transformation de produits à forte valeur ajoutée (60 % du chiffre d'affaires à l'exportation) recherche :

3 INGENIEURS DE HAUT NIVEAU

INGENIEUR CHIMISTE
(Grande Ecole ou Université)

Sera chargé, au sein d'un laboratoire, de la fonction développement des méthodes d'analyse.

INGENIEUR METALLURGISTE
(Grande Ecole)

Prendra en charge, à terme, la responsabilité technique, économique et humaine d'une unité de production disposant de moyens uniques en Europe et faisant appel à des moyens de process.

INGENIEUR TRAVAUX NEUFS
(Grande Ecole, Spécialité électricité appréciée)

Devra prendre en charge l'étude de dossiers d'investissement d'installations techniquement avancées.

Evolution à terme vers un service entretien et prise de responsabilités techniques, économiques et humaines dans la fonction maintenance.

Merci de prendre contact en adressant C.V. et photo sous référence 90109 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

INGENIEURS ELECTRICIENS

Filliale d'une firme suisse implantée en Alsace, la Société fabrique du matériel électrique de haute technicité destiné à l'équipement des réseaux H.T et aux installations industrielles. Elle exporte 20% de sa production.
Souhaitant mettre en place sa future structure, elle recherche deux Ingénieurs qui, après une période de formation interne, et en fonction de leurs propres aspirations, pourront être orientés soit vers une fonction a dominante technico-commerciale, soit vers une fonction d'études et de production.

Ces postes sont destinés à de jeunes Ingénieurs diplômés ESE, Grenoble, INSA ou similaire. Possibilités d'évolution.
Adresser CV détaillé sous réf. 232/39 M

France Cadres 22, rue St-Augustin 75002 Paris.

GROUPE BANCAIRE RÉGION SUD-EST
recherche

INGÉNIEURS SYSTÈME
(MVS, IMS, DB/DC, SNA)

Quelques années d'expérience sont nécessaires.

Veuillez envoyer C.V. détaillé avec prétentions.
Ecrire sous n° 7.618 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

Soyez bien !

*Soyez bien, tout simplement comme les **femmes et les hommes** passionnés par l'informatique et qui intègrent Digital, le deuxième groupe informatique mondial.*

Ils sont bien parce qu'ils trouvent chez Digital une communication facile, le goût du dialogue, le sens de l'efficacité et une prise en compte de leurs aspirations...

Ils sont bien parce qu'ils travaillent dans un environnement professionnel ouvert, avec des gammes de produits performants (plus de 11 % du C.A. est consacré à la Recherche et au Développement) et parce qu'ils prennent part à des projets d'entreprise particulièrement dynamiques.

Ingénieur Electronicien, rejoignez l'équipe dirigeant notre centre de réparations...

Soyez bien : vous avez plusieurs années d'expérience dans le management des hommes. Nous vous proposons le poste de :

CHEF DE SERVICE TECHNIQUE

pour la réparation des ordinateurs, périphériques et terminaux, et pour l'intégration des systèmes informatiques.
Animant 25 personnes, vous aurez la responsabilité des opérations, des budgets et des investissements.

Les fréquents meetings et contacts avec vos homologues européens et américains nécessitent une excellente pratique de l'anglais.

Soyez bien, prenez contact avec André GLEIZES - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - Centre de Réparations - 11, Av. Joliot Curie - Z.I. Bois de l'Epine B.P. 202 91007 EVRY.

Curriculum

N° 1 de l'informatique interactive
digital

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Le Concept informatique au plus haut niveau...

L'Aéronautique fait appel aux technologies les plus évoluées et nous nous devons d'être en avant garde.

Nous avons conçu, depuis longtemps, la mise à disposition de nos puissants moyens de calcul (**2 IBM 3081 - K sous MVS**) dans une optique "infocentre".

Nos utilisateurs ? essentiellement des ingénieurs de haut niveau :
- développant des applications scientifiques ou mathématiques,
- utilisant des micros et logiciels scientifiques associés.

Pour les aider à construire la passerelle "application-informatique" nous recherchons, pour notre **CENTRE de SAINT-CLOUD**, des

jeunes ingénieurs informaticiens

pour intervenir en "assistance utilisateurs" dans les deux domaines précédemment décrits.

L'analyse "Système" des incidents peut vous intéresser ?

Nous pouvons vous offrir aussi cette opportunité, après une formation adéquate.

Si vous êtes diplômé Ingénieur ou Universitaire Supérieur, débutant ou avec une courte expérience informatique, motivé par cet aspect conseil, avec le goût des contacts, envoyez sans tarder votre C.V. + salaire actuel sous référence 37.00/II/593 à **ADEQUATION**, Conseil en Recrutement, 62/64 avenue Emile Zola 75015 Paris.

AVIONS MARCEL DASSAULT BRÉGUET AVIATION

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

La C.A.O., conception d'aujourd'hui

E.P.S. développe et réalise des systèmes de mesures géophysiques de haute technologie pour la recherche pétrolière.

Ces systèmes intègrent les dernières technologies en électronique, mécanique, informatique et physique.

Pour renforcer notre potentiel d'innovation au sein du département Etudes-Technologie nous recherchons un

Ingénieur Mécanicien Grande Ecole

2 à 3 ans d'expérience

Pour améliorer le développement des nouveaux systèmes de mesure, *il utilisera la CAO tant comme moyen de* conception que d'analyse (méthodes des éléments finis). De plus, il sera en charge des tests mécaniques de fiabilité pour les nouveaux composants utilisés dans ces systèmes.

La réussite dans ce poste *ainsi qu'une pratique courante de l'anglais lui ouvrent des perspectives d'évolution au sein* du Groupe Schlumberger en France et à l'étranger.

Votre dossier de candidature accompagné d'un CV détaillé et d'une photographie est à adresser sous référence 8408-123 à *Etudes et Productions Schlumberger - 26 rue de la Cavée - 92140 CLAMART.*

Schlumberger

Groupement d'Intérêt Économique Professionnel recherche pour ses missions d'assistance à établissements financiers.

conseiller en recrutement et en gestion des carrières HF

Le candidat retenu assistera les établissements dans leurs recrutements à tout niveau (définition des fonctions, définition et participation aux procédures de sélection). Il créera et gèrera un système d'organisation et de suivi des carrières au sein de la profession.

Ce poste exige une formation supérieure (DROIT, ÉCONOMIE OU GESTION + SCIENCES HUMAINES) et une expérience du recrutement et de la gestion des carrières (au moins 5 ans) en Cabinet ou en Entreprise. (référence C.R.)

responsable de son observatoire des ressources humaines HF

Il créera ou développera les outils de connaissance de la situation des effectifs et des rémunérations au sein des établissements. Il *définira, mettra en place et suivra les ratios sociaux, utiles à la profession, assistera les établissements qui souhaiteront se* doter de moyens de gestion de leurs effectifs et rémunérations.

Formation superieure générale exigée (maîtrise d'économie ou gestion). Une formation complémentaire spécialisée est requise, type DESS gestion de personnel, CELSA, IGS, CIFFOP...

Très bonnes connaissances en statistiques. Notions d'informatique. Une première expérience d'au moins 3 ans en Entreprise, dans une fonction personnel, est indispensable. (référence R.H.)

Ces postes, situés à PARIS, s'exerceront au sein de la Direction des Relations Sociales. Ils nécessiteront des déplacements fréquents en province.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et pretentions, en indiquant la référence du poste choisi à Organisation et Publicité 2, rue Marengo – 75001 PARIS, qui transmettra.

ELARGIR VOTRE EXPERIENCE MARKETING 200 000 +

Rejoignez UNISABI, premier fabricant français d'aliments pour *chiens et chats (2 milliards de chiffre d'affaires - 3 usines)* :
- dans un marché en constante progression,
- avec des marques leaders de leur marché,
- dans une société à *taille humaine (1 000 personnes)*,
- *membre* d'un groupe international : MARS Inc.

Nos marques : PAL, FROLIC, WHISKAS, CANIGOU, RONRON, KITEKAT, LOYAL.

Après une formation supérieure commerciale, vous avez *contribué au succès d'une ligne de produits de grande* consommation pendant 2 à 3 ans, DEVENEZ CHEF DE PRODUIT, dans une équipe enthousiaste, implantée dans un environnement naturel à *une heure de* PARIS.

Prenez en charge le développement d'une marque de réputa*tion nationale, avec large délégation de décision et de bud*get. Ultérieurement, saisissez les opportunités d'évolution dans la Société ou dans le Groupe (4 sociétés en France).

Si, pour vous, rapidité est synonyme d'efficacité, appelez **ALLO-CARRIERES** (précisez la référence 199) au (1) 296.15.16, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (PCV acceptés pour la province) ou adressez votre candidature en *précisant sur l'enveloppe* la référence 199/LM à **ALLO-CARRIERES** - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, *qui transmettra.*

(1) 296.15.16

MEDIA BAL

CIBA–GEIGY

Une fonction « tremplin » dans l'entreprise

L'ORGANISATION

Votre formation supérieure en *grande école — ingénieur* ou *gestion* — a été enrichie par une expérience d'organisation (2 à 3 ans) notamment dans le domaine de la bureautique.

Nous vous proposons d'élargir votre champ de compétences en rejoignant notre département organisation et informatique.

La *taille* de notre groupe et la diversité de nos activités offrent à des candidats motivés des perspectives de développement.

***Lieu de travail :* RUEIL-MALMAISON.**

Merci d'envoyer votre candidature (lettre, CV, photo) à Stanislas ENGRAND
Département du Personnel
2 & 4 rue Lionel Terray – *92506 RUEIL–MALMAISON*

CEE – Compagnie Continentale d'Equipements Electriques

Société française à taille humaine de renommée internationale appareillage électronique professionnel de haute technicité, leader mondial dans son domaine, récemment introduite au Second Marché de la Bourse de Paris *recherche pour sa* ***Direction Technique de Meaux (Seine-et-Marne).***

Ingénieur électronicien confirmé

Adresser C.V. complet à ***Mademoiselle CHOURAQUI – CEE***
154 rue de l'Université 75007 Paris.
Discrétion assurée.

Nous sommes une entreprise française implan*tée en Europe et appartenant à un* groupe raisonnant en termes de profitabilité, de fiabilité et donc de qualité. Nous produisons de l'instrumentation électromécanique et électronique destinée notamment à l'aviation et au nucléaire. Ces activités étant liées à des secteurs de pointe, la majorité de nos productions (françaises et espagnoles) sont *conduites sous*

assurance qualité

Placé directement sous l'autorité de la direction générale et *donc à Paris, l'ingénieur recherché doit justifier d'une expé*rience du contrôle et de l'assurance qualité, de manière à maîtriser les techniques et à superviser les différents *responsables de contrôle et d'assurance qualité* de nos deux usines, tout en assurant les opérations d'audit chez nos fournisseurs, le tout en français ou en anglais

Nous avons confié la *recherche* à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, à qui *nous vous prions d'adresser confi*dentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 39239 M

IPPA

Rank Xerox recherche pour sa Direction Financière, un

Auditeur senior

Leader mondial de la reprographie, Rank Xerox *emploie en France* 5 200 personnes. Le groupe se situe parmi les 100 premières entreprises françaises, avec un volume *d'activités de 2,8 Milliards de Francs.*

Ce collaborateur de haut niveau, de formation supérieure financière (grande école, Universités...) aura acquis :
- une première expérience 2 à 3 ans de l'audit d'une grande entreprise, *si possible* multinationale,
- une très bonne connaissance (écrite et orale) *de la langue anglaise.*

Il aura pour mission :
- de *participer à des missions d'audit opérationnel visant à fournir à la* Direction Générale une information indépendante,
- ce poste évolutif lui permettra d'assumer, à moyen terme (2 à 3 ans) des responsabilités opérationnelles élevées.

Le poste est basé en proche banlieue parisienne, avec quelques déplacements en Belgique et Région Parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. CLM 83, à Jean-Pierre Brun, Rank Xerox, Service Recrutement, 93607 *Aulnay-sous-Bois Cédex.*

RANK XEROX

média-system

Jeune ingénieur électricien

Filiale de SERETE, l'un des plus grands groupes d'ingénierie, ECOPOL a *développé au cours de ces dernières années* un important savoir-faire dans le domaine de l'étude de la fiabilité industrielle.

Quelque soit le secteur concerné (nucléaire, offshore, chimie, arme*ment...), la plupart des systèmes complexes* que nous étudions nécessite l'intégration de problèmes liés à l'électricité, aux automatismes ou à l'électronique.

Nous proposons à une jeune ingénieur électricien de s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire à laquelle il apportera, dans un premier temps, ses connaissances spécifiques. Ultérieurement, il évoluera vers la prise en *charge d'études complètes* nécessitant une approche de généraliste.

Merci d'adresser C.V. détaillé et lettre de candidature à ECOPOL, Service *du Personnel, 26 rue du Château des Rentiers, 75013 Paris.*

ecopol

création de poste

AUSSEDAT REY

7 usines - 4 000 personnes
2,5 Milliards C.A.

Jeune Responsable Zone Export

Afrique Noire tous pays/ G.B. & Pays-Bas

Diverses actions et implantations réussies à l'étranger nous déterminent à poursuivre notre développement.
Ce nouveau collaborateur, de type ESC, intéressé par de tels contacts et initiatives (connaissance progressive des marchés, animation des agents en place et contrôle des structures, création de nouveaux réseaux) pourra faire apprécier rapidement sa valeur.
Disponibilité nécessaire (moitié du temps en voyage).
Une première expérience de la grande exportation est souhaitable. La connaissance de l'Afrique Noire, par exemple grâce au service dans la Coopération apporterait une plus value.
L'Anglais est indispensable.
Le poste est basé à Vélizy.
Formation prévue par un stage dans nos usines de papiers industriels et spéciaux.

Cabinet Leconte — *nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients*

4 rue Amiral Courbet 75116 Paris
s/réf. 89637

GROUPE SYSECA

STE D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE
720 personnes - C.A. 250 M.F.

Dans le cadre de l'expansion de son Département
SYSTEMES DE COMMUNICATION (120 personnes)
recherche

chefs de projet et chefs de groupe

Missions :
- Vous participerez à l'animation technique du secteur réseaux/protocoles.
- Vous superviserez nos projets de réalisation de haut niveau (Télécom I, Protocole ISO, X 25, Vidéotex, télétex, messageries) et serez notre ambassadeur auprès de nos clients.
- Vous assurerez les contacts techniques auprès de notre partenaire US (processeurs réseau, protocoles haut niveau...).

Profil :
- Vous avez au moins deux ans d'expérience technique approfondie en télécommunications.
- Vous avez plusieurs années d'expérience de l'encadrement de projets informatiques.
- Votre anglais est opérationnel.

Perspectives d'évolution de carrière intéressantes dans un environnement dynamique et motivant.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2049
Service du Personnel, 315, Bureaux de la Colline - 92213 St-Cloud Cedex

PUBLICITÉS RÉUNIES

IMPORTANTE SOCIETE REGION SUD DE PARIS recherche

INGENIEURS

GENIE ELECTRIQUE ou GENIE MECANIQUE

pour mise au point d'installations d'équipements automatisés.

Pour ce poste :
— aptitude aux déplacements France et étranger souhaitée,
— anglais souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions
s/réf. 1268 à SIETAM (SERVICE MONTAGE)
42/48, avenue du Président Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON.

ISTA

S.S.C.I. et important distributeur de matériel Micro-informatique IBM C.A. 80 M.F.

recherche
pour service DEVELOPPEMENT et ASSISTANCE TECHNIQUE spécialisé notamment dans les Micros incorporés dans les réseaux

INGENIEUR

débutant ou ayant 2 à 3 années d'expérience.

Merci d'adresser votre C.V. avec prétent. pour examen confidentiel à :
ISTA, Service du Personnel, La Boursidière
R.N. 186 - 92350 Le Plessis-Robinson

Publicités Réunies

Chef de groupe achats

Industrie des cosmétiques - La filiale française d'un important groupe international, spécialisée dans la fabrication et la distribution de produits cosmétiques de grande diffusion, largement leader sur son marché et connaissant une très forte croissance, recherche un chef de groupe d'achats. Rattaché au directeur de la logistique il aura la responsabilité d'une équipe composée de 3 personnes et chargée essentiellement des achats d'emballages, ainsi que de certaines matières premières et produits finis. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 28 ans, disposant d'un niveau de formation supérieur, familiarisé avec la gestion informatisée, et possédant une réelle expérience des achats d'emballages, avec notamment de solides connaissances techniques de l'impression, du flaconnage (verre et plastique), etc... Une bonne pratique de l'anglais est indispensable. La rémunération sera surtout fonction de l'expérience du candidat. Le poste est situé en grande banlieue sud. Ecrire à J.A. DENNINGER en précisant la référence A/2494M.

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Monsanto INSTRUMENTS — INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

MONSANTO, un des plus puissants groupes internationaux mondiaux largement diversifié (agrochimie, matières plastiques, chimie fine, textile, instrumentation...) désire faire de la France un marché test pour la vente de sa gamme de produits «instruments» (rhéomètres, consistomètres, tensiomètres...) déjà commercialisés avec succès. MONSANTO veut maintenant développer cette activité en créant un poste de Cadre technico-commercial responsable en France des ventes.

Bénéficiant de l'image MONSANTO auprès de l'industrie, sa mission sera de proposer et de mettre en oeuvre une stratégie commerciale complète incluant prix, marges, distribution, service, etc. Il aura l'aide efficace des différents ingénieurs technico-commerciaux de la Société et des laboratoires européens du Groupe.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur physicien et/ou chimiste ayant acquis une première expérience (3 ans environ) dans la vente de matériel technique. Disposant d'un fort potentiel, il développera dans un premier temps sa carrière avec ses produits et pourra ensuite évoluer à l'intérieur du Groupe qui offre des possibilités multiples et variées. Il maîtrise naturellement la langue anglaise.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 4020 AE, à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Animer un réseau d'agences régionales

FUTUR DIRECTEUR

Ce groupe français est largement diversifié dans le domaine de la communication. Il est leader sur son marché tant par le chiffre d'affaires que par la qualité de sa production. Pour son réseau d'agences régionales, qui connaît une forte expansion, cette société recherche le successeur du directeur actuel, appelé à d'autres fonctions.

Il assure le management de 12 unités décentralisées, en terme de développement, de résultats et de budgets. La mission comprend à la fois la définition de la politique commerciale (élaboration des objectifs, des moyens...) de la politique de gestion (salaires, recrutements, organisation...) et la mise en œuvre sur le terrain (animation et dynamisation des équipes, suivi des contacts clients, contrôle des résultats...). En relation permanente avec la direction générale, il assure aussi la liaison entre les services du siège et les régions.
Nous recherchons pour ce poste un homme de 35 ans minimum possédant une expérience d'environ 10 ans en agence de publicité. Une formation supérieure est bien sûr un atout mais nous nous attacherons avant tout à la personnalité : à la fois homme de stratégie et d'animation, il colle au terrain par sa présence opérationnelle et sa capacité à s'imposer en finesse dans des contextes régionaux très variés.

Pour ce poste basé à Paris, il faut prévoir 50% de déplacements. La taille du groupe, son excellente image de marque, les conditions offertes sont de nature à motiver un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 2674 F, à :

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Banque Populaire

BANQUE POPULAIRE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT

recherche pour PARIS

AUDITEUR INTERNE

Nous sommes un organisme central du Crédit Populaire chargé de proposer aux banques régionales du groupe des produits financiers diversifiés tournés vers les entreprises.

Nous vous proposons de vous intégrer à un service de contrôle général en création et de participer à la conception et à la mise en place d'un programme de contrôle.

Dans le cadre de cette mission, vous effectuerez des diagnostics et formulerez des recommandations visant à améliorer la sécurité, la fiabilité et l'efficacité des systèmes d'informations de l'établissement.

De formation supérieure (DESS d'audit interne, Sup. de Co, maîtrise de gestion, IEP, DECS, etc...) vous pourrez être débutant ou avoir une première expérience d'environ 2 ans dans une fonction financière. Connaissance de la fonction informatique appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
Monsieur Pascal REGIS Direction des Affaires Générales et Sociales
B.P.F.D.
31, quai de Grenelle 75738 PARIS Cédex 15.

Chef de projet

Informatique

Un important établissement financier, disposant d'une implantation nationale, et mettant en œuvre de puissants moyens informatiques (IBM 4341-2, IBM 3083-B, 180 terminaux) renforce son service études informatiques et recherche un chef de projet, à qui sera confiée la conduite d'un très vaste projet. Après une première phase de prise de connaissance, il constituera et animera son équipe. Il aura également à cœur à cette occasion de mettre en place les outils de développement les plus modernes. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, possédant impérativement une formation supérieure et disposant d'une solide expérience de la conduite d'études importantes, sans perdre de vue l'ensemble des implications d'un projet informatique. La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat retenu. Le poste est situé à Paris. Ecrire à J.A. DENNINGER en précisant la référence A/2479M.

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Jeune trésorier

Paris

Cette société (400 personnes - 250 millions de francs de chiffre d'affaires) est filiale d'un des tout premiers groupes français. Animée par une équipe jeune très motivée et volontaire, elle a su se placer sur des marchés porteurs et réalise une progression remarquable et d'excellentes performances financières. Son développement l'amène à créer le poste de trésorier. Rapportant au directeur financier, il participera à la mise en place de procédures permettant une gestion de trésorerie rigoureuse et optimale à court terme, il s'associera aux négociations et vérifiera l'application des conditions de banque. Ce poste évoluera vers des responsabilités plus larges à l'intérieur de la société ou du groupe. Il s'adresse à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (HEC-ESSEC-ESCP-IEP-DAUPHINE...) doté d'un fort potentiel. Sa première expérience acquise au sein d'une entreprise ou d'un organisme bancaire lui aura permis de bien maîtriser la gestion de la trésorerie et le langage bancaire et de se sensibiliser à l'informatique. La rémunération sera essentiellement due à l'expérience du candidat retenu. Le poste est situé en proche banlieue parisienne. Ecrire à B. COULANGE en précisant la référence A/2486M.

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

GROUPE INTERNATIONAL
travaillant en France et en Afrique Noire
propose

Deux Postes de Contrôleurs Comptables et Administratifs

postes basés à Paris 8ème.

Les titulaires auront à étudier et à suivre les budgets de diverses Sociétés et à assurer le contrôle de leur comptabilité. Ils auront à participer à des missions d'organisation des Services Comptables et Administratifs et à en former le personnel. Ils pourront également assurer l'intérim de Responsables Comptables.
La fonction comporte, chaque année, des missions en Afrique, leur durée totale étant de l'ordre de six mois.
Les candidats devront posséder le D.E.C.S. ou un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce (option finances et comptabilité). Des connaissances en informatique et en organisation sont indispensables.
La pratique de l'anglais est très utile.
La formation théorique devra être confirmée par une expérience valable d'au minimum deux à trois ans dans une fonction comparable.
La rémunération, de bon niveau, dépendra de l'expérience et des compétences du candidat.
Après quelques années à Paris, les titulaires des postes proposés pourront se voir offrir des responsabilités opérationnelles dans une Société du Groupe en Afrique.
Les possibilités d'évolution personnelle seront fonction du potentiel.

Envoyer CV détaillé sous réf. 4166 à Lévi Tournay
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

Vous êtes

INGENIEUR DE LOGICIEL CONFIRME

Vous avez quelques années d'expérience et vous désirez vous spécialiser dans les microprocesseurs.
Vous voulez participer au développement d'une technologie de pointe en plein essor.
Rejoignez l'équipe Carte à Mémoire CP8 du Groupe BULL.
Au sein d'une division de haute technicité, vous travaillerez dans l'Ouest Parisien (78340 les Clayes sous Bois - Yvelines) au développement de logiciel sur microprocesseurs pour les terminaux utilisant la carte CP8 (une connaissance en électronique serait fort appréciée).

Si cette offre vous intéresse, adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 3268 M à
Patrick Challier
Cii Honeywell Bull
Rue Jean Jaurès
78340 les Clayes sous Bois

Bull

LEVI TOURNAY

IBM IBM IBM IBM IBM

Recherche

DES JEUNES CADRES DE GESTION ADMINISTRATIVE

Souhaitant un développement de carrière dans le domaine de la gestion administrative :
- ayant le goût du management d'une équipe ou d'un projet,
- motivés par l'utilisation de systèmes informatisés de gestion.

Ils devront posséder 2 à 5 ans d'expérience professionnelle en entreprise commerciale, de préférence dans des activités de gestion administrative.

Les candidats doivent être diplômés d'une Ecole de Commerce ou de Gestion (HEC - ESSEC - ESCP - ESCAE - IEP PARIS) ou titulaires d'un doctorat de 3e cycle de gestion.

Nous attendons d'eux de bonnes connaissances en **anglais** et l'acceptation du principe de la mobilité géographique.

Nos postes sont à pourvoir à Paris et en province.

Adresser lettre de candidature et C.V. à IBM France - Département Recrutement 2, rue de Marengo - 75001 Paris, en *mentionnant* la référence DASO - M - 13/3

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

Message à un(e)

TECHNICIEN COMMERCIAL - EXPORT

Vous souhaitez *entrer* dans une société française, l'un des premiers fabricant européen dans nos spécialités de gros matériels, utilisent principalement les techniques :

mécanique et hydraulique

Nos ventes à l'exportation représentent près de 50% de notre C.A. et notre Directeur responsable de l'exportation souhaite se faire assister par un jeune cadre technico-commercial qui partagera son temps : 1/2 en voyages *pour l'assistance aux agents* et au dégrossissage sur place des gros appels d'offre, 1/2 dans le suivi administratif des devis et commandes. Il pourra *être amené à négocier certains petits contrats.*

C'est l'occasion de faire acte de candidature, si vous êtes de formation technique, minimum BAC + 2 (BTS ou DUT), si vous parlez très correctement l'anglais et si possible l'espagnol et si votre première expérience vous a fait découvrir l'export de produits techniques, sur le terrain et/ou dans son administration.

Rémunération ±140.000 F par an.

Nos bureaux sont dans Paris Sud-Ouest.

Merci d'adresser un CV détaillé, une lettre de motivation, votre salaire actuel sous référence M/137/F à notre conseil.

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard *Haussmann* - 75008 Paris

AFCOREM

BUITONI

Leader sur le marché des plats cuisinés en conserve et surgelés.
C.A. pour la France supérieur à 1 milliard de francs - 4 établissements industriels.
Intégré au Groupe International BUITONI - PERUGINA recherche un

INGENIEUR CHEF DE PROJET RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Chargé de la mise au point de produits nouveaux et de l'amélioration des produits existants, vous concevrez les produits et leurs procédés de fabrication, en suivrez l'étude et la réalisation et participerez aux lancements des fabrications industrielles.
Dans un contexte très opérationnel, vous animerez un petit groupe de techniciens et collaborerez avec les équipes marketing.
Il est exigé une formation d'ingénieur agro-alimentaire (ENSBANA, ENSIAA ou ENSAIA) et une première expérience de quelques années dans une société performante.
Le poste est situé au Siège de la Société à Saint-Maur des Fossés, dans le centre rive droite nouvellement aménagé.

Adresser lettre manuscrite, photo récente et C.V. avec rémunération à :
BUITONI FRANCE - Direction des Ressources Humaines - 76, rue Garibaldi - 94100 SAINT MAUR DES FOSSES.

THOMSON ANSWARE

pour sa division
informatique technique et industrielle
recherche des

INGENIEURS LOGICIEL
DEBUTANTS
(Ecoles d'Ingénieurs ou universitaires option informatique) et

INGENIEURS
CONFIRMES
(2 à 5 ans d'expérience sur minis et/ou micros)

Merci d'adresser votre candidature et date de disponibilité sous Réf. I.CA/22 *à Thomson Answare - 135 rue de la Pompe - 75116 Paris*

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

Importante société d'ingénierie à vocation internationale intervenant dans le domaine électronucléaire, recherche

RESPONSABLE AUDIT INTERNE COMPTABLE

École Sup de Co ou maîtrise de gestion + DECS

Son activité se situera au niveau des établissements de la société et des filiales françaises et étrangères et concernera l'ensemble des procédures comptables, financières et administratives. Il devra, en outre, animer une équipe de trois auditeurs.

Ce poste convient à un candidat expérimenté et ayant fait environ 5 années d'audit en cabinet spécialisé ou dans une grande société industrielle.

Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 80817 M, à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

L'AIR LIQUIDE CHAMPIGNY

chef de projet
gestion de production

L'un de nos départements (1.250 personnes) recherche un Chef de Projet pour mettre en œuvre, dans un premier temps, une gestion de production informatisée sur ses 4 sites industriels.

La personne retenue aura la responsabilité complète de cet important projet basé sur un progiciel de GPAO, assurera les extensions éventuelles dûes à la spécificité de nos fabrications, ainsi que la formation des utilisateurs.

De formation Ingénieur ou MIAGE, il (ou elle) est âgé d'environ 30 ans et dispose nécessairement de 4 à 6 années d'expérience orientée vers les applications de gestion.

Sous 2/3 ans, des possibilités d'évolution sont ouvertes au sein du département ou du groupe sur le plan national et international.

Envoyez votre CV sous la référence M 1092 aux consultants chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.
PLEIN CADRE 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

plein cadre

SOCIETE FRANCAISE
L'UN DES LEADERS MONDIAUX DANS SON DOMAINE
(BIENS D'EQUIPEMENTS, MATERIELS DE TRANSPORT)
C.A. 1 MILLIARD DE F. DONT 50 % A L'EXPORT
recherche son

RESPONSABLE COMMERCIAL EXPORT

Sa mission à l'exportation sera :

- ***fonctionnelle :***
  - *Elaboration et animation de la politique commerciale*
  - *Coordination commerciale des départements produits de la société, et avec d'autres partenaires industriels*
  - *Promotion et publicité*
- ***Opérationnelle***
  - *Conduite de projets importants impliquant la participation de partenaires industriels français ou étrangers.*

Le profil :
Formation commerciale supérieure : HEC - ESSEC - ESCP.
Agé de 30 à 35 ans le candidat devra justifier d'une expérience probante dans les fonctions de prospection, promotion et vente de biens d'équipements à l'étranger.

Ceci implique :
- *Le goût et le sens de la négociation*
- *La pratique des mécanismes administratifs et financiers à l'exportation*
- *Une grande mobilité*
- *La maîtrise parfaite de l'anglais et une bonne connaissance de l'espagnol.*

Poste basé à PARIS.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 89687 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

LE GROUPEMENT DES AUTORITÉS RESPONSABLES DE TRANSPORT
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS LOCAUX RESPONSABLES DE TRANSPORTS PUBLICS

recrute

UN (E) CHARGÉ (E) D'INFORMATION EXPÉRIMENTÉ (E)

qui aura la responsabilité de l'information interne et externe au Groupement et des relations publiques.

PROFIL RECHERCHÉ :
- Qualités rédactionnelles.
- Sens de l'organisation et connaissance des méthodes de documentation.
- Expérience des problèmes des collectivités locales et *des transports de voyageurs.*
- Langue étrangère (allemand) appréciée.
- *Libre rapidement.*

Adresser *lettre manuscrite* + C.V. et prétentions avant le 27 mars, à Monsieur le Président du G.A.R.T., 77, boulevard *du Montparnasse,* 75006 *PARIS.*

Banque nationalisée figurant parmi les 10 premières banques françaises

recherche

pour sa direction internationale à PARIS

UN CAMBISTE CONFIRMÉ

Parfaite maîtrise de la langue anglaise, intéressé par les financial futurs.

Ecrire sous référence 7.529 à PIERRE LICHAU S.A., Boîte Postale 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE QUARTIER ÉTOILE

recherche

POUR SON DÉPARTEMENT TRÉSORERIE/CHANGE

UN (E) JEUNE CAMBISTE

Dont la fonction consistera à assurer la responsabilité des opérations courantes de dépôt et de change, tout en menant l'étude et la mise en place des instruments les plus récents

Le candidat devra justifier d'une formation supérieure *et de quelques années* d'expérience dans la fonction.

POUR SON DÉPARTEMENT ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT

UN (E) JEUNE COLLABORATEUR (TRICE)

Dont la *fonction* consistera à mener des études de faisabilité portant sur des produits nouveaux et les activités nouvelles envisagées par la banque.
Le candidat devra justifier d'une formation supérieure, d'une expérience *réussie de quelques années dans une fonction bancaire ou financière* et d'une bonne connaissance de l'anglais.

POUR SON DÉPARTEMENT INTERNATIONAL

UN (E) JEUNE COLLABORATEUR (TRICE)

Dont la fonction consistera à assister le responsable du département (Eurocrédits, Euro-émissions, forfait).

Le candidat devra justifier d'une formation supérieure (Bac. + 2), d'une expérience de 5 ans minimum dans le domaine des opérations internationales, et d'une bonne connaissance des crédits documentaires, des *transactions sur* marchandises et des règles et usances du commerce international.

Envoyer C.V. + photo sous nº T 044.707 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieur chef du service technique

Assumer la responsabilité totale du service technique (études, développement, SAV, ingénierie) aux plans humain et technique.
Animer l'équipe composée de 16 ingénieurs et techniciens.
Entretenir et développer les relations avec l'usine (fabrication et études) et les autres services de la société.
C'est la mission que vous propose cette société française leader dans son domaine, pour sa division équipements de signalisation et de communication (électroacoustique, capteurs, interphonie, détection...).
Ingénieur diplômé, votre expérience de 5 ans minimum s'est déroulée dans un des secteurs de l'électronique ou de l'électricité industrielle dans des fonctions techniques (études, développement...).
Vous souhaitez aujourd'hui développer votre dimension d'organisateur et d'animateur en assurant une véritable fonction opérationnelle.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite sous réf. M 131 B à Olivier Chaurriette, OC Conseil, 3 rue Troyon 75017 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil ARCOREM
Ressources humaines

média system

GROUPE INDUSTRIEL D'IMPLANTATION MONDIALE RECHERCHE POUR SA DIRECTION FINANCIERE :

– AUDITEURS CONFIRMES

capables de diriger des missions d'audit opérationnel.

– GENERALISTES

ayant la pratique de systèmes complexes, commerciaux ou industriels

- Diplômés de grande école (commerciale ou d'ingénieur) et/ou 3ème cycle d'université.
- Expérience de 3 à 5 ans dans un cabinet d'audit ou d'organisation.
- Expérience complémentaire en grande entreprise souhaitée.
- Hommes ou femmes de contact et à forte personnalité.
- Pratique courante de l'anglais.
- Vastes perspectives de carrière dans le Groupe en France ou à l'étranger.

Les candidatures sont à adresser, sous réf. 7310, à :
Média-System, 104 rue Réaumur
75002 Paris, qui transmettra.

BIAO
AFRIBANK

formation bancaire

LA BIAO RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT FORMATION UN CADRE DIPLOME ITB OU CESB, DESIREUX DE COLLABORER PENDANT QUELQUES ANNEES AU PERFECTIONNEMENT DES COLLABORATEURS FRANCAIS ET AFRICAINS DU GROUPE, AVANT UN RETOUR PROMOTIONNEL VERS L'EXPLOITATION.

Adresser C.V. détaillé à la Direction du Personnel
BANQUE INTERNATIONALE
POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE
9, avenue de Messine - 75008 PARIS

amp

SORETEX

STE DE FABRICATION, COMMERCIALISATION ET MAINTENANCE D'ASCENSEURS ET ESCALIERS MECANIQUES

1 600 personnes - C.A. 400 millions recherche pour son siège à ANGERS

UN COMMERCIAL DE LA MAINTENANCE

RESPONSABLE REGIONAL DES VENTES

au sein du service après-vente pour les activités travaux et contrats d'entretien sur le secteur Sud de la France (C.A. 80 millions).
Vous assurerez l'animation et l'encadrement hiérarchique d'une équipe d'une douzaine de personnes.
Homme de la vente, vous avez complété votre formation supérieure par une expérience du terrain et vous souhaitez maintenant assumer la responsabilité opérationnelle d'un réseau commercial.
Votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo) sera traité confidentiellement par notre conseil : E. ROUAUD

ainf ressources humaines — *57, rue Charles Monselet - 44000 NANTES*

Bordeaux - Dijon - Dunkerque - Lille - Lyon - Marseille - Metz - Nantes - Paris - Strasbourg - Valenciennes

IMPORTANTE SOCIETE REGION SUD DE PARIS
recherche

INGENIEUR

PROJETS - DEVIS ELECTRICITE ET AUTOMATISMES.

Formation automatismes, électrotechniques.

— 5 ans d'expérience minimum dans l'étude, la conception et la réalisation de systèmes automatisés appliqués à l'industrie,
— définition des fonctionnements et études des cahiers des charges,
— élaboration et chiffrage des dossiers projets intégrant du matériel électromécanique et des *configurations complexes d'automates* programmables,
— contacts clients.

La connaissance de l'anglais constitue un plus.

Envoyer C.V. détaillé, photo s / réf. 1276 à
SIETAM
42 / 48, avenue du Président Kennedy -
91170 VIRY-CHATILLON

SEITA
Direction des Systèmes d'Information

Le Département Etudes de la Direction des Systèmes d'Information est le Conseil en Informatique des Directions fonctionnelles, opérationnelles et commerciales de la SEITA. Nous sommes équipés d'un ordinateur central (avec langage de 4ème génération) et d'un réseau, basé sur Transpac, de plus de 150 mini et micro-ordinateurs.
Nous recherchons un

Analyste d'application HF

qui participera à des projets mettant en jeu les différents matériels. Dans le cadre d'un travail en équipe, vous contribuerez à l'élaboration du cahier des charges, serez responsable de la réalisation des dossiers d'analyse et de l'animation d'une équipe de programmeurs.
Nous vous offrons un poste de cadre à Paris, une formation complémentaire et des possibilités d'évolution au sein de la SEITA.

La SEITA, Société Nationale à vocation industrielle et commerciale employant 8 500 personnes, réparties en 40 établissements, conduit dans le cadre d'un schéma directeur décidé au plus haut niveau, une politique de développement en informatique, bureautique, télécommunication et robotique.

Merci d'adresser votre candidature à Christine DEFECHE (lettre man., C.V. et prét.), qui l'étudiera avec rapidité et discrétion, s/réf. 22.093/M à Sélé-CEGOS INFORMATIQUE, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX

Vous êtes Analyste-programmeur IBM 34 — GAP 2 **180 000 F + Champs Elysées**

Vous souhaitez exercer une fonction d' **Analyste** dans toute sa dimension.

Vous serez le **seul interlocuteur informaticien** de la société, vous prendrez en charge le système actuel IBM 34, étudierez les besoins avec les utilisateurs et développerez des programmes en GAP 2 conversationnel.
Nous sommes un **établissement bancaire international** récemment installé à PARIS. Notre développement ouvrira des perspectives intéressantes dans les deux prochaines années, dans le cadre de l'implantation d'un gros système.

Vous sentez-vous de taille ?

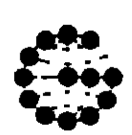
Nous souhaitons que vous ayez une formation supérieure (MIAGE ou équivalent), quelques années d'expérience. La pratique du GAP 2 conversationnel sur IBM 34 est une absolue nécessité, la connaissance du milieu bancaire international et de l'anglais, des atouts.
Veuillez adresser votre candidature (lettre man., C.V. et rémunération actuelle) s/réf. 2015/M à Ch. DEFECHE qui l'étudiera avec rapidité et discrétion, Sélé-CEGOS-INFORMATIQUE, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE.

Publivel

Sélé-CEGOS INFORMATIQUE, Tour Chenonceaux
204, rond-point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE Cédex

sélé CEGOS INFORMATIQUE

Mercuri-Goldmann



CENTRE INTERNATIONAL DE MARKETING ET DE VENTES

NOTRE GROUPE : De dimension internationale, est implanté dans 17 pays et emploie plus de 350 consultants. Nous sommes le numéro un dans le domaine de la formation et du conseil Ventes/Marketing.
NOS PROJETS : Dans le cadre du développement de nos activités nationales, nous recherchons :

6 CONSULTANTS

PARIS-LYON

APRES AVOIR FAIT VOS PREUVES AU SEIN DU GROUPE, VOUS POURREZ DEVENIR :

SPECIALISTE

dans une de nos branches d'activité (Marketing, Management, Vente)

RESPONSABLE DE PROJET

pour les contrats internationaux

DIRECTEUR

d'un département ou d'une filiale en France

NOUS VOUS DEMANDONS :
- une expérience d'homme de terrain, 5 années dans la vente au cours desquelles vous avez mis en valeur vos talents de négociateur et vos capacités d'encadrement,
- le sens du contact humain, une grande ténacité, de l'initiative, une bonne aptitude à la communication,
- une disponibilité réelle,
- un bon niveau en anglais,
- une bonne culture générale économique.

VOTRE MISSION :
- négociation auprès des entreprises des « produits » de formation MERCURI GOLDMANN,
- analyse et diagnostic des besoins de formation,
- préparation et animation des stages publics et en entreprise,
- suivi des actions auprès de la clientèle dont vous avez la responsabilité.

NOUS VOUS PROPOSONS :
- une rémunération élevée,
- une opportunité de développement individuel,
- de réelles possibilités de carrière au sein du Groupe,
- le soutien et l'expérience d'une équipe jeune qui a fait ses preuves au cours de nos 10 ans d'expérience en France,
- un programme de formation individualisé et systématique,
- des méthodes de travail dont le professionnalisme et la réputation sont bien établis,
- un métier varié, enrichissant et exigeant (déplacements nombreux *à prévoir*).

VOTRE CANDIDATURE :
Adressez C.V., photo et rémunération à MERCURI URVAL - 21, rue Eugène-Flachat - 75017 PARIS, sous la référence MU/MG.

MEDIA 84

Amsterdam - Bruxelles - Copenhague - Düsseldorf - Genève - Helsinki - Londres - Madrid - Milan - Münich - New York - Oslo - Paris
Sao Paolo - Singapour - Stockholm - Zürich

Les risques industriels : une affaire de spécialiste

Entreprise française multinationale, 4,5 milliards de CA, notre société a pour vocation de prendre des engagements financiers sur des entreprises industrielles du monde entier. L'importance des risques couverts nécessite une étude préliminaire d'experts qui réalisent un diagnostic technique et une évaluation financière de l'affaire. Nous recherchons quatre ingénieurs :

Ingénieur Pétrole, Pétrochimie

Sa formation ingénieur grande école éventuellement IFP, son expérience en raffinage ou pétrochimie lui ont déjà permis d'acquérir une première approche de ces technologies. (Réf. 3913M)

Offshore

Jeune ingénieur AM ou équivalent, il a orienté sa carrière vers l'offshore soit en bureau d'études ingénierie soit en montage, exploitation ou entretien. (Réf. 3915M)

Ingénieur Grandes industries

De formation grande école, il a une expérience confirmée d'ingénieur d'affaires dans un grand groupe industriel, d'ingénieur de production ou d'ingénierie. (Réf. 3914M)

Prévention

Ingénieur grande école, il s'est intéressé aux problèmes de sécurité et aux techniques de prévention. Une expérience en compagnie d'assurance serait appréciée. (Réf. 3916M)

A tous ces spécialistes, nous pouvons garantir une solide formation aux techniques d'expertise propres à notre spécialité. Nous leur demandons en outre d'avoir de réelles qualités commerciales et une très bonne pratique de l'anglais.
Vous pouvez nous appeler au 562.90.90 ou adresser votre dossier de candidature sous référence indiquée à Bernard Julhiet Psycom, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Choisir H.P, parce que changer c'est sérieux

Hewlett Packard France, 3e exportateur français d'informatique, 2,4 milliards de francs de CA, 2400 personnes. Nos ambitions sont grandes : doubler notre CA tous les 4 ans. La qualité, l'avance technologique de nos produits, le haut niveau de motivation et d'implication de nos collaborateurs sont la clef d'un développement auquel vous pouvez participer.

INGENIEURS COMMERCIAUX

Vous aurez des responsabilités de management, notre croissance l'implique, mais en premier lieu, vos compétences devront être reconnues - *en commercialisant la gamme HP 1000, 3000, 9000... - que ce soit en informatique scientifique* et technique ou en informatique de gestion. Prospection, présentation des produits, proposition de solutions *spécifiques, vous aurez à donner toute la mesure du Conseil auquel nous sommes attachés.*
De formation supérieure, type Grande École d'Ingénieurs ou de Gestion, vous avez réussi une première expé*rience de 3 à 5 ans dans l'un de ces domaines.*
Une formation spécifique, 6 à 9 mois dans nos unités européennes, complètera vos connaissances techniques - *une bonne pratique de l'anglais demeure donc un préalable.*
Votre rémunération, attractive, valorisera vos performances. Par ailleurs un contexte professionnel très ouvert facilitera votre développement personnel. Ces postes sont basés à Lyon, Aix, Lille, Paris, Rouen, Strasbourg, Nantes, Rennes et Poitiers.
Une voiture de fonction sera à votre disposition.
Merci d'envoyer CV, photo, prétentions et préférences géographiques sous *référence* VO2/3/Mà Hervé Gallon Service du Recrutement. Hewlett Packard France - Zone d'activités du Bois Briard - Avenue du Lac - 91040 EVRY Cedex.

UN PARTENAIRE DE LA VIE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE.



HEWLETT PACKARD

INGENIEURS D'AFFAIRES INSTRUMENTATION

INGENIERIE

Société d'ingénierie, filiale d'un puissant Groupe *industriel spécialisé dans l'Étude* et la Réalisation d'ensembles de Protection Incendie de GRANDS RISQUES *INDUSTRIELS* (offshore, pétrochimie, sidérurgie...) *recherche dans le cadre de* son développement, des INGENIEURS, de formation électro-mécanique ou instrumentation possédant si possible une première expérience réussie de suivi de projet.
Ils seront chargés, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, du suivi d'avant projets et de projets *sur les plans technique* (conception), *financier* (détermination des prix) et commercial (négociation).
Déplacements de courte durée en France et à l'Etranger prévus.
La connaissance de l'ANGLAIS est indispensable.
Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.
Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 1208 M.

Jean-Claude Maurice S.A.
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

ARCOREM

Groupement d'importantes sociétés exportatrices

Statisticien - Economiste

formation type ENSAE ou ISUP

Vous maîtrisez les techniques de traitement de données sur support informatique et votre intérêt pour l'économie vous fera participer à l'analyse des résultats. Vous saurez vous intégrer, avec facilité, dans une petite équipe rodée et autonome, chargée de prévisions à long terme et d'analyses de marché. Votre expérience professionnelle, même courte, sera appréciée.

Anglais courant indispensable. Disponibilité immédiate.

Lettre manuscrite et CV *détaillé seront reçus sous réf.* 7311 *(mentionnée sur l'envoi)* par : Média-System, 104, rue Réaumur 75002 Paris, qui nous les transmettra.

PARIS SERVICE CONTENTIEUX

Juriste confirmé en droit des affaires

Au sein d'une équipe de juristes d'affaires, il aura un rôle d'étude et de conseil auprès des *différentes Directions et Filiales du groupe dans les domaines les plus variés, notamment* dans le domaine international.

Le poste *nécessite* des connaissances approfondies en Droit Interne et International des affaires et une parfaite maîtrise de l'anglais.

Le candidat devra avoir une expérience d'environ 5 ans acquise dans le cadre du Service Juridique d'une banque d'affaires, d'une importante société industrielle et commerciale ou d'un cabinet juridique.

Merci d'adresser lettre de candidature, *C.V.* et prétentions sous *référence* 321 JP à :



Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS

bleu

un technico-commercial de haut niveau dans la vente d'environnement informatique

Première phase de votre mission : prospecter la clientèle potentielle avec pour objectif commercial la maîtrise d'oeuvre de réalisation ou d'aménagement d'espaces informatiques.
Deuxième phase : diagnostic des problèmes, résolution des contraintes, élaboration puis présentation des solutions jusqu'au contrat.
Troisième phase : suivre l'ensemble des travaux jusqu'à leur réalisation complète.
Enfin, assurer le suivi commercial des clients afin de les aider à résoudre au mieux leurs problèmes d'environnement.

Rattaché au directeur technique, vous serez **responsable en titre du service Environnement.** Technico-commercial de très bon niveau, vous avez environ 30 ans, au moins 5 ans d'expérience. Votre champ d'action s'étend à toute la France. De bonnes possibilités d'évolution vous seront ouvertes à moyen terme.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions à MEMOREX - Département des Relations Industrielles - 3 à 5 rue Maurice Ravel - 92390 LEVALLOIS.

MEMOREX
burroughs compagny

- **une gamme complète de périphériques compatibles IBM.**
- **la garantie du deuxième constructeur mondial de l'informatique.**

JEUNE MANAGER ACCOUNTING AND PLANNING

UNE FONCTION A DEVELOPPER...

Filiale française d'une société américaine informatique recherche le collaborateur immédiat de son Contrôleur Financier.

Votre mission consiste à donner aux services comptable et budgétaire une nouvelle impulsion en vue d'en faire un appui efficace de l'activité commerciale et technique. Vous êtes donc chargé :
- d'organiser et de contrôler l'activité comptable et le reporting, appuyé par un Chef Comptable,
- *de développer les prévisions à moyen ou long terme,*
- de participer en liaison avec le service informatique au développement des nouvelles applications de gestion,
- d'élaborer des procédures, d'intervenir dans les domaines juridiques et fiscaux.

Vous animez une équipe d'une dizaine de personnes.

Expert Comptable ou diplômé d'une Ecole Supérieure de Gestion, bilingue Français-Anglais, vous avez déjà exercé des responsabilités faisant appel à des aptitudes d'encadrement et acquis une expérience de 5 ans minimum dans l'Audit ou dans le contrôle de gestion au sein d'un groupe anglo-saxon. A 35 ans environ, la qualité de votre expérience vous permet de prendre le recul qui vous autorise à innover. Le poste est basé en banlieue Sud-Ouest.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel sous réf. M 30103 à Rudolph von Raesfeldt - TEG - 18 place Henri Bergson - 75008 PARIS.

division de SYSTEMA

The Executive Group (France) *Management*

DESSEIN

groupe chimique dimension mondiale

Jeune cadre technico-commercial

Groupe chimique de dimension mondiale, *nous recherchons pour notre filiale commer*ciale en France, C.A. : 2,4 milliards de francs, un **jeune cadre technico-commercial.**

Basé à Clamart (92), cet homme de contacts aura la responsabilité d'une importante ligne de produits auprès de la clientèle française *existante et potentielle. Il devra faire* preuve de talents de négociateur et montrer ses capacités de persuasion, tant avec *les clients qu'avec les divisions britanniques.*

Diplômé(e) d'une Ecole Supérieure de Commerce ou ingénieur chimiste, *il aura impé*rativement une excellente connaissance de la langue et de la culture anglaises.

ICI

Le poste débouchera, pour un candidat de valeur, vers une carrière internationale.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 133 à **ICI FRANCE** - Service du Personnel - 8, avenue Réaumur - 92140 CLAMART.

Suresnes

Groupe international créé en 1972, PRIME est mondialement connu sur le marché de la mini-informatique.

Grâce à un investissement constant en matière de recherche (12 % du C.A.), nous nous situons, dans notre domaine, à la pointe de l'innovation technologique.

En 1983, PRIME a pour la première fois dépassé 1/2 milliard de $ de chiffre d'affaires. En France, PRIME Computer se développe de façon importante. Actuellement, plus de 300 systèmes sont installés.

Assistante du président directeur général

Agée de 35 ans minimum, munie **d'une solide expérience du secrétariat à très haut niveau** et maîtrisant, par là même la langue anglaise, vous souhaitez donner une véritable dimension à votre carrière.

Les atouts de votre réussite : Une excellente présentation, une bonne culture générale, une grande disponibilité et, enfin, un certain sens de l'autorité.

Un poste à votre mesure : Les responsabilités immédiates d'une assistante du P.D.G. Cette mission de confiance comportera les trois aspects principaux suivants :
- organisation de l'activité professionnelle de notre P.D.G.,
- relations extérieures avec les journalistes, médias, gros clients...,
- suivi des décisions prises par notre Comité de Direction.

Nous vous offrons, dès à présent, **un salaire très motivant et des possibilités d'évolution** à la mesure de vos ambitions.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
PRIME COMPUTER FRANCE
Direction des Relations Humaines
33, *rue* Fernand-Forest
92150 SURESNES.

PRIME Computer

Matériel et logiciel d'un produit évolué

Notre compagnie, spécialisée en Bureautique et Informatique distribuées recherche pour sa Direction des Etudes

deux ingénieurs

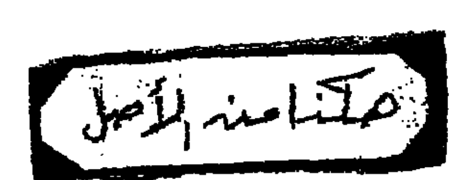
Dans le cadre des relations techiques avec des sociétés extérieures, ils sont chargés :
- de réaliser le support technique et l'évaluation du produit
- d'établir et de maintenir des relations dans le cadre d'une coopération technique internationale.

Cette offre constitue une opportunité pour des ingénieurs ayant 2 à 3 ans d'expérience et désireux d'acquérir une connaissance approfondie sur un matériel évolué et logiciel associé. L'anglais lu est nécessaire. Des voyages occasionnels sont à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 123/1 à Michèle Corbineau BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.



Transac





2 à 4 ans d'expérience des systèmes temps réel

(MITRA, MINI 6, VAX, PDP 11, INTEL)

Nous sommes la société d'ingénierie du logiciel (70 personnes) qui a conçu le premier atelier français de conception de logiciel (SOFTPEN). Nous organiserons votre formation à nos méthodes de spécification, de conception structurées par une approche objets. Vous appliquerez celles-ci dans les domaines de la téléphonie, de l'avionique, du process contrôle,...

Adressez votre candidature sous référence M 72.

LPI. 26, rue du Renard - 75004 Paris

Ingénieurs

confirmés ou 2 à 3 ans d'expérience.
Si vous êtes intéressés par l'un des domaines:

— **SYSTEME TEMPS REEL,**
— **PROCESS INDUSTRIEL,**
— **TELE-INFORMATIQUE,**
— **TRAITEMENT D'IMAGES.**

nous vous proposons de vous intégrer dans notre équipe d'**INGENIEURS SPECIALISES.**

Merci d'adresser C.V. et prétentions à :



9, boulevard Jean Jaurès - 92100 BOULOGNE.

Publival

---

hsd conseil

MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

recherche

consultants

dans les disciplines suivantes :

INFORMATIQUE

Appelés à participer à des missions de Conseil de haut niveau en Informatique et à apporter leur compétence technique dans des interventions d'organisation et de réalisation de systèmes d'information, ils devront à terme, pouvoir gérer des missions pluridisciplinaires.

Les candidats retenus auront une formation d'ingénieur (Grandes Ecoles ou MIAGE) et 2 à 7 années d'expérience en SSCI ou dans une entreprise dotée d'une informatique performante.

GESTION ET FINANCE

Appelés à participer à des missions de diagnostic, de redressement, de conception et de mise en place de systèmes comptables et de gestion, les candidats retenus seront diplômés d'une Grande Ecole de Commerce, auront le niveau DECS et une expérience de 2 à 5 ans en entreprise ou dans un Cabinet d'Audit et de Conseil.

jeunes consultants

Diplômés d'une Grande Ecole d'Ingénieur (X, ECP, Mines ...) et ayant acquis, si possible, une formation complémentaire en gestion (type MBA). Les candidats retenus auront de préférence une expérience de une à deux années.

NOUS OFFRONS : de réelles possibilités de carrière au sein d'une organisation internationale comptant 600 professionnels en France, *une formation régulière et pluridisciplinaire*, des méthodes de travail rigoureuses, une rémunération motivante.

NOUS DEMANDONS : sens du contact, goût du travail en équipe et disponibilité pour des déplacements en province et à l'étranger.

Merci d'envoyer votre C.V. à Marie-Jo MARTIAL
4, avenue Marceau - 75008 Paris

GROUPE
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
(2 000 personnes - 60 filiales)
recherche

AUDITEURS INTERNES

Vous effectuerez des missions de contrôle des procédures, de vérification des comptes, de conseil et d'assistance auprès des filiales notammment en matière juridique et fiscale.

Vous êtes titulaire du D.E.C.S. complet (minimum) et pouvez justifier d'une expérience approfondie en entreprise ou en cabinet.
Vous avez le goût des déplacements.

Adresser C.V. (préciser rémunération actuelle) s / réf. 4163 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220,
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



Consultants en Logistique recherche pour son équipe Optimisation-Logistique

ingénieurs
débutants ou confirmés

en recherche opérationnelle, passionnés par la micro-informatique. Objectifs : participer au développement de nos systèmes micro-informatiques d'**OPTIMISATION ASSISTEE PAR ORDINATEURS**
- **visutour** : pour tournées de livraison
- **productic** : pour plans directeurs de production.

Envoyer C.V. à DIAGMA
75, rue de Courcelles
75008 Paris

SMAbtp

1er Assureur Français du Bâtiment et des Travaux Publics

Dans le cadre de notre développement,
nous souhaitons renforcer notre potentiel technique
au siège à Paris et engager des

Collaborateurs Juridiques (HF)

qui justifieront d'une expérience professionnelle de l'assurance de 3 à 5 ans, après l'obtention de leur Maîtrise en Droit.

Ils devront s'intégrer rapidement à nos différentes branches: Assurance Construction, Auto, Incendie, etc..., soit en polices, soit en sinistres.

Ils seront susceptibles d'évoluer vers des postes à responsabilités, s'ils manifestent de réelles capacités d'encadrement et s'ils sont disponibles géographiquement.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier, accompagné d'une photo et précisant votre salaire annuel sous réf. 84.013.01 LM à **Lévi Tournay** 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Ingénieurs Grandes Ecoles ou Universitaires Option Informatique

SG2: la réponse à votre avenir informatique

Vous souhaitez explorer un secteur de pointe en pleine croissance : L'Informatique.

SG2, premier groupe européen de Conseil et de Réalisation informatique (4 000 personnes - 21 filiales à l'étranger), met à votre disposition tous les atouts du succès.

Sa renommée dans la conduite de projets nationaux d'informatique de gestion vous garantit la possibilité d'appréhender les domaines d'application les plus avancés : bureautique, XAO, monétique, génie logiciel, architecture de réseaux, systèmes experts, intelligence artificielle...

Société de taille internationale, ses structures sont restées souples, composées de petites équipes opérationnelles de haut niveau, où l'initiative individuelle est toujours encouragée.

A tous ces atouts s'ajoutent : une formation permanente, *la prise en charge de réelles responsabilités, une évolution* qui peut être pour les plus performants très rapide, une orientation vers une carrière internationale si vous le souhaitez.

Répondez-nous en envoyant votre dossier de candidature sous référence YR 12 M à



Direction Recrutement
12 - 14 avenue Vion-Whitcomb, 75016 Paris

MANUFACTURERS HANOVER BANQUE NORDIQUE
recherche pour Paris

Assistant du chef comptable

possédant de bonnes connaissances de la comptabilité bancaire (états CCB, etc...) et les méthodes de reporting anglo-saxonnes.
Il devra être capable d'assister le Chef Comptable dans les différents aspects de sa fonction.
Le poste intéressant et varié nécessite la connaissance de l'anglais.



Ecrire ou tél. à Jean Millard Chef du Personnel
MHBN - BP 259 08 75364 Paris Cédex 08.
Discrétion assurée.



Analyste financier
à la chambre syndicale des agents de change

Le Service des Etudes et de l'Information Financières de la Chambre Syndicale de la Compagnie des Agents de Change recherche un jeune cadre financier.

Au sein d'une petite équipe chargée des **admissions des valeurs nouvelles,** nous vous confierons plus particulièrement les dossiers d'introduction des sociétés désireuses d'être cotées en Bourse.

Doté d'une bonne formation économique, juridique et comptable (HEC, Sciences Po Eco Fi, Sup. de Co, ESSEC...), vous possédez une expérience d'au moins 3 ans en tant qu'analyste acquise de préférence au sein d'un établissement financier.

Si ce poste nécessite une **excellente aptitude à la rédaction**, la connaissance du marché des valeurs mobilières et une bonne maîtrise de l'anglais constituent des atouts complémentaires.

Adressez votre dossier complet (lettre manuscrite + C.V. + photo) à notre Conseil, sous la référence 3/AFC/LM, qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM — **Raymond Poulain Consultants** 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS



LUTRANA
EST UN SPECIALISTE
DU PESAGE DEPUIS 50 ANS.

Les techniques les plus sophistiquées sont appliquées à la conception et à la construction pour répondre aux conditions les plus rigoureuses de fiabilité et durabilité.

Spectaculaire en 1982, la percée de LUTRANA se confirme en 1983.

Le responsable du service est appelé à occuper d'autres fonctions.

C'est pourquoi, nous recherchons UN

CONTROLEUR DE GESTION *HF*

Rendant compte au Président de la Société, il aura la responsabilité entière du service, il supervisera la comptabilité générale et développera le contrôle de gestion.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions s / réf. 545 / 195 à
LUTRANA - Service du Personnel
68, avenue Gambetta - 93170 BAGNOLET.

IMPORTANTE SOCIETE
REGION SUD DE PARIS recherche

CONDUCTEURS DE TRAVAUX
EN ELECTRICITE INDUSTRIELLE.

ayant au moins 5 ans d'expérience en préparation, suivi et mise en route de chantiers d'électricité industrielle B.T.

Pour ce poste :
— sens du commandement nécessaire,
— aptitude aux déplacements France et étranger souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions
s/ réf. 1267 à **SIETAM** (SERVICE MONTAGE)
42 / 48, avenue du Président Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON.

Importante Société Industrielle
filiale d'un Groupe Européen, recherche pour la
Direction Financière de son Siège Parisien

l'Adjoint au Chef des Services Comptables et Fiscaux

Le candidat retenu, âgé d'environ 35 ans, disposera d'une solide formation comptable (D.E.C.S., E.S.C.A.E. ou équivalent), complétée par une expérience opérationnelle en milieu industriel.
Ce poste évolutif qui débouchera à moyen terme vers des responsabilités élargies implique la maîtrise de l'outil informatique, de la gestion de trésorerie, de la comptabilité générale, analytique et budgétaire, ainsi que de tous les aspects fiscaux et de la coordination comptable et financière avec les autres sociétés du Groupe.
Une bonne connaissance de l'allemand des affaires et d'excellentes capacités relationnelles seront des atouts importants dans le choix du candidat.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo sous ref. 4164 à **Lévi Tournay**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



GENERAL FOODS FRANCE

Filiale du Groupe Alimentaire Multinational (en France : 1 650 personnes sur 5 établissements, 1,5 milliard de C.A.) recherche pour sa principale unité de production à Montreuil (600 p.) un

Adjoint relations humaines HF

Collaborateur direct du Chef de Département Relations Humaines, vous interviendrez aussi bien dans le traitement des problèmes quotidiens de gestion du personnel que dans des études et réalisations à plus long terme : réduction de l'absentéisme, tableau de bord, information, expression des salariés.

Vous avez une formation supérieure et quelques années d'expérience. Vous êtes mobile et doué(e) pour l'anglais. Sous 2-3 ans, vous serez prêt(e) à prendre vous-même en charge la totalité de la fonction dans l'un de nos établissements. Le dynamisme de notre Groupe, qui développe actuellement de nouveaux produits, vous ouvre des possibilités de carrière.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire souhaité) sous la référence 1/ARE/LM *à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.*

AFCOREM — **Raymond Poulain Consultants** 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Adjoint au Directeur des financements HF

de notre Groupe International, leader sur son marché, le candidat que nous recherchons prendra en charge le SERVICE BANQUE.

En relation fonctionnelle avec les services comptables, il sera responsable

- des problèmes de trésorerie à court terme,
- des prévisions de trésorerie,
- *du contrôle des encours de mobilisations, des frais financiers.*

De formation supérieure, (Sciences Eco, Essec option finances-comptabilité) il aura une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans une entreprise anglo-saxonne.

Une expérience en gestion de trésorerie serait appréciée. L'anglais est souhaité.

Ce poste, basé à Beauvais (60) s'adresse à un candidat de valeur. Il pourra à terme, évoluer vers la direction de ce département.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, salaire actuel et prétentions) sous référence 3531 LM à rscg carrières - 48, rue *Saint* Ferdinand - 75017 PARIS, qui transmettra.

ingénieurs technico-commerciaux

Dans le cadre de *son expansion à moyen terme*, une Société à vocation internationale recherche **COLLABORATEURS DE HAUT NIVEAU** pour ses activités dans le domaine de **L'ENERGIE** et du **GENIE CLIMATIQUE.**

Ils seront chargés de la prospection et du développement des ventes dans les secteurs industriel et tertiaire, et du suivi de la Clientèle jusqu'à la réception des installations. Ils seront secondés par une équipe d'Ingénieurs Chargés d'Affaires et par un Bureau d'Études.

Les postes sont basés à 93200 SAINT-DENIS et impliquent des déplacements.

La rémunération, en rapport avec le niveau des responsabilités, est assortie de divers avantages.

Les candidats seront de préférence titulaires d'un diplôme de l'*enseignement* supérieur et possèderont une expérience minimum de 5 ans dans un poste équivalent. Ils adresseront leur lettre manuscrite avec Curriculum-Vitae et prétentions sous référence 64.305, à

PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

INTERTECHNIQUE
AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche

I - Pour son Service Clients :

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses systèmes de gestion de base de données, système multi-microprocesseurs et périphériques de technologie avancée,

A - INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES (ISEN, ESAM ou équivalent)

(Réf. SC 15) (Options électronique-informatique)
Débutants ou ayant quelques années d'expérience, pour la prise en charge de l'étude des méthodes de maintenance matériel et logiciel - transmissions et réseaux - périphériques et traitement de texte (relations avec les équipes d'études, méthodes et formation).
Lieu de travail : PLAISIR.

B - INSPECTEURS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS (BTS ou DUT)

avec quelques années d'expérience.
1. Pour *renforcer ses équipes Opérations du Service* Clients (Réf. SC 16).
2. Pour développer le support technique (*Réf. SC 17*).
Lieu de travail :
- *RÉGION PARISIENNE, : PLAISIR, PARIS.*
- NORD : LILLE.

C - AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS (BTS - DUT - AFPA)

(Réf. SC 18).
Débutants pour travaux de réparations en laboratoires
Lieu de travail : RÉGION PARISIENNE ou PARIS.

II - Pour son département Télémesure et Systèmes :

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS (Réf. UI 19).

Pour mise au point de matériels hyperfréquences.
Niveau BTS ou DUT souhaité.
Lieu de travail : LES ULIS.

Adresser c.v. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce à la Direction du Personnel

INTERTECHNIQUE B.P. N° 1 - 78374 PLAISIR CEDEX

Moët·Hennessy

Contrôler nos comptabilités

à Paris, New-York, Tokyo ou ailleurs

6000 personnes, 5.7 milliards de F de CA, nous produisons et commercialisons en particulier en France, aux USA et en Extrême-Orient de prestigieux produits : champagne, cognac, parfums, roses...

Activités variées, opérations nationales exportatrices, gestion décentralisée, et... comptabilités en réaménagement pour être compatibles avec les besoins du Groupe.

Pour notre Direction Financière à Paris/l'Etoile, nous recherchons un contrôleur-comptable des filiales qui, en liaison avec nos responsables «consolidation» et les comptables locaux, veillera à la régularité des rapports périodiques, fera évoluer nos procédures et ultérieurement effectuera des missions d'audit comptable.

Jeune diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce, mémorialiste expert-comptable, vous avez une expérience internationale. Anglais courant, disponibilité, ouverture aux mentalités et réalités micro-economiques..., vous serez pour la Direction Financière, notre «ambassadeur-comptable».

Nous vous remercions d'écrire en précisant votre souhait de rémunération, sous réf. 1403 à ERNST & WHINNEY Conseil - 150, Bd Haussmann - 75008 Paris, qui étudiera votre candidature avec soin et discrétion avant de vous répondre.

AFCOREM

Ernst & Whinney Conseil

Contrôleur de gestion à fort potentiel

Nanterre

Une Importante Société *Internationale* en Biens d'Equipement, leader dans son domaine, recherche pour sa Division Commerciale responsable des opérations réalisées en France, Benelux et Afrique Francophone sise à Nanterre, un CONTROLEUR DE GESTION.

Dépendant directement du Directeur Financier localisé au Siège à Lyon *et en liaison étroite avec la Direction Commerciale :*
- il mettra en place les systèmes d'information et les procédures pour une gestion prévisionnelle et budgétaire,
- il établira les budgets et les plans,
- il assurera le suivi de la réalisation des objectifs et en analysera les écarts.

Le poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP de CO...) pouvant justifier d'une expérience réussie d'au *moins 3 ans, si possible dans une fonction similaire, ayant des qualités* de rigueur et de méthode alliées à une grande facilité de contact.

Une bonne connaissance de l'informatique et la pratique courante de l'anglais sont également indispensables.

Le très fort développement de cette société permet une évolution très importante pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prét. sous réf. 309M à
SODERHU - Société pour le Développement des Ressources Humaines
22, rue Saint-Augustin 75002 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Soderhu

LEADER MONDIAL EN INGENIERIE, INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS.

Recherche

CONTRÔLEUR DE GESTION

HEC-ESSEC, SUP DE CO...

2 ans d'expérience minimum, si possible d'AUDIT.
Il a pour mission le suivi d'affaires internationales.
Anglais courant.

Envoyer C.V. et prétentions
SESA, 30 Quai de Dion Bouton
92806 *PUTEAUX.*
Préciser réf. sur enveloppe :
05 LM



Jeune ingénieur spécialisé

Technologies nouvelles

Le Département Ingénierie de 3 M FRANCE *recherche pour renforcer* son service **Systèmes et Technologies Nouvelles,** un Jeune Ingénieur.

Mission :
Il sera chargé de l'étude et de la mise au point de systèmes de mesure, de régulation et de contrôle de *procédé sur les lignes de fabrication 3 M.*

Sa responsabilité incluera le cahier des charges de l'équipement, le choix des matériels et des sous-traitants, l'installation, la mise en route, la rédaction des dossiers de maintenance et les *procès-verbaux d'essai.*

Profil :
Connaissance des systèmes liant la mesure physique, le traitement du signal et l'informatique industrielle.

Anglais indispensable. Lieu de travail : Cergy/Pontoise.

Adresser CV, photo et prétentions
à Bernard KUNERTH sous réf. BK/42.
3 M FRANCE
Boulevard de l'Oise.
95006 Cergy Pontoise Cédex.

3M

média-system

INGENIEURS CONFIRMES

Vous avez un diplôme d'ingénieur en informatique et/ou de gestion et vous avez une expérience positive en réalisation de projets dans les domaines de :
- la banque (prêts - titres - transferts) ;
- l'assurance (individuelle - collective) ;
- la finance (épargne - dépôts - emprunts).

Nous avons des moyens importants en matériel : depuis le *micro jusqu'aux centres I.B.M. et B.U.L.L. des techniques évoluées :* info-service, bases de données, méthodes PAC et MERISE, et un cadre de vie agréable tout proche de PARIS.

La mise en oeuvre de vos compétences et de nos capacités vous ouvre de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser un dossier de candidature au CAM :
Direction du Personnel - bureau 3200 B.P. 16, 94114 Arcueil Cédex.

média-system

CAM
GRANDES MISSIONS, GRANDS MOYENS

S.I.I.
Société pour l'Informatique Industrielle
recherche

CHEFS DE PROJET

Notre cible :
- Réalisation de logiciels complexes en temps réel, automatisme, datacom, graphique...
- Sur des mini-micro-ordinateurs (8, 16, 32 bits).

Votre mission :
- Fabriquer des logiciels de qualité.
- Mais aussi : concevoir et analyser des projets complets.
- Et à terme développer votre propre clientèle.

Votre profil :
- Ingénieur informaticien (2 à 4 ans expér. min.).
- Connaissance d'au moins un langage assembleur et d'un langage évolué (Fortran, C, PASCAL...).

Votre rémunération :
- En rapport direct avec vos résultats.
- *200.000* F/an min.

Adresser lettre + photo + C.V. à : S.I.I., 71, rue Albert, 75013 PARIS.

LES EDITIONS FERNAND NATHAN
recherchent dans le cadre de leur
Département Classique, leur :

DIRECTEUR ADJOINT OPERATIONNEL HF

Il assure les fonctions d'un **EDITEUR DE PRESSE,** chargé de la réalisation et *du développement des revues existantes ou à créer,* destinées en priorité au **monde enseignant,** à savoir, aujourd'hui :

« Le Journal des Instituteurs », « Education enfantine », « Nouvelle Revue Pédagogique », « Documentation par l'image », « Education et informatique ».

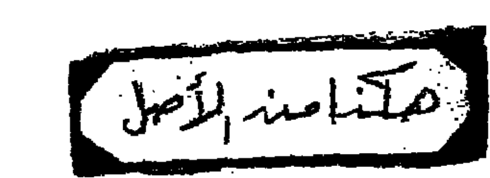
Le candidat, de formation supérieure, allant et passionné, s'intéresse aux problèmes d'éducation et de formation. Il maîtrise tous les aspects de la publication d'une revue.

Avec le responsable de la rédaction :
- en étroite liaison avec le comité de direction du département auquel il participe, il définit les orientations de chaque revue,
- il concourt à la recherche des auteurs et rédacteurs extérieurs et à l'animation *des différents comités de rédaction,*
- il dirige les personnes chargées de la réalisation pratique des revues ; il fixe et fait respecter les plannings de production ; avec les services marketing, il assure la promotion.
- responsable de la bonne gestion des revues, il élabore les budgets et en assure le suivi.

Merci d'écrire, en joignant C.V. détaillé et en précisant votre rémunération actuelle, sous réf. 466 M à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Et si vous nous aidiez à faire progresser notre Direction Administrative et Financière ?

Dans cette perspective, nous recherchons

UN CONTRÔLEUR DE GESTION USINE

Titulaire d'un DECS, possédant une première expérience professionnelle qui lui aura permis de se familiariser avec le nouveau plan comptable, de se confronter aux réalités des problèmes d'application de comptabilité analytique et d'utilisation de l'outil informatique. Il maîtrisera enfin, suffisamment la langue anglaise pour assurer la liaison entre notre Société et notre Société HOLDING.

Adresser votre dossier de candidature avec photo et prétentions sous réf. 106, à la Direction des Relations Humaines de PATHÉ-MARCONI EMI, 2, rue Émile-Pathé, 78400 CHATOU.

HAVAS CONTACT

PATHÉ MARCONI **EMI**

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour missions longues durées (déplacements en famille) FRANCE d'OUTRE MER

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Il sera responsable d'une équipe chargée de l'exploitation et de la maintenance des matériels de réception et d'enregistrement de télémesure.

Il aura une expérience confirmée dans les domaines pré-cités ainsi que de bonnes connaissances :
- des hyperfréquences
- du traitement de l'information
- de la microinformatique.

Il possèdera parfaitement l'anglais technique. Les qualités dont il devra faire preuve sont le sens des responsabilités et du commandement allié à un esprit d'initiative, une autorité naturelle, de la rigueur et de la disponibilité.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 90104 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

prénatal **Prémaman**

Acheteuse Chef de Produits

Nous sommes les leaders de notre secteur d'activité.

Notre développement nous conduit à renforcer notre équipe - achats et nous recherchons aujourd'hui une acheteuse - chef de produits pour notre ligne layette.

Travaillant en étroite relation avec nos stylistes, elle interprète les idées qui lui sont soumises et établit un plan de collection ; à partir de celui-ci, elle sélectionne les produits auprès de nos fournisseurs, français et étrangers, fait fabriquer certains articles, et suit ses produits jusque dans nos magasins.

Ce poste convient à une personne jeune ayant acquis une expérience d'au moins 3 ans à un poste d'acheteuse dans une centrale d'achats ou de chef de produits chez un industriel, et pouvant justifier d'une très bonne connaissance des produits layette et enfant.

La pratique de l'anglais est nécessaire ; la connaissance de l'italien serait un atout supplémentaire.

Ce poste est basé à Paris et nécessite des déplacements tant en France qu'à l'étranger.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 344 84 à notre conseil 61, boulevard Haussmann 75008 Paris



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Excellentes Opportunités pour Fiscalistes

Paris

Un cabinet international de Conseils juridiques et fiscaux en pleine croissance recherche des Fiscalistes.

Les candidats de formation Grandes Ecoles ou Universitaires doivent justifier d'une solide expérience fiscale et avoir plusieurs années de pratique professionnelle au sein d'un Cabinet et/ou en entreprise. Ils auront à effectuer des missions variées d'assistance et de conseil auprès des groupes français et internationaux. Une bonne maîtrise de l'anglais est souhaitée.

Postes à responsabilités avec d'excellentes possibilités de promotion...

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et salaire actuel sous la réf. M 30003 à R. von Raesfeldt TEG 18, place H. Bergson 75008 Paris

Dessein

The Executive Group (France) Management — *division de SYSTEMA*

CABINET DE RÉVISION

Membre d'une association internationale de firmes d'Audit

recherche

CHEFS DE MISSION et JEUNES DIPLOMÉS

(H.E.C., ESSEC, ESC, équivalent).

Les chefs de mission auront une expérience de 3 ou 4 ans dans un milieu international. Les jeunes diplômés seront titulaires du D.E.C.S. avec ou sans expérience professionnelle. La connaissance de l'anglais est souhaitable.

Adresser curriculum vitae à : ANKAOUA GRABLI & ASSOCIÉS, 47, rue de Chaillot, 75116 PARIS.

ECOLES LANGUES-PARIS PROFESSEUR ARABE Tél. 508-08-60. 9-12 h.

Sté d'ingénierie recherche pour applications industrielles

INGÉNIEURS D'ÉTUDES ET DE SYSTÈMES

Connaissances micros.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Expérience micros (motorola, intel...).
Pour contact rapide. Tél. : INFO'ROP 377-42-45, 70, avenue du Gal-de-Gaulle, 94000 CRÉTEIL.

ECOLE AU CENTRE DE PARIS recherche

PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Langue maternelle française licence ou équivalent, dipl. et exp. en français langue étr. (Audiovisuel, etc.), à ts niv. pour adultes. Au courant recherches méthodologiques.
Adresser c.v., photo sous nº 044.675 M REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris 2ᵉ.

ORGANISME DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT PLEIN CENTRE DE PARIS

recherche

AGENT COMMERCIAL (E)

Spécialiste traitement de texte, capable à la fois de pédagogie et de contacts extérieurs clientèle. Très bon salaire et participation.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Sténodactylo expérimentée aimant contacts avec stagiaires de tous âges.

Envoyer c.v. détaillé, photo et prétentions à : SPERI, 12, bd Bonne-Nouvelle, 75010 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE Quartier Etoile, recherche pour remplacement à durée déterminée : 15 mars – 15 août 84 environ

LICENCIÉ (E) EN DROIT

Expérience de quelques années indispensable dans une Sté à vocation commerciale en droit du travail, et des contrats commerciaux.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. et prét. à Mme G. TRESSE ROTHMANS INTERNATIONAL FRANCE 10, rue Hamelin 75116 PARIS.

CABINET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES situé à Paris-7e recherche

RÉVISEURS CONFIRMÉS

- Diplômés de l'enseignement supérieur.
- Ayant acquis une première expérience de la révision et du commissariat aux comptes.
- Souhaitant intervenir auprès de Sociétés appartenant à des secteurs d'activités variés.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à COGERCO, 72, rue de Bellechasse, 75007 PARIS.

S.S.I.I.

recherche pour PARIS et PROVINCE
- INGÉNIEURS COMMERCIAUX.
- CHEFS DE PROJETS.
- ANALYSTES PROGRAMMEURS CONFIRMÉS.
- TECHNICO-COMMERCIAUX SPÉCIALISTES DU TÉLÉ-MARKETING.

Adresser C.V. détaillé à : ANJOU-VENDÉE-INFORMATIQUE 23/25, rue Mouchot, 37000 TOURS.

IMPORTANT CABINET ADMINISTRATEUR BIENS Rech. : CHEF DE SERVICE CO-PPTE 30 ans environ expérience requise.
Envoyer C.V., photo et prétentions à S.E.G.G., 1, place Corneille, 92100 BOULOGNE.

ÉCOLE DES PARENTS RECH.

JURISTE

Expérience, consultations, droit privé. Pour réponse, tél. (travail en équipe 24 h par semaine 4.260 F + 13ᵉ mois).
Envoyer C.V. + Photo à I.S.P., 5, Impasse Bon-Secours, 75011 PARIS.

Société Gestion et Conseil Paris 1ᵉʳ recherche

GÉRANTS DE PATRIMOINE

ayant au moins 10 ans d'expérience. Les candidats retenus auront une large autonomie d'action et de décision, tout en disposant de l'appui d'une équipe dirigeante très compétente dans leur domaine.

Rémunération élevée

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo à SOFAC, 36, rue du Colisée, 75008 Paris, ss réf GP, qui tr. Discrétion assurée.

NOTRE CLIENT EST UN GRAND CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE

Il recherche pour renforcer ses équipes

2 ANALYSTES

- Formation supérieure (MIAGE minimum).
- 5 à 7 années en informatique.
- Expérience encadrement.
- Connaissances CICS-DL1 souhaitées.
- Salaire de départ motivant.
- Nombreux avant. sociaux.

Prière d'adresser C.V. détaillé sous références 03-107 à

SIDE SÉLECTION

11, rue Degas, 75016 PARIS.

VILLE DE CHILLY-MAZARIN (91) Téléphone : 909-10-13 recherche pour bibl. informatisée

1 SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE

Tit. CAFB lecture publique. Env. cand. C.V. à M. LE MAIRE.

Composants grandes séries pour biens d'équipement grand public

FILIALE FRANÇAISE (spécialiste au niveau international) D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL EUROPÉEN, recherche

NÉGOCIATEUR COMMERCIAL EXPORT (Europe surtout)

250.000 F +

Basé à PARIS, il est personnellement chargé de développer les ventes (par marchés) aux FABRICANTS en Europe (ultérieurement dans d'autres pays industrialisés), de rechercher d'autres composants grandes séries compatibles avec l'outil de production PERFORMANT de la Société.
Interface Clients-Usine en Province

POSTE ÉVOLUTIF

BONNE OPPORTUNITÉ POUR
- INGÉNIEUR commercial diplômé électromécanicien, parlant ANGLAIS couramment.
- Ayant l'EXPÉRIENCE DE LA VENTE négociée DE COMPOSANTS (grandes séries) A DES FABRICANTS D'APPAREILS (si possible Grand Public).

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite. C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 7068 à

SC sélection conseil 98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Importante Société d'études et de conception de Moteurs Diesel recherche pour son service ASSISTANCE TECHNIQUE

officier mécanicien

1ère classe Marine Marchande

ou

ingénieur

• Ayant expérience moteur Diesel de plus de 1.000 C.V. • Déplacements fréquents France et Etranger • Qualité de réflexion et bonne connaissance de l'anglais nécessaire.

Envoyer C.V. + photo, s/no 64.552 PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

P.R.B.

ERIN

recherche pour réalisation de logiciel :
- Information industrielle.
- Logiciel de base (mini-micro)

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

Option : informatique, automatique, électronique Débutant à 3 ans d'expérience.

DES DUT INFORMATIQUE

1 à 3 ans d'expérience. Connaissance des matériels MITRA-SOLAR-DEC, langages LTR, FORTRAN, ASSEMBLEURS appréciés.

Les candidats retenus seront convoqués dans les 15 jours.

Ecrire avec C.V. s/réf. 6.473 Axial Publicité, 27, rue Taitbout, PARIS-9ᵉ, qui transm.

ONERA

recrute

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

- Possédant plusieurs années d'expérience en traitement du signal avec orientation « Systèmes » pour études dans le domaine de la mécanique des vibrations aléatoires des structures et en acoustique des lanceurs spatiaux.
- Connaissance du calcul parallèle appréciée.
- Sens physique et esprit de responsabilité.

Adresser c.v. et photo à ONERA, B.P. 72 92322 CHATILLON Cedex.

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS recrute pour son Service des activités économiques et de la formation professionnelle

UN (E) ATTACHÉE (E)

Il sera chargé des relations avec les entreprises.
Il aura pour autre mission :
- La politique de formation prof. du département, bénéficiant pour cela de l'appui du Centre de Ressources de l'Est parisien (CRIDEP).
- La rédaction du bulletin économique départemental.

Une formation à la gestion sera appréciée.

Ecrire M. le directeur des Services départementaux, Hôtel du Départ., 124, rue Carnot, 93007 Bobigny.

Organisme de Services Economiques recherche

ADJOINT DE DIRECTION

(H. ou F.)
Solide formation juridique ou économique (Droit ou Sciences Po.) ainsi qu'expérience 2 ou 3 ans en entreprise sont exigées.

Situation évolutive en fonction de la compétence et de l'efficacité personnelles.

Le poste exigeant que le titulaire soit rapidement opérationnel ne peut convenir à un débutant.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. précis et photo avec enveloppe à votre nom
Ecr. s/nº 7.615 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Swann Formation Logos Paris recrute

DES PROFESSEURS D'ANGLAIS EXPÉRIMENTÉS

Pour formation de haut niveau. Poste plein temps, temps partiel.
Prière tél. : 778-27-62 pour r.-v.

Le Centre Réacteurs et Processus de l'Ecole des Mines de Paris recherche pour FONTAINEBLEAU

UN SCIENTIFIQUE

avec Doctorat pour l'encadrement de son équipe de Dynamique des Fluides
Exp. nécessaire turbulence et méthodes numériques appliquées à la mécanique des fluides.
Env. C.V., M. MARTINON, LDF, Ecole des Mines, 35, rue St-Honoré, 77305 FONTAINEBLEAU.

---

abeille paix

Un des premiers Groupes de l'Assurance recrute pour son département informatique installé près de SAINT-LAZARE

jeunes DIPLOMÉS HF

titulaires d'un diplôme ingénieur ou maîtrise scientifique (mathématiques, physique par exemple).

Une carrière dans l'informatique vous intéresse, le Groupe se chargera de vous donner une solide formation théorique et pratique.

Envoyer C.V., photo et prétent. à N. 3633 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

---

secrétaires secrétaires secrétaires

Secrétaire du directeur général



Une importante société de distribution recherche pour BORDEAUX la secrétaire de son Directeur Général Régional.

Il est demandé :
- une bonne culture générale,
- une expérience de 5 ans minimum dans le secrétariat de direction à haut niveau,
- le sens de l'initiative et de l'organisation,
- une aisance certaine dans les contacts.

Il est proposé :
- la responsabilité d'une employée de secrétariat et des services généraux du siège,
- des contacts nombreux et variés,
- le statut cadre,
- une rémunération de 100 000 F +,
- un environnement agréable.

Merci d'adresser C.V. détaillé, photo, lettre manuscrite en précisant sur l'enveloppe la référence 2870/LM et le nom des sociétés auxquelles vous ne voulez pas que votre offre soit transmise à MEDIA P.A. - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

MAISON DES JEUNES DE LA CULTURE DE SAINT-CLOUD recherche pour accueil, information et secrétariat (dactylo, maquette, reproduction)

UNE SECRÉTAIRE

Alliant compétences pratiques et sens des relations humaines
Salaire brut annuel environ 72.000 F
Env. C.V., M.J.C. de St-Cloud, 14, rue des Écoles, 92210.

---

formation professionnelle



Une carrière dans l'INFORMATIQUE DE GESTION

Le groupe BTE va former des

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

SPECIALISATION EN GESTION DE PRODUCTION

Stage agréé par le Ministère de la Recherche et de l'Industrie

Durée : 30 semaines

dont - Travaux pratiques à mi-temps sur IBM 4331 (COBOL, DOS/VSE, CICS, DL1)
- Stage en entreprise.

Niveau requis : BAC + 3 ou équivalent.

Adresser votre CV à BTE - Stages « Analystes-Programmeurs » - 72, rue Jean Bonal 92250 LA GARENNE COLOMBES - Téléphone 780.72.65

---

représentation offres

Sté de Création d'articles de cadeaux, recherche pour sa clientèle grossiste en province

REPRÉSENTANT

Ayant sens réel commercial de la vente.
Habitant région parisienne, expérience voyages province. Libre obligations familiales. Fixe important + primes. Voiture fournie, frais déplacements payés.
Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo au Nº MO 72699 à Bleu, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra.

DISTRIBUTEUR NATIONAL Produit anglais établi dans les salons de beauté. Maintenant l'introduction en distribution générale.
REFORM COSMETICS, 205 Brentwood Road, Brentwood, Essex, CM 13 3 PH. Tél. U.K. 19(44) 277-811119.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La Ln mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DEMANDES D'EMPLOIS

TECHNICIEN
37 ans, divorcé, bon juriste dans sa branche. Expert judiciaire en automobiles près la cour d'appel région sud de la France, spécialisé dans :

- RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION.
- FRAUDES ET TROMPERIES.
- ESCROQUERIES ET TENTATIVES.
- RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.

Angl. courant, étudierait toute proposition de collaboration salariale à temps partiel (toute région, tout pays).
Ecrire sous le nº T 12.571 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 28 ans, niveau licence angl. et DUT gestion connais. informatique, all., esp. ch. emploi serv. gestion ou administr. commerciale. Libre de suite.
Téléphone : 458-17-33.

31 ans, attachée de direction, 10 ans, responsabilités auprès direction générale, services du personnel et commercial recherche poste haut niveau, connaissant sténodactylo, télex anglais.
Téléphone : 846-04-95.

Couple plus de 30 ans cherche responsabilité de magasin 10 a. expér. ccale, secteur Sud-Est.
Ecrire sous le nº T 44.617 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingénieur CNAM, 42 ans, solide exp. en téléphonie et télématique. Etudie ttes propositions engineering, maintenance et exploitation. Anglais, esp.
Ecrire sous le nº T 044.700 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 25 ans, 6 ans exp. secrét. de direct., cherche poste de préférence milieu presse ou littéraire. Tél. : 229-69-08.

EX-CHEF de PERSONNEL
56 ans, spécialiste relations humaines et sociales et discussions délégués et C.E., accepterait toute proposition temps partiel ou complet Paris ou proche banl. Nord.
Ecr. nº 89.797 Contesse Publicité 20, avenue Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
37 ans, 10 ans expér. en ingénierie et entreprise, recherche poste OUTRE-MER.
Ecr. s/nº 2.971 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

EXPÉR. EXCEPTIONNELLE
(tous médias).
Désire faire plus dans entreprise dynamique comme
RESPONSABLE
DE LA COMMUNICATION
ATG 119, rue de Rome, 75017, PARIS (qui transm.).

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Société de Service, (44 ans)
10 ANS DE TERRAIN, 10 ANS DE DIRECTION

Diplômé du CPA, conception économique libérale.
Rigueur et esprit de synthèse.
Aptitude à choisir et animer les hommes
recherche
Direction d'une moyenne entreprise, ou Division autonome d'un groupe, présentant un projet à caractère de Challenge.

Disponibilité France et étranger (voyages fréquents, voire expatriation).
Anglais courant.

Ecr. nº 89.807 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er qui transmettra.

VOUS AVEZ BESOIN

D'un manager, d'un négociateur de haut niveau, d'un homme de marketing

HOMME 32 ANS, JE VOUS OFFRE
mon expérience commerciale et marketing national et Nord-Américaine.
Je suis prêt à prendre un poste de responsabilités chez vous.

Ecrire sous nº T 044.672 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LA CRISE ? UN FORMIDABLE STIMULANT !

Moment privilégié où se forgent les caractères, où s'affirment les meilleurs...

Cadre supérieur, gestionnaire de formation, généraliste de tempérament. Goût des performances appuyé sur background conséquent. Je suis peut-être votre homme pour gérer, développer, rentabiliser votre entreprise.

ÉCRIVEZ-MOI, NOUS EN PARLERONS.
RÉGIE-PRESSE, Nº T 044.602 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CADRE DE DIRECTION

Formation financière compta. commerciale ESCP, 54 ans, profil esprit jeune dynamique, sens contact responsab. langue anglaise ancien audit expér. domain. variés product. prest. rompu techn. modern. gestion action commerc. caractère. Pragmatique alliant humour rigueur RECHERCHE POSTE. Étudiera toute offre telle relance entreprise, commerce. Région indifférente.
Ecr. s/nº 7.514 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LE MONDE ÉVOLUE
LES FONCTIONNAIRES AUSSI
EN DIRECT
Vous êtes à l'étranger, une école des parents ou une société envisageant la scolarisation d'enfants.
Nous sommes un couple d'instituteurs avec expérience étranger.
DAILLOUX, 24, rue Champ-Gaillard, 71100 CHALON/S-SAONE.
Tél. : (85) 93-01-36.

GÉNÉRALISTE D'ENTREPRISE 36 ANS, HOMME GESTIONNAIRE ET COMMERCIAL confirmé service distribution, animation, offre-savoir faire. gestion marketing, négociation secteurs industrie -immobilier. bâtiment commerce hôtellerie et me contacter 341-05-76.

J.H., 29 ans, formation maîtrise de gestion Dauphine DEA gestion de personnel IESTO-CNAM, stage longue durée dans l'industrie, connaissances informatique anglais, disponible, recherche poste fonction personnel organisation.
Ecr. s/nº 2.984 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vous cherchez le
RESPONSABLE
de votre division export ?
homme de terrain, habitué aux négociations à tous niveaux
Signature déposée à la C.C.I. de Paris, connaissant parfaitement les problèmes de l'exportation, je suis à votre disposition pour un premier entretien.
Ecr. s/nº 2.981 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Chauffeur d'ambassade recherche place Madrid (Espagne). Bon. réf. Ecrire M. DIAZ 26, pl. Vendôme, 75001 Paris.

Réinsertion en France dame française, distinguée, dynamique et en pleine activité, double nat. fr.-all., perf. bil., conn. angl., nomb. années RFA, cours fr. à cadres sup., milieu gouvernemental et interprète rech. sit. Paris, ttes propositions, tous domaines professions libérales.
Ecr. s/nº 2.979 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE-ASSISTANTE DIRECTION
PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS
- Sténo française, anglaise.
- Traitement texte VYDEC, WANG.
- Connaissant italien, espagnol, allemand. 15 ans d'expérience.

Recherche
POSTE RESPONSABILITÉS, PARIS et BANLIEUE EST, RER.
Ecrire à MEKAR, Nº 2888, 112, bd Haussmann, 75008 PARIS qui transmettra.

J.H. 23 ans, Ecole des Cadres recherche premier emploi
Téléphone : 439-00-58.

cours et leçons

MATHS PHYSIQUE
VACANCES DE PAQUES
Stage intensif
du 2 au 7 ou du 9 au 14 avril
MATHS CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris.
Tél. : 236-31-63.

Professeur d'italien bilingue donne cours d'ITALIEN
Tél. : 745-06-94 (matin).

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16).
B.P. 40209 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM)
B.P. 29109 PARIS.

Ch. personne pouvant taper à la machine un manuscrit.
Ecr. s/nº 6.599 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

travail à domicile

Très belle frappe de vos manuscrits, thèses...
750-95-00 et 628-12-62.

villégiature

LOCATION CAP D'AGDE
LANGUEDOC MÉDITERRANÉE
LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS
TARIF SANS SURPRISE
3e SEMAINE GRATUITE
Ecrire AGENCE MERCURE
34300 CAP D'AGDE (C)

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

APPARTEMENTS PRESTIGE
Immeuble neuf
Livrable juillet 1984
3 magnifiques duplex avec grandes terrasses plein sud.

3 P. 95 m² + terrasses 65 m²
4 P. 115 m² + terrasses 118 m²
5 P. 138 m² + terrasses 70 m²

Sur place « Espace Baltard » Rue Berger, face Forum des Halles (14 h-17 h, sauf mercredi et dimanche). Tél. 296-15-63.

5e arrdt

ST-GERMAIN MAUBERT 354-95-10
140 m² CARACTÈRE

MONGE - MAUBERT
STUDIOS, 2 PIÈCES
GRAND STAND., ÉT. ÉLEVÉ.
GARBI. - 567-22-88.

Part. vd petit 2 p., Mouffetard, clair, mans., poutres, équipé. 365.000 F. Visite les 10-12-13. T. 535-12-61 de 13 h à 20 h.

6e arrdt

Saint-Germain-des-Prés
Imm. de caractère, à rénover 3e ét., 17 m². 240.000 F. et 28 m². 280.000 F. Hauteur 2,85 m, mardi de 11 à 18 h. 22, rue de l'Échaudé.

CHERCHE-MIDI
58 m² A RÉNOVER
GARBI. 567-22-88.

9e arrdt

RUE LE PELLETIER
Angle Victoire, dans bel imm., 3e/asc., 6 p. tt cft, 146 m².
Téléphone : 282-03-50.

13e arrdt

GOBELINS 5 P. RAFFINÉ SOLEIL, CALME ET DEGAGÉ. 320-73-37.

15e arrdt

STUDIO et 2 pces tt équipés neuf ds petit imm. rénové, près Pt Mirabeau. Pptaire 590-86-06.

PRÈS CONVENTION RÉCENT
Dble liv., 3 chbres, BALCONS
Box, 1.500.000 F. 531-51-10.

Mº PTE VERSAILLES/ISSY
2-3 P., cft, 75 m², 7e, asc.
Px 520.000 F. 577-96-85.

17e arrdt

45 bis, avenue Villiers
Mº MALESHERBES DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 pces et STUDIOS LUXUEUSE REHABILITATION. Visite lundi-mardi 13 h 30/17 h.

AV. NIEL 5e ÉT., ASC.
GRAND STUDIO tt cft.
Impeccable - 206-15-30.

WAGRAM-VILLIERS. 354-42-70
300 M, GD STAND.

18e arrdt

AVENUE JUNOT
bel appartement av. atelier, tt cft, 150 m² env., terrasse.
Et. Cadalencourt, 254-71-93.

20e arrdt

PYRÉNÉES imm. récent, stand., beau 3 p. refait nf, 6e, asc., park. Pptaire 590-86-06.

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE IMM. STAND. 79
2 pces + gd balcon, vue Paris. Park., cave, frais notaire réduits.
Tél. 350-74-64 ou 334-14-94.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.
Paie comptant, 15e, 7e arrts
APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES. MÊME OCCUPÉS.

Recherche 1 à 3 pièces Paris, préfère rive gauche, avec ou sans travaux.
PAIE CPT chez notaire.
873-20-67 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont DES LOGEMENTS A LOUER
nombreuses LOCATIONS garanties disponibles
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE
PLACE DU CHATEAU
Dans imm. neuf, APPTS de caractère, 3 p., 98 m², 7.040 F + chauffage — 5 p. à partir de 110 m², 8.130 F + chauffage.
Bureau location sur place MARDI de 15 h à 19 h. G.F.F.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES.
889-89-66 — 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P.
LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY - SERVICE
8, av. Messine, 75008-PARIS
APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS — 227-44-44.

locations ventes

LES MAISONS D'ASNIÈRES

28 maisons terrasse près de PARIS.

Habitables immédiatement.

Bail 3 ans avec promesse de vente.

Rens. et visite sur place, angle av. de la Redoute et rue Emile-Zola.

Sam., dim. de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h.
Lundi de 13 h à 18 h.

Téléphone : 799-85-45.

Et Boutique OCIL : 522-22-22.

villas

DOHEM Le Constructeur Partenaire
vous propose de réaliser ensemble votre résidence dans une des plus belles région de France (Le Luberon)
Renseignements, documentation gratuite
DOHEM - Le Louvier - Sainte Croix à Lauze
04110 REILLANNE - Tél. : (92) 76.46.16

STE-MAXIME vue panoramique GOLFE ST-TROPEZ villa 7 P., jard., Pptaire 590-86-06.

PRÈS GRASSE (06)
Villa 130 m², plus garage, terrain complanté 2.000 m². Exposition agréable, sans intermédiaire. Prix souhaité : 900.000 F. (93) 07-39-69 H.B.

VEND BELLE VILLA
au bord du Doubs, pour rendez-vous, tél. (29) 58-38-29.

hôtels particuliers

NEUILLY, BD M. BARRES
EXCEPTIONNEL
HOTEL PARTICULIER
A vendre libre - Env. 900 m², jardin et garage. Usage habitation exclusivement. Offre :
AGENCE HAVAS-S 950
28, rue des Grandes-Arcades, 67081 STRASBOURG CEDEX.

pavillons

Particulier vend cause départ :
pavillon année 1979
Situé dans impasse privée, très calme, à Nanterre 92, proximité Rueil.
Sous-sol total : garage, cave, buanderie, chaufferie chauffage au gaz.
Rez-de-chaussée : salon, salle à manger à deux niveaux 40 m² avec cheminée, cuisine aménagée, chbre av. s. d'eau, w.-c.
Etage : 3 chambres avec rangements, salle de bs et w.-c.
Terrain 440 m².
A proximité : écoles, transports, commerces.
Prix : 1.150.000 F.
Tél. : 724-69-66
à partir de 19 heures.

propriétés

VENDS Hérault, vallée ORB, 40 km mer. MAISON, jardin châtaigneraie attenante : 1.100 m².
Téléphone : (67) 95-85-43.

VENDS
15 km Avignon. Centre village. Maison de maître
13 pièces + grands combles aménageables, 3 salles d'eau. Garage 2 voitures.
Chauffage central, patio intér.
PRIX : 900.000 F.
Téléph. bureau : 364-07-19.
Domicile : 337-60-65.

PROVENCE LUBERON
A 3 km d'APT, bastide 18e + 4 ha. de terrain-comp.
10 pces + grenier, piscine site superbe, soleil, prix total : 820.000 F.
SAINT-SATURNIN-D'APT
A 1 km du village confortable propriété com. salon cheminée, séjour, 4 chbres + loggia avec piscine sur 5.000 m², garrigue. Plein sud vue à 180°. Prix total 1.070.000 F.
AGENCE S.I.L.A.
N.G. LAJOUVEIGNE
PL. DE LA BOUQUERIE
84400 APT
Téléphone : (90) 74-38-89.

PERIGORD, propriété caractère, habitable, 15 ha. source, 550.000. Cab. Jargeau 47500 Libos (53) 71-01-28.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être LA PROPRIETE que vous recherchez

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

A PARTIR 80 F PAR MOIS
DOMICILIATIONS RC, RM, SARL
TOUS SERVICES - 541-32-02.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét. télex
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92
Secrétariat, téléphone, télex loc. burx meublés, Boulogne, démarches, constitution stés.
ACTE 92 - 603-38-32.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ELYSEES
140 F à 340 F PAR MOIS
CIDES - 723-82-10

BUSINESS BURO
Loue bureaux individuels et sièges. 346-00-55.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Téléph., Télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.
ACTE : 562-66-00.

Plein centre Paris, quartier La Boétie, un bureau à louer, + téléphone, secrétariat, - etc...
Tél. : SADORC — 265-50-48.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F S.A.R.L. 180 F.
Constitution rapide de Stés
G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e : 585-66-11, 54, r. de Crimée, 19e, 607-62-00.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX.
Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.
Acte S.A. 359-77-55.

VOTRE SIEGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de Sociétés Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50.

fonds de commerce

Ventes

A vendre cause retraite, maison avec fonds de commerce ALIMENTATION GENERALE (magasins + tournées) BAR - TABAC (licence IV) dans commune en pleine expansion, prox. Aurillac, tr. bon C.A. Tél. (71) 46-30-66, apr. 20 h.

Le Monde

économie

Ouverture du Festival international son et image

Le Festival international son et image 1984 ouvre ses portes au public du 14 au 18 mars au CNIT de la Défense à Paris. Trois journées, les 11, 12 et 13 mars, auront précédemment été réservées aux professionnels. Le Salon est consacré, comme chaque année, à la haute *fidélité et* au son, mais l'accent est mis en 1984 sur la vidéo (lire page 21 l'article d'André Dessot dans « le Monde de l'économie ») et sur l'informatique individuelle. Différentes animations auront lieu sur place grâce à un système de télévision par câble reliant plusieurs stands.

La majorité des éditeurs de programmes vidéo ont refusé de se joindre au Festival et ont organisé, du 10 au 12 mars, un premier Salon vidéo, réservé aux professionnels, au Palais des Congrès, à Paris.

1983 : année de rupture

Pour la première fois en 1983, les ventes de matériels électroniques au grand public ont baissé. La rigueur n'a pas épargné ce secteur dont l'activité progressait régulièrement de 15 % par an en volume les années précédentes. Le marché apparent a baissé en moyenne de 9 % (15,6 milliards de francs). La quasi-stabilité des prix, + 3,3 % pour la radio, – 1,6 % sur le téléviseur et + 0,9 % pour les autres appareils, n'a pas suffi à attirer la clientèle (1).

Le premier fait marquant de l'année est la chute des ventes de magnétoscopes (– 28 %) et plus encore de caméras vidéo (– 37 %). La redevance imposée sur ces matériels et l'inquiétude du public sur la pérennité des standards actuels (avec l'annonce de matériels 8 mm) expliquent l'attitude des consommateurs. S'y ajoutent bien entendu le blocage de Poitiers (octobre 1982) et, depuis, la mise en place d'une procédure « sélective » de dédouanement. Le magnétoscope, en tout cas, a été jugé comme l'appareil le moins indispensable; celui dont le Français se passe en premier lors d'une baisse de son pouvoir d'achat. Le débat sur la liberté soulevé en 1982 à propos du magnétoscope mériterait un nouvel examen à la lumière des chiffres de 1983...

La régression du marché s'est fait ressentir durement chez les industriels du secteur dont les résultats seront pour beaucoup négatifs. C'est le cas pour Thomson. Pourtant les fabricants hexagonaux ont résisté puisque leurs livraisons ont crû de 1 %, les importations fléchissant de 10 %. Cette performance, qui laisse prévoir que des parts de marchés ont été regagnées sur les concurrents étrangers (contrairement à ce qui s'est passé dans l'électroménager), se double d'une croissance des exportations (y compris les réexportations de matériels importés puis transformés) de 28 %. Toutefois, *« le taux de pénétration »* reste de 52 %, et la balance commerciale déficitaire de 6 milliards de francs : on est loin de l'équilibre.

Paradoxalement, la rigueur aura somme toute été favorable aux industries produisant en France. Ce résultat, guère prévisible, s'explique en partie par la montée du yen. Ce sont les importations en provenance du Japon qui ont fléchi le plus sensiblement (– 18 %). La part du Japon dans les importations est revenue de 42 à 38 %. Les fabricants nippons ont tiré les conclusions de cette évolution des changes qui leur est et leur sera défavorable. Ils cherchent à multiplier leurs installations sur le Vieux Continent : les pouvoirs publics français sont saisis d'un nombre impressionnant de demandes de construction d'usines. 1983 a prouvé en effet qu'il devient de plus en plus économique de fabriquer du matériel électronique grand public en France. Est-ce la fin du mouvement de délocalisation en Asie du Sud-Est ? – E. L.B.

(1) Les chiffres fournis par le Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques sont encore provisoires.

De – 50 % à + 64 %

(Nombre d'appareils vendus en France, en 1983)

	Ventes (en milliers)	Evolution 1982-1983
VIDEO		(%)
Téléviseurs couleur	1 970	– 10,4
– Téléviseurs noir et blanc	600	– 19
Magnétoscopes	480	– 28
Caméras vidéo	37	– 37
AUDIO		
– Chaînes hifi	910	– 17
– Amplis-tuners	17	– 50
– Combinés non portables	188	– 20
– Amplis et pré-amplis	705	– 15
– Tuners	620	– 10
– Platines cassettes	770	– 10
– Enceintes	1 830	– 17
– Platines disques	665	– 20
dont audio-numériques	35	N.D.
– Magnétophones cassettes	915	– 25
– Electrophones	400	– 15
– Radio-réveils	1 300	0
– Radio-magnétophones portables	1 750	0
– Autoradios	2 250	+ 13
– Appareil type « walkman »	650	+ 30
INFORMATIQUE		
– Jeux vidéo	300	+ 50
– Ordinateurs domestiques	180	+ 64

L'INFORMATIQUE DOMESTIQUE

Une norme européenne ou japonaise ?

Philips et Thomson se mettront-ils d'accord sur une norme commune dans l'informatique domestique ?

Le groupe néerlandais pourrait adopter la norme du futur ordinateur MO5 de Thomson en échange du choix par ce dernier du vidéodisque de Philips. Cet accord a été l'objet principal de la visite de M. Fabius à Eindhoven en février dernier.

Le MO5, dont un prototype vient d'être achevé, doit venir compléter le TO7 de Thomson dans le bas de gamme. Un troisième appareil, cette fois-ci de haut de gamme, est en préparation. D'un prix d'environ 2 000 F, le MO5 doit être lancé en France grâce aux émissions d'initiation à l'informatique que TF1 doit diffuser à partir du mois d'octobre à des heures de grande écoute (les mardis à 21 h 30 et les samedis à 13 h 30). La France souhaite réitérer l'opération lancée par la BBC en Grande-Bretagne qui, outre son succès télévisuel, a permis de vendre 2 millions de micro-ordinateurs du constructeur local Accord en deux ans et demi.

Pour l'heure, Philips a répondu négativement, acceptant de retenir les normes du MO5 pour le seul marché français. Le relatif échec du standard V2000 dans les magnétoscopes a coûté cher, et on en a tiré les leçons à Eindhoven. Le numéro un de l'électronique européenne semble donc s'orienter vers la « norme du plus fort » dans plusieurs domaines. Ne vient-il pas d'adopter celle d'IBM dans les ordinateurs de bureau ? En matière d'informatique domestique, Philips négocie... avec les Japonais.

Le Japon, efficace dans les matériels, éprouve des difficultés à développer des programmes aussi attractifs et aussi divers que ceux des Occidentaux. Pour pallier cette pénurie, tous les fabricants japonais ont adopté une norme commune, appelée MSX, de façon qu'un logiciel développé sur un appareil s'adapte sur tous les autres. Il s'agit d'une véritable arme de combat contre les Américains.

Si Philips retenait le MSX, l'Europe basculerait et Thomson se retrouverait bien seul. Inversement, adopter le MO5, c'est reprendre le risque pris avec le V2000. Philips fera-t-il le pari ?

POCLAIN DOIT DE NOUVEAU FAIRE APPEL A SES ACTIONNAIRES

Poclain, le numéro un mondial de la pelle hydraulique pour travaux publics, doit de nouveau faire appel *à ses actionnaires. La conjoncture* ayant été beaucoup plus mauvaise que prévu (baisse de 30 % du marché français en 1983), le plan de redressement arrêté au début de l'an passé s'avère largement insuffisant. Les 252 millions de francs apportés en 1983 au capital, les 240 millions de prêts à long terme obtenus et les quelque 600 suppressions d'emplois prévues (sur un effectif de 6 500 personnes) ne permettent plus d'espérer un retour à l'équilibre. Poclain a perdu 198 millions de francs l'an passé après 283 millions de francs en 1982, son chiffre d'affaires ayant stagné (2,9 milliards de francs).

En conséquence, le groupe va diviser par deux la valeur de son capital pour le ramener à 204,74 millions, avant de l'augmenter (de 260 millions au maximum) par appel aux actionnaires. Le groupe américain Case-Tenneco (qui détient 40 % du capital) pourrait porter sa participation à 45 % tandis que le pool bancaire (propriétaire de 26 %) pourrait à cette occasion obtenir une minorité de blocage. En revanche, il semble que ni la famille Bataille (qui a fondé l'affaire) ni les autres actionnaires ne désirent suivre. Parallèlement, le groupe cherche à obtenir de nouveau prêts à des conditions favorables.

Le plan industriel annoncé à l'automne (*le Monde* du 25 novembre 1983) ne devrait pas être modifié à l'exception de la filiale Poclain hydraulique (1 200 personnes), dont le groupe ne voulait plus supporter seul la charge. De nouveaux partenaires pourraient intervenir en ce qui concerne deux usines de l'Oise, Crépy (centrales hydrauliques) et Verberie (moteurs), Poclain conservant celle d'Orlencourt (Vézins, près de Compiègne), où il serait prévu soixante suppressions d'emplois supplémentaires.

Le groupe, qui observe une reprise des marchés étrangers, espère, cette fois, parvenir à un équilibre d'exploitation au second semestre.

Pour écarter la concurrence de CIT-ALCATEL

LES ÉTAS-UNIS ACCORDENT A CHYPRE UN CRÉDIT EXCEPTIONNEL

Washington *(AFP)*. – La banque fédérale d'export-import des Etats-Unis (Exim-Bank) a accordé des conditions exceptionnelles de crédit à Chypre afin de permettre à une entreprise américaine d'obtenir un important marché de matériels de commutation électronique. Le contrat a ainsi échappé à CIT-Alcatel (groupe CGE). La firme française se refuse pour le moment à commenter cette information.

Les conditions de crédit accordées à Chypre – a précisé le président de l'Exim-Bank – sont destinées à *« contrer un financement déloyal de ce marché par la France »*.

L'Exim Bank, institution publique américaine, a offert à son partenaire un crédit à 7,62 % sur vingt ans. Les premiers remboursements ne seront faits que dix ans après la signature du contrat, qui atteindrait quelque 25 millions de dollars (200 millions de francs).

La « fusionnite » pétrolière aux États-Unis

MOBIL OIL RACHÈTE SUPERIOR OIL

Le groupe Mobil Oil, deuxième producteur de pétrole des États-Unis, va prendre le contrôle d'une autre société américaine, Superior Oil, la plus importante des compagnies indépendantes, qui ne raffinent ni ne commercialisent directement leur production. Mobil paiera 5,5 milliards de dollars (44 milliards de francs) pour l'ensemble des actions de Superior, à raison de 45 dollars par action.

Cette décision met fin à des mois de négociations entre Mobil et les membres des familles Keck et Day, qui possèdent 22 % du capital de Superior.

L'opération, qui intervient après des fusions de Getty Oil avec Texaco et de Socal avec Gulf Oil, est l'une des dix plus importantes dans l'histoire des États-Unis. (*Le Monde* du 7 mars.)

LES NÉGOCIATIONS AGRICOLES EUROPÉENNES

Le projet de compromis présenté par M. Rocard prévoit une réduction en deux étapes de la production laitière

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – M. Rocard, ministre de l'agriculture et président en exercice du conseil des ministres des Dix a présenté le 11 mars à ses partenaires un projet de compromis sur la fixation des prix pour la prochaine campagne et le réforme de la politique agricole commune (PAC). Bien accueilli en règle générale, le document français propose notamment une baisse de prix (exprimée en ECU) pour plusieurs produits, et un système à mettre en place afin de parvenir à une réduction sensible de la production laitière dans la CEE. M. Rocard devait faire un rapport, dans la journée du 12 mars, aux ministres des affaires étrangères qui se réunissaient également à Bruxelles sur les incidences financières du plan de réduction des montants compensatoires monétaires (MCM) appliqué par l'Allemagne fédérale.

La diminution de 1 % envisagée pour les céréales, le sucre, les viandes, les vins de table et l'huile d'olive, n'aura pas de conséquences sur les prrix français. Compte tenu des MCM appliqués actuellement par la France et le transfert des montants ouest-allemands vers les autres Etats membres, le gouvernement dispose d'une marge de 8 % à 9 % pour procéder aux ajustements qu'il souhaite. En ce qui concerne les pays à monnaie forte (RFA, Pays-Bas, Royaume-Uni) la proposition française a au contraire pour effet de réduire les prix garantis dans ces pays.

Le plan laitier de M. Rocard comprend deux phases. Pour la campagne 1984-1985 et la suivante, les livraisons sont limitées à 98,8 millions de tonnes (97,2 millions proposés par la Commission européenne) ; 3 % (soit 750 000 tonnes pour la France) du total attribué à chaque gouverneent puisse faire face aux situations particulières (producteurs ayant investi récemment, épizzotie, conditions climatiques, etc.

Toutefois, pour compenser le coût supplémentaire que va entraîner cette production supérieure à ce que souhaitent les Britanniques, et surtout les Néerlandais, il est prévu de relever la taxe de coresponsabilité de 2 % à 3 % du prix indicatif du lait. Pour les trois années suivantes, les quantités bénéficiant de garanties de prix devront tomber à 97,8 millions de tonnes. S'agissant de la nature des quotas, le projet laisse le choix : attribution par exploitation ou par laiterie.

Pour le reste, le schéma de compromis de la France reprend les propositions de la commissions : supertaxe de 75 % du prix indicatif pour les quantités dépassant les quotas alloués (au-delà de 8 tonnes par hectare au lieu de 15 tonnes souhaités par Bruxelles), suppression de l'aide à la consommation de beurre au Royaume-Uni, et taxe sur les matières grasses végétales.

L'ensemble des propositions françaises a pour conséquence de dépasser de 4,5 milliards de francs les crédits inscrits en 1984 pour le soutien de la PAC (110 milliards de francs).

Ce suffrage prend cependant en compte les recettes envisagées au titre de la perception de la taxe sur les matières grasses (1 milliard de francs en 1984 et 4 milliards en 1985). Or, M. Kiechle, le ministre de la RFA, a rappelé que son gouvernement y était opposé de manière catégorique. Les Néerlandais, les Britanniques et les Danois partagent la même opinion.

Le projet de M. Rocard soulève d'autres réticences, moins marquées il est vrai, chez son partenaire allemand. M. Kiechle a aussi souhaité que la période d'adapatation dans le secteur laitier soit limitée à un an.

Les autres délégations, notamment britannique, se sont montrées très prudentes en se bornant à formuler des appréciations de portée générale.

En tout état de cause, le coût financier reste la clé du compromis. C'est la raison pour laquelle M. Rocard a concentré les discussions sur l'affaire des MCM. Du côté français et allemand, on soulignait les progrès accomplis, alors que la délégation britannique, pour sa part, semblait plutôt pessimiste. Outre la dépense supplémentaire qu'occasionnera le transfert (de trois points en principe) des MCM allemands en 1984, la question reste posée pour l'année prochaine. En 1985, la RFA a prévu une réduction de ses montants de cinq points. La perte en revenus pour les agriculteurs allemands devra être compensée par des aides directes qui prendront la forme de subventions communautaires et de dégrèvements de TVA. Les Allemands n'entendent pas prendre un engagement sur une période pendant laquelle seront consentis les allègements fiscaux (deux à trois ans selon les Français).

L'intention de M. Rocard était de présenter également aux ministres des affaires étrangères le coût de la réforme du Marché commun du lait.

Dans ces deux domaines, l'objectif reste de demander au Conseil européen, la semaine prochaine, de trancher.

MARCEL SCOTTO.

● **Baisse du revenu des agriculteurs britanniques.** – Le revenu des agriculteurs britanniques a baissé de 15 % en 1983, indiquent les statistiques du ministère de l'agriculture de Grande-Bretagne. La production a atteint 11,5 milliards de livres (146,6 milliards de francs). – (AP.)

SOCIAL

Les partenaires sociaux signent la convention sur le nouveau régime d'assurance-chômage

Avec la mise au point de la *convention sur le nouveau régime d'assurance-chômage*, le 24 février, qui a été finalement signée par tous les partenaires sociaux le 29 février, les contours de l'UNEDIC nouvelle manière se précisent.

Ainsi le texte définitif précise dans quelles conditions un chômeur en cours d'indemnisation à l'âge de cinquante-sept ans et six mois continuera, ou non, à bénéficier du versement d'une allocation. Si la fin de son contrat de travail est intervenue à la suite d'une démission, s'il bénéficie d'une pension de retraite à caractère viager et, plus encore, si le licenciement est intervenu pendant la durée d'application d'une convention FNE (Fonds national de l'emploi) de préretraite signée par son entreprise, le cas du chômeur indemnisé sera soumis à la commission paritaire de l'ASSEDIC compétente, où les représentants du patronat disposent de 50 % des voix.

Introduit par les partenaires sociaux, cet élément n'est pas aussi anodin qu'il y paraît. Les conditions arrêtées par l'UNEDIC pour l'indemnisation du chômage sont en effet plus favorables, à partir d'un certain niveau de salaire, non seulement que le mode de calcul retenu pour l'allocation de base (40 F par jour et 42 % du salaire de référence), mais aussi que le revenu de subtitution versé par le FNE – et maintenant par l'Etat – au titre du départ en préretraite.

Nombreuses sont les personnes qui s'étaient rendues compte de cet avantage, qui apparaissait d'ailleurs très bien à la lecture du graphique que nous avons publié (*le Monde* du 28 février). Plusieurs d'entre elles, à qui on proposait de quitter l'entreprise dans le cadre d'une convention FNE, se livraient à un rapide calcul et en concluaient qu'il était préférable d'être licencié.

Désormais, sans être interdite, cette possibilité se trouve singulièrement limitée. Il faudra s'en remettre au jugement, toujours aléatoire, d'une commission paritaire, qui appréciera en fonction du dossier, deux ans et demi après la décision de l'intéressé, en faveur de la préretraite ou du licenciement. Bien des licenciés âgés de cinquante-cinq ans hésiteront à prendre un tel risque.

Par-delà l'aspect réglementaire de la décision des partenaires sociaux, il est toutefois permis de s'interroger sur l'une de ses conséquences. En effet, selon que le chômeur de cinquante-cinq ans ou plus fera partie d'un licenciement collectif accompagné d'une convention FNE ou qu'il sera individuellement privé d'emploi, il ne sera pas indemnisé de la même façon. Ce qui revient à admettre que rares seront, à l'avenir, les salariés privés d'emploi à plus de cinquante-cinq ans pris en charge par l'UNEDIC, tous devenus préretraités à la charge de l'Etat. A l'inverse, ne subsisteront plus dans l'UNEDIC, à cet âge, que des chômeurs inscrits de longue date, qui recevront progressivement des allocations de fin de droits, puis percevront ensuite la nouvelle allocation de solidarité, elle aussi à la charge de l'Etat. Ainsi, alors que les nouvelles dispositions de l'assurance-chômage se révélaient plus favorables pour les chômeurs âgés, la convention signée le 29 février en limite singulièrement le bénéfice au point de renforcer le rôle de la solidarité d'Etat.

Par ailleurs, le tableau que nous avons publié (*le Monde* du 28 février) sur les durées d'indemnisation nécessite une clarification à propos de la situation actuelle et nouvelle des chômeurs ayant travaillé six mois au cours des douze derniers mois. Alors que, dans l'ancien système, ces chômeurs étaient indemnisés selon une seule règle, ils sont désormais partagés en deux groupes. L'un, sous la condition de six mois de travail au cours des douze derniers mois, se situe dans le prolongement de l'ancien dispositif, quoique moins favorable. L'autre, complété par la condition de pouvoir justifier de dix années de cotisations au cours des quinze dernières années, est assimilé à la catégorie des chômeurs ayant travaillé douze mois au cours des vingt-quatre derniers mois, aux durées d'indemnisation plus longues quoique réduites.

Pour ces chômeurs, l'avantage n'est donc pas négligeable, et il n'apparaissait pas dans notre tableau, qui, s'il présentait la mesure, n'en signalait pas la nouveauté. M. Antoine Faesch, le négociateur de FO, qui nous a adressé une lettre à ce sujet, insiste sur cette particularité du nouveau dispositif. Il s'agit, écrit-il, de « *la principale des mesures nouvelles proposées par Force ouvrière, qui améliore le régime en ce sens qu'elle permet à des salariés privés d'emploi, qui en dernier lieu n'ont travaillé que six mois, de bénéficier des mêmes durées d'indemnisation que ceux qui justifient de douze mois de travail* ».

A. Le.

Attente dans le spectacle

La situation particulière des artistes et des techniciens du spectacle, qui ne sont payés qu'au cachet pour une période limitée dans le temps dont sont exclues les répétitions ou les préparations, en fait de « gros utilisateurs » *des ASSEDIC. Comme a pu le dire M. Jack Ralite, ministre de l'emploi, le 9 mars, leurs moyens d'existence* « reposent en France sur un système qui fait des Assedic pratiquement l'un de leurs tout premier employeur ».

Faute, dans un premier temps, d'avoir tenu compte de cette spécificité, le gouvernement s'était attiré la colère des professionnels du spectacle, lors de la publication du décret de novembre 1982 qui prévoyait un certain nombre d'économies pour le budget de l'UNEDIC.

Pareille mésaventure pourrait se reproduire, aujourd'hui, avec les dispositions arrêtées par les partenaires sociaux pour le fonctionnement du nouveau régime d'assurance-chômage. Au cours de leur première réunion, au sein de la commission paritaire de l'UNEDIC, les administrateurs se proposaient, en effet, de considérer les travailleurs intermittents du spectacle comme salariés précaires, c'est-à-dire que, ayant travaillé trois mois au cours de l'année, ils seraient indemnisés pendant une période équivalente, sans espoir de l'être à nouveau pendant deux ans.

La profession a manifesté son émotion à l'annonce de cette décision qui a été finalement « suspendue » *le 8 mars afin de se donner le temps de rechercher une solution plus satisfaisante.*

Reste à savoir comment il est possible de régler cette question délicate quand on sait que les cotisations versées à l'UNEDIC par les professionnels du spectacle représentent moins du quart de ce qu'ils perçoivent en indemnités. Pour sa part, M. Jack Ralite propose l'organisation d'une « table ronde » rassemblant toutes les parties intéressées pour faire « l'inventaire de toutes les sources de financement envisageables ».

● **Les suppressions d'emplois chez Sulzer.** – Sur la foi d'un communiqué du groupe suisse Sulzer, nous annoncions, dans nos éditions datées du 9 mars, que sa filiale française, la Compagnie de construction mécanique Sulzer, allait supprimer cinq cents emplois. La société précise que son programme de suppressions d'emplois s'étale entre juillet 1983 et avril 1984 et ne porte que sur trois cent cinquante personnes. Du fait du rapatriement du siège à Mantes (Yvelines), cent cinquante licenciements ont été déjà effectués. Il reste deux cents mises à la retraite à réaliser (FNE) pour ramener les effectifs à mille cinquante.

● **Conflits en janvier 1984 : augmentation des effectifs ayant cessé le travail, baisse des journées perdues.** – Le ministère des affaires sociales indique, dans un communiqué publié le 9 mars, que, par rapport à décembre 1983, les effectifs ayant cessé le travail se sont accrus de 8,5 % en janvier 1984, mais que, en revanche, le nombre des journées individuelles perdues – 139 873 – a baissé de 22 % (179 173 un mois plus tôt).

L'ACTION DES COMITÉS LOCAUX POUR L'EMPLOI VA ÊTRE COORDONNÉE

Le 9 mars, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a annoncé qu'une instance nationale, animée par M. Jacques Badet, allait être mise en place pour coordonner l'action des trois cents comités locaux pour l'emploi (CLE), créés par voie législative en 1981.

Cette nouvelle instance, qui sera rattachée au ministère chargé de l'emploi, figurait parmi les propositions contenues dans le rapport qu'a présenté M. Jacques Badet, député de la Loire, en janvier 1984. Les comités locaux pour l'emploi ont pour mission d'assurer la concertation et la cohérence, dans les bassins d'emploi, des politiques actives en faveur du développement économique et industriel.

Au moment où il s'agit de mettre en œuvre les restructurations industrielles, ces comités, où l'on retrouve les « *acteurs sociaux locaux* », devraient bénéficier d'une impulsion nouvelle qui pourrait ainsi être donnée par cet effort de coordination nationale. En outre, une circulaire précisera aux commissaires de la République les modalités du soutien aux initiatives locales, dont fait partie le programme doté, en 1984, de 216 millions de francs, qui va être réorienté vers les activités productrices, après avoir été utilisé pour la création d'emploi d'intérêt social ou collectif.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Ericsson : bénéfices en hausse de 30 %.** – Le groupe suédois Ericsson, spécialisé dans l'électronique et les télécommunications, a réalisé en 1983 des profits (avant impôts) de 1,76 milliard de francs, en hausse de 30 % sur 1982. Ses ventes ont crû dans la même proportion à 25,24 milliards de francs. Les lourdes pertes aux Etats-Unis et les difficultés au Brésil, ont été compensées par les succès obtenus avec les centraux téléphoniques en Asie

● **Philips : bénéfices en hausse de 49 %.** – Le groupe néerlandais Philips a annoncé, pour 1983, des bénéfices après impôts, de 647 millions de florins (1,77 milliard de francs), en hausse de 49 % sur 1982. Son chiffre d'affaires a atteint 46,2 milliards de florins (126 milliards de francs), en hausse de 7 %. Ces résultats très favorables proviennent, selon le groupe, de la reprise en Amérique du Nord et du prix du dollar.

Énergie

● **En 1983, le nucléaire a fourni 48,3 % de la production d'électricité en France.** – EDF a produit, l'an passé, 283,4 milliards de kilowattsheure, soit 6,4 % de plus qu'en 1982. De ce total, près de la moitié (137 milliards de kilowattsheure, soit 48,3 %) provenait des centrales nucléaires, contre 38,7 % en 1982 et 23,5 % en 1980. Les centrales thermiques classiques (fuel et charbon) ont fourni 26,8 % du total (34,6 % en 1982) et l'hydraulique 24,9 %, contre 26,7 % en 1982.

Étranger

ITALIE

● **Réduction du déficit de la balance commerciale.** – Le déficit de la balance commerciale italienne s'est nettement réduit en janvier, se chiffrant à 1 017 milliards de lires (5 milliards de francs), contre 2 610 milliards de lires en janvier 1983 (13 milliards de francs). En décembre 1983, ce déficit avait atteint 1 912 milliards de lires (9,5 milliards de francs). Le résultat de janvier est dû à une augmentation sensible (+ 18,1 %) des exportations, se situant à 10 326 milliards de lires. Les importations ont diminué très légèrement (– 0,1 %), représentant 11 343 milliards de lires. La reprise des exportations a intéressé surtout les secteurs du textile et de la confection, les moyens de transport, les industries mécaniques, mais aussi l'orfèvrerie et les appareils de télécommunications. – (*AFP.*)

RFA

● **Reprise des commandes à l'industrie.** – Les commandes passées à l'industrie ouest-allemande ont repris en janvier, ayant augmenté de 2 % (en prix réels corrigés des variations saisonnières), après avoir reculé de 1 % en décembre. Sur une période de deux mois (décembre-janvier par rapport à octobre-décembre), elles ont augmenté de 2,5 %, celles d'origine nationale ayant progressé de 3 % et celles provenant de l'étranger de 1,5 %. Cependant, selon les derniers chiffres de l'Office fédéral de statistiques, le PNB ouest-allemand, qui avait reculé de 1,1 % en 1982 et de 0,3 % en 1981, s'est accru de 1,3 % en 1983.

CONJONCTURE

AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

M. Fourcade souligne les dangers de l'endettement et de la montée du chômage

S'exprimant au cours de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* » du dimanche 11 mars 1984, M. Jean-Pierre Fourcade a donné son opinion sur le plan de rigueur lancé en mars 1983 par M. Delors, qu'il avait qualifié à l'époque de « *courageux* ».

« *Un an après, je suis obligé de constater que ce changement de cap n'a pas empêché l'apparition de deux phénomènes extrêmement préoccupants pour notre avenir économique et social.*

» *Le premier, c'est un endettement international extrêmement important qui se traduit par un triplement ou un quadruplement de la dette par rapport à 1981. Cet endettement va peser très lourdement sur notre effort de redressement. Ce sera là un héritage effroyable qui va compliquer l'action des futurs gouvernements de la République.* »

Interrogé sur ce qu'il ferait pour tenter de résoudre cette question, M. Fourcade a répondu : « *Je me demande si je ne commencerais pas par demander un rééchelonnement des dettes internationales de la France, afin de pouvoir mener une politique de redressement sans être obligé de viser tout de suite un considérable surexcédent de la balance commerciale qu'exigerait le remboursement de nos dettes.*

» *Le second phénomène est encore plus grave, et c'est la raison pour laquelle je pense que la gauche ne peut pas réussir. En 1983, s'est produit un changement complet dans la réalité du chômage, un durcissement très marqué de son ampleur et de ses caractéristiques.*

» *Compte tenu de cette évolution très grave, qui se chiffre par des centaines de milliers d'emplois, je considère que le plan de rigueur ne peut pas réussir, et je ne vois pas comment on pourrait redresser la situation en continuant la politique actuelle.*

» *J'ai l'impression – et je le dis en pesant mes mots – que le ressort, le dynamisme de l'ensemble de nos entreprises, a été brisé.*

» *Pour remonter ce ressort, il faut d'abord rétablir la confiance. Cela ne peut se faire que sur le plan politique. On ne la rétablira pas par des artifices, il faut un changement de politique. En second lieu, pour que cette confiance puisse se traduire en termes d'emplois, de dynamisme, de créations d'entreprises nouvelles, il faut envisager une réduction des prélèvements obligatoires, une modification d'un certain nombre de réglementations et, surtout, arrêter l'évolution idéologique qui continue aujourd'hui à aller contre l'entreprise. Cela fait un an que M. Delors, M. Fabius, M. Bérégovoy et M. le président de la République, lui-même, tiennent des propos apaisants, expliquent qu'il faut s'occuper de l'entreprise, que notre loi est la compétition et qu'il faut changer de cap. Mais, dans les textes votés, y compris dans le dernier en date, la loi du 25 février sur la formation professionnelle, on ne tient compte que des revendications de la CGT.*

» *Dans ce climat où l'on continue à voter des textes qui marquent une avancée du pouvoir syndical et une prééminence du fait syndical sur le fait de l'entreprise, comment voulez-vous que les entrepreneurs investissent et embauchent ? C'est le fond de notre société actuelle. Au-delà des aspects politiques, il faut y apporter des solutions.* »

Des propos nets

Carré dans son physique, M. Jean-Pierre Fourcade l'est aussi dans ses propos. Ceux-ci frappent par leur netteté et leur clarté, plutôt inhabituelles dans le flou artistique où se complait l'opposition en matière économique. Favorable au plan de rigueur de M. Delors en mars 1983, l'ancien ministre pense maintenant que ce plan ne peut pas réussir, et cela pour deux raisons : le poids de l'endettement extérieur de la France est devenu trop lourd (il faudra bien obtenir son rééchelonnement, procédure humiliante) et, surtout, l'aggravation du chômage, sous-estimée selon lui, prépare au gouvernement des lendemains très douloureux.

Glissant, un peu rapidement, sur la crise internationale qui a sévi ces dernières années, M. Fourcade estime qu'il faut rétablir la *confiance* des chefs d'entreprise et « *remonter un ressort qui a été brisé* ». Facile à dire, peu facile à faire. Il apparaît plus convaincant en revanche, lorqu'il commente la promesse faite par le chef de l'Etat de diminuer les prélèvements obligatoires, avec une précision peu courante. Pour l'ancien occupant de la rue de Rivoli, une légère réduction de la fiscalité de l'Etat, tout à fait possible, sera annulée par l'augmentation fatale des prélèvements des collectivités locales, conséquence d'une décentralisation hâtive. Tout se jouera, selon lui, sur les prélèvements sociaux, qu'on ne pourra diminuer qu'en réduisant les prestations sociales : la simple actualisation de ces prestations, pour tenir compte de l'inflation, dans une année de croissance faible coûte déjà 15 à 20 milliards de francs supplémentaires. Sur ce dernier point, M. Fourcade rejoint M. Bérégovoy. C'est une convergence intéressante. – *F. R.*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,0130	8,0160	+ 153	+ 173	+ 270	+ 310	+ 700	+ 820
$ can.	6,2783	6,2821	+ 105	+ 136	+ 197	+ 243	+ 558	+ 668
Yen (100)	3,5542	3,5571	+ 160	+ 175	+ 343	+ 369	+ 1069	+ 1136
DM	3,0772	3,0775	+ 184	+ 194	+ 343	+ 362	+ 1026	+ 1080
Florin	2,7269	2,7289	+ 150	+ 161	+ 283	+ 301	+ 848	+ 898
F.B. (100)	16,0422	15,0521	– 248	– 127	– 338	– 180	– 320	+ 69
F.S.	3,7334	3,7365	+ 310	+ 327	+ 576	+ 603	+ 1641	+ 1716
L (1 000)	4,9493	4,9527	– 234	– 204	– 439	– 393	– 1294	– 1181
£	11,6677	11,6777	+ 327	+ 381	+ 658	+ 741	+ 2005	+ 2215

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/2	9 7/8	9 15/16	10 5/16	10 5/16	10 7/16	10 1/2	10 7/8
DM	5 1/4	5 5/8	5 5/16	5 11/16	5 3/8	5 3/4	5 9/16	5 15/16
Florin	5 15/16	6 5/16	5 7/8	6 1/4	5 15/16	6 5/16	5 15/16	6 5/16
F.B. (100)	13 1/4	14 1/4	13 1/4	14 1/4	13 1/4	14 1/4	12 1/4	13 1/4
F.S.	1 1/2	2	2 7/8	3 1/4	3	3 3/8	3 1/2	3 7/8
L (1 000)	16	17 1/2	16 1/2	18	17 1/4	18	17 1/2	18 1/2
£	9	9 3/8	8 7/8	9 1/4	8 7/8	9 1/4	8 15/16	9 5/16
F. franç.	12	12 3/4	14 1/4	14 3/4	15 1/4	15 3/4	15 3/4	16 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

La baisse du dollar aura des effets bénéfiques pour l'économie française

On peut s'interroger sur les conséquences d'une baisse du dollar sur l'économie française. En simplifiant les choses et en première approche, il est vrai de dire que la baisse du dollar est bonne pour la France comme elle est bonne pour les économies européennes, *grosso modo* parce que la facture pétrolière libellée en dollars s'allège.

Mais si la baisse de la devise américaine s'accentuait, devenait rapidement très forte, elle traduirait un net ralentissement de l'afflux des capitaux vers les Etats-Unis. Du coup, le financement du déficit budgétaire américain devenant plus difficile, les taux d'intérêt risqueraient de remonter outre-Atlantique – où ils sont encore élevés, – ce qui pourrait avoir pour conséquence de freiner la reprise. Or les conjoncturistes, aussi bien privés que publics, sont à peu près unanimes en Europe pour reconnaître – en s'en étonnant – l'effet d'entraînement important qu'a eu la reprise américaine sur la conjoncture en Europe et en France. Ainsi, en 1983, les Etats-Unis ont, pour la première fois depuis 1972, enregistré un déficit de leurs échanges extérieurs avec la CEE de 1,6 milliard de dollars après un excédent de 3,5 milliards de dollars en 1982.

Il faut donc craindre une baisse du dollar qui s'accentuerait outre mesure. Mais nous n'en sommes pas là, beaucoup s'en faut, et pour l'instant l'érosion de la devise américaine va être bénéfique pour la France.

Le dollar passant – retenons cette hypothèse – de 8,60 F à 7,80 F baisse d'environ 10 %. Sur un an, cette baisse permettrait à la France de payer moins cher les produits qu'elle importe, notamment l'énergie, les matières premières et un grand nombre de biens d'équipement (1). Si les industries répercutent complètement cette « économie » dans leurs prix de vente, l'effet sur l'indice des prix de détail en France peut être un freinage de un point sur l'année.

C'est dire qu'au lieu d'augmenter de 7 %, les prix de détail augmenteraient de 6 % en 1984. Mais si les industriels gardent, pour améliorer leurs profits ou leurs capacités d'autofinancement, une partie de la réduction de leurs coûts, la baisse au niveau des prix de détail pourrait se limiter à 0,6 %.

Disons qu'un comportement forcément diversifié en fonction des branches et de la situation des marchés pourrait amener à un effet moyen de 0,8 %. Les prix augmenteraient donc de 6,2 % par exemple cette année, au lieu de 7 % qui est actuellement la prévision le plus souvent faite par les instituts de conjoncture privés. Cela est déjà très appréciable, notamment pour le succès de la politique salariale très stricte que M. Delors tente d'appliquer.

On se trouverait donc en 1984 dans une situation inverse de celle qui existait en 1983, lorsqu'on avait enregistré une hausse des prix de détail plus forte que prévu, à cause de la montée du dollar (7,62 F en moyenne l'année dernière, contre 6,57 F en moyenne en 1982, soit une hausse de 16 %).

Balance commerciale et dette extérieure

Sur la balance commerciale de la France, les effets d'une baisse de 10 % du dollar sont également appréciables. Les échanges en volume seraient peu influencés et le seraient même plutôt défavorablement : les exportations seraient freinées (de 0,7 % pour le total de nos ventes, mais de 0,5 à 1 % pour les seuls produits industriels), par perte de compétitivité des prix rédigés en francs, alors que les importations (devenues moins coûteuses) seraient stimulées en volume (+ 0,7 % pour le total de nos achats, + 0,5 % pour les seuls produits industriels).

Mais les échanges en valeur seraient très nettement améliorés : d'un montant annuel compris entre 15 et 20 milliards de francs (2). Le gain porterait essentiellement sur les achats d'énergie (3). Les pertes en valeur enregistrées sur nos exportations de biens industriels par moindre compétitivité ne seraient pas très importantes. On peut les négliger.

Autre effet bénéfique – et non des moindres – d'une baisse du dollar : l'allégement du remboursement de notre dette extérieure dont les seuls intérêts croissent rapidement (30 milliards de francs en 1984, 45 milliards de francs en 1985...). C'est le poids de ces intérêts qui a fait passer le poste *« intérêts, dividendes et autres revenus du capital »* de la balance des paiements courants d'un excédent de 9,6 milliards de francs en 1980 à un déficit de 7 milliards de francs en 1983. Cette évolution défavorable se poursuivra mais moins rapidement si le dollar baisse.

Faut-il, dès maintenant, rectifier les prévisions officielles ? Celles-ci, qui ont été publiées à l'automne 1983 en même temps qu'était discuté à l'Assemblée nationale le budget de 1984, avaient été faites sur la base d'un dollar à 7,90 F en moyenne pour cette année, contre 7,62 F en moyenne pour 1983 (4). Il est beaucoup trop tôt pour savoir si le cours moyen du dollar sera, sur l'ensemble de l'année, égal, inférieur ou supérieur à 7,90 F. Tout au plus peut-on dire pour l'instant que les choses évoluent dans le bon sens.

Mais rien ne dit que le cours du dollar ne remontera pas dans quelques semaines. Car les raisons fondamentales qui l'ont hissé au sommet – et dont M. Delors reconnaissait, il y a quelques semaines seulement, qu'il les avait trop sous-estimées, – à savoir le dynamisme de l'économie américaine, n'ont pas disparu en quelques heures...

ALAIN VERNHOLES.

(1) Nous achetons relativement moins de biens d'équipement industriels à la RFA qu'en 1970 (27 % environ contre 35,5 % il y a treize ans), mais plus au Japon (6,5 % contre 1,9 % en 1970). La part des biens d'équipement importés des Etats-Unis a retrouvé avec 25 % son niveau de 1970 (tous ces pourcentages sont calculés par rapport au total des importations de biens d'équipement industriels). Nous payons en dollars 80 % de ce que nous achetons aux États-Unis. Mais nous ne sommes payés en dollars que pour les deux tiers de ce que nous y vendons. Nous exportons pour 44 milliards de francs aux États-Unis et importons pour 62 milliards de francs.

(2) Dix centimes de baisse sur le prix du dollar en francs représentent pour le commerce extérieur une économie de 200 millions de francs par mois ou de 2,4 milliards en année pleine.

(3) La facture pétrolière s'est montée à 134 milliards de francs en 1983.

(4) Le déficit du commerce extérieur pour 1984 est estimé dans ces comptes à 7,5 milliards de francs. Les mêmes comptes pour 1984 prévoient une croissance de 1 % en volume du PIB marchand; une hausse des prix de détail de 5 % en glissement (décembre 1983 - décembre 1984) et de 6,1 % en moyenne annuelle.

BATIMENT

LE NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES A BAISSÉ DE 8,1 % DANS LE BATIMENT EN 1983

Un nouveau recul, qui ne sera une surprise pour personne, de l'activité du bâtiment est confirmé par la dernière note de conjoncture de la Fédération nationale du bâtiment (FNB) : en 1983, le nombre d'heures travaillées a diminué de 8,1 % par rapport à 1982, et l'indice d'emploi FNB est en baisse de 6,3 %. En 1982, les baisses enregistrées étaient respectivement de 8,8 % et de 5,1 %.

Le nombre d'entreprises ayant cessé leur activité (règlements judiciaires, liquidations de biens, faillites) dans le bâtiment et les travaux publics est en augmentation de 9 % (4 726 cessations, contre 4 334 en 1982), alors que 1982 avait connu une relative stabilité (4 302 cessations en 1981).

Le nombre de logements commencés de janvier à novembre 1983 est en baisse de 2,1 % sur la même période de l'année précédente, tandis que les mises en chantier de bâtiments autres que le logement enregistraient, en surface, de 12,7 %. Sur la même période, les autorisations sont en baisse de 10,6 % pour le logement, de 5,7 % pour les bâtiments agricoles, de 6,7 % pour les bâtiments industriels, de 3,5 % pour les commerces, et en hausse de 8,3 % pour les bureaux.

LES SOCIÉTÉS ANONYMES D'HLM DEMANDENT UNE PLUS GRANDE LIBERTÉ DANS LA FIXATION DE LEURS LOYERS

Les sociétés anonymes d'HLM, une des cinq « familles » du mouvement HLM (1), qui tenaient le jeudi 8 mars à Paris leur assemblée générale, ont demandé au gouvernement, par la voix de leur président, M. Marcel Lair, qu'une plus grande liberté leur soit laissée dans la fixation des loyers.

Ces organismes s'appuient sur un *« déficit structurel »* annuel de 12 %, soit 1 milliard de francs. Cette plus grande liberté pourrait se traduire par l'abandon de la *« formule généreuse mais ambitieuse des accords collectifs »* pour la fixation annuelle de la hausse des loyers et pour l'initiative laissée à l'organisme bailleur pour *« expérimenter »* la remise en ordre des loyers, assortie de l'application de l'aide unique à la personne.

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, qui clôturait cette assemblée, a répondu qu'une *« application plus souple et plus décentralisée »* de la loi Quilliot ne pourrait être envisagée que *« lorsque ce fléau que constitue l'inflation sera vaincu »*.

Quant à l'expérimentation, le ministre a souligné que la transparence de la gestion des organismes d'HLM serait une règle impérative et que l'accueil par les sociétés anonymes de représentants des locataires dans leurs conseils d'administration serait un des critères de choix de l'administration pour cette expérimentation qui doit toucher 70 000 organismes en 1984.

(1) A côté des offices, des sociétés de crédit immobilier, des coopératives, et des associations régionales.

Une enquête de l'INSEE

PESSIMISME SUR L'EMPLOI

Les prévisions faites par les ménages sur l'évolution de leur situation financière au cours des prochains mois sont moins optimistes, indique l'INSEE au vu des résultats de son enquête de janvier. La dernière enquête du même genre remonte à octobre. La dégradation vient des agriculteurs surtout. Mais les ménages estiment que leur propre situation financière s'est légèrement améliorée par rapport à octobre 1983.

Interrogés sur l'évolution de la situation de l'emploi, les ménages font preuve d'un pessimisme grandissant : *« Le climat d'ensemble est maintenant parmi les plus médiocres de ces dernières années »*, rapporte l'INSEE (on retrouve, en janvier, les niveaux les plus bas atteints au début de 1981 et qui constituaient des records jamais vus).

Changement confirmé : pour la quatrième enquête consécutive, l'INSEE observe *« un regain d'intérêt pour l'épargne au détriment de la consommation »*. Cette opinion est maintenant très répandue. Pourtant, en ce qui les concerne personnellement, les ménages interrogés ont fait part d'une nette progression d'intentions d'achat de biens d'équipement.

Cette contradiction s'explique probablement par le fait que, si les Français jugent préférable d'épargner du point de vue de l'intérêt général, ils veulent en même temps maintenir leur consommation malgré un pouvoir d'achat en baisse.

PROTESTATION CONTRE LES CONTROLES DE PRIX EFFECTUÉS PAR DES POLICIERS EN UNIFORME

La chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (CCIB) a protesté auprès du préfet de la Gironde, M. Jean Clauzel, contre les contrôles des prix effectués dans les magasins et les commerces par des policiers en uniforme.

Dans une lettre adressée lundi 5 mars au préfet, la présidence de la CCIB souligne que *« les initiatives de cet ordre sont très mal acceptées, dans la mesure où elles se manifestent en présence de la clientèle »*. Elle rappelle qu'elle avait d'ailleurs mis en garde la préfecture contre ce genre de mesures. La CCIB demande que *« des consignes de modération et de réserve soient rapidement données »*.

CONSTRUCTION NAVALE

Howard Doris et Trafalgar House vont racheter le chantier écossais Scott-Lithgow

Londres *(AFP)*. – L'entreprise franco-britannique Howard Doris, spécialisée dans la construction de plates-formes pétrolières, et le groupe britannique Trafalgar House ont décidé de s'unir pour tenter de renflouer le chantier naval écossais Scott-Lithgow, menacé de faillite, avec ses quatre mille cinq cents employés.

Le ministre de l'industrie, M. Norman Lamont, a annoncé, la semaine dernière, que, au lieu de continuer chacun de leur côté à essayer de racheter le chantier, les deux entreprises étaient maintenant convenus de poursuivre en commun les négociations sur la base d'une participation au rachat éventuel de 75 % pour Trafalgar House et 25 % pour Howard Doris.

Situé près de Glasgow, Scott-Lithgow fait partie des chantiers nationalisés britanniques. Ses difficultés ont été aggravées récemment par l'annulation de deux importantes commandes de plates-formes destinées, l'une à British Petroleum, et l'autre à Britoil, à cause des retards dans leur construction.

Manifestation à Dunkerque

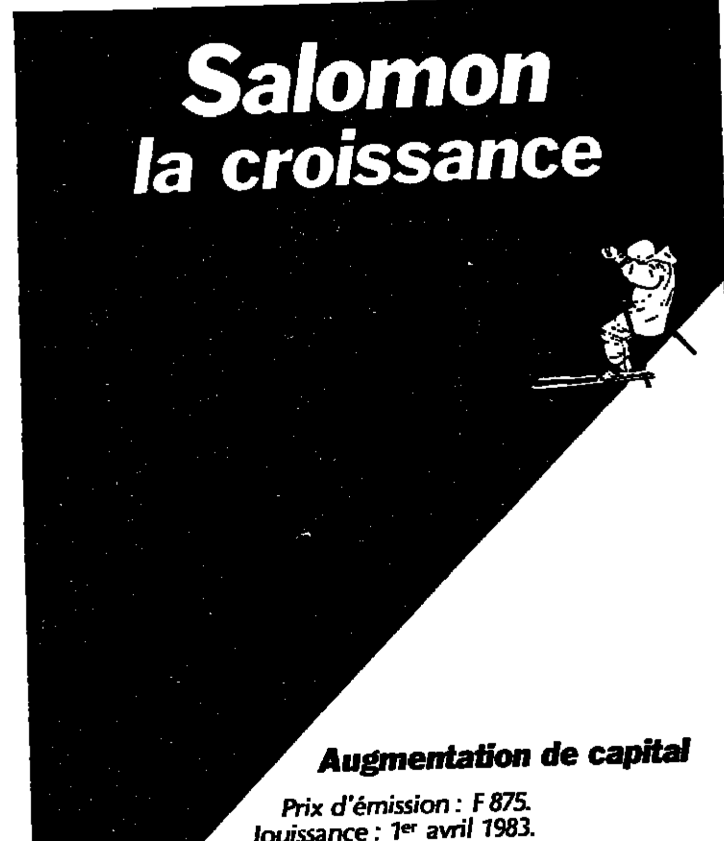
Plusieurs centaines de salariés des Etablissements dunkerquois des Chantiers du Nord et de la Méditerranée ont manifesté le 7 mars dans la matinée. D'abord réunis en assemblée générale, les manifestants ont défilé en ville, bloquant symboliquement un carrefour, avant de se rendre à la chambre de la métallurgie, puis à l'hôtel des impôts.

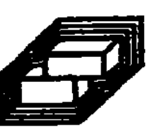
Là, ne pouvant pénétrer dans les bureaux, ils ont lancé des projectiles contre l'immeuble. Les forces de l'ordre sont intervenues avec des grenades lacrymogènes, le calme revenant vers midi. Une seule personne a été hospitalisée.

Le chômage partiel, qui devait commencer le 12 mars dans la construction navale dunkerquoise et concerner environ quatre-vingts personnes, a été repoussé à début avril en raison de travaux de réparation et de transformation sur deux navires américains.

Les manifestants réclament la construction à Dunkerque de trois navires pour une société de négoce internationale installée à Genève. – *(Corresp.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





IMMOFFICE

Réuni le 28 février 1984, sous la présidence de M. Jean-Michel Cornudet, le conseil d'administration d'IMMOFFICE a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1983.

Au cours de cet exercice l'activité de la société a été importante, l'accroissement des engagements atteignant 139,1 millions de francs. Le total de ceux-ci s'établit à 970,8 millions de francs dont 539,2 millions de francs en location simple (+ 113,1 millions de francs) et 431,5 millions de francs du crédit-bail (+ 26 millions de francs).

Les recettes de crédit-bail et de location simple se sont élevées à 125 millions de francs contre 115 millions de francs en 1982. Les frais financiers sont en diminution par rapport à ceux de 1982. Le bénéfice d'exploitation est de 47931175,95 francs en augmentation de 25,5 % par rapport à celui de l'exercice antérieur.

Il a été enregistré une nouvelle levée d'option anticipée sur un contrat de crédit-bail en 1983. Celle-ci a généré un profit exceptionnel de 25 millions de francs.

Le bénéfice net est de 73547765,93 francs.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui se tiendra le 17 mai prochain, d'étaler sur trois ans la distribution de la plus-value afférente à la levée d'option du contrat de crédit-bail, et de fixer le dividende par action de l'exercice 1983 à 33,50 francs (contre 31 francs l'an dernier), en offrant aux actionnaires de recevoir ce dividende, à leur choix, soit en numéraire, soit en actions de la société.

ACTIONS-INVESTISSEMENT

Le conseil d'administration d'actions-investissement, société d'investissement à capital variable, réuni le 15 février 1984, sous la présidence de M. Georges Henry, a arrêté les comptes de l'exercice 1983.

Le montant de l'actif net en fin d'année s'établissait à 487,85 millions de francs, contre 353,80 millions de francs fin 1982 et la valeur liquidative unitaire ressortait à 268,05 francs, contre 199,58 francs compte tenu du dividende brut mis en distribution le 2 mai 1983, la progression ressort à 42,94 %.

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée pour le mercredi 18 avril 1984 à 11 heures, la distribution d'un dividende unitaire net de 11,40 francs, assorti d'un crédit d'impôt de 1,21 franc, soit au total 12,61 francs.



Société Nationale Industrielle

aerospatiale

Emprunts Mars 1984

I. Emprunt à taux variable (T.M.O.)

MONTANT : F 800 000 000
PRIX D'EMISSION : 99,70 % soit F 4 985 par obligation
DATE DE JOUISSANCE ET DE REGLEMENT DES SOUSCRIPTEURS : 2 Avril 1984
INTERET ANNUEL
Egal à la moyenne arithmétique des taux de rendement moyens au règlement des emprunts non indexés garantis par l'Etat et assimilés, publiés mensuellement par l'INSEE. Intérêt minimum garanti : 7,50 %
Premier intérêt payable le 2 Avril 1985
DUREE : 9 ans
AMORTISSEMENT
Au pair, en totalité, le 2 Avril 1993
AMORTISSEMENT ANTICIPE
Autorisé par rachats en Bourse, notamment au moyen d'un FONDS DE RACHAT portant sur 10 % au maximum des titres en circulation au début de chaque année
Possibilité de trois O.P.A.

II. Emprunt à taux variable (T.A.M.)

MONTANT : F 400 000 000
PRIX D'EMISSION : 98,75 % soit F 4 937,50 par obligation
DATE DE JOUISSANCE ET DE REGLEMENT DES SOUSCRIPTEURS : 2 Avril 1984
INTERET ANNUEL
Egal au taux annuel monétaire au mois de février précédant chaque échéance.
Intérêt minimum garanti : 7,50 %
Premier intérêt payable le 2 Avril 1985
DUREE : 8 ans
AMORTISSEMENT
Au pair, en totalité, le 2 Avril 1992
AMORTISSEMENT ANTICIPE :
Autorisé par rachats en Bourse
Possibilité de trois O.P.A.
FONDS DE REGULARISATION
Rachats au maximum de 4 000 titres par an

Cotation : Bourse de Paris
Une fiche d'information qui a reçu le visa n° 84-41 de la Commission des Opérations de Bourse en date du 1er Mars 1984 est à la disposition du public.
BALO du 12 Mars 1984

aerospatiale
S.A. au capital de 1.016.490.000 F
37, boulevard de Montmorency
75781 Paris Cedex 16

Promodès

Au cours de sa réunion du 7 mars, le conseil de surveillance de PROMODÈS a examiné les comptes et les bilans de la société ainsi que les comptes consolidés du groupe.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE
(en millions de francs)

	Variation 1983/1982	1983	1982
Chiffre d'affaires H.T.	+ 12 %	19 856	17 651
Résultat d'exploitation	+ 17 %	319,2	273,7
Bénéfice avant + ou – values	+ 20 %	191,7	159,1
dont part du groupe	+ 15 %	153,6	133,1
Bénéfice net	+ 22 %	203	166,6
dont part du groupe	+ 18 %	164,4	139,8

Dans la conjoncture présente de la distribution française, nous pouvons considérer ces résultats comme satisfaisants. Mais la distorsion d'évolution entre la France et l'étranger tend à s'accentuer. En effet, si chiffre d'affaires et bénéfice d'exploitation se sont situés en France dans la même tendance que l'inflation, l'accroissement réel provient des filiales étrangères. Houchens Industries n'intervient que pour très peu mais Red Food Stores, en dollars (1) maintient son allure de croissance et les résultats sont devenus positifs en Espagne

(1) Taux de change retenu = 7,69 F pour 1 dollar soit le cours moyen annuel.

COMPTES DE LA SOCIÉTÉ PROMODÈS
(en millions de francs)

	Variation 1983/1982	1983	1982
Chiffre d'affaires H.T.	+ 13 %	8 702	7 682
Bénéfice d'exploitation	– 3 %	101,9	104,8
Bénéfice net	+ 2 %	69,1	67,9

Dans la société PROMODÈS, l'accroissement des livraisons aux hypermarchés et supermarchés du groupe a favorisé la progression du chiffre d'affaires. En revanche, la réglementation des marges a pesé sur les résultats d'exploitation. En matière de dividende, le ministre de l'économie et des finances, dans ses recommandations pour 1984, a limité la distribution par rapport au dividende le plus élevé des trois derniers exercices. Pour notre société, la référence se trouve être le dividende de 1981 versé en 1982. C'est pourquoi le directoire proposera à l'assemblée générale le versement de 35 francs par action, soit 52,50 francs avoir fiscal compris. Le dividende servi en 1983 s'élevait, avoir fiscal compris, à 43,50 francs.

TOTAL Compagnie Française des Pétroles

COMPTES DE LA MAISON MÈRE POUR L'EXERCICE 1983

Au cours de sa séance du 7 mars, le conseil d'administration a arrêté les comptes de la CFP maison mère pour l'exercice 1983 (en millions de francs).

1) Les tonnages de pétrole brut commercialisés par le groupe Total se sont maintenus à un niveau comparable à celui de 1982 : 43 millions de tonnes contre 44 millions.

2) Les dividendes reçus des filiales ont été de 1 639 millions de francs (dont 1 189 millions de francs pour les filiales de production pétrolière) contre 1 694 millions de francs en 1982.

La marge brute d'autofinancement est de 3 360 millions de francs contre 3 590 millions de francs en 1982.

Une dotation nette de 2 336 millions de francs contre 2 849 millions de francs en 1982 a été faite aux comptes d'amortissements et de provisions pour dépréciation et autres risques. Ce montant correspond pour les deux tiers à des dépenses d'exploration pétrolière et minière.

Après une dotation de 500 millions de francs faite à la provision pour risques généraux contre 300 millions de francs en 1982, le résultat de l'exercice s'établit à 524 millions de francs contre 441 millions de francs en 1982.

3) Compte tenu de ces différents éléments et de l'amélioration du résultat consolidé qui devrait faire apparaître un retour à l'équilibre, le conseil proposera à l'assemblée générale une distribution globale de 436 millions de francs correspondant à un dividende de 16 F par action (contre 15 F au titre de 1982) auquel s'ajouterait un avoir fiscal de 8 F, soit au total 24 F.



Société anonyme au capital de 910 048 000 F
Siège social : Tour Aquitaine, COURBEVOIE
Direction générale : 7, rue Nélaton, 75015 PARIS
RCS NANTERRE B 550 120 748

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société nationale ELF AQUITAINE sont convoqués le :
mercredi 28 mars 1984 à 15 heures
à l'HOTEL GEORGE-V (salon Vendôme)
31, avenue George-V, 75008 PARIS

en assemblée générale extraordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Mise en conformité des statuts de la société avec la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public et les lois des 3 janvier et 30 avril 1983.

2° Autorisation donnée au conseil d'administration d'augmenter, sur ses décisions, le capital social.

A - Tout actionnaire, quel que soit le nombre de titres de 10 F qu'il possède, nominatifs ou au porteur, a le droit de prendre part à cette assemblée ou de s'y faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint.
Toutefois, pour être admis à assister à cette assemblée, ou à s'y faire représenter, les actionnaires auront au préalable à justifier de leur qualité :
- Si les actions sont nominatives, par l'inscription desdites actions sur les registres de la société, cinq jours au moins avant la date de cette assemblée.
- Si les actions sont au porteur :
  - soit en les déposant cinq jours au moins avant la date de l'assemblée à la banque Paribas, service des assemblées, 3, rue d'Antin, 75002 PARIS.
  - soit, si ces actions sont en dépôt ailleurs, en priant le dépositaire d'immobiliser lesdites actions en vue de l'assemblée et d'en informer l'établissement précité, cinq jours avant la date de l'assemblée.

Le service des assemblées de la banque Paribas tiendra les formules de pouvoir et des cartes d'admission à la disposition des actionnaires.

B - Le mandataire désigné par un actionnaire, en vue de le représenter à l'assemblée générale, doit être muni d'un pouvoir régulier déposé à la banque Paribas trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Chaque membre de l'assemblée générale extraordinaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions de 10 F, soit comme propriétaire, soit comme mandataire.

Tous les documents qui, d'après la loi, doivent être communiqués aux assemblées générales seront tenus à la disposition des actionnaires à la direction financière, service des actionnaires, 7, rue Nélaton, PARIS 15e, ou envoyés aux actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

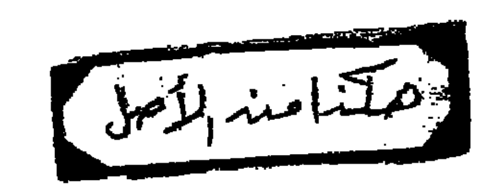
***

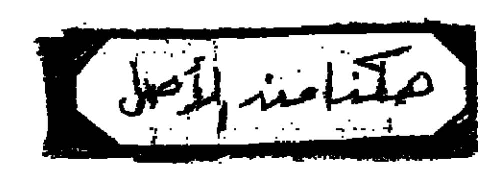
Le conseil d'administration a décidé de verser à chaque actionnaire qui assistera à l'assemblée générale un jeton de présence de 30 F, et ce, quel que soit le nombre d'actions qu'il représente tant pour lui-même que comme mandataire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.









MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 1-3-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	382 282
dont :	
Or	258 980
Disponibilités à vue à l'étranger	29 849
ECU	78 210
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 242
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	14 390
dont :	
Concours au Trésor public	8 240
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	197 106
dont :	
Effets escomptés	88 031
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 723
5) DIVERS	8 218
Total	677 721

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	186 704
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 218
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	7 323
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	77 457
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	17 221
5) ECU A LIVRER AU FECOM	78 200
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	303 915
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	10 083
Total	677 721

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	2 mars	9 mars
Valeurs franç. à revenu variable	1370,1	1353,4
Valeurs étrangères	3619,9	3539,5
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	197,7	195,3
Dont valeurs industrielles	203,5	198,9
Valeurs étrangères	516,8	478,9
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	170,5	169,7
Dont valeurs industrielles	178	174
Pétroles-Energie	154,9	151
Métallurgie	88,9	87,8
Chimie	184,1	180,4
Bâtim., mat. constr., trav. publics	117,8	117,3
Constructions mécaniques	123,2	121,1
Matériel électrique	193,9	190,3
Automobile et accessoires	141,6	135
Industr. de consom. non alim.	264,3	258,3
Agro-alimentaire	237,7	231,4
Distribution	102	102,8
Transports	157,6	159,8
Services	173	202,9
Assurances	157,5	159,4
Banques	207,7	206,1
Immobilier et foncier	153,6	153,9
Investissement et portefeuille	186,2	186,4
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	105	105
Emprunts d'Etat	105,8	105,7
Emprunts garantis et assimilés	104,6	104,6
Sociétés	105	105,7
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	91,9	91,9
Sociétés	100,4	100,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	183,4	180,7
Produits de base	155,9	150,7
Construction	117,4	116,7
Biens d'équipement	136,1	133,4
Biens de consom. durables	179,9	175,9
Biens de consom. non durables	223,6	217,3
Biens de consom. alimentaires	233,5	229,1
Services	132,7	132
Sociétés financières	192,1	191,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	134,3	134,4
Valeurs industrielles	188,4	184,5
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	138,2	138,1

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SIPAREX. – La société d'investissement SIPAREX (Société d'investissement et de participation dans les entreprises régionales en expansion), spécialisée dans la région Rhône-Alpes, a réalisé, en 1983, un bénéfice (avant provisions pour prises de participation) de 27,4 millions de francs, soit le double de l'année précédente (13,4 millions de francs, dont 15,2 millions représentant des plus-values de cessions et 4,2 millions les dividendes des entreprises en portefeuille). De ce fait, le portefeuille de titres de participation de SIPAREX a rapporté, en 1983, plus de 19 millions de francs pour une valeur, au bilan, de 70 millions de francs, fait-on valoir.

Cette forte rentabilité s'explique essentiellement par les possibilités de « sortie » à bon compte qu'offre maintenant le second marché pour les entreprises détenues en portefeuille, dont il convient d'ouvrir le capital au public. SIPAREX a utilisé cette possibilité à trois reprises (Genty Cathiard, HDP et, plus récemment, Salomon), les Papeteries de Voiron et des Gorges, dans laquelle elle détient également des intérêts et qui est négociée au marché hors cote, devant accéder en juin prochain sur le second marché de la Bourse de Lyon. Par ailleurs, à l'occasion d'une prochaine augmentation de capital, l'établissement bancaire viennois Creditanstalt Bankverein viendra se joindre (pour environ 5 millions de francs) au tour de table de SIPAREX où figurent déjà plusieurs actionnaires étrangers (dont la Dresdner Bank, l'Union de banques suisses et l'Etat du Koweït), qui détiennent plus de 20 % de son capital.

PHILIPS. – L'année 1983 a été un bon cru pour le groupe néerlandais, dont le bénéfice net s'est accru de 49 % pour atteindre 647 millions de florins. Le chiffres d'affaires (46,18 milliards de florins) a augmenté de 5 % (7 % selon le nouveau périmètre de consolidation). Le dividende est inchangé à 1,80 florin, mais une attribution gratuite aurai lieu (1 pour 10). Les dirigeants du groupe sont satisfaits de l'évolution des affaires. La zone d'Amérique du Nord est celle qui a le plus contribué à la progression des ventes. En Europe, les ventes ont augmenté de 4 %. Sans l'influence des variations de change et de la nouvelle méthode comptable de consolidation, la progression aurait été de 8 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	8 mars	9 mars
Valeurs françaises	103,4	104,1
Valeurs étrangères	96,4	96,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 mars	9 mars
Indice général	160,7	161,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 12 mars .... 12 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 mars	12 mars
1 dollar (en yens)	223,75	224,85

BOURSE DE PARIS Comptant 9 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	26 80	1 320	Darty Act. d. p.	710	....	Piper-Heidsieck	325	320	Finsider	0 30	....	Toray indust. inc	17 50	17 10
5 %	39 55	0 519	De Dietrich	334	340	P.L.M.	98	98	Gén. Belgique	315	313	Vieille Montagne	560	575
3 % amort. 45-54	....	1 820	Degremont	149 80	150	Porcher	185	181 50	Gevaert	560	530	Wagons-Lits	349	355
Emp. 7 % 1973	9965	..	Delalande S.A.	270	275	Profils Tubes Est	6 15	5 50 o	Glaxo	122	120 50	West Rand	93	97
Emp. 8,80 % 77	117 80	7 021	Delmas-Vieljeux	661	688	Prouvost et Lain.R.	69	68 80	Goodyear	270	....			
9,80 % 78/93	90 35	6 480	Dév. Rég. P.d.C (Li)	124	125	Providence S.A.	490	470 40	Grace and Co	381 20	375			
8,80 % 78/86	91 80	2 140	Didot-Bottin	655	646	Publicis	1241	1241	Grand Métropolitan	52 60	54			
10,80 % 79/94	92 80	5 548	Dist. Indochine	392	392	Raff. Souf. R.	139 50	135 30	Gulf Oil Canada	140 20	149			
13,25 % 80/90	100 50	10 173	Drag. Trav. Pub.	230 40	239 60 d	Ressorts Indust.	86	....	Hartebeest	805	850			
13,80 % 80/87	102 70	5 505	Duc-Lamothe	208	206 20	Révillon	430	447	Honeywell Inc.	1065	1105			
[illegible]														

Obligations convertibles

[illegible]

Actions au comptant

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1610	1650
C.D.M.E.	483	491
C. Equip. Elect.	....	....
Dafsa	354 50	350
Dauphin O.T.A.	1332	1330
Merlin Immobilier	1850	1850
Métallurg. Minière	159 80	155
M.M.B	256	280
Novotel S.I.E.H.	1620	....
Om. Gest. Fin.	225	220
Petit Bateau	380	385
Petrofigaz	533	515
Poron	500	502
S.C.G.P.M.	235	236
Far East Hotels	1 24	1 20
Sodexho	3100	3100
Sofibus	207	206

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	11 70	10 80
Alser	170	....
Cellulose du Pin	30	29 50
C.G.Maritime	5 50	6 50
CMM-Mar Madag.	....	....
C. Sabl. Seine	115 50	124 d
Copanex	500	510
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	1 45	1 35 o
Imp. G.-Lang	2	2
La Mure	58	58
Pronuptia	121	122
Rorento N.V.	688	676
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	80	....
S.P.R.	150	....
Total C.F.N.	60 10	....
Ufinex	230	226

SICAV 9/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-Expansion	660 02	630 09
Laffitte-France	206 40	197 02
Laffitte-Oblig.	147 69	140 99
Laffitte-Rend.	209 46	199 96
Laffitte-Tokyo	962 86	919 20
Lion-Associations	11464 51	11464 51
Livrplus	50161 39	49864 73
Livret portefeuille	495 08	472 61
Mondiale Investissem.	356 98	340 79
Monecic	56365 60	56365 60
Multi-Obligations	441 25	421 24
Mutuelle Unie Sél.	103 46	98 77
[illegible]		

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1913	4,5 % 1973	1975	1968	1960	– 0 75	680	Europe n° 1	639	639	639	....
[illegible]											

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
143	Inco. Limited	134 90	135 20	134 10	– 0 59
1170	IBM	1085	1089	1080	– 0 46
450	Xerox Corp.	395	393	394	– 0 25
2 36	Zambia Corp.	2 64	2 63	2 64	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 920	7 951	7 670	8 070
Allemagne (100 DM)	308 260	308 480	29 500	315
Belgique (100 F)	15 062	15 064	13 900	15
Pays-Bas (100 fl.)	273 240	273 400	26	280
Danemark (100 krd)	84 230	84 410	79	87
Norvège (100 k)	106 530	106 570	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 624	11 613	11 300	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 853	7 820	6 250	8 500
Italie (1 000 lires)	4 951	4 962	4 650	5 150
Suisse (100 fr.)	372 980	373 800	360	381
Suède (100 krs)	103 420	103 650	98	105
Autriche (100 sch)	43 790	43 800	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 337	5 341	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 120	6 096	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 244	6 273	6 080	6 420
Japon (100 yens)	3 541	3 546	3 400	3 560

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/3
Or fin (kilo en barre)	100700	102200
Or fin (en lingot)	100650	102000
Pièce française (20 fr)	654	651
Pièce française (10 fr)	420	.....
Pièce suisse (20 fr)	656	652
Pièce latine (20 fr)	616	620
Souverain	766	770
Pièce de 20 dollars	4500	4510
Pièce de 10 dollars	2050	2010
Pièce de 5 dollars	1160	.....
Pièce de 50 pesos	4050	4080
Pièce de 10 florins	659	657

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11-12 mars 1984 a été tiré à 431 141 exemplaires

A B C D E F G

Au Chili

Le général Pinochet annonce un référendum pour « poser les bases d'un retour à la démocratie »

Santiago-du-Chili (*AFP*). – Le général Pinochet a annoncé, dimanche 11 mars, sans fixer de date, l'organisation d'un référendum sur une réforme constitutionnelle pour établir les bases permettant, selon lui, *« le rétablissement de la démocratie au Chili »*.

« Les Chiliens pourront ainsi se prononcer et contribuer directement à forger leurs institutions », a déclaré le général, dans son allocution, à l'occasion du troisième anniversaire de la promulgation de la Constitution.

Selon le ministre de l'intérieur, M. Onofre Jarpa, le référendum pourrait être organisé dans les quatre prochains mois. Les autorités envisagent de soumettre au vote l'attribution de pouvoirs spéciaux au général Pinochet lui permettant de procéder, si nécessaire, à de nouvelles consultations populaires pour approuver les lois qui donneront forme à la future Constitution.



L'opposition, regroupée au sein de la Centrale nationale des travailleurs (CNT), de l'Alliance démocratique (modérés) et du Mouvement démocratique populaire (MDP, gauche), réclame la réduction de la durée du mandat présidentiel – prolongé jusqu'en 1989 aux termes de la Constitution – ainsi que le départ du général Pinochet.

Le président chilien n'a fait aucune allusion à ces revendications, ni à la journée de protestation nationale contre son régime que ces organisations prévoient pour le 27 mars.

Après son expulsion

LE CORRESPONDANT DU « SPIEGEL » REJETTE LES ACCUSATIONS DE PÉKIN

Le correspondant du magazine ouest-allemand *Der Spiegel*, expulsé le 5 mars dernier de Chine, M. Tiziano Terzani, dément, dans le numéro de son journal daté du 12 mars, avoir jamais fait de contrebande d'objets d'art ou signé des aveux en ce sens, comme l'a prétendu Pékin.

M. Terzani affirme que certains de ses articles avaient déplu aux autorités. Il rappelle qu'il avait dénoncé à plusieurs reprises une entreprise de *« destruction »* de la culture chinoise par les autorités et que ses enfants avaient raconté leur expérience dans une école chinoise, où ils avaient appris *« à louer Mao et à dénoncer leurs camarades »*.

M. Terzani raconte que les douaniers chinois lui ont confisqué, le 1er février dernier, au moment où il quittait la Chine pour se rendre à Hongkong via Macao, un petit bouddha qu'il conservait depuis que sa femme le lui avait offert en 1975, alors qu'il venait d'être libéré par les Khmers rouges (1). Une semaine plus tard, de retour à Pékin, notre confrère était arrêté à l'aéroport et entendu pendant plus de dix-sept heures par la police. Le 9 février, il était appréhendé de nuit à son domicile pékinois, son appartement était fouillé, et la police y saisissait une soixantaine d'objets.

Or, observe M. Terzani, le mandat de perquisition était daté du 20 janvier, soit douze jours avant sa première interpellation. Il ajoute que les autorités chinoises ne lui avaient prolongé d'un an son accréditation, le 17 janvier dernier, que sur l'intervention du ministère des affaires étrangères ouest-allemand, et en conclut qu'il a été victime d'une opération montée à l'avance.

(1) Les autorités chinoises avaient prétendu qu'il s'agissait d'une statuette en bronze de la dynastie des Song (960-1279) que M. Terzani tentait de sortir *« illégalement »* du pays.

LE DOLLAR REPASSE AU-DESSUS DE 8 F

Accentuant son mouvement de reprise amorcé à la veille du week-end, le dollar s'est nettement raffermi lundi *12 mars 1984*, repassant au-dessus de 8 francs à Paris et de 2,60 deutschemarks à Francfort. Selon les milieux financiers internationaux, ce phénomène est dû à deux facteurs. Le premier est une nette élévation des taux d'intérêt aux États-Unis, où l'accroissement de la demande de crédits par les entreprises et les besoins croissants du Trésor pour combler le déficit budgétaire font monter la tension : l'eurodollar à six mois, qui s'établissait à 10 1/2 % la semaine dernière, s'approche maintenant de 11 %.

Le second facteur est le sentiment, désormais très net à Washington et à New-York, que le président Reagan, jusqu'à présent farouchement hostile à tout freinage de l'augmentation des crédits militaires, serait disposé à faire des concessions. C'est ce qui a filtré des entretiens qu'il a eus, à ce sujet, avec des parlementaires républicains, désormais convaincus que le déficit budgétaire constitue une réelle menace pour les États Unis, conviction partagée par les parlementaires démocrates.

Si, grâce aux concessions de la Maison Blanche, un compromis était élaboré sur ce problème lancinant du déficit, les milieux financiers internationaux seraient moins enclins à se débarrasser de leurs dollars. En outre, ils prendraient à nouveau en compte les avantages que présentent, depuis longtemps, des taux d'intérêt élevés aux États-Unis. Dans ces conditions, les dits milieux se hasardent à évoquer un « renversement de tendance » sur le dollar.

Sur le vif

Billard américain

Je viens de passer quelques jours aux Etats-Unis, et pour la première fois de ma vie, je m'y suis ennuyée. *Jusqu'ici, à tous* les coups c'était pareil : à peine *débarquée, je tombais* les bras en croix, renversée par le choc des idées agitées dans ce super-shaker des valeurs établies, des tabous, des interdits de la société moderne. Ils ont tout inventé depuis mai 1968, en 1963 à Berkeley, jusqu'au câble et au point G, en passant par le Woman's Lib, les Gay, les Panthères noires et les panthères grises, entendez la révolte des personnes âgées, joliment appelées *senior citizens*, contre la retraite obligatoire.

Et aujourd'hui, plus rien. Enfin rien de spécial, rien qui puisse surprendre le Vieux Continent. Sauf ceci : le formidable succès d'un procès télévisé – il casse la baraque, – un procès baptisé le Big Dan Show, du nom d'un bar où une jeune femme a été violée, il y a déjà plusieurs mois, sur la table de billard, par une demi-douzaine de Portoricains encouragés du geste et de la voix par les autres habitués.

C'est retransmis en direct par les télés et les radios locales – dans les grands médias on ne parle que de ça, – et les gens du coin, un petit port du Massachusetts, n'ont plus que ça en tête. Ils n'en fichent plus une rame. Ils s'agglutinent devant tous les écrans de la ville, dans les stations-service, les cafés, chez les coiffeurs, devant les vitrines des magasins d'électro-ménager. Ils grattent sur leurs heures de travail. Ils rentrent chez eux en courant et ils allument le poste avant même d'avoir enlevé leur manteau.

Mieux : ils font la queue pendant des heures à la porte du Big Dan, reconverti après le scandale en boulangerie. Pas pour acheter du pain. Pour inspecter les lieux et chercher des yeux le tapis vert où s'est jouée une partie odieuse, inégale, une partie encouragée et applaudie comme s'il s'était agi d'un match de base-ball.

Alors ? Positive ou négative, la présence d'une caméra dans le prétoire ? Allez savoir. Une chose est sûre en tout cas. Elle aura divisé l'opinion en multipliant et le nombre des féministes et celui des racistes. Auxquels viennent s'ajouter pas mal de machistes. Sans compter les voyeurs. Un assez joli total.

CLAUDE SARRAUTE.

En Espagne

La politique économique actuelle sera maintenue déclare M. Gonzalez

De notre correspondant

Madrid. – Alors que la politique de reconversion industrielle provoque de graves tensions sociales dans tout le pays, M. Felipe Gonzalez est apparu le dimanche 11 mars sur les écrans de télévision pour défendre la politique suivie, en ce domaines, par son gouvernement (*le Monde* du 10 février). Cette allocution radio télévisée était vivement souhaitée par les membres de l'équipe économique au pouvoir, dont l'action est fortement contestée dans les milieux syndicaux, y compris socialistes, et qui aspiraient à recevoir un appui public plus direct du président du gouvernement.

« Je tiens d'abord à signaler sans équivoque que la politique économique actuelle sera maintenue avec fermeté, a affirmé M. Gonzalez. *L'Espagne a manqué la révolution industrielle et a accumulé pour cette raison un retard de quarante à cinquante ans. Elle ne peut donc manquer aujourd'hui la nouvelle révolution technologique. »* Il a ajouté que l'objectif principal de son gouvernement était *« la modernisation de l'Espagne, afin d'éviter que* [le] pays ne se transforme en un cimetière industriel ».

C'est dans ce cadre que le président du gouvernement a évoqué l'actuelle politique de reconversion : *« Nous ne pouvons continuer à financer avec l'argent de tous des pertes qui atteignent 45 milliards de pesetas par an dans les chantiers navals (8,5 milliards de francs environ) et 30 milliards dans la sidérurgie (5,6 milliards de francs environ) (1). Une politique d'assainissement doit permettre d'utiliser l'argent que nous enterrons aujourd'hui dans ces industries pour investir dans des secteurs de pointe. »*

« La politique de reconversion industrielle ne détruit pas l'emploi. Elle permet au contraire de sauver ce qui peut l'être », a ajouté M. Gonzalez. Répondant aux accusations de refus de dialogue formulées à l'encontre du gouvernement dans les milieux syndicaux, il a affirmé : *« Le dialogue est souhaitable, mais il ne peut pas nous conduire à renoncer à une politique économique que nous considérons bonne pour le pays. »*

Th. M.

(1) 100 pesetas = 5,3 francs.

Les licenciements chez Citroën

PAS DE NÉGOCIATIONS SANS LES SYNDICATS déclare M. Sainjon

« Il serait grave qu'une nouvelle fois le gouvernement engage des pourparlers avec le groupe PSA en dehors des organisations syndicales. Nous n'accepterons pas une telle situation, déclare, dans une interview publiée par *le Matin* du 12 mars, M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération des travailleurs de la métallurgie CGT. *La négociation doit se faire avec les syndicats. »* Rappelant l'accord conclu le 17 décembre dernier entre le gouvernement et le groupe PSA pour l'usine Talbot de Poissy, M. Sainjon affirme : *« Cet accord n'aurait pas dû être le résultat d'une négociation entre le gouvernement et PSA, et je pense que le gouvernement a commis une erreur. »* Le secrétaire général de la métallurgie CGT ajoute que, *« contrairement à ce que l'on dit, la CGT n'a jamais été d'accord avec les licenciements »* chez Talbot.

APRÈS LES GRÈVES DES MINEURS ET DES FONCTIONNAIRES

M. Krasucki : il ne s'agit pas d'un feu de paille

M. Henri Krasucki estime, dans un article publié par *l'Humanité* du 12 mars, que ceux qui *« déterminent l'action du gouvernement »* auraient *« tort de penser »*, notamment après les grèves des mineurs et des fonctionnaires, qu'*« il s'agit d'une grogne sans suite »*. Le secrétaire général de la CGT ironise sur le *« maso-syndicalisme, obligé de moduler ses propos après avoir constaté qu'il ne fait pas recette et ne suffit pas à briser ni même à amoindrir l'action »*.

A propos de l'attitude des salariés, il note : *« Beaucoup, après avoir espéré autre chose et ouvert un crédit quelque peu contemplatif, se demandaient : mais peut-on sous un gouvernement de gauche agir pour ses intérêts et de façon critique sans faire le jeu de la réaction ? D'autres boudaient. Les uns et les autres sont en train de répondre en prouvant le mouvement en marchant. »*

Soulignant que, *« après un timide début, on ne voit pas la justice sociale »*, M. Krasucki ajoute : *« Ce qui se passe dans le monde du travail peut et doit grandir. La CGT, ses organisations et ses militants s'engagent de plus en plus résolument. (...) Que personne ne croie qu'il s'agit d'un feu de paille. Disponibles pour des négociations utiles, nous faisons en sorte que les travailleurs prennent leur sort en main. Ils le peuvent à condition d'être lucides, fermes et persévérants. »*

Le 7 mars, devant la commission exécutive de la confédération, M. Alphonse Véronèse, secrétaire de la CGT, avait affirmé qu' *« aucun des problèmes cruciaux du moment ne trouve de réponse satisfaisante ni à court terme ni à moyen terme »*. Et, avait-il ajouté, *« laisser aller dans le sens des directives des multinationales, du dollar, des instances communautaires, serait grave de conséquences à long terme, replongeant la France dans la voie du déclin et de l'impasse. (...) Ce serait aller vers la régression sociale »*.

Ancien chef adjoint des informations générales du « Monde »

DANIEL CLAVAUD EST MORT

Daniel Clavaud s'est éteint dans la nuit du 3 au 4 mars, miné par une longue maladie.

Les « anciens » de la maison se souviennent de cet homme à la fois direct et impétueux, pas toujours souriant, et qui cachait, sous des dehors sans fantaisie, un cœur d'or.

Il appartenait à cette famille de journalistes rigoureux, tôt levés, tard couchés, toujours sur la brèche, qui considèrent leur métier comme un sacerdoce dont on doit se montrer digne.

Rédacteur à l'agence Radio, avant guerre, mobilisé et fait prisonnier en 1940, Daniel Clavaud, qui était né en 1910, fit partie de l'Agence France-Presse à la fin des années terribles. Ce fut ensuite Libération, le journal de d'Astier de La Vigerie, et Franc-Tireur jusqu'en 1950.

En avril de cette année-là, il entre au Monde, où il restera jusqu'en 1975, date de son départ pour une retraite dont il avait voulu devancer l'échéance. Pour l'essentiel, il se consacrera, rue des Italiens, au service des informations générales, d'abord comme adjoint de Jean Lahitte, ensuite, comme adjoint de Bernard Lauzanne. A ce titre, il formera une génération de journalistes qui découvriront auprès de lui tous les arcanes de leur métier. Parallèlement, durant près de dix ans, avant de prendre en charge, en fin de carrière, le réseau des correspondants du Monde dans l'Hexagone, Daniel Clavaud assurera la rubrique automobile. Là encore, il fit preuve d'une grande rigueur ; là aussi, il laissera le souvenir d'un homme de cœur.

Nous adressons à sa femme, Jacqueline, et à sa famille nos plus affectueuses condoléances.

C. L.